

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
GÉNÉRALE.

TOME VII.

ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
GÉNÉRALE,

PAR L'ABBÉ MILLOT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE;

CONTINUÉS PAR M. MILLON,

PROFESSEUR DE BELLES-LETTRES.

HISTOIRE MODERNE.

TOME III.



A PARIS,

CHEZ L. TENRÉ, LIBRAIRE,

RUE DU PAON, N.° 1.

1821.

ÉLÉMENS

D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

HUITIÈME ÉPOQUE.

L'EMPIRE GREC DÉTRUIT PAR LES TURCS.

LES MÉDICIS A FLORENCE. — FERDINAND ET ISABELLE EN ESPAGNE.

Depuis le milieu jusques vers la fin du quinzième siècle.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès des Turcs depuis Othman jusqu'à Mahomet II. — Prise de Constantinople.

Etat pitoyable de l'empire grec depuis Michel Paléologue.

Depuis que Michel Paléologue avait chassé les Latins de Constantinople en 1261, cet empire, déjà si faible avant les croisades, également déchiré par les chrétiens, par les Turcs, par ses propres membres, ne conservait qu'un beau

nom, sur le penchant de sa ruine. L'esprit monacal y semblait éteindre les rayons du sens commun; de petites idées superstitieuses servaient de règle au gouvernement, et n'arrêtaient pas le cours des grands crimes. Andronic, fils de Michel Paléologue, se laissa persuader que, Dieu protégeant l'empire grec, la marine était absolument inutile. On abandonna donc cette ressource, la plus avantageuse, la plus nécessaire. Qu'arriva-t-il? des pirates ravagèrent d'abord le pays; les Turcs l'inondèrent ensuite.

Othman relève les Turcs.

Un grand nombre de Turcs s'étaient réfugiés dans les montagnes, pour ne pas subir le joug des Tartares Mogols. Ils reparurent au commencement du quatorzième siècle, sous la conduite d'Othman dont la postérité règne encore, et à qui l'empire des Ottomans doit sa naissance. Les conquêtes rapides d'Othman frayèrent la route à celles de ses successeurs.

Orcan, son fils, gendre de Cantacuzène.

Orcan, son fils, déjà maître d'une grande partie de l'Asie-mineure, venait fondre sur la Thrace, lorsque Cantacuzène, collègue de l'empereur Jean Paléologue I, lui donna sa fille en mariage pour l'arrêter. Cantacuzène, usurpateur de l'empire, finit par se faire moine. Jean Paléologue, après avoir

mendié inutilement du secours en Italie, et s'être soumis au pape Urbain V, fut réduit en 1370 à faire un traité honteux avec Amurath, fils d'Orcan, auquel il paya tribut. Le sultan avait passé le détroit, avait conquis Andrinople, et répandait partout la terreur. Il établit la milice des Janissaires, telle qu'on la voit encore de nos jours. Un chrétien transfuge l'assassina. Bajazet, son fils, surnommé *Ilderim* (le Foudre), fut encore plus redoutable. Les conquérans ne dégénèrent ordinairement, que lorsqu'ils goûtent en repos les fruits délicieux de la conquête.

Amurath I rend Constantinople tributaire.

Tout l'empire grec se réduisait presque à l'enceinte de Constantinople. Cependant la discorde y régnait toujours. Andronic, fils aîné de Jean Paléologue, se révoltait contre son père, qui l'avait condamné à perdre les yeux. Les Génois, devenus par leur marine les maîtres du commerce, et même d'une partie de la ville, fomentaient ces dissensions. L'empereur fut deux ans prisonnier. Ayant recouvré son autorité, il entreprit de fortifier Constantinople; mais Bajazet lui envoya ordre de démolir les ouvrages, et les ouvrages furent démolis. Quel présage d'une ruine inévitable et prochaine!

Troubles à Constantinople, fomentés par les Génois.

Les princes d'Europe marchent contre Bajazet I.

Cependant les progrès des Turcs en Europe alarment, excitent à la guerre les princes chrétiens. L'élite de la noblesse française accourt sous les ordres de Jean Sans-peur, alors comte de Nevers. Sigismond, roi de Hongrie, et depuis empereur, commande l'armée. Il assiége Nicopolis sur le Danube. Bajazet vient, examine; il voit que ses ennemis n'ont que du courage, sans prudence; il les attire dans une embuscade, et remporte une grande victoire en 1396.

Ils sont défaits à Nicopolis en 1396.

On lui reproche le massacre de presque tous les prisonniers; mais les Français lui en avaient donné l'exemple avant la bataille. C'était le temps où la France était en proie à la fureur des factions sous Charles VI : l'humanité n'y était guère plus connue que chez les Turcs.

Manuel Paléologue mendie des secours de tous côtés.

Déjà Constantinople est assiégée. Manuel Paléologue, fils et successeur de Jean, achète une apparence de paix, en se soumettant à un tribut annuel de dix mille pièces d'or; en s'obligeant à laisser bâtir une mosquée, et à recevoir un cadi, qui devait juger les Turcs domiciliés dans la ville. Voyant ensuite se former un nouvel orage, il part : il donne le spectacle de sa faiblesse à l'Italie, à la France, à l'Angleterre; implorant le secours de tout le monde, ne

trouvant personne en état de le secourir, quoique l'esprit des croisades subsistât avec tant d'autres folies. Un conquérant Tartare fut son unique ressource.

Timour ou Tamerlan, que l'on dit issu de Genghiz-Kan par les femmes, né sans état dans la Sogdiane (aujourd'hui le pays des Usbecs), doué du génie, des talens et du courage qui forment et exécutent les grands desseins, avait déjà subjugué la Perse, les Indes et la Syrie. Les ennemis de Bajazet, musulmans et chrétiens, l'attirèrent dans l'Asie-mineure, comme un héros seul capable de les délivrer. Il envoie des ambassadeurs au sultan; et le menace de la guerre, s'il ne restitue ce qu'il a pris aux uns et aux autres. Bajazet marche contre lui, le joint près d'Ancyre, en Phrygie (Angouri), et perd, en 1402, une fameuse bataille, où périrent, dit-on, plus de trois cent quarante mille hommes. Le sultan resta prisonnier. Selon les historiens Orientaux, il fut traité généreusement par le vainqueur, au lieu d'être enfermé dans une cage de fer et foulé aux pieds, comme on le raconte ordinairement.

Tamerlan se déclare contre Bajazet.

Il le bat et le fait prisonnier

La défaite des Turcs ne leur fit perdre que des hommes, soit que Tamerlan

Les Turcs se soutiennent cependant.

trouvât trop de résistance dans leur bravoure, soit que d'autres motifs l'appelassent loin de l'Asie-mineure. Manuel se croyait cependant hors de péril. Il détruisit la mosquée de Constantinople; il reprit quelques places. Des guerres civiles, allumées entre les fils de Bajazet, fortifièrent ses vaines espérances. Mais après la mort de Mahomet I, qui avait détrôné et fait mourir son frère Moyse ou Musa, Amurath II, fils de ce Mahomet, assiégea bientôt Constantinople. Il leva le siége pour étouffer la révolte de Mustapha, son frère. Il s'empara ensuite de Tessalonique, soumise depuis peu aux Vénitiens. Constantinople se vit menacée plus que jamais.

Amurath II menace Constantinople.

Les Grecs rompent l'union faite avec l'église romaine.

Manuel était mort sous l'habit de moine. Jean Paléologue II, son successeur, se jeta, comme nous l'avons raconté, entre les bras des Latins. Il crut acheter leur secours en se réunissant à leur église : il n'y gagna que la haine de ses sujets. A son retour en 1440, il trouva le peuple ameuté par les moines, furieux de ce qui s'était fait au concile de Florence. Les évêques de sa suite, détestés comme des infidèles pour avoir signé l'union, se rétractèrent la plupart; et lui-même il perdit beaucoup de son zèle, quand il cessa de la croire utile à

ses intérêts. Pour peu qu'on réfléchisse sur le caractère sophistique et superstitieux des Grecs, sur l'autorité des moines parmi eux, sur les raisons particulières qu'ils avaient de haïr les papes, sur la conduite des anciens croisés à Constantinople ; on n'aura pas de peine à concevoir les raisons qui perpétuèrent le schisme.

Huniade arrête Amurath.

Cependant Amurath faisait la guerre en Hongrie, où régnait Ladislas VI, roi de Pologne, que les Hongrois avaient couronné, au préjudice du jeune Ladislas, fils posthume de l'empereur Albert. Le célèbre Jean Huniade, à la tête des armées hongroises, arrêta ce terrible conquérant. Il le força de lever le siége de Belgrade; il le battit en plusieurs rencontres, et le réduisit à demander la paix. Ladislas et Amurath jurèrent en 1444 une trève de dix ans. Celui-ci, dégoûté de la fortune, remit le sceptre à son fils Mahomet II; mais une noire perfidie des chrétiens l'arracha de sa retraite, malheureusement pour eux.

Abdication du sultan.

Trève rompue indignement avec les Turcs.

Les Turcs, se reposant sur la trève, qu'ils observaient religieusement, avaient porté leurs forces en Asie. Ce fut une raison de les attaquer : on crut facile de les vaincre et d'en délivrer l'Europe. Le cardinal Julien Césarini, légat d'Eu-

gène IV, homme violent et fourbe, qui s'était signalé dans la croisade contre les Hussites, persuada que le traité avec les Turcs n'obligeait point; qu'il était nul, impie, ayant été fait sans l'approbation du pape; et que l'on pouvait, qu'on devait même le violer. Eugène confirma ce jugement, ordonna de rompre la trêve, délia Ladislas de ses sermens, selon l'usage établi à Rome depuis plusieurs siècles.

Faux principe des chrétiens d'alors.

Par quel incroyable aveuglement, cette maxime absurde qu'*on ne doit pas garder la foi aux hérétiques, aux infidèles*, avait-elle triomphé des premiers principes de la conscience et de la raison? Comment ne voyait-on pas que, si la doctrine du parjure réussissait dans quelque occasion passagère, elle conduisait nécessairement aux suites les plus funestes? qu'elle autorisait les ennemis à se jouer de même des sermens; qu'elle détruisait la foi publique; qu'elle rompait les liens de la société, et substituait au droit des gens le brigandage et la fureur? Les chrétiens eurent tout lieu de se repentir de leur trahison.

1444. Amurath les défait à Warna, et abdique encore.

Transportés d'une juste colère, ne respirant que la vengeance, les Turcs prient Amurath de se remettre à leur tête; car son fils Mahomet était trop

jeune. Il se rend aux vœux de la nation, il marche contre les ennemis, les défait à Warna en Bulgarie, et Ladislas est tué dans cette bataille avec le cardinal Julien. Une chose plus étonnante est de voir Amurath, vainqueur, abdiquer l'empire pour la seconde fois.

Scanderberg enlève l'Albanie aux Turcs.

Il fut encore arraché de sa retraite par les exploits de George Castriot, surnommé Scanderberg (*Seigneur Alexandre*), fils d'un prince d'Albanie, l'ancienne Épire. Ce jeune héros, emmené pour otage après que sa patrie eut été conquise, élevé dans la cour d'Amurath, était parvenu à ses bonnes graces par des talens et une valeur extraordinaires. Ayant appris la mort de son père, il résolut d'enlever aux Turcs la ville de Croie, capitale de l'Albanie. Il commandait quelques troupes. Un secrétaire de la cour passa près de son camp. Il le contraignit de signer un ordre au gouverneur de Croie, pour que la place lui fût remise. Ce faux ordre eut son effet. Scanderberg massacra la garnison, et attira sous ses drapeaux les habitans du pays. Il profita si bien de l'avantage que lui donnaient les montagnes, qu'Amurath ne put jamais le vaincre. Le sultan mourut en 1451. Son fils devint la terreur des chrétiens.

Mahomet II, successeur d'Amurath II.

Mahomet II, qu'on peint ordinairement de couleurs si odieuses, joignait aux vices des conquérans, à l'injustice et à la cruauté, une grandeur d'ame, une prudence et des lumières qui méritent des éloges. Il savait plusieurs langues, il aimait les arts, il cultivait l'astronomie; deux fois il avait montré une rare modération, en voyant son père sortir de la solitude pour remonter sur le trône. Trouverait-on son égal parmi les princes contemporains? A l'âge de vingt-deux ans, il exécuta le grand projet de ses pères : il s'empara de Constantinople en 1453.

1453. Siége de Constantinople.

Le siége de cette capitale offre des objets intéressans. La haine théologique agita les Grecs jusqu'à la dernière extrémité; ils combattirent néanmoins avec le courage du désespoir. Mahomet, ne pouvant forcer le port, que défendaient des chaînes énormes, fit couler en une nuit, sur des planches enduites de graisse, une partie de sa flotte, l'espace de deux lieues, par un chemin de terre. Il se trouva tout-à-coup maître du port, par cette entreprise presque incroyable. On prétend qu'il avait une pièce d'artillerie si prodigieuse, qu'il fallut soixante et dix paires de bœufs pour la traîner. Voltaire observe qu'une très-grande

quantité de poudre ne pouvant s'allumer à la fois, le boulet ne pouvait produire un effet bien considérable. Peut-être, dit-il, les Turcs par ignorance employaient de ces canons, et peut-être les Grecs par la même ignorance en étaient effrayés. Constantin Paléologue, successeur de Jean II, fut tué dans la foule des combattans, lorsque les Turcs forcèrent la place. Sous le règne d'un Constantin, Constantinople devait subir le joug de l'Alcoran. Rome avait subi le joug des barbares sous un Auguste.

Constantin Paléologue tué et la ville prise.

Tout sanguinaire qu'était Mahomet, la manière dont il traita les vaincus lui fait honneur. Il leur laissa des églises; il installa lui-même un patriarche; il contint la fureur de ses soldats; il fit de magnifiques obsèques à l'empereur; il rendit Constantinople heureuse et florissante. Enfin quelques reproches qu'il mérite à certains égards, le grand homme se montre à travers ses vices.

Mahomet ne se comporte point en barbare.

Huniade eut la gloire de sauver Belgrade, assiégée par le sultan *. Les che-

Succès des Turcs sous son regne.

---

* Jean Cap[illegible]n, franciscain canonisé, un des plus grands zélateurs contre les Hussites, les Juifs et les Turcs, était de cette expédition comme prédicateur de croisade. Huniade et lui, dans leurs relations, ne dirent pas un mot

valiers de Rhodes, aujourd'hui de Malte, lui résistèrent dans leur île avec le même succès. Mais il reconquit l'Albanie après la mort de Scanderberg. Il s'empara de Trébizonde, où restait encore un nom d'empire grec. Il porta ses armes jusqu'à Trieste. Il menaçait Venise, et disait au sujet de la cérémonie singulière où le doge épouse la mer adriatique, *qu'il l'enverrait consommer son mariage au fond de la mer.* Ses lieutenans prirent Ottrante, pénétrèrent dans la Calabre. L'Italie, l'Europe entière, tremblèrent comme du temps des Arabes.

Sa mort en 1481. Ce terrible conquérant mourut en 1481, dans un âge où il pouvait encore exécuter les plus vastes entreprises, n'ayant que cinquante et un ans. Sa postérité règne toujours à Constantinople. Les lettres et les sciences en sont bannies. Les Grecs étaient devenus trop méprisables, pour que les Turcs, dont le gouvernement et la religion étaient fixés, adoptassent leurs lois, leurs coutumes, leurs opinions et leurs goûts. Il en fut de cette conquête, comme de celles des

---

l'un de l'autre. A qui des deux attribuer la gloire du succès, au prédicateur ou au général? La question n'était pas bien décidée en ce temps-là; elle paraît l'être aujourd hui.

Germains, destructeurs de l'empire d'occident : elle éteignit le peu de lumière qui restait encore.

Aucune puissance de l'Europe ne prit les armes pour sauver Constantinople. On y était cependant plus intéressé sans doute qu'à la conquête de Jérusalem. Mais la faiblesse des états, les dissensions intestines, l'expérience de tant de malheurs produits par ces guerres éloignées, le défaut de politique et d'harmonie entre les princes, peut-être aussi les embarras de la cour de Rome qui n'avait plus le même empire, furent cause que les armes ottomanes rencontrèrent si peu d'obstacles. De grandes armées, sous des chefs tels qu'Huniade ou Scanderberg, auraient probablement confondu les espérances de Mahomet. Revenons aux affaires de l'occident.

Aucune puissance de l'Europe ne défendit Constantinople : pourquoi.

CHAPITRE II.

Fin du règne de Charles VII. — Louis XI, jusqu'à la mort du dernier duc de Bourgogne.

Charles VII, ayant chassé les Anglais par les armes de ses illustres capitaines, des Dunois, des Richemond, des

Fin du règne de Charles VII.

la Hire, etc. continua de réparer par un sage gouvernement les maux affreux de la nation. Son fils Louis, génie dangereux et mauvais cœur, empoisonna la fin de sa vie en se révoltant. Il se retira chez le duc de Bourgogne; il se rendit même suspect de méditer un parricide. Charles mourut de chagrin en 1461.

Réforme de l'université.

Sous son règne furent restreints les priviléges de l'université de Paris, qui sortant de sa sphère et s'ingérant dans les affaires d'état, inquiétait alors le gouvernement plus qu'elle n'éclairait les citoyens. Mais ce qu'il importe surtout d'observer, c'est l'établissement de quinze compagnies d'ordonnance, chacune de six cents chevaux, et d'un corps de quatre mille fantassins. C'étaient des troupes réglées, toujours prêtes à prendre les armes. On établit pour leur entretien la *taille* perpétuelle. D'abord elle ne fut que de dix-huit cent mille francs; elle devait croître sous chaque règne. Il est facile de juger quelle force une armée permanente donnait à l'autorité royale. Sans ce moyen, le seul infaillible, comment soumettre l'indépendance des vassaux?

Troupes réglées.

Taille perpétuelle.

Jacques Cœur négociant, devenu ministre des finan-

Nous ne devons pas ignorer qu'un riche négociant, Jacques Cœur, contribua beaucoup au succès des armes françaises, par les secours qu'il fournit au

roi. Le ministère des finances fut le prix de ses services, et ne le mit point à couvert des injustices de cour. Ses ennemis vinrent à bout de le perdre. On l'accusa d'avoir empoisonné Agnès Sorel; accusation si absurde qu'elle tomba d'elle-même. On l'accusa surtout d'avoir envoyé des sommes aux Musulmans, avec lesquelles il trafiquait. Il se justifia en alléguant la permission de deux papes pour trafiquer avec eux : apologie aussi bizarre que l'imputation. On lui donna pour juges ses ennemis même, qui le condamnèrent à l'exil, et le dépouillèrent de ses biens. Qu'il eût les mains parfaitement nettes ou non, cette injustice, sous un bon prince, n'en est pas moins propre à faire gémir, et sur les mœurs du siècle, et sur les périls des grandes fortunes. Jacques Cœur ne trouva de secours que dans la reconnaissance de quelques particuliers.

ces indignement persécuté.

1461. Idée du règne de Louis XI.

Louis XI, fils de Charles VII, était fourbe, hypocrite, superstitieux, cruel. Il affermit l'autorité royale, par des moyens plus convenables à un tyran que dignes d'un roi. Les traits de sagesse qu'on remarque dans son règne, n'ont pu effacer les noirceurs dont il est rempli. Tromper et opprimer furent le fond de sa politique. Mais il éprouva quelque-

fois qu'avec la finesse et la fourberie, on s'expose à la mauvaise foi d'autrui; et qu'en se faisant détester, on se rend malheureux par le pouvoir même dont on est avide. Ennemi de la noblesse, il employa des ames basses qui le payèrent de trahison. Soupçonneux et sanguinaire comme Tibère, comme lui il étouffa le mérite, il fit disparaître les grands hommes, il sembla désirer d'avoir des esclaves au lieu de sujets. Cependant la monarchie lui eut des obligations, parce que du moins il la délivra de la tyrannie des seigneurs.

Pie II. change de principes, étant pape. Dès le commencement, il tomba dans les piéges de la cour de Rome. Æneas-Sylvius Picolomini, célèbre secrétaire du concile de Bâle, où il s'était signalé contre Eugène IV, ayant changé d'opinion pour des bénéfices (car Eugène le gagna ainsi), avait reçu la tiare en 1458, sous le nom de Pie II. Il eut soin d'abord de condamner les appels au concile général, *comme un abus exécrable et inoui dans l'antiquité*. Il voulait absolument faire abolir la pragmatique de Charles VII, fondée sur les décrets même de Bâle, dont il avait soutenu l'autorité avec une extrême chaleur. Il y réussit, en faisant espérer au roi de mettre sur le trône de Naples René

Abolition de la pragmatique de Charles VII.

d'Anjou. Ferdinand d'Aragon, fils naturel et successeur d'Alphonse, fut cependant soutenu par le pontife. Louis, indigné d'être dupe, honteux de l'abolition de la pragmatique, permit au parlement de la maintenir en grande partie; et les magistrats le vengèrent en bravant les foudres de Rome.

Lettre singulière du pape à Mahomet. II.

Pour ne pas revenir à Pie II, qui se plaignait avec aigreur que *le juge des juges, le pontife Romain, fût soumis au jugement du parlement*, indiquons ici une de ses lettres adressée à Mahomet II. Il lui marque en substance: « Si vous voulez étendre votre empire » parmi les chrétiens, vous n'avez be- » soin que d'une petite chose qui se » trouve facilement, d'un peu d'eau » pour vous baptiser. Alors nous vous » appellerions empereur des Grecs et » de l'orient : nous implorerions votre » bras contre les usurpateurs des biens » de l'église Romaine. A l'exemple de » nos prédécesseurs Etienne, Adrien, » Léon, qui transférèrent l'empire des » Grecs à Pepin et à Charlemagne, nous » aurions recours à vous, et nous ne » serions point ingrats. » Cette lettre d'un pape au sultan turc est peut-être moins étonnante, que les efforts de quel-

ques écrivains pour y trouver les preuves d'un zèle admirable.

Ligue du bien public contre Louis XI.

Comme Louis XI voulait surtout abaisser les grands, leurs cabales produisirent bientôt une révolte. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, prince magnifique et généreux, qui après sa réconciliation avec la couronne, paya la rançon du duc d'Orléans prisonnier en Angleterre, et sacrifia une haine violente au plaisir glorieux de faire du bien; Philippe, dis-je, était trop vieux et trop sage pour allumer la guerre civile. Mais son fils Charles le téméraire, ennemi personnel du roi, se ligua avec le duc de Berri, frère de Louis, et avec les ducs de Bourbon et de Bretagne, sous prétexte de réformer l'état, de soulager les peuples. Dunois lui-même, le vertueux Dunois se joignit aux rebelles, tant les injustices du gouvernement étaient révoltantes!

Le roi fait un traité honteux, pour le violer.

La bataille sanglante de Monthléri en 1465 ne décida rien. Cependant le rusé monarque, dont la politique fut toujours de négocier pour tromper, fit la paix à des conditions honteuses, cédant la Normandie à son frère, et démembrant le domaine en faveur des principaux chefs. Cette ligue appelée *du bien public* laissa subsister, augmenta même

les maux publics, comme il arrive toutes les fois que l'ambition ou l'inquiétude se révolte avec le masque du zèle.

On ne tarda point à connaître les vues de Louis. Il enleva la Normandie à son frère : nouvelle source de brouillerie. Il lui donna ensuite la Guienne en apanage : mais le nouveau duc de Guienne mourut bientôt, empoisonné par un moine son aumônier; et le roi fut généralement soupçonné de ce crime. D'un autre côté, tandis qu'il travaillait sous main à soulever les Liégeois contre le duc de Bourgogne, Charles, successeur de Philippe le Bon, il eut la confiance d'aller à Péronne, sans précaution, conférer avec lui, ou plutôt se livrer à lui, apparemment pour le mieux tromper. Sa perfidie fut malheureuse. La révolte de Liége éclata plus promptement qu'il ne le pensait. Le duc outragé et furieux, le tenant prisonnier, voulait d'abord le faire périr; il se contenta d'une satisfaction humiliante, et l'obligea de le suivre contre les Liégeois. Bientôt leur ville réduite en cendres, éprouva toutes les horreurs de la vengeance la plus barbare.

Il est soupçonné d'avoir fait mourir son frere.

Il tombe dans le piége où il veut attirer le duc de Bourgone.

Ces deux princes se brouillèrent continuellement, au mépris de leurs traités. La mauvaise foi de l'un irritait la fougue de l'autre. Enfin Charles tomba dans

Ambition et témérité de ce duc Charles.

l'abîme que creuse la témérité. Maître des deux Bourgognes, de l'Artois, de la Flandre, de presque toute la Hollande, il avait acheté les domaines d'un duc d'Autriche en Alsace; et tant de puissance et de richesse ne satisfaisait pas son ambition. Il voulait le titre de roi; il se proposait d'assujettir les Suisses, de conquérir la Lorraine. En vain les Suisses lui représentèrent par une députation la pauvreté de leur pays, qui ne valait pas, disaient-ils, les mors de ses chevaux, ni les éperons de ses chevaliers. Il marcha contre eux; il s'engagea dans leurs défilés : il fut battu en 1476 à Granson et à Morat. L'année suivante, il alla encore se faire battre à Nancy, où il fut tué.

Battu par les Suisses, il est tué en Lorraine.

Simplicité des Suisses.

Une particularité digne de l'histoire, c'est qu'après la bataille de Granson, sa vaisselle d'argent se vendit pour vaisselle d'étain; son plus beau diamant, qu'on estime près de deux millions, passa de main en main pour la valeur d'un florin. Telle était la simplicité des Suisses. Un peuple, qui n'avait pas même l'idée du luxe, était digne sans doute de la liberté acquise au prix de son sang. Il connaîtra mieux dans la suite les douceurs de la société et les agrémens de la vie. Heureux s'il en use toujours avec sagesse, sans se cor-

rompre, sans envier l'opulence, et sans perdre les sentimens d'égalité, qui nourrissent la vertu républicaine ! Je parlerai ailleurs du gouvernement des Treize cantons : il commençait à se former.

Marie, fille du duc Charles, étant la seule héritière, le duché de Bourgogne, fief masculin, fut réuni à la couronne par la loi des apanages. On pouvait y réunir tout le reste, en mariant la princesse avec le dauphin. Louis en forma le dessein, et s'y prit mal. Il inspira de la défiance à Marie ; il se rendit odieux aux flamands. Ce peuple indocile et factieux saisit les rênes du gouvernement, fit exécuter deux ministres de sa souveraine, l'obligea d'épouser Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage fut une source de guerres et de calamités pour les peuples.

La Bourgogne réunie à la couronne de France.

Mariage de l'héritière du duc avec Maximilien d'Autriche.

CHAPITRE III.

Factions d'Yorck et de Lancaster, qui détruisent la race des Plantagenets. — Traité de Pecquigni.

Depuis long-temps les factions d'Yorck et de Lancaster, la première désignée par la *Rose blanche*, la seconde par la *Rose*

Le duc d'Yorck se révolte contre Henri VI.

rouge, s'acharnèrent l'une contre l'autre en Angleterre, où le génie turbulent et féroce de la nation se livrait à toute la rage des discordes civiles. Nous avons vu la maison de Mortimer dépouillée de la couronne par le duc de Lancaster, qui régna sous le nom de Henri IV. Richard, duc d'Yorck, héritier de cette maison, entreprit de faire valoir ses droits, contre le faible Henri VI. Il se révolta; et en 1455, il fit le roi prisonnier à la bataille de Saint-Albans. Naturellement modéré, irrésolu, il laissa le titre de roi à Henri, et se contenta d'avoir celui de protecteur.

La reine Marguerite d'Anjou combat en héroïne.

Une femme, comparable aux héros de la chevalerie, la reine Marguerite d'Anjou, rétablit l'autorité royale, mais pour peu de temps. Elle perdit la bataille de Northampton en 1460, contre le fameux comte de Warwick. Henri fut encore prisonnier. Sa femme le délivra encore par deux victoires, dont l'une coûta la vie au duc d'Yorck. Edouard, fils de ce duc, jeune prince aussi brave qu'ambitieux, soutint avec plus de succès les prétentions de son père. Il fut proclamé à Londres en 1461. Il gagna aussitôt sur Marguerite la sanglante bataille de Touton. Trente-six mille hommes furent les victimes de cette journée. Le parlement reconnut en-

1461. Édouard IV détrône Henri.

suite le droit du plus fort, malgré les actes de trois règnes en faveur de la maison de Lancaster. Ainsi jusqu'aux lois et aux principes, tout dépend des caprices de la fortune!

Marguerite encore vaincue et fugitive.

L'intrépide Marguerite, avec quelque secours de Louis IX et de l'Ecosse, revient attaquer l'usurpateur. Elle est encore battue à Hexham en 1464. Fuyant dans les bois, elle rencontre un voleur, qui fond sur elle l'épée à la main. *Approchez, mon ami*, lui dit-elle en lui présentant son fils, *je vous confie le fils de votre roi.* Le voleur l'admire, la met en sûreté. Bientôt elle se réfugie en France; et le malheureux Henri VI demeure enfermé dans la tour de Londres.

Édouard s'attire la haine du comte de Warwick.

Edouard IV cimentait de sang un trône acheté par tant de massacres; mais plus il se montrait cruel, plus il s'exposait aux révolutions. Un faute où l'entraîna l'amour, changea la face des affaires. Tandis que Warwick, à qui il devait principalement la couronne, négociait pour lui un mariage avec Bonne de Savoie, sœur de la reine de France, il épousa secrètement Elisabeth Wideville, veuve d'un simple gentilhomme, dont il était éperduement amoureux sans pouvoir séduire sa vertu. A cette nouvelle, Warwick indigné repasse en Angleterre, for-

Cabales de ce seigneur.

me des cabales, attire dans son parti les mécontens, et même le duc de Clarence, frère du roi. Il va se réconcilier avec la reine Marguerite, son ennemie mortelle; il entreprend de rétablir le roi qu'il a détrôné, de détrôner celui qu'il a établi.

Henri VI rétabli.

A peine peut-on imaginer la promptitude de l'exécution. Il arrive; plus de soixante mille Anglais se rangent sous ses drapeaux. Edouard s'enfuit après un combat nocturne. Onze jours suffisent pour lui enlever le royaume. Henri VI, tiré de sa prison, est de nouveau reconnu; et le parlement abroge les actes par lesquels tant d'autres actes étaient abrogés.

Nouvelle révolution soudaine.

Nouvelle révolution sept mois après. Edouard IV, ayant obtenu un faible secours du duc de Bourgogne, débarque avec deux mille hommes sur les côtes d'Angleterre, pour se remettre seulement, dit-il, en possession de son duché d'Yorck. Ses partisans accourent. Warwick combat à Barnet, sans attendre la reine Marguerite; il perd la bataille et la vie. L'héroïne combat à son tour à Teukesbury; elle perd la bataille et la liberté. Le prince de Galles, son fils, prisonnier comme elle, parle fièrement au vainqueur, en reçoit un soufflet, est égorgé sur-le-champ par les ducs de Glocester et de Clarence. Ce dernier avait trahi Warwick, et s'était

1471. Meurtres des princes.

joint au roi son frère. Enfin la mort de Henri VI, assassiné peu de jours après, fait le dénouement d'une si affreuse tragédie.

Édouard IV attaque la France

Des mœurs atroces n'empêchaient point Edouard de se livrer aux plaisirs. C'était même sa passion dominante; mais la haine nationale pour le nom français, excitée par les intrigues de Charles le Téméraire, qui vivait encore, le réveillant au sein de la volupté, il somma Louis XI de restituer la Normandie et la Guienne. Il vint, à la tête d'une armée nombreuse, pour arracher ce qu'il ne pouvait obtenir.

Louis XI achète une trêve.

Si le fougueux Bourguignon ne s'était pas précipité sur la Lorraine, au lieu d'attendre les Anglais, la France avait tout à craindre. Louis évitait soigneusement la guerre : la ruse et l'argent étaient ses armes. Peu sensible à l'honneur, pourvu qu'il éloignât le danger, il entre en négociation, il corrompt les ministres d'Angleterre; il achète, par le traité de Pecquigni, en 1475, une trêve honteuse de sept ans, pour une pension ou un tribut annuel de cinquante mille écus d'or. Le seul article honorable du traité fut la délivrance de Marguerite d'Anjou. Le roi paya sa rançon, et cette héroïne vint finir ses jours dans sa patrie.

Traité de Pecquigni.

Édouard fait périr son frère.

Comme l'ordre des idées est préférable à celui des dates, suivons rapidement

jusqu'au bout l'histoire tragique des deux *Roses*. Edouard IV, aussi cruel que voluptueux, souillé du sang royal d'Yorck, verse encore celui de son frère, le duc de Clarence, à qui cependant il devait en partie la dernière révolution. Il le haïssait, le soupçonnait : il le fait arrêter, et le livre au parlement alors esclave de la cour, on le condamne à mort, sans aucune preuve de crime capital; on lui laisse seulement le choix du supplice; et ce prince bizarre est noyé, comme il le demande, dans un tonneau de malvoisie.

Après la mort d'Edouard IV, usurpation atroce du duc de Glocester (Richard III).

Edouard meurt en 1482, lorsqu'il se préparait à recommencer la guerre contre la France. Le duc de Glocester son autre frère, monstre de scélératesse, régent du royaume pendant la minorité d'Edouard V, fils aîné du dernier roi, forme le projet de s'emparer de la couronne d'Angleterre. Au premier coup d'œil, rien ne devait paraître plus chimérique; car non-seulement il y avait deux enfans d'Edouard IV, mais il y en avait aussi du duc de Clarence, l'aîné de Glocester. Cette considération ne l'arrête point. Il se délivre par un meurtre de lord Hastings, grand-chambellan et sujet zélé. Il a le front de publier que le feu roi et le duc de Clarence étaient bâtards, diffamant ainsi sa propre mère,

encore vivante. Il se donne pour seul héritier légitime; il est proclamé par quelques misérables dont les acclamations achetées lui paraissent la voix du peuple; il fait assassiner dans la tour le jeune Edouard, et le duc d'Yorck son cadet. Il règne déjà en 1483 et la force contraint ensuite le parlement à le reconnaître, sous le nom de Richard III.

Richard détrôné par le comte de Rischmon (Henri VII.)

Tant d'horreurs ne pouvaient que révolter une nation courageuse. Le parti de Laucaster se ranima. On jeta les yeux sur Henri comte de Richmond, petit-fils de cet Owen Tudor qui avait épousé la veuve de Henri V. Il était l'héritier de la maison de Lancaster, mais par les femmes, et même par une branche légitimée, que l'acte de légitimation excluait de la couronne. Richmond proscrit avait cherché un asyle en Bretagne. La haine qu'inspirait la tyrannie, était seule capable de le placer sur le trône. Voici un nouvel exemple de ces révolutions soudaines si communes dans l'histoire d'Angleterre. Avec environ deux mille hommes, fournis par la France, le comte arrive sur les côtes de Galles en 1485. Il a aussitôt une armée; il attaque Richard à Bosworth; celui-ci, abandonné par un de ses généraux, perd la bataille et meurt en combattant avec beaucoup de courage.

Maison de Plantagenet éteinte dans le sang.

Ainsi après trente années de guerre civile, après douze batailles rangées et des barbaries sans nombre, fut éteinte dans des flots de sang la maison d'Anjou Plantagenet, qui régnait depuis trois cent trente ans. Ainsi les parens, les frères acharnés les uns contre les autres, se servirent tous mutuellement de bourreaux en déchirant les entrailles de leur patrie. Si l'ambition n'est pas effrayée de ces terribles événemens, que les peuples du moins tremblent d'être les instrumens de sa fureur, pour en devenir tôt ou tard les victimes!

Henri VII se munit d'une bulle du pape.

Richmond, proclamé roi sous le nom de Henri VII, s'avisa de faire confirmer ses droits par une bulle du pape : il les croyait donc faibles et incertains; quoique le parlement eût déclaré que le droit de succession résidait dans sa personne. Il épousa Elisabeth, fille d'Edouard IV, comme le souhaitait la nation; et réunit ainsi les titres d'Yorck à ceux de Lancaster.

Idée de son règne.

Presque toujours tranquille pendant un règne de vingt-quatre ans, il abaissa la haute noblesse, il étendit les prérogatives de la couronne, il gouverna l'Angleterre à-peu-près comme Louis XI gouvernait la France, avec moins de rigueur, mais avec les mêmes vues d'intérêt et de politique.

Que les rois eussent alors pour but d'étendre leur autorité, ce pouvait être l'effet des passions sur le trône. Cependant le bien public semblait l'exiger, puisqu'il n'y avait guère d'autre moyen d'établir l'ordre, et de faire régner les lois. De vastes monarchies déchirées sans cesse, non par un zèle de liberté politique, mais par des factions de seigneurs toujours disposés à envahir : c'est le tableau que l'histoire nous offre dans plusieurs siècles. Comment réprimer de tels désordre, si l'autorité royale restait impuissante ? L'autorité royale devait s'accroître.

CHAPITRE IV.

Particularités du règne de Louis XI.

Louis mourut en 1483. Rassemblons ici sous un point de vue général quelques traits intéressans de son règne, que nous n'avons pu placer ailleurs. S'il mit les rois *hors de page*, suivant l'expression de François I, s'il fit plier les grands sous le joug, ce ne fut qu'à force d'injustices et de cruautés. On vit tomber sur un échafaud les têtes les plus illustres; le Cruautés de Louis XI envers les grands.

connétable de Saint-Paul son beau-frère, le comte d'Armagnac, le duc d'Alençon, le duc de Nemours : les enfans du dernier furent arrosés du sang paternel par ordre du roi. Ces exécutions pouvaient être la peine des révoltes ; mais la tyrannie présida plus que l'équité à la plupart des jugemens. Les soupçons tinrent souvent lieu de preuves ; et les soupçons se multipliaient, à proportion de la haine qu'inspirait le sombre monarque. Un prévôt sanguinaire, son ami, ministre de ses vengeances, Tristan l'Hermite, est célèbre parmi les inventeurs des supplices. Quel ami d'un roi de France !

Tous les grands fiefs, excepté la Bretagne et la Flandre, réunis à la couronne.

Sans la force militaire établie sous le dernier règne, sans le soin qu'eut Louis XI d'éviter la guerre, aux dépens même de son honneur, un tel gouvernement aurait essuyé de rudes secousses. Les circonstances lui furent favorables. Des anciens grands vassaux, il ne restait que les ducs de Bretagne et de Bourgogne. La mort du dernier augmenta le pouvoir de la couronne, qui aurait infiniment gagné si sa fille eût épousé le dauphin. On acquit encore la provence par le testament du comte de la Marche, neveu et héritier de René d'Anjou.

Pourquoi l'anarchie féodale

Depuis que les seigneurs s'étaient ruinés pour les croisades ; que les peuples

avaient été affranchis de la servitude; que l'appel aux justices royales était solidement établi; que les parlemens composés de jurisconsultes suivaient les principes constans; que les rois ordonnaient en législateurs, et recouvraient les principaux droits de la souveraineté; chaque jour l'anarchie féodale tombait en ruine. tombait tous les jours.

Réglement sur les apanages.

Les états, assemblés en 1468, firent un règlement très-propre à prévenir les désordres, qu'avait tant de fois occasionnés le démembrement de la monarchie. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvait se détacher de la couronne; et que le roi pouvait *s'en tenir*, par rapport à son frère, à une déclaration de Charles V, sur l'apanage des enfans de France: on l'avait fixé à douze mille livres de rente; en fonds de terre, érigés en duché ou en comté. Ces douze mille livres en feraient aujourd'hui environ cent vingt-quatre mille.

Contradictions dans Louis XI.

Un monarque plein de vices et de contradictions, absolu sans dignité, populaire sans bonté, injuste par système, et zélé pour l'administration de la justice; fourbe et perfide, en montrant sa finesse à découvert; violant les premiers devoirs de la morale, et se livrant aux superstitions les plus ridicules, se parant du titre de *Très-chrétien*, et rendant sa religion

méprisable ou odieuse; tyran de ses sujets, et timide esclave de son médecin; Louis XI avilit la royauté, et cependant la fortifia. C'est qu'il sut employer un ressort très-efficace, l'argent. Il avait augmenté la taille de trois millions. A l'entendre, il ne prenait le bien du peuple, que pour épargner son sang; comme si l'on ne pouvait épargner tout-à-la-fois l'un et l'autre. Il eut du moins la prudence de mépriser cette funeste ambition, qui aime mieux s'étendre que s'affermir. C'était réellement épargner le peuple.

L'argent fut son grand moyen.

La république de Gênes, mal gouvernée parce que les nobles y opprimaient la multitude, avait souvent cherché un maître, et ne savait pas mieux obéir que conserver son indépendance. Elle s'était donnée à Charles VI, et révoltée contre lui; elle s'était donnée tour-à-tour au marquis de Montferrat, au duc de Milan, à Charles VII, et s'était soulevée contre tous. Elle voulut se donner à Louis XI, qui répondit: *je vous donne au diable.*

Il ne voulut point de Gênes, qui se donnait et se révoltait.

Héritier des droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, il se garda bien de porter ses vues de ce côté-là. Son fils sera moins sage, et s'attirera des malheurs.

Il ne pensa point à Naples.

Louis XI établit les postes, destinées d'abord uniquement aux affaires du roi

Postes établies.

et à celles du pape : l'université de Paris en avait donné l'exemple, par les courriers qu'elle entretenait. Il créa l'ordre de Saint Michel, qui, avec celui de la Toison d'or, institué par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, servit beaucoup à faire tomber l'ancienne chevalerie. Il encouragea les Français au commerce, que leur ignorance abandonnait aux étrangers. Il se proposait de publier un code pour réformer la justice. Mais que penser d'un prince, dont les ministres furent un cardinal Balue et un Olivier le Daim ? Le premier, qu'il avait retiré de la fange, ame vile et sans mœurs, le trahit en scélérat ; le second, devenu grand seigneur après avoir été son barbier, fut pendu pour un crime infâme, au commencement du règne de Charles VIII.

Ordre de S. Michel.

Commerce.

Indignes ministres de ce roi.

La cléricature, à plus forte raison l'épiscopat et la pourpre romaine, mettaient ordinairement un criminel à l'abri des poursuites de la justice. Balue restait détenu en prison. Mais un légat prenant Louis par la conscience, obtint son élargissement, sous promesse qu'on le punirait à Rome. Au lieu de punition, il reçut à Rome les plus grands honneurs, parce qu'il avait sacrifié les intérêts de sa patrie aux désirs de cette cour.

Sort du cardinal Balue.

CHAPITRE V.

Gouvernement orageux de Florence, jusqu'à Laurent de Médicis, inclusivement

L'ITALIE va fixer nos regards. Les Français y chercheront des conquêtes, et n'y trouveront que des tombeaux. Mais avant de suivre leurs guerres pour le royaume de Naples, jetons un coup-d'œil sur Florence, et voyons l'époque de la gloire des Médicis.

Florence s'y prend mal pour fonder une république.

C'est à Florence surtout que régnait l'esprit de liberté, depuis que les villes d'Italie avaient secoué le joug de l'empire d'Allemagne. Les Florentins, dont l'activité et le génie méritent de grands éloges, auraient fondé une république puissante et durable, s'ils avaient su éteindre la fureur des factions. Malheureusement cette simplicité de mœurs, qui doit être la base d'un état républicain; cette égalité, si nécessaire pour que tous les citoyens soient soumis aux mêmes lois; cet amour du bien général, auquel tout devrait céder, ne pouvaient renaître que par des prodiges de législation, dont l'Italie moderne ne fournit aucun exemple.

Après la mort de Frédéric II, les Guelfes et les Gibelins parurent se réconcilier à Florence. On confia le gouvernement à douze magistrats annuels. On choisit deux juges étrangers pour décider les affaires, tant on craignait que des citoyens ne fissent ombrage aux citoyens. Ces commencemens furent si heureux, qu'en dix années les Florentins entraînèrent dans leur alliance Pistoie, Sienne, Arezzo, soumirent Volterra, et dominèrent dans la Toscane.

Gouvernement heureux, mais court, après la mort de Frédéric II.

Bientôt les factions se ranimèrent. Les Guelfes chassèrent les Gibelins; ceux-ci à leur tour chassèrent les Guelfes. Ce ne fut long-temps qu'une suite perpétuelle de troubles, de variations et de violences. Les nobles, les *citadins* ou bourgeois, le petit peuple firent encore autant de partis inconciliables.

Factions et révolutions.

En 1282, on exclut toute la noblesse du gouvernement. Il fut remis à des marchands et des artisans, avec le titre de *seigneurs*. Ensuite on créa un gonfalonnier tiré du peuple, qui ayant des troupes à ses ordres, devait prêter main-forte à la *seigneurie*. La nouvelle administration produisit de nouveaux désordres. Pour contenir les nobles dans le devoir, on imagina un moyen tout propre à les révolter. Comme les témoins n'osaient

La noblesse fut exclue du gouvernement.

Gonfalonnier.

Justice arbitraire.

déposer contr'eux, on autorisa les magistrats à juger sur le bruit public. On ne voyait pas que la licence devait augmenter par une justice arbitraire.

Les Florentins se déchirent.

Les nobles gagnèrent du terrain, mais se divisèrent en deux factions *blancs* et *noirs*, armées l'une contre l'autre pour déchirer la patrie. On s'affaiblissait toujours en se divisant. Les villes de Toscane cessèrent d'obéir. Castruccio Castracani, maître de Lucques et de Pise, fit trembler les Florentins. Ils s'étaient soumis pour cinq ans à Robert, roi de Naples; ils se soumirent à Charles, fils de Robert. Ils recouvrèrent leur liberté en 1328, la perdirent encore, et la recouvrèrent de nouveau.

Cependant ils se maintiennent.

Cependant ils conservaient, malgré tant d'orages, une réputation imposante; puisque sur l'offre qu'ils firent aux villes rebelles de renoncer à la souveraineté, et de se contenter de leur alliance, ces villes rentrèrent volontairement sous leur domination. Le pape Grégoire XI et les Visconti leur firent la guerre, sans les dompter. On connaît le style de la cour de Rome en pareille circonstance. Voici néanmoins une singularité remarquable : le pape en jetant l'interdit sur la république, condamna les citoyens à l'esclavage,

Bulle de Grégoire XI contre eux.

et livra au premier occupant les biens de ce peuple excommunié.

Les réformes ne remédient à rien.

Il serait inutile et ennuyeux de suivre plus en détail des agitations perpétuelles, de petites réformes toujours inutiles. A peine Florence avait joui de quelques années de calme, que les tempêtes y renaissaient avec violences. Les Guelfes persécutaient les Gibelins; le peuple ne pouvait souffrir les nobles; les nobles et les citadins cabalaient pour subjuguer le peuple. C'était l'image de la démocratie d'Athènes. Mais on n'avait point eu de Solon, et l'on n'avait pas encore l'humanité des Athéniens : aussi les discordes étaient-elles souvent sanguinaires.

Sagesse et autorité des Médicis.

Une famille enrichie par le commerce, les Médicis acquirent enfin, à force de mérites et de bienfaits, l'autorité nécessaire pour extirper tant d'abus. Sylvestre Médicis, (ou comme nous disons, de Médicis,) gonfalonnier vers la fin du quatorzième siècle, jeta les fondemens d'une réforme qui eut d'abord très-peu de succès. Le peuple commença néanmoins à n'avoir plus le même empire. Véri de Médicis apaisa les troubles, et pouvant s'emparer du gouvernement, il préféra d'agir toujours en citoyen. Jean de Médicis marcha sur ses traces, parvint à toutes les dignités sans ambition,

tempéra par sa prudence l'animosité des différens partis, et fit goûter à la république un bonheur qu'elle n'avait point connu jusqu'alors. Côme, fils de Jean, eut la gloire de le surpasser. Ses envieux l'accusèrent devant la seigneurie : il fut banni comme les Aristide et les Camille ; mais rappelé presque aussitôt, parce qu'il n'y avait que désordres en son absence. Le titre de père de la patrie, qu'on lui donna, était la digne récompense de ses vertus.

Côme, père de la patrie.

Commission pour gouverner

Tout gouvernement vicieux dans son principe, flottant au gré des factions, toujours prêt à se dissoudre faute de lois et d'harmonie, ne peut se réformer que par des moyens extraordinaires. Plus la liberté est licencieuse, plus la république se rapproche insensiblement de la monarchie. Il fallut établir une commission à Florence pour gouverner ; il fallut la renouveler six fois dans l'espace de vingt-un ans, jusqu'en 1455. Côme de Médicis fut le chef et l'ame de cette magistrature ; il n'employa son autorité qu'au bien public. Des cabales firent enfin supprimer la commission, car les ambitieux voulaient commander à leur tour. Pitti, gonfalonnier entreprenant, la rétablit par la force, et en exerça durement l'autorité. Côme, languissant de vieillesse, agissait

moins qu'il ne laissait agir son collègue Pitti.

Pierre de Médicis, successeur de Côme, en 1464, étant par sa mauvaise santé presque incapable d'affaires, les ennemis de cette famille puissante et respectable conspirèrent pour la détruire. Leur complot ne réussit point; la commission fut renouvelée, mais l'inaction de Pierre devint une source de cabales. Julien et Laurent, ses fils, éprouvèrent après sa mort toutes les noirceurs de la haine et de l'envie.

Conspiration contre les Médicis.

Les Pazzie, dont la maison était une des plus illustres de Florence, résolurent d'assassiner ces deux citoyens, qu'ils ne pouvaient abattre que par un crime. Le pape Sixte IV n'eut pas honte d'entrer dans leurs vues; et un Salviati, archevêque de Pise, fut comme le chef des conspirateurs. Sous les dehors de l'amitié, on avait voulu attirer les Médicis à des repas où la mort les attendait. Julien ne s'y étant pas rendu, quoique sans défiance, on choisit l'église même pour théâtre de l'assassinat. Pendant la messe, à l'élévation de l'hostie, signal dont on était convenu, les conjurés tirent leurs poignards et frappent les deux victimes. Julien expire sur la place; Laurent se défend et échappe. Le peuple venge aus-

1478. Julien et Laurent assassinés dans l'église.

sitôt ses bienfaiteurs. On met en pièces les meurtriers. L'archevêque de Pise est pendu lui-même.

Sixte IV, complice de la conspiration, excommunie Florence.

Sixte IV aurait dû, ce semble, dissimuler et se taire, pour couvrir sa propre honte. Il lança contre les Florentins tous les foudres de l'Eglise. Ceux-ci méprisèrent d'abord l'interdit, et implorèrent la protection de la France.

Louis XI la protége.

Louis XI, qui vivait encore, eut la générosité ou la politique de se déclarer en leur faveur. Il menaça de rétablir la pragmatique sanction; il envoya quelques troupes; il tint ferme contre les artifices de Rome. Enfin le pape accorda ce qu'il ne pouvait plus refuser. Mais l'autorité pontificale triomphait toujours, par les humiliations qu'elle imposait en se désarmant. Les ambassadeurs de Florence reçurent des coups de verge avec l'absolution.

Absolution des Florentins

Laurent gouverne en grand homme.

Rien ne justifia mieux le zèle des Florentins pour les Médicis, que la manière dont Laurent gouverna leur république. Protecteur des lettres et des beaux arts, ainsi que le grand Côme, son aïeul: libéral avec une magnificence éclairée, et cherchant moins à briller qu'à faire du bien; simple magistrat dans sa patrie, et continuant le commerce de ses pères; il l'emporta sur les princes contempo-

rains, non-seulement par le mérite réel, mais par l'influence qu'il eut dans les affaires d'Italie, et par les succès de sa prudente politique.

C'était un objet digne d'un homme supérieur, et ce fut le sien, de rétablir la paix en Italie, où, depuis plusieurs siècles on ne voyait qu'usurpations, guerres et catastrophes. Les Vénitiens, pressés d'un côté par le Turc, se jetaient de l'autre sur la Lombardie. Ludovic Sforce, dit le Maure, avait enlevé Milan au jeune duc Jean Galéas, son neveu, à qui il ne laissait qu'un vain titre. Ferdinand, roi des deux Siciles, fils naturel d'Alphonse, beau-père de Jean-Galéas, était d'autant plus animé contre Ludovic, qu'il avait lui-même des prétentions sur le Milanès. Tout annonçait donc de nouvelles guerres, et Florence ne pouvait manquer d'en recevoir le contre-coup. Laurent sut les prévenir. Il réconcilia Ferdinand et Ludovic; il les engagea dans une ligue avec les Florentins, pour le maintien de la paix. Les Vénitiens suspendirent leurs conquêtes. Le pape Innocent VIII s'efforça en vain de détrôner le roi de Naples. L'Italie respira, connut enfin le bonheur. Mais elle perdit trop tôt Médicis, qui mourut en 1492, âgé de quarante-trois

Il se propose d'établir la paix en Italie.

Il en vient à bout.

Sa mort en 1492.

ans. Pierre, son fils, lui succéda sans mérite, et bientôt le feu de la guerre embrâsa tout.

CHAPITRE VI.

Règne de Charles VIII en France. Conquête stérile de Naples.

Troubles au commencement du règne de Charles VIII.

La France avait pour roi, depuis 1483, Charles VIII, jeune prince mal élevé, téméraire, incapable d'application. Il était monté sur le trône à l'âge de treize ans. Anne sa sœur aînée, épouse de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, devait, en vertu du testament de Louis XI, gouverner le royaume pendant la jeunesse du roi. Ce fut une occasion de guerre civile. Le duc d'Orléans (qui régnera sous le nom de Louis XII) prétendait au gouvernement : il voulut s'en emparer, ne réussit point, se révolta.

Le duc d'Orléans rebelle et prisonnier.

Ligué avec le duc de Bretagne et avec Maximilien d'Autriche, il perdit la bataille de Saint-Aubin, où il fut fait prisonnier.

Mariage du roi avec l'héritière de Bretagne.

Peu de temps après mourut le duc de Bretagne, sans enfans mâles. La princesse Anne, sa fille, héritière de cette

grande province, était déjà mariée par procureur avec Maximilien, veuf de l'héritière de Bourgogne. Pour réunir le duché à la couronne, on vint à bout, non sans peine, de rompre un mariage qu'Anne désirait, et de lui faire épouser le roi de France qu'elle n'aimait point. Le duc d'Orléans, quoiqu'amoureux de la princesse, eut la générosité de servir Charles VIII dans une affaire si délicate. Cet illustre factieux était devenu un sujet zélé. Le roi, en le tirant de prison, lui avait inspiré la reconnaissance : et le duc ne pensait plus qu'à effacer sa révolte par l'éclat de ses vertus.

L'archiduc Maximilien, doublement offensé, prend les armes.

Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Maximilien, fiancée depuis longtemps à Charles, élevée même à la cour de France jusqu'à se qu'elle fût nubile, allait être renvoyée. Son père recevait à la fois un double affront. Il respirait la vengeance ; il prit les armes comme il avait fait souvent. Mais n'ayant que peu de pouvoir dans les Pays-Bas, recevant à peine quelque secours de l'empereur Frédéric III, on l'eût vraisemblablement dépouillé d'une partie de ses provinces, si la manie des conquêtes étrangères n'eût fasciné les esprits. Les flatteurs, qui étudient le faible des princes pour en profiter, excitaient Charles à

Au lieu de le dépouiller, Charles

VIII veut conquérir Naples. soutenir ses droits sur le royaume de Naples. Enivré de ce projet, il rendit à Maximilien la Franche-Comté et l'Artois, dont Louis XI s'était saisi : ce devait être la dot de la princesse Marguerite. Il rendit de même le Roussillon et la Cerdagne à Ferdinand le Catholique (que je ferai bientôt connaître); n'exigeant de lui que la neutralité dans la guerre d'Italie. Il partit enfin, presque sans avoir pris aucune mesure, pour cette expédition dangereuse, qu'il regardait comme un voyage de plaisir.

1494. Charles à Florence. Ludovic Sforce et le trop célèbre Alexandre VI (Borgia) l'y avaient eux-mêmes invité; car depuis la mort de Laurent de Médicis, le système d'union et de paix n'existait plus. Se fier à eux n'était pas la moindre imprudence de Charles VIII. Pierre de Médicis refusa témérairement le passage. Mais bientôt effrayé des armes françaises, il accorda tout ce qu'on voulut, et fut chassé par les Florentins, plus fermes dans leur résolution. Le monarque paraît à Florence avec l'appareil d'un conquérant. Il veut imposer des conditions intolérables. Un député de la république lui répond fièrement : *Puisque vous exigez pareille chose, sonnez vos trompettes, nous sonnerons nos cloches.* Ce trait de cou-

Hardiesse des Florentins.

rage le détermine à se contenter de l'alliance des Florentins.

Alexandre VI trahit Charles.

Déjà le pape s'était repenti d'avoir attiré les Français, et s'était réuni contre eux avec le roi de Naples, Alphonse II. Charles va droit à Rome, y entre à la tête de ses troupes. Alexandre VI, enfermé dans le château Saint-Ange, est réduit à faire la paix. Alors le roi lui baise les pieds, lui sert à laver pendant la messe, et se place après le doyen des cardinaux.

Paix entr'eux.

Zizim livré et empoisonné.

Une chose plus remarquable, c'est que le pontife fut obligé de lui remettre entre les mains un prince turc, Zizim, fils du terrible Mahomet II. Zizim, après une révolte malheureuse contre Bajazet, son frère, s'était réfugié parmi les chrétiens. Alexandre se proposait vraisemblablement de le livrer au sultan, dont il sollicitait du secours. On le soupçonna de l'avoir empoisonné, avant de le remettre au [illegible] Toute espèce de soupçon pouvait tomber sur ce monstre, l'opprobre de la tiare et de l'église.

1495.

Conquête rapide du royaume de Naples.

Cependant les Napolitains semblaient appeler eux-mêmes le conquérant. Alphonse, odieux par sa tyrannie, alla se cacher en Sicile dans un cloître. Son fils, Ferdinand II, se retira dans une île. Charles n'eut que la peine de se montrer.

Cinq mois après son départ, il était maître de Naples. Des succès si rapides, avec une petite armée sans argent, ne peuvent s'attribuer qu'à la terreur des Italiens.

Les Italiens ne connaissaient pas la guerre.

Ils ne connaissaient point la guerre, quoiqu'ils se battissent toujours entre eux; ils n'avaient ni troupes réglées, ni gros canon; leurs combats n'étaient en quelque sorte que des joûtes, où l'on répandait fort peu de sang. Repousser l'ennemi et gagner le champ de bataille, c'était pour eux une victoire bientôt décidée; tandis que leurs factions intestines et leurs vengeances personnelles produisaient des meurtres sans nombre. La valeur impétueuse du Français devait donc tout renverser au premier choc. Stérile avantage si la prudence ne cimentait pas une conquête moins difficile à faire qu'à garder. Mais la prudence ne s'alliait point encore avec la vivacité française.

Fautes des Français.

Les plaisirs, les fêtes, les vexations, l'avarice et la licence, nul soin de ménager les nouveaux sujets, nulle précaution contre les entreprises du dehors: voilà les moyens qu'employèrent d'abord ces redoutables vainqueurs, pour affermir leur domination. Charles s'amusait, et abandonnait les affaires à des hommes indignes de sa confiance. Ses ennemis ne s'endormaient point; ils surent pro-

fiter de ses fautes. Le pape Alexandre, Maximilien empereur depuis la mort du faible Frédéric, en 1493, Ferdinand le Catholique roi d'Espagne, les Vénitiens, et Ludovic duc de Milan, dont le neveu dépouillé ne vivait plus, se liguèrent pour chasser les Français, et pour rétablir Ferdinand II. Ligue contre Charles.

Sans conjurer la tempête, sans prendre conseil des circonstances, Charles ne pense qu'à son retour. Il laisse trois ou quatre mille hommes à Naples, et se met en route avec le reste de l'armée, qui se réduisait à sept ou huit mille. Les confédérés, au nombre de trente mille, l'attendaient dans le Parmesan. Effrayés de sa hardiesse, ils délibèrent long-temps s'ils l'attaqueront. Enfin ils se déterminent : ils livrent la bataille de Fornoue ; ils sont défaits en moins d'une heure, et perdent trois mille hommes, pour deux cents qu'ils tuent à l'ennemi. Il retourne en France. Sa victoire de Fornoue.

Cette victoire glorieuse de Charles VIII ne servit qu'à le mettre en sûreté. Le royaume de Naples fut perdu l'année suivante 1496. Gonsalve de Cordoue, célèbre général espagnol, chassa aisément une poignée de Français, détestés dans le pays. C'eût été pour la France un vrai bonheur, si l'on eût appris par ce désastre à se conduire avec sagesse. 1496. Perte du royaume de Naples.

Mort de Charles VIII en 1498. Le roi mourut jeune en 1498. Ses quatre enfans étaient morts. Louis, duc d'Orléans lui succéda. Je renvoie à une autre époque le règne de ce prince, qui, avec de grandes vertus, ne put se garantir de l'ambition funeste de régner en Italie.

CHAPITRE VII.

Sur l'Espagne. Règne de Henri IV en Castille. Commencement du règne de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle.

L'ESPAGNE, si long-temps divisée, faible et comme étrangère au système général de l'Europe, devient une puissance considérable, sur laquelle nous fixerons désormais les yeux. Il faut remonter au règne le plus infortuné et le plus noirci d'opprobres, pour découvrir l'origine de sa grandeur.

Henri IV (l'impuissant), roi de Castille. Henri IV, surnommé l'*Impuissant*, malgré ses débauches continuelles, monta sur le trône de Castille en 1454. Il descendait de Henri de Transtamare, qu'on a vu devenir roi par un fratricide. Son aïeul, Henri III, qui regardait ses peuples comme sa famille, était mort à vingt-

cinq ans, digne de l'amour et des regrets de la nation. Après lui, Jean II avait régné en prince imbécille, accablé du poids de la couronne, enviant le sort de la populace, soupirant pour le cloître, mais toujours enchaîné par des ministres et des favoris, dont la tyrannie excita sans cesse des soulèvemens, auxquels il ne sut opposer que les bulles de Nicolas V. Il n'avait été que lâche : son fils Henri IV fut encore plus digne de mépris. Tout ce que le vice a d'infâme, semblait caractériser la nouvelle cour. Le roi vivait avec des mignons et des maîtresses; à son exemple, la reine Jeanne, sœur du roi de Portugal, vivait sans contrainte avec des amans. On ne pensait qu'aux plaisirs : les affaires devaient donc empirer de jour en jour. Un faste ruineux paraissait la grandeur réelle. Louis XI ayant été choisi pour arbitre entre les rois de Castille et d'Aragon, Henri, dans une entrevue qu'il eut avec lui en 1463, choqué de la simplicité mesquine qu'il affectait, conçut un souverain mépris pour ce prince et pour les Français en général. Mais il fut joué dans la négociation, par ceux même en qui il se confiait le plus. Il reconnut leur perfidie, les disgracia, et mit à leur place Bertrand de la Cuéva, dont le commerce

Débauches de cette cour.

Bertrand de la Cué.

va en faveur. adultère avec la reine scandalisait le royaume. Le feu de la révolte couvait sous la cendre : un tel choix le fit éclater.

Révolte contre Henri. Les mécontens, Carillo, archevêque de Tolède, à leur tête, forment et exécutent des projets presque incroyables. En 1464, ils contraignent le roi de reconnaître son frère, Alphonse, pour héritier de la couronne, au préjudice de Jeanne sa fille, à qui on avait déjà prêté le serment. Ils envoient demander à Rome la dispense de ce serment, qu'ils ont violé. Ils déposent, l'année suivante, Henri IV en effigie, sur un échafaud : cérémonie aussi extravagante que nouvelle. On courut aux armes. La bataille d'Olmédo ne décida rien. Le roi, ne s'y étant pas trouvé, devint encore plus méprisable. L'archevêque de Tolède y combattit avec valeur, portant une étole sur son armure, et quoique blessé, il se retira le dernier. Nous verrons encore plusieurs prélats se signaler à la guerre.

On le dépose en effigie.

Bataille d'Olmédo où l'archevêque de Tolède se signale.

Héroïnes espagnoles. Il y avait aussi en Espagne des héroïnes ; une dame de Villalva, qui défendait en Castille la cause royale ; et une reine d'Aragon, qui combattait pour son mari contre Jean d'Anjou, duc de Lorraine, proclamé à Barcelone.

On force Henri IV à déshéri- Alphonse, que les rebèles Castillans avaient couronné, meurt tout-à-coup en

1468, à l'âge de quinze ans. Cet accident ne diminue point leur audace. Ils imposent à Henri IV des conditions, ils le forcent à déclarer sa sœur Isabelle héritière de la couronne, à déshériter Jeanne sa fille; à l'envoyer avec la reine en Portugal. Un légat eut part au traité. On supposait que Jeanne était bâtarde de la Cuéva; et cette supposition, soutenue par une cabale furieuse, lui enleva des droits qu'on eût sans doute respectés en d'autres temps.

ter sa fille Jeanne.

Le mariage d'Isabelle devint aussitôt un objet d'intrigue et d'ambition. Le roi de Portugal voulait l'épouser. Louis XI la demandait pour son frère; le roi d'Aragon, pour son fils Ferdinand. Il importait aux rebèles de préférer ce dernier, plus capable de les soutenir. Henri penchait d'un autre côté, mais sans rien pouvoir. Comme l'affaire traînait en longueur, on trouva un moyen de la conclure, digne de tout ce qui avait précédé. Ferdinand se rendit, déguisé, à Valladolid. L'archevêque de Tolède y fit secrètement le mariage : il assura même tenir la dispense du pape, et cette dispense néanmoins n'arriva qu'au bout de trois ans. Un tel prélat méritait assurément d'être chef de conspiration.

Isabelle, sa sœur et son héritière, recherchée en mariage.

Comment on la marie avec Ferdinand d'Aragon.

Furieux de cette entreprise, Henri

Nouvelle

guerre civile. déshérite sa sœur, rétablit les droits de sa fille. Il offre celle-ci en mariage au duc de Guienne, frère de Louis XI ; et sur son refus, au roi de Portugal, qui la refuse de même : tant le sort de la princesse paraissait douteux. Une guerre civile s'allume dans tout le royaume. Les noms de Jeanne et d'Isabelle arment tous les factieux. Enfin, le roi se réconcilie avec sa sœur et avec Ferdinand. Ayant soupé avec eux, au sortir du repas, il fut attaqué de douleurs d'entrailles, qui le tourmentèrent jusqu'à la mort. Il mourut la même année 1474, après avoir déclaré de nouveau que Jeanne était sa fille et son héritière. La reine le jurait aussi. On ne voulait en rien croire. Les soupçons d'empoisonnement, répandus sur Ferdinand et Isabelle, ne furent point un obstacle à leur fortune. Tous deux avaient des talens et une profonde politique. Leur règne célèbre ne mérite pas cependant, aux yeux de la sagesse, tous les éloges que des historiens lui ont prodigués. Défions-nous des préjugés de nation, et surtout de ceux des siècles d'ignorance.

Mort de Henri IV en 1474.

Soupçons d'empoisonnement.

Ferdinand d'abord mécontant en Castille.

Les commencemens furent orageux. Ferdinand, à qui l'on donnait seulement le titre de roi, tandis que l'autorité se trouvait entre les mains de la reine, fut

sur le point de se retirer en Aragon. Isabelle sut le flatter, le retenir ; l'appelant son maître et son seigneur, mais agissant toujours en maîtresse du royaume. L'archevêque de Tolède, jaloux de la confiance qu'ils donnaient au cardinal Mendoza, se livra au ressentiment : *Je saurai bien*, disait-il, *faire reprendre à Isabelle la quenouille que je lui ai fait quitter*. Il se retira, il cabala. Alphonse V, roi de Portugal, s'étant déterminé enfin à épouser la princesse Jeanne, fille de Henri IV, elle fut proclamée reine de Castille à Placencia. Mais au bout de quelques années de guerre, en 1479, Alphonse renonça au mariage et à ses prétentions. Jeanne se fit religieuse. L'archevêque de Tolède avait été contraint, par la saisie de son temporel, de plier son orgueil sous le joug de l'obéissance.

Isabelle l'y retient.

Guerre avec le Portugal, bientôt finie.

Il fallait un gouvernement sage et vigoureux, pour réprimer les désordres publics, portés aux derniers excès. Tout était plein de brigands. Les seigneurs favorisaient ou commettaient les brigandages, et leurs châteaux pouvaient être regardés comme des places ennemies au sein de l'état. En un mot, tous les abus du gouvernement féodal se maintenaient par la force et la licence. On résolut de

Désordres publics qu'on veut réprimer.

les détruire. Il se forma une congrégation de la *santa Hermandad*, destinée à s'opposer aux meurtres, aux vols, aux violences de toute espèce. On lui assigna des fonds et un certain nombre de troupes. Cet établissement, et d'autres pareils, rencontrèrent beaucoup d'oppositions de la part des grands, intéressés aux crimes dont ils profitaient, comme nous l'avons vu dans tout le reste de l'Europe.

La santa Hermandad.

Ce fut d'abord le principal objet d'Isabelle et de Ferdinand, d'arrêter les crimes par la terreur; de raser les forteresses des seigneurs qui infestaient le pays; de révoquer les graces qui épuisaient le trésor; d'affranchir les peuples de l'oppression des grands, et de les soumettre tous à l'autorité royale. Mais au milieu de ces soins utiles, nous les voyons établir partout, avec un zèle violent, ce que le tribunal de l'inquisition a de plus contraire aux droits de l'humanité et aux maximes bienfaisantes de l'évangile.

Gouvernement rigoureux.

Torquémada, dominicain fougueux et cruel, avait fait jurer à la reine, avant qu'elle fût reconnue, d'employer tout son pouvoir, si elle parvenait au trône, pour exterminer les impies, juifs, musulmans, hérétiques, magiciens. Le car-

Torquémada et Mendoza rendant l'inquisition atroce.

dinal Mendoza, enflammé par le dominicain, se prévalut de ce serment. L'inquisition fut établie en 1480, avec des rigueurs juridiquement tyranniques, dont il n'y avait pas encore d'exemples si barbares. Torquémada, devenu grand inquisiteur, fit brûler, en quatre ans, six mille personnes; et son zèle poursuivit plus de cent mille citoyens. Une sombre terreur, un fanatisme farouche, s'emparèrent des familles; l'infâme délation se transforma en vertu, les moindres soupçons, de légères imprudences, des fautes imaginaires et supposées, furent des titres pour emprisonner, flétrir, désespérer une foule d'innocens.

Procédures odieuses de ce tribunal, sans appel.

Les procédures les plus iniques décidèrent de la fortune, de l'honneur et de la vie. L'accusé ne connut jamais l'accusateur, et ne lui fut jamais confronté. Il fallait qu'il devinât son crime. Enveloppé dans les pièges d'un interrogatoire captieux, il se reconnaissait souvent coupable, sans savoir de quoi. Le témoignage des plus proches parens, des femmes de mauvaise vie était admis, comme si l'on eût craint de manquer d'autres délateurs. Et quoique les calomniateurs dussent porter la peine du talion, quoique les inimitiés personnelles et les folies superstitieuses multipliassent nécessaire-

ment les accusations fausses, il n'y avait aucun exemple de calomniateur puni par le saint office. Nulle ressource contre les jugemens de ce tribunal, nul appel au souverain, protecteur de ses sujets.

Ses satellites. On vit une infinité de satellites comblés de priviléges; et des sommes immenses, employées pour le malheur de l'Espagne, plutôt que pour le triomphe de la foi. Ces affreux supplices, où les victimes étaient entassées, ces *auto-da-fé* qui font horreur au simple récit, furent des actes de religion, et des spectacles même où les rois assistèrent volontiers.

Auto-da-fé.

Réflexion sur ses rigueurs. Si l'on pense, avec plusieurs écrivains, que l'Espagne et le Portugal doivent se féliciter d'avoir banni de la sorte le mahométisme, le judaïsme ou l'hérésie; il faut donc abrutir la raison et tyranniser les hommes; il faut que le fer et le feu dévastent le monde, pour faire des chrétiens et des catholiques! Est-ce ainsi que la foi chrétienne s'est établie? Heureusement pour les peuples, et j'ose le dire, pour la religion, le gouvernement d'Espagne, qui devient tous les jours plus éclairé et plus humain, a beaucoup tempéré ces rigueurs, qu'inspiraient les préjugés du siècle. L'histoire nous apprend combien de blessures profondes elles ont faites à l'état.

Ferdinand se trouva maître en 1479 des royaumes d'Aragon et de Sicile, par la mort de son père Jean II. Quatre ans après, le jeune Phébus de Foix, roi de Navarre, étant mort, il demanda en mariage pour son fils, Catherine, sœur et héritière de Phébus; il s'empara de Pampelune, afin de rendre la négociation plus efficace. Nous le verrons envahir ce royaume. Une politique artificieuse, soutenue par les armes, augmentera sans cesse la puissance de Ferdinand et d'Isabelle.

Ferdinand hérite de l'Aragon et de la Sicile.

Ses desseins sur la Navarre.

CHAPITRE VIII.

Conquête du royaume de Grenade. — Expulsion des Juifs d'Espagne.

LE royaume de Grenade, seul reste de la domination mahométane en Espagne, attirait les regards de princes ambitieux, que le zèle, autant que l'intérêt, semblait inviter à l'envahir. On s'étonne que les Maures n'aient pas profité des troubles de la Castille, sous le dernier règne, qu'ils se soient même soumis à payer tribut. Mais divisés entre eux, ils

Les Maures de Grenade divisés entre eux.

s'affaiblissaient tous les jours. Les discordes, qui augmentèrent jusqu'à la fureur, causèrent enfin leur ruine totale, comme celle de tant de fameux empires. Le roi de Grenade, Albohacen, eut à combattre un de ses fils, et celui-ci un de ses oncles. Tout était en proie aux guerres civiles, lorsque Ferdinand et Isabelle tournèrent leurs forces contre cet état chancelant, que les dons de la nature auraient dû rendre un des plus heureux de l'univers.

Ferdinand et Isabelle attaquent ce royaume avec succès.

Après avoir demandé au pape Sixte IV, une bulle de croisade, et la permission de lever un subside sur le clergé, (la politique avait encore besoin de ces moyens), Ferdinand se mit à la tête des troupes en 1483. Il continua toujours la guerre avec des succès rapides. Isabelle l'accompagna dans plusieurs expéditions. L'un et l'autre furent en danger de périr au siége de Malaga, ville importante défendue avec courage, et prise en 1487. Un Maure qui s'était glissé dans le camp pour les assassiner, se méprit, blessa deux personnes de la cour, et fut mis en pièces avant d'avoir consommé son crime. Ils forcèrent Baza en 1489; mais cette conquête leur coûta vingt mille hommes. Guadix et Almérie leur furent livrés par un des princes musulmans, qui dispu-

tait la couronne, assez lâche et assez aveugle, pour vouloir à ce prix détourner leurs armes contre son rival. Enfin Isabelle et Ferdinand assiégent Grenade en 1491. Un horrible incendie consume leur camp : pour n'être plus exposés à un pareil désastre, ils font construire dans le même endroit une ville, à l'épreuve du feu; et cet ouvrage se trouve fini en moins de trois mois. C'est la ville de *Sancta-Fé*, encore subsistante. Les assiégeans n'y manquaient de rien, tandis que les assiégés souffraient toutes les rigueurs de la disette : la place fut réduite à l'extrémité.

1491. Siége de Grenade.

Alors un enthousiaste musulman ranima par son éloquence les courages abattus. Vingt mille hommes, que ses discours enflammèrent, se montraient résolus de le suivre et de tout oser. Il semble qu'on aurait dû profiter de leur ardeur. Mais Abo-Abdéli, qui avait détrôné son père Albohacen, craignant au contraire les effets de cette fermentation, se hâta de capituler. Il obtint pour lui des places, des revenus, dans les Alpujarras, montagnes très-fertiles; et pour les habitans, la sûreté de leurs biens, l'usage de leurs lois et l'exercice de leur religion. Chargé des malédictions de son peuple, il jeta un profond soupir, en

Le roi maure capitule lâchement.

tournant ses yeux sur la belle capitale qu'il abandonnait. *Tu as raison, lui* dit sa mère, *de pleurer comme une femme, puisque tu n'as pas su garder en homme de cœur une telle ville.* Il ne put supporter long-temps cette vie obscure et dépendante; il obtint de se retirer en Afrique, où il mourut dans une bataille. Ainsi finit en Espagne l'empire des Arabes, fondé depuis environ huit cents ans.

Reproches de sa mère.

1492.

Expulsion des Juifs, pour les dépouiller

Plus cette conquête était utile et glorieuse, plus on doit s'étonner de la politique également funeste et injuste, qui expulsa les Juifs immédiatement après. En butte à la haine et au mépris des chrétiens, ils s'en dédommageaient par leur industrie; ils trouvaient dans les richesses une compensation de l'honneur; et seuls faisant le commerce, y joignant de grosses usures, ils possédaient presque tout l'argent de la nation. Les nobles ruinés s'alliaient avec eux par des mariages, ainsi qu'avec les mahométans, mais n'en étaient pas moins leurs ennemis. Des imputations absurdes, telles que les haines religieuses en firent de tous temps, allumaient la rage populaire. Le gouvernement se laissa entraîner soit par un zèle aveugle, soit par un intérêt mal-entendu. On ordonna aux Juifs d'é-

vacuer le royaume. On leur accorda six mois pour vendre leurs biens; mais on leur défendit, sous peine de mort, d'emporter de l'argent, de l'or et des pierreries : c'est-à-dire, qu'on les chassa pour les dépouiller.

Ce décret fit perdre à l'Espagne plus de trente mille familles, faisant au moins cent cinquante mille personnes. Avec elles s'enfuirent l'industrie, les arts et le commerce. Il en fut de cette violence comme des altérations de monnaie, qui ruinaient les princes en leur procurant une ressource momentanée. Les dépouilles des Juifs paraissaient un très-grand bien. L'état cependant tomba tout-à-coup dans la misère. Rien ne suppléa aux fortes contributions qu'ils payaient; et l'on ne sut où trouver le nécessaire, parce qu'on le tenait de leurs mains laborieuses. N'y avait-il donc pas moyen de réprimer l'usure des Juifs, sans se priver du commerce? Si l'on voulait être injuste, ne fallait-il pas au moins prendre des mesures, pour prévenir les inconvéniens de l'injustice? Encore l'injustice aurait-elle produit son effet, beaucoup plus de mal que de bien, comme toutes les violences commises sous prétexte de religion. Cette violence ruine l'état.

Le Portugal gagna environ quatre- Ce que

devinrent les Juifs. vingt mille sujets, par l'expulsion des Juifs d'Espagne. Quinze mille se retirèrent en Afrique, où ils reçurent des traitemens plus cruels qu'en Espagne. Les Maures les éventraient pour tirer de leurs entrailles l'or qu'ils avaient avalé. Il en revint quelques milliers qui feignirent d'embrasser le christianisme. (*) L'inquisition étendit principalement sur eux ses mains sanguinaires. On pouvait la regarder comme un fléau inventé par les ennemis de l'Espagne, pour dépeupler le royaume.

A ces calamités publiques, il faudrait peut-être joindre la découverte du nouveau monde, faite l'année même que les Juifs furent chassés. Je la renvoie à l'époque suivante, où le règne de Ferdinand et Isabelle offrira encore des traits mé-

---

* A en croire Ferréras, *ce fut un excellent remède dont Dieu se servit pour dessiller les yeux de ces pauvres aveugles, qui reconnurent avec la lumière divine, l'erreur de la fausse religion qu'ils professaient....* Mais la fausseté de ces conversions paraît aussi évidente que la tyrannie de l'inquisition, dont l'historien ne pouvait avoir ni donner une idée juste. Le *saint tribunal*, le *boulevard de la foi catholique*, comme il l'appelle, a été vu d'un autre côté par nos sages historiens de l'église.

morables. Il nous reste ici quelques points à observer sur ce qui intéresse davantage l'esprit humain.

CHAPITRE IX.

Observations générales.

Révolution générale, qui commence dans le quinzième siècle.

Tout change ou se prépare au changement, dans le cours du quinzième siècle; parce que les hommes sortent d'une longue léthargie, qu'ils exercent les facultés de leur ame, et que des inventions nouvelles ouvrent une nouvelle carrière aux idées. On verra que la boussolle, trouvée par hasard depuis long-temps, mais long-temps inutile, faute d'en chercher l'usage, a seule produit une immense révolution.

Art militaire différent.

L'invention de la poudre commençait à changer l'art militaire, et le changement devait être plus considérable, à mesure qu'on étendrait cette fatale découverte. La chevalerie n'avait plus la même force dans les armées, ni par conséquent le même lustre dans l'état. Elle perdit encore beaucoup par l'établissement des ordres de la Jarretière, de la Toison d'or, de Saint Michel, etc. Ces décorations

Décadence de la chevalerie

flattaient davantage la vanité ; elles attachaient les seigneurs à la cour des princes. Ceux-ci cherchaient tous les moyens de rétablir ou d'accroître leur autorité.

Politique plus cultivée, mais avec des rafinemens funestes.

Il est facile d'observer, particulièrement en France, les progrès de la politique, depuis que la science du droit était en honneur. Les jurisconsultes, les parlemens, quoique imbus encore d'opinions fausses, avaient introduit les principes les plus favorables à la monarchie. En négociant ou en luttant avec la cour de Rome, on s'était accoutumé aux affaires épineuses. Peut-être avait-on puisé dans cette source les raffinemens de ruses, qui se changèrent bientôt en système. On voit les puissances de l'Europe étendre leurs vues de toutes parts, former des ligues et des alliances ; mais on voit la perfidie devenir un art dans les plus grandes affaires. Louis XI et Ferdinand le Catholique mirent leur gloire à tromper. La contagion devint générale. Ce fut un jeu de déshonorer le trône et l'autel par l'imposture. Ce qu'il y a de plus inviolable, les traités et les sermens, on en fit un piége pour surprendre ses ennemis sous le voile de l'amitié ; sans considérer que c'était le moyen de s'attirer des ennemis sans nombre, et de n'a-

voir que des amis infidèles. La fourberie a le succès d'un moment : les suites en sont toujours dangereuses. Mille faits le démontreront jusqu'à nos jours.

C'est ici plus que jamais le temps des crimes infâmes, des assassinats, des empoisonnemens. On les regarde comme une production de l'Italie, où la fureur et la faiblesse des partis les y rendaient fort communs. La politique italienne, certainement infectée de tous les vices du bas-empire, infecta les cours de l'Europe par ses exemples et par ses leçons. Insensiblement la morale disparut, et avec elle la sûreté du commerce de la vie. L'impiété, jointe à la superstition, effaça les premiers principes du devoir. Pourquoi le passage de la barbarie à la culture des talens ne fit-il, en plusieurs choses, que substituer aux vices brutaux, des vices plus raffinés et plus funestes? parce que la saine raison ne guida point les esprits, parce qu'en se subtilisant, ils suivirent la pente des passions; parce qu'enfin les gouvernemens font les mœurs publiques, et qu'en général ils rapportaient tout à la fortune.

Les crimes se multiplient, pourquoi.

L'imprimerie, inventée à Strasbourg en 1440, par Jean Guttemberg, perfectionnée à Mayence par Jean Fust et Pierre Scoëffer, devait répandre éga-

L'imprimerie, très-utile, malgré l'abus qu'on en

devait faire. lement et les vérités et les erreurs. Mais elle doit être comptée parmi les grands biens, quelques abus qu'on ait pu en faire; car l'ignorance multiplie d'elle-même les erreurs, au lieu que la vérité ne perce qu'à travers une infinité d'obstacles. Si, même avec le secours des livres, ses progrès sont lents et incertains; que serait-ce sans un tel secours, dans les ténèbres de l'ignorance? Un des principaux abus de l'imprimerie sera de fournir des alimens au fanatisme des sectaires; mais ce fanatisme n'avait déjà que trop d'alimens avant elle. Par elle seule, au contraire se communiqueront de proche en proche les principes de raison et de morale, qui détruiront à la fin la rage des sectes. Quel avantage pour l'humanité!

Cette invention admirable fut calomniée.

Un bourgeois de Harlem, nommé Kuster, avait déjà imprimé, en gravant sur le bois les pages entières, comme les Chinois le pratiquaient depuis plusieurs siècles. Cette méthode est aux caractères mobiles de fonte, à-peu-près ce que les hiéroglyphes sont aux lettres alphabétiques. L'invention de l'imprimerie parut si merveilleuse, que les premiers qui en apportèrent des essais à Paris, passèrent pour magiciens. On était alors sorcier, dès qu'on étonnait le vulgaire. Le parle-

ment lui-même se laissa prévenir d'abord. Toute nouveauté utile fut un monstre aux yeux de la prévention.

S'il fallait attribuer la renaissance des lettres à une cause étrangère, ce serait plutôt à l'imprimerie, qu'aux Grecs échappés de Constantinople. Quelques savans fugitifs, comblés de bienfaits, surtout par Côme et Laurent de Médicis, enseignèrent le grec ou en inspirèrent le goût. Sans doute la littérature y gagna. Mais auparavant la carrière était ouverte; on cultivait la poésie et l'éloquence; on étudiait les modèles de l'ancienne Rome. Térence, Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, Salluste, etc., n'auraient-ils donc pas suffi pour donner les idées du beau? n'auraient-ils pas formé les poëtes, les orateurs, les historiens du quinzième et du seizième siècles?

On attribue faussement aux Grecs la renaissance des lettres.

J'ose le dire, les langues savantes furent moins, au commencement, une source de goût et de lumières, que d'érudition grammaticale. L'étude des mots détourna de celle de choses. Un pédantisme, hérissé de minuties et de citations ridicules, caractérisait la plupart des nouveaux savans. Ils compilèrent, ils commentèrent, ils imitèrent en esclaves laborieux: ils ne pensèrent point.

Les langues savantes firent d'abord plus de pédans que de gens de goût.

Leur travail devait faciliter aux vrais génies les connaissances dont ils pouvaient avoir besoin. Mais se persuader, comme on le faisait, que l'étude des anciens tenait lieu de tout, adorer jusqu'à leurs défauts, prendre leurs jugemens pour des oracles, n'imaginer rien de bon que ce qui leur ressemblait, copier superstitieusement leur langage : c'était le moyen, non de perfectionner le goût et la raison, mais d'en retarder les progrès.

On négligea malheureusement les langues vulgaires.

Il aurait fallu cultiver les langues vulgaires, en étudiant les langues mortes. Quand l'Italie suivit cette route, elle eut d'excellens auteurs. Elle n'eut guère que des cicéroniens sans idées, ou de lourds compilateurs, lorsqu'elle en suivit une contraire. Les autres nations furent longtemps au-dessous d'elle, tant que le pédantisme empêcha les gens de lettres d'écrire dans la langue nationale, d'éclairer par-là le public, et de s'instruire eux-mêmes à son école. Comines et Monstrelet, dont les histoires nous intéressent encore dans un jargon suranné, auraient excité l'émulation des écrivains de France, si l'on avait vu que le grec et le latin, en fournissant des modèles, devaient apprendre à mieux penser et à mieux écrire dans sa propre langue.

Les disputes de l'école, qui devenaient toujours des affaires de religion et d'état, sont une triste preuve de l'esclavage où la raison était pour long-temps enchaînée. Aristote, condamné dans le treizième siècle, par des sentences ecclésiastiques, rétabli par d'autres sentences aussi raisonnables, régnait souverainement sur les docteurs. Un légat, réformant l'université de Paris, vers le milieu du quinzième siècle, avait fait une loi d'enseigner la doctrine de ce philosophe. On ne la connaissait que par les commentaires des Arabes. Ainsi, Averroès, au nom d'Aristote, dictait des oracles dans les écoles chrétiennes. La physique, la morale, la théologie même, étaient en quelque sorte asservies à ces idées inintelligibles. Toutes les sectes se fondaient sur son autorité, comme sur celle de l'écriture sainte. On citait également l'écriture et Aristote; et ce bizarre mélange, qui dégradait la religion, faisait un monstre de la philosophie.

Préjugés de l'école.

Aristote y règne.

Deux sectes absurdes, les *réalistes* et les *nominaux*, les premiers défendant les *essences* et d'autres abstractions, comme des êtres réels, les derniers combattant cette chimère par de fausses subtilités, se déchiraient avec fureur, et invoquaient, outre les anathèmes de

Disputes ridiculement sérieuses des réalistes et des nominaux.

l'église, les secours du bras séculier. Louis XI se déclara pour les nominaux; il fit enchaîner leurs livres. La dispute n'en devint que plus ardente, selon la coutume. Ces livres sortirent de captivité; on continua de se battre. Si Descartes n'était enfin venu, peut-être se battrait-on encore pour de pareilles inepties.

Disputes des Thomistes et des Scotistes plus sérieuses.

En même temps les Thomistes et les Scotistes, ou les dominicains et les franciscains, troublaient le monde par leurs querelles opiniâtres. Les uns niaient l'immaculée conception de la Vierge, les autres voulaient en faire un dogme nouveau. Les uns donnaient des stigmates à sainte Catherine de Sienne, religieuse de leur ordre; les autres soutenaient que ce privilége n'appartenait qu'à saint François, leur fondateur. Les uns avançaient que, pendant que Jésus-Christ fut au tombeau, la divinité n'était point séparée de son sang; les autres l'en séparaient. Ils se taxaient souvent d'hérésie les uns les autres; faisant d'une opinion de corps une règle universelle de croyance, autant qu'ils le pouvaient; car en théologie les systèmes tendaient ordinairement à ce but.

Savonarole accusé d'hérésie.

Jérôme Savonarole, dominicain enthousiaste, célèbre prédicateur de Florence, fut la victime de la rivalité des

deux ordres. Il avait déclamé contre le pape Alexandre VI, dont les scandales faisaient horreur. On l'accusa de mauvaise doctrine. Un de ses confrères offre de le justifier, en subissant l'épreuve du feu. Un franciscain offre de subir la même épreuve, pour démontrer qu'il est coupable. On y consent, on fixe le jour. Le franciscain tremble et se rétracte. Un autre prend sa place, et recule aussi. Enfin un frère lai du même ordre entre dans la lice. Les magistrats et le peuple de Florence accourent au spectacle. Les feux sont allumés. Mais le dominicain s'avise fort à propos de ne vouloir y entrer qu'avec l'eucharistie. On refuse d'y consentir, soit par respect pour le sacrement, soit parce que le franciscain s'y oppose; et chacun se retire sans avoir rien fait.

Epreuve du feu, qu'on offre et que l'on refuse de subir.

Savonarolle n'en fut pas moins brûlé en 1498, avec deux autres dominicains. C'était un de ces hommes, moitié fourbes, moitié fanatiques, qui abusent de la crédulité populaire, pour établir leurs préjugés et leur domination. Comines rapporte qu'il avait prédit l'événement de la bataille de Fornoue. Mais Comines ne raisonne point sur la prétendue prophétie.

Supplice de Savonarole.

Tandis que des Théologiens donnaient

Thèses

de Pic de la Mirandole.

ces spectacles humilians pour l'esprit humain, un prince souverain, encore très-jeune, Pic de la Mirandole, ambitionnait la réputation de docteur universel. En 1486, âgé de vingt-trois ans, il soutint à Rome des thèses sur toutes les sciences, théologie, mathématiques, physique, etc. sans excepter la *cabale* * et la magie, dont on faisait, ainsi que de l'astrologie, une étude des plus sérieuses. Il avait principalement étudié saint Thomas et Aristote. Cependant il n'échappa point aux censures. Ses thèses furent déférées à Innocent VIII, qui en condamna treize propositions. Pic écrivit son apologie, et n'eut pas de peine à confondre ses accusateurs. Un d'eux invectivant contre la *cabale*, sans en avoir aucune idée, quelqu'un lui demanda ce que c'était : *On sait bien*, répondit-il, *que c'est un hérétique qui a blasphémé contre Jésus-Christ, et dont les sectateurs portent le nom de cabalistes*. Pic de la Mirandole, le prodige de son siècle, en fait de savoir, mourut à trente-trois ans. Il avait obtenu l'absolution d'Alexandre VI, et avait renoncé

Sa condamnation à Rome, et son apologie.

* Espèce de science absurde et mystérieuse des Juifs.

à sa souveraineté pour se livrer aux bonnes œuvres.

Il est toujours curieux et nécessaire de considérer la cour de Rome, moins puissante qu'autrefois par la terreur des excommunications, mais non moins ambitieuse, plus politique, plus forte par ses domaines, et remuant encore l'univers par la religion ou par l'intrigue. Tous ses grands projets de réformer l'église dans son chef et dans ses membres, s'étaient évanouis en fumée. Quand même les décrets de Constance et de Bâle auraient attaqué la racine même du mal, l'exécution en devait être nulle, dès que les puissances ne s'en mêlaient point. Que peuvent contre les mœurs, des lois qu'une assemblée fait en passant, et que les principaux chefs de la législation ne veulent pas maintenir? quelle autorité pourrait les mettre en vigueur? La cour de Rome n'était point réformée.

Aussi l'histoire représente-t-elle ici les papes toujours occupés de leurs intérêts, fort peu du bien de l'église. Calixte III, successeur de Nicolas V, est parvenu au pontificat par la brigue: il ne cesse de prêcher la guerre contre les turcs; et, sous ce prétexte, il met à contribution les royaumes; il équipe des galères, il ne réussit à rien de bon. Pie II, successeur de Calixte, est un politique rusé, Conduite intéressée des papes Calixte III. Pie II.

orgueilleux, qui s'efforce d'anéantir tout ce qu'il a jugé lui-même nécessaire dans le concile de Bâle, et qui donne l'exemple de sacrifier la vérité à la fortune. Après

Paul II. lui, Paul II viole sans pudeur les sermens dont il s'est lié dans le conclave, où l'on avait juré l'observation de plusieurs règles, la plupart avantageuses aux cardinaux : il apaise leurs mumures en leur donnant des bonnets rouges, et en flat-

Sixte IV. tant leur vanité par des bagatelles. Sixte IV s'est trop fait connaître dans la conjuration de Florence. Un de ses principaux soins fut d'amasser de l'argent pour chasser le Turc, et d'employer ses richesses à l'établissement de sa famille. Les Romains pillèrent son palais après

Innocent VIII. sa mort. Innocent VIII, dont les mœurs étaient décriées, suivit exactement le

Alexandre VI. même système; et son successeur, Alexandre VI, surpassa encore tout ce que l'on avait vu en ce genre. Nous l'avons déjà observé, la conduite des papes entraînait des conséquences infinies. Vertueux, ils auraient prévenu les plus grands maux, ils auraient fait les plus grands biens; à l'exemple des anciens modèles du pontificat; vicieux, à quoi n'exposaient-ils pas l'église, en troublant et en dépravant la société?

Maux pro- Cependant les esprits s'agitaient. L'hé-

résie de Wiclef et de Jean Huss avait laissé une sourde fermentation, qu'augmentaient la lecture, les disputes, les scandales et la licence. Des matières inflammables, rassemblées sous terre, comprimées et en mouvement, se feront bientôt passage; et leur explosion terrible couvrira la terre de ruines et d'incendies.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

CHRISTOPHE COLOMB,

OU

DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LIGUE CONTRE VENISE. — LÉON X ET LUTHER.

Depuis la fin du quinzième siècle, jusqu'à l'an 1519.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès de la navigation, jusqu'à la découverte de l'Amérique.

Influence de la navigation sur le système politique.

LES prodiges que la navigation va faire éclore, les sources de richesses et de connaissances qu'elle va faire jaillir, le mouvement qu'elle va imprimer au système politique de l'Europe, méritent d'être annoncés comme une époque de l'histoire. Cette époque annonce de nou-

velles calamités au genre humain, sous les dehors de la gloire et du bonheur; mais l'humanité se perfectionnant avec la raison, il arrivera peut-être un temps, où les contrées qui ont maudit la tyrannie européenne, se féliciteront des avantages que nos lumières, nos lois et nos arts devraient à la fin leur procurer.

Premiers navigateurs.

On sait comment l'industrie, excitée par le besoin et par l'intérêt, forma les premiers navigateurs. Sans autre secours que l'inspection des astres, avec une routine incertaine, les Phéniciens et les Carthaginois étendirent au loin leur commerce maritime; quelques-uns de leurs voyages sont des phénomènes de hardiesse et de succès. Les anciens Danois, ceux de Norwège en particulier, peuple pirate, intrépide, plongé dans la barbarie, exécutèrent des entreprises d'autant plus étonnantes, qu'ils devaient tout à leur courage. En 874, ils pénétrèrent en Islande, et y établirent une colonie considérable. En 982, ils découvrirent le Groenland, et y firent un établissement moins utile, mais plus merveilleux que leurs conquêtes en Europe.

Courses des anciens Danois.

On prétend qu'ils abordèrent en Amérique

Ce qui paraît incroyable, et ce que M. Mallet, historien du Danemarck, donne pour suffisamment prouvé, c'est que peu de temps après, ils abordèrent

dans un pays de l'Amérique, auquel ils donnèrent le nom de Vinlande : ils y fondèrent une nouvelle colonie, dont les chroniques islandoises parlent souvent jusqu'en 1121. « Depuis ce temps-» là, dit M. Mallet, il paraît que la » Vinlande commença à être oubliée » peu-à-peu dans le Nord, jusqu'à ce » qu'enfin la Groenlande chrétienne » étant perdue, l'Islande entièrement » déchue de ce qu'elle avait été, le » Nord ravagé par la peste, et affaibli » par ses divisions intestines, on en per-» dit pleinement le souvenir; tandis que » la colonie de Vinlande cessant d'a-» voir commerce avec l'Europe, s'a-» bâtardissait de son côté, par des cau-» ses qu'il est plus aisé d'imaginer que » d'avancer avec certitude. » On conjecture que l'île de Terre-neuve est la Vinlande des Norwégiens, et que les Eskimaux sont les descendans de leur colonie. En effet, ce peuple a la peau blanche, de la barbe, des cheveux ordinairement blonds, une taille avantageuse, qui le distinguent des autres sauvages de l'Amérique. (Voyez *Introd. à l'Hist. de Danemarck*, page 174, etc.) Je sais combien de pareilles traditions et de pareilles conjectures peuvent laisser de doute : elles sont du

On pense que les Eskimaux viennent d'eux.

moins plus intéressantes que les fables de nos anciens faiseurs de chroniques.

Idées absurdes sur les antipodes, jusqu'au quinzième siècle.

Au quinzième siècle, avant les découvertes de l'illustre Christophe Colomb, l'existence des Antipodes paraissait encore une chimère. La superstition, compagne et appui de l'ignorance, fortifiait cette erreur en y mêlant la théologie. Comment des hommes, séparés de nous par les abîmes de l'océan, pourraient-ils avoir la même origine que nous, descendre d'Adam et participer au bienfait de la rédemption? c'est ainsi que les théologiens raisonnaient depuis plusieurs siècles. Les mauvais philosophes, c'est-à-dire, presque tous les raisonneurs, n'avaient pas des idées plus justes. La convexité de la terre, que les anciens avaient connue, se présentait à l'esprit comme une idée révoltante. Des êtres placés dans un hémisphère opposé au nôtre, marcheraient la tête en bas? quelle absurdité s'écriait-on! Ainsi une vérité de fait se trouvait au nombre des erreurs absurdes, des impiétés même. Grande leçon, soit pour les juges présomptueux, qui décident arrogamment sans connaître; soit pour les esprits pusillanimes, qui rampent dans l'esclavage des préjugés, sans se douter même que

la raison ait quelque droit de s'en affranchir.

Invention de la boussole.

Si la boussole n'avait pas été inventée, peut-être l'illusion eût-elle été invincible. Une aiguille aimantée fraya la route des mers; elle suppléa aux astres qu'on n'aperçoit pas toujours; elle indiqua le pôle plus exactement que l'étoile même polaire. Dès que les navigateurs eurent ce guide sûr, ils devinrent capables de tout entreprendre. On en fit usage au quatorzième siècle. Les îles Canaries avaient été découvertes auparavant par les Espagnols. C'était un nouveau motif d'espérance et de courage.

Don Henri excite les navigateurs en Portugal.

L'enfant Don Henri, fils de Jean I roi de Portugal, excita par son génie, au commencement du quinzième siècle, l'ardeur de la navigation. Les Portugais se tournèrent vers les côtes occidentales de l'Afrique. Ils doublèrent le cap *Non*, regardé comme une barrière insurmontable: ils découvrirent l'île de Madère en 1420, et y plantèrent des cannes de sucre; production des Indes, que les Arabes avaient apportée en Sicile et dans l'île de Chypre, et qu'on transplanta depuis en Amérique.

Il obtint de Martin V un droit

Cet infant de Portugal crut devoir s'adresser à Rome, pour animer davan-

tage une nation superstitieuse. Martin V seconda ses vues, en souverain de l'univers : il donna aux Portugais le droit de conquête, depuis le cap de Bojador, jusqu'aux extrémités des Indes orientales ; il y ajouta des indulgences plénières pour ceux qui mourraient dans ces expéditions. De pareilles bulles étaient fort utiles au projet : car les fatigues et les dangers auraient dû abattre peu-à-peu l'audace des conquérans, si une sorte de fanatisme n'eût rendu leur cupidité plus audacieuse.

De conquête, avec des indulgences.

Après la mort de Henri en 1461, les Portugais continuèrent leurs entreprises. Ils passèrent enfin l'équateur ; ils parvinrent à la pointe de l'Afrique ; ils donnèrent au cap des Tempêtes le nom de Bonne-espérance ; en 1497, ils doublèrent enfin ce cap terrible ; et c'est alors en effet qu'on put espérer beaucoup de ces découvertes, jusqu'alors plus étonnantes que profitables.

Découverte du cap de Bonne-espérance.

CHAPITRE II.

Voyages de Christophe Colomb au nouveau monde.

Conjectures et projets de Christophe Colomb.

Un génie supérieur étendait depuis quelque temps ses vues sur l'autre hémisphère. Christophe Colomb, génois, fixé à Lisbonne, frappé du succès de tant de hardis navigateurs, donnant l'essor à ses idées, réfléchissant à la figure de la terre, avec le secours d'une mauvaise carte de géographie, se persuada que l'océan atlantique embrassait des terres inconnues; ou qu'en naviguant toujours vers l'ouest, on trouverait un passage à l'Inde et à la Chine. Cette dernière conjecture, quoique fausse, fut le germe de la plus grande découverte où les hommes soient parvenus. Mais si Colomb n'avait pas eu le courage d'un héros, ses vastes idées se seraient perdues parmi les chimères.

Il est traité de visionnaire à Gènes et ailleurs.

En bon citoyen, il proposa d'abord l'entreprise à sa patrie, comme un moyen d'enlever le riche commerce des Indes à Venise, qui le faisait par l'Egypte et la mer rouge. Les Génois ne virent en

lui qu'un visionnaire. Les portugais, beaucoup plus capables de l'apprécier, le jugèrent aussi mal, parce qu'ils fixaient uniquement leurs regards sur la navigation d'Afrique. Les cours de France, d'Angleterre, auxquelles il s'adressa successivement, ne le traitèrent pas mieux. Ce grand homme, enflammé de l'enthousiasme qu'inspirent les grandes choses, et qui les produit, ne se rebuta point. Il dévora les railleries, les insultes. Il agit en Espagne auprès de Ferdinand et d'Isabelle; il essuya leurs refus pendant huit ans: il fut réduit, pour obtenir la permission de leur chercher des royaumes, à mettre en jeu les ressorts du zèle de religion. Un cordelier, et deux autres gens d'église, ébranlés par ses discours, déterminèrent Isabelle à une entreprise qui pouvait étendre la foi chrétienne. On manquait d'argent. Elle vendit ses bijoux; un particulier fit des avances; enfin Colomb eut à ses ordres trois petits vaisseaux avec le titre d'amiral.

Ce qui détermine la cour d'Espagne à l'employer

Il s'embarque, transporté de joie, le 3 août 1492. Après une longue et périlleuse navigation, sans cesse exposé aux murmures et à la révolte de son équipage, il trouve uns des îles Lucayes. Il découvre bientôt les autres;

1492. Premier voyage de Christophe Colomb en Amérique

il découvre Cuba, Hispaniola ou Saint-Domingue; il revient au bout d'environ neuf mois, avec de l'or et quelques Américains. Le préjugé était confondu. Ferdinand et Isabelle comblèrent d'honneurs celui qu'on avait traité de fou avant le succès. Ils le nommèrent amiral des Indes occidentales, et lui conférèrent dix-huit vaisseaux pour un second voyage, dont on attendait de plus grands fruits. Colomb se remit en mer au mois de septembre 1493. Ce nom d'*Indes occidentales*, donné à l'Amérique, rappelle une erreur dont il ne fut jamais détrompé. Il crut d'abord que le pays nouvellement découvert tenait à l'Inde: il espéra toujours arriver par-là en peu de temps aux riches contrées où se portaient ses désirs.

Honneurs qu'il reçut à son retour.

Colonie d'Hispaniola ou Saint-Domingue.

Le moyen de profiter des découvertes était d'établir des colonies. L'île Saint-Domingue fixa son choix. Tout épouvantait les sauvages. Des hommes à cheval, avec leurs armes à feu, leur paraissaient des dieux terribles armés du tonnerre. Quelle idée devaient-ils avoir de ces gros vaisseaux, qui vomissaient les flammes et les foudres, comme des volcans mobiles à volonté? Colomb les ménageait cependant avec sagesse; et il eut moins d'inquiétude de leur côté, que

de celui des Espagnols eux-mêmes. Ceux-ci se flattaient de ramasser sans travail l'or et l'argent. Un établissement pénible, une exacte discipline, tout les souleva contre l'amiral. Sa patience et sa sagesse furent mises aux plus rudes épreuves. Il venait de découvrir la Jamaïque. Il trouva en arrivant sa colonie révoltée, les Américains armés pour la détruire. Tandis qu'il ramenait les uns, qu'il dissipait les autres, ses envieux le calomniaient en Espagne. On envoya un surveillant pour le gêner et pour le contraindre. Il sentit la nécessité de repasser en Europe. Il s'y justifia sans peine ; mais ce ne fut qu'à force de sollicitations, et après mille retardemens affectés, qu'il obtint quelques secours pour un troisième voyage.

Révolte des Espagnols contre Colomb.

Il va se justifier à la cour.

Colomb se remet en mer l'an 1498. Il parvient au continent de l'Amérique. Il remonte quelque temps l'Orénoque ; mais cédant aux inquiétudes de l'équipage, il abandonne sa découverte, et gagne Saint-Domingue, après avoir trafiqué sur les côtes avec différens sauvages, moins par intérêt que dans la vue de connaître le pays et les habitans. Ces bons Américains s'estimaient heureux de donner leurs perles et leur poudre d'or en échange, pour des morceaux de

Il découvre le continent de l'Amérique.

verre on pour de petits ouvrages d'étain.

Nouvelles injustices qu'il éprouve.

Arrivé a Saint-Domingue, il éprouva de nouveau les noirceurs de l'ingratitude et de l'envie. Ses ennemis triomphaient à la cour en son absence. Un gouverneur arriva pour le remplacer. Cet officier n'eut pas honte de le charger de fers, de l'envoyer comme un criminel en Espagne. L'injustice était trop criante : elle eut les mêmes suites que la première. Colomb fut mis à la tête d'une flotte, fit un quatrième voyage en 1502, trouva encore des persécuteurs et des ingrats, et découvrit cependant l'isthme de Darien. Mais ayant essuyé une violente tempête, il relâcha à la Jamaïque.

Usage qu'il fait d'une éclipse.

C'est là que, dépourvu de vivres, environné de séditieux, il se sauva par ce coup du génie si célèbre. Sachant qu'une éclipse de lune était prochaine, il menaça les sauvages de la plus terrible vengeance, s'ils lui refusaient des provisions; et leur déclara, pour preuve de ce qu'ils avaient à craindre, que la lune perdrait sa lumière. Dès que l'éclipse fut commencée, les Américains accoururent saisis de frayeur; ils s'estimèrent trop heureux de le fléchir par les se-

cours qu'il demandait, et d'obtenir que la lune les éclairât comme auparavant.

De retour en Espagne, Colomb ne trouva plus la reine Isabelle sa protectrice. Ferdinand lui donna de belles paroles, sans aucun effet. Il mourut accablé de chagrins et d'infirmités en 1506. On admire sa constance à servir une cour ingrate, dont il reçut tant de dégoûts : on doit admirer aussi son humanité envers les sauvages, qu'il traita presque toujours avec des ménagemens pleins de sagesse.

Fin malheureuse de ce grand homme.

Après lui, une barbarie sanguinaire se déchaîna contre ces malheureux. Ils furent entièrement exterminés à Saint Domingue et à Cuba, soit par les armes, soit par des travaux insupportables. On lâchait même des dogues pour les dévorer. Est-il étonnant qu'un cacique ou chef de sauvages ait répondu au missionnaire, qui l'exhortait à gagner le paradis par la patience : *Je ne veux point de votre paradis, s'il y a des Espagnols*? Mais remarquons en général que les colonies ne furent guère composées, au commencement, que de la plus vile partie de la nation, de misérables sans principes, sans mœurs, ne respirant que meurtres et brigandages. Presque toutes les colonies européennes

Barbaries contre les sauvages.

ont été de même nature dans leur origine. Les crimes de l'Europe devaient donc, pour ainsi dire, se déborder sur tous les pays où l'audace allait chercher des richesses.

Améric Vespucci s'attribue injustement la découverte du nouveau monde.

Le bruit des voyages de Colomb excita l'émulation, ou plutôt l'avidité d'une foule d'aventuriers. Améric Vespucci, florentin, commandait un de leurs vaisseaux. Il s'attribua l'honneur d'avoir découvert le nouveau monde en 1498, cinq ans après le premier voyage de Christophe Colomb. Quand celui-ci n'aurait pas trouvé le continent, sa gloire en devrait-elle moins éclipser ceux qui n'ont fait que suivre ses traces? Cependant l'Amérique porte le nom du Florentin, peu digne de l'immortalité : tant la réputation même est sujette aux caprices de la fortune! Mais un mot n'en impose point aux justes estimateurs du mérite.

Prétentions de quelques Anglais à cette découverte.

Quelques Anglais ont prétendu que Madoc, prince de Galles, au douzième siècle, avait le premier pénétré dans le nouveau monde, où il était mort. Ce fait, beaucoup moins prouvé que celui des Danois norwégiens, ressemble trop aux fables inventées par l'orgueil des nations.

Ferdinand et Isabelle n'avaient pas manqué de solliciter à Rome le droit de conquête, sur les pays découverts et à découvrir. Ils l'avaient obtenu aisément; les papes, en donnant ce qui ne leur appartenait point, faisaient des conquêtes pour eux-mêmes. Jean II, roi de Portugal, voulut cependant partager avec les Espagnols une proie si considérable. La flotte qu'il équipait dans cette vue, devint donc une matière de procès. Alexandre VI fut juge entre les deux couronnes, et leur fixa des limites en 1493, par la ligne de *marcation*. Cette ligne passait à cent lieues de Madère, des Açores et du Cap-Verd. L'année suivante, il fallut tracer une autre ligne, qu'on appela de *démarcation*, et qui passait par les Canaries. On partageait ainsi le monde inconnu entre l'Espagne et le Portugal; on donnait l'occident aux uns, l'orient aux autres, et l'on ne pensait pas que ce qui était l'orient d'un côté du globe, était de l'autre côté l'occident. Chacun prévoit l'instabilité de ces règlemens: ils semblaient réaliser, pour les papes, l'empire du monde.

Les Espagnols et les Portugais se disputent leurs droits étranges de conquête.

Alexandre VI termine singulièrement le procès.

CHAPITRE III.

Conquêtes des Portugais en Asie.— Le Mexique et le Pérou conquis par les Espagnols.

Les Portugais vont aux Indes par l'Océan.

AUTANT les découvertes des Portugais avaient aiguillonné le génie de Christophe Colomb, autant celles de Colomb excitèrent les Portugais à tenter de nouvelles entreprises. L'exemple et le succès furent toujours les mobiles de l'esprit humain. En 1697, Emmanuel I, roi de Portugal, plein de grandes idées comme ses ancêtres, envoya aux Indes Vasquez Gama, avec cent soixante hommes d'équipage, tant soldats que matelots. Pourquoi si peu de monde? c'est que les craintes égalaient encore ou surpassaient les espérances. Gama surmonte tous les périls de l'Océan, fait le tour de l'Afrique; il aborde au Mozambique, à Calicut, dans les Indes orientales; et revient deux ans après rendre compte de ses découvertes. Elles étaient de nature, ainsi que la navigation d'Amérique, à changer toute la face de l'Europe par les trésors qu'elles assu-

Leurs conquêtes en Asie.

raient aux maîtres de l'océan. Bientôt la nouvelle route attira une infinité de Portugais. Vasquez Gama, en 1502, avec un petit nombre de guerriers armés des foudres de l'Europe, porta la terreur jusques les côtes de Malabar. Alphonse Albuquerque s'empara d'Ormuz en 1507, força et pilla Calicut en 1509, établit à Goa en 1510 la domination portugaise. Bientôt Malaca, l'île de Ceïlan, fertile en canelle et en pierres précieuses; les îles Moluques, où vient le girofle, furent subjuguées. Les Portugais bâtirent Macao dans la Chine; ils pénétrèrent jusqu'au Japon; ils établirent un commerce immense, qui ruina celui des Vénitiens; ceux-ci ne pouvant donner au même prix les marchandises de l'Inde, qu'ils tiraient d'Alexandrie.

Barbarie et superstition dans ces vastes entreprises.

Toutes ces entreprises, au premier coup-d'œil, sont admirables. Mais si l'on pense qu'elles irritèrent la soif de l'or jusqu'à faire oublier les vrais biens de la société et de la nature; qu'elles firent couler des flots de sang, même au nom de Jésus-Christ; que les aventuriers cruels, le crucifix à la main, massacrèrent des millions d'hommes, sous prétexte d'établir le christianisme qu'ils déshonoraient; qu'une superstition insensée

ne les rendit pas moins féroces qu'une insatiable avarice: on admirera d'une part des prodiges d'industrie et de courage, et l'on déplorera de l'autre des excès dignes d'horreur. Les missionnaires ont mêlé beaucoup de miracles au récit de ces conquêtes: il est aisé d'y reconnaître l'esprit des croisades; il est aisé d'y reconnaître les mœurs sanguinaires et les préjugés odieux, si long-temps funestes au genre humain.

Tout était sauvage en Amérique, excepté le Mexique et le Pérou.

Pour réunir dans un même tableau des objets de même nature, qui d'ailleurs ne se lient point encore au système général de l'Europe, anticipons un peu sur le temps, suivons les Espagnols au Mexique et au Pérou. Le reste de l'Amérique était peuplé de sauvages. Ici l'on voit deux grands empires, où les arts sont cultivés, où les mœurs sont douces, où règne une sorte de magnificence. On les voit conquis par une poignée d'aventuriers; et la monarchie Espagnole s'accroît tout-à-coup d'une manière prodigieuse, sans que les rois fassent pour cela le moindre effort. Il n'y a peut-être aucun phénomène si singulier en fait de fortune.

Empire du Mexique.

L'empire du Mexique, comme ceux de l'ancien monde, s'était formé par des conquêtes. Le peu d'antiquité qu'on

lui donne, semble prouver que la société y avait fait des progrès rapides. Mais les premiers auteurs, qui ont écrit sur le Mexique et le Pérou, méritent-ils assez notre confiance? où avaient-ils trouvé des mémoires, puisque l'écriture était inconnue dans le Pays? Mauvais critiques, exagérateurs par vanité, et par le penchant trop naturel, à débiter des mensonges sur les contrées inconnues; à peine aujourd'hui peut-on croire une partie des faits qu'ils rapportent comme récens, ou des choses même qui devaient alors frapper les yeux. Selon eux, Mexico, capitale du Mexique, peuplé d'environ soixante mille familles, renfermait des établissemens et des ouvrages dignes d'un peuple civilisé: marchés, tribunaux, écoles pour la jeunesse, maisons de pierre, temples et palais ornés de colonnes et brillans dor, arsenaux remplis d'armes offensives et défensives, jardins de plantes médicinales, etc. Selon eux, les Mexicains connaissaient l'année de trois cent soixante-cinq jours; ce qui suppose des progrès en astronomie.

Ferdinand Cortez y pénètre avec très-peu de monde.

Sous le règne de Charles quint, Vélasquez, gouverneur de l'île de Cuba, forme le projet d'enlever quelque portion de ce vaste continent. Il confie l'en-

treprise à Ferdinand Cortez, homme habile et courageux, capable d'exécuter de grandes choses avec de petits moyens. Celui-ci, n'ayant que cinq cents hommes de pied, et quelques chevaux, s'embarque en 1519, pénètre dans le golfe du Mexique, bâtit la Véra-cruz. Il force la république de Tlascala de lui donner du secours, et s'avance hardiment jusqu'à la capitale de l'empire. La terreur devançait toujours les Espagnols. Leurs vaisseaux, leurs chevaux, leur artillerie, leur armure de fer, étaient pour les Américains des choses si nouvelles et si effroyables, que sans être simple comme les sauvages, on devait d'abord naturellement supposer, dans cette espèce d'hommes, quelque chose de bien supérieur aux forces humaines.

Terreur qu'il inspire.

Il force l'empereur Montezuma de se soumettre.

Montezuma, onzième empereur du Mexique, se vit obligé de recevoir honorablement des hôtes dangereux, dont il n'avait pu se débarrasser par ses offres et ses artifices. Il les combla de caresses. Mais leur général apprit bientôt qu'on avait attaqué ailleurs les Espagnols, qu'on en avait blessé et même tué quelques-uns. Il eut l'audace d'arrêter l'empereur au milieu de sa capitale; il le força de se reconnaître vassal de Charles-quint, roi d'Espagne; il exigea pour

tribut d'immenses trésors : il commandait en maître absolu au maître d'une vaste monarchie.

On veut en vain le dépouiller du commandement.

Cependant Vélasquez, brouillé avec Cortez depuis son départ, envoie une petite armée, sous les ordres de Narvaez, pour le dépouiller du commandement. Sans s'étonner du péril, Cortez laisse à Mexico quatre-vingts hommes ; il marche avec le reste de ses troupes contre Narvaez, son ennemi ; il le surprend, le fait prisonnier ; et attire sous ses drapeaux l'armée qui devait le punir comme un rebelle.

Une violence révolte les Mexicains.

En son absence, les Espagnols avaient massacré dans un temple plusieurs Mexicains illustres, sous prétexte de quelque conspiration : cette barbarie avait excité un soulèvement général. Cortez arrive, attaque les Mexicains, en fait un carnage affreux, mais ne les dissipe point. La moindre perte étant pour lui considérable, il oblige Montezuma de paraître, et d'ordonner à ses sujets la soumission.

Fin tragique de Montezuma.

Ce malheureux prince, qu'on idolâtrait auparavant, n'était plus regardé par la multitude que comme un esclave. On l'insulta de paroles ; on lui lança une pierre. Il fut blessé, et mourut peu de

jours après, sans avoir voulu permettre qu'on le pansât. (1520.)

Cortez assiégé dans Mexico.

Guatimozin, gendre de Montezuma, parvenu à l'empire, entreprit de chasser les Espagnols. Il les assiégea dans Mexico, et rompit les chaussées qui unissaient au continent cette ville, située au milieu d'un lac. Les vivres manquaient dans la place. Cortez, à la faveur de la nuit, vient à bout de se retirer, en surmontant toute sorte d'obstacles et de périls. Les cadavres des Mexicains lui servirent de pont en quelques endroits. Plus de deux cents Espagnols perdirent la vie dans un combat nocturne. Ils n'avaient pas encore essuyé un pareil désastre en Amérique.

Il rentre vainqueur dans cette ville, et subjugue l'empire.

Si Cortez avait eu moins de ressources dans son génie et dans son courage; si la supériorité des Européens avait été moins étonnante, le Mexique échappait au joug étranger. Mais le général reparut bientôt pour assiéger la capitale. Il avait une infinité d'Américains sous ses drapeaux. Il avait fait construire douze brigantins pour se rendre maître du lac. Guatimozin, aussi prudent que brave, voulait accepter des propositions de paix. Les prêtres s'y opposèrent au nom de leurs dieux; ils promirent la victoire à ceux qui défendraient l'ancien culte. Ce

fanatisme ne tint point contre le canon des Espagnols. Malgré les efforts héroïques et les stratagêmes de l'empereur, Mexico fut pris en 1521, et l'empire entier fut subjugué. C'est aujourd'hui la Nouvelle-Espagne, comprenant plus de deux cents lieues de pays du nord au sud.

Supplice de l'empereur Guatimozin.

Guatimozin était prisonnier, et Cortez le traitait avec modération. Des scélérats avides mirent ce prince à la torture, pour lui faire avouer où il avait caché ses trésors. Un Mexicain, compagnon de son supplice, jetant les hauts cris : *Et moi*, lui dit-il, *suis-je sur des fleurs?* Cortez survint, le délivra ; mais il le fit pendre trois ans après, sous prétexte de conspiration.

Cortez mal récompensé.

Le conquérant du Mexique essuya des chagrins comme Colomb. La haine et l'envie s'attachèrent à ses pas. Charles-Quint lui ôta son gouvernement, lui donna un marquisat en Espagne, et d'ailleurs le négligea. S'il faut en croire le célèbre Las-Casas, dominicain, évêque de Chiapa, Cortez avait fait périr quatre millions d'Américains dans le Mexique. Il est trop certain que les Espagnols répandirent partout des fleuves de sang. Les victimes humaines, qu'ils reprochaient à ce peuple d'immoler, justi-

fiaient d'autant moins leurs barbaries, qu'ils se vantaient toujours de combattre pour la plus douce des religions. Mais Las-Casas a beaucoup exagéré. En louant son enthousiasme pour les Américains qu'il voulait affranchir d'une odieuse servitude, on est étrangement surpris de la proposition qu'il fit à la cour d'employer des esclaves nègres dans les colonies. Ce projet fut adopté; comme si l'esclavage des nègres ne répugnait pas de même à la nature.

Trois aventuriers entreprennent la conquête du Pérou. Un autre empire, où l'or et l'argent étaient aussi communs que le fer l'est en Europe, accrut tout à coup la monarchie espagnole. Des aventuriers en firent aisément la conquête, pour un roi qui n'y pensait point. Pizarro, Almagro, et un prêtre nommé Luques, ayant entendu parler du Pérou, formèrent ensemble le dessein de l'envahir. Les sermens et les cérémonies religeuses cimentèrent leur union, jusqu'à ce que la jalousie les pût diviser, comme il arriva bientôt. Après quelques tentatives infructueuses, les arts meurtriers de l'Europe produisirent l'effet ordinaire.

Les Incas; leurs ouvrages, etc. L'empire du Pérou obéissait à des maîtres, qu'on appelait Incas. Le premier de tous passait pour fils du Soleil. Sa puissance s'était établie par la super-

stition, ainsi que par les armes. Atahualpa ou Atabalipa, douzième empereur de cette race adorée comme divine, régnait alors par usurpation : il avait dépouillé son frère de la couronne ; et de là une source funeste de discordes. On attribue à leur père un ouvrage digne des Romains ; un grand chemin, de Cusco à Quito, à travers des montagnes et des précipices : l'espace est d'environ cinq cents lieues. A chaque demi-lieue, étaient des messagers toujours prêts à porter les ordres du prince. On ajoute beaucoup de merveilles peu croyables sur la population du Pérou, sur le nombre et la magnificence des villes, des palais, etc. La plume de Garcilasso de la Véga transforma tout en prodiges ; mais il ne reste aucun vestige de tant d'ouvrages superbes.

Mœurs des Péruviens.

Les mœurs des Péruviens étaient douces, pures et simples. Ils avaient dans leur culte une pratique barbare ; ils meurtrissaient des enfans, pour arroser de leur sang une espèce de pain bénit qui se distribuait dans le temple : ainsi la superstition est toujours par quelque endroit opposée aux mœurs. Les Incas exerçaient le pouvoir le plus absolu, et s'étaient cependant montrés les pères du peuple. Autre espèce de contradiction.

Particularité de cette conquête.

Dès que les Espagnols eurent pénétré dans ce pays, en 1531, ils envoyèrent, selon leur coutume, des ambassadeurs offrir leur amitié. Atahualpa les reçut bien. Il va au-devant de Pizarro. Le moine Valverde lui débite un sermon sur nos mystères, le menace de l'enfer, s'il endurcit son cœur à la grace, s'il refuse de se soumettre au pape et au roi d'Espagne. Après ce discours, mal rendu par l'interprète, et incompréhensible pour l'Inca, Valverde lui présente son bréviaire, comme contenant la preuve des vérités qu'il vient de prêcher. Ayant porté le livre à son oreille, le prince répond, *cela ne dit rien*, et il le jette à terre. *Aux armes*, s'écrie le moine, *ces chiens insultent la loi de Dieu.* L'action s'engage aussitôt. Les Péruviens sont massacrés ; l'Inca est fait prisonnier.



L'Inca brûlé.

Il offrit pour sa rançon tout l'or que pourrait contenir une des salles du palais, jusqu'à la hauteur de son bras élevé au-dessous de sa tête. Il donna ses ordres pour l'exécution de cette promesse *.

* La cinquième partie de la rançon de l'Inca faisait seule plus de treize millions deux cent soixante-cinq mille livres d'or, sans compter l'argent. Chaque cavalier espagnol eut deux cent quarante marcs d'or pour sa

Mais les Péruviens ne pouvant assouvir l'avidité des conquérans, Atahualpa est condamné au feu, comme idolâtre, concubinaire, conspirateur. Valverde le détermine par des promesses à recevoir le baptême. On le baptise; après quoi on l'étrangle, et on le jette dans les flammes.

Les conquérans acharnés les uns contre les autres.

Pizarro et Almagro devinrent ennemis irréconciliables. Le premier fit trancher la tête à l'autre, et fut assassiné par vengeance. Un fils d'Almagro, un frère de Pizarro, voulurent régner au Pérou. Tous deux périrent de mort violente. Ainsi l'ambition, l'avarice, les crimes des oppresseurs de l'Amérique, vengeaient sur eux-mêmes l'oppression des Américains.

Maladie honteuse et autres maux que nous devons à l'Amérique

La honteuse et cruelle maladie qu'il rapportèrent de ce pays, après leur premier voyage, était déjà un grand fléau de l'Europe. Peut-être que les trésors du nouveau monde sont devenus encore plus funestes. Combien de sang ont-ils coûté! combien de ravages ont-ils produits! Le sucre, le café, le cacao, la cochenille, le quinquina, etc. peuvent-ils compenser tout ce que l'Europe a perdu

---

part. Avec quelle fureur ne devait-on pas courir en Amérique?

pour dévaster l'Amérique ? cette conquête est cause de l'affreux esclavage des nègres, qu'on y fait travailler comme de vils animaux. Elle est cause d'une partie de nos guerres. Mais ne nous livrons point à une philosophie chagrine, qui n'envisage les choses que sous un point de vue affligeant. Le mal produit souvent le bien ; les fautes et les infortunes peuvent conduire à la sagesse et au bonheur. L'homme mieux connu de l'homme, l'industrie humaine appliquée à tant d'objets nobles et utiles, de grandes ressources offertes à la pauvreté laborieuse, de grandes leçons à la politique éclairée par l'expérience, d'affreux déserts à changer en heureuses colonies, deux mondes à unir par des secours réciproques : tels sont les avantages qu'on peut déjà mettre dans la balance, contre les maux trop réels dont le poids se fait encore sentir.

Découvertes faites en différens temps.

Je n'entre point dans le détail des découvertes. Les Portugais découvrirent le Brésil, en 1500. Magellan, portugais, au service d'Espagne, découvrit, en 1519, le détroit qui porte son nom. En 1535, Almagro, le rival de Pizarro, aborda au Chili et s'en rendit maître.

CHAPITRE IV.

Mœurs des Américains sauvages.

Les mœurs des Américains offrent un spectacle très-intéressant, auquel les bornes de cet ouvrage ne permettent point de s'arrêter. Un petit nombre d'observations nous suffira.

Excepté le Pérou et le Mexique, où la force avait établi le despotisme, et où les arts avaient, sans doute, une influence particulière sur les mœurs ; les Américains, en général, étaient l'image de l'état primitif des sociétés, avant que l'agriculture eût fait naître les lois civiles. Endurcis aux injures de l'air, nus, manquant de tout, ils passaient une partie de l'année à la chasse, et l'autre dans une profonde indolence, ne prévoyant rien, ne pensant à rien, et ne pouvant supporter le travail. Sans lois, ils se gouvernaient par des coutumes. Les affaires d'une peuplade se décidaient par les anciens assemblés. Les peuplades avaient ordinairement un chef, mais dont l'autorité se réduisait à la persuasion. Nulle force coactive ; nulle peine

Gouvernement des sauvages.

Point de

peine réglée pour le crime.

décernée contre les crimes. Un criminel était abandonné à la vengeance publique. On le tuait comme un ennemi ; on ne le punissait pas comme un membre de la société. En un mot, l'extrême liberté faisait, et fait encore la passion dominante de ces sauvages. Les Iroquois conservent la même espèce de gouvernement. Comme il dérive de la nature, la manière de gouverner était uniforme dans presque toutes les peuplades non civilisées, qui formaient quelque association ; et la plupart n'en formaient aucune.

Leurs mœurs, moitié douces, moitié féroces.

Graves, sérieux, hospitaliers, bons amis, ennemis implacables, ils ne sont féroces que dans la vengeance et dans la guerre. Leurs prisonniers sont traités de la manière la plus barbare ; et la constance avec laquelle ils bravent et soutiennnent des tourmens affreux, semble être le dernier effort de la nature. On reconnaît là le caractère des anciens Celtes. Mais il s'en faut bien d'ailleurs que les sauvages leur ressemblent par le courage. Surprendre l'ennemi par la ruse, c'est leur façon de faire la guerre.

Mariages, éducation, etc.

Quoique la polygamie ne soit point rare parmi eux, ils se contentent ordinairement d'une femme. Les femmes presque sans mœurs avant le mariage, deviennent fort chastes ensuite. La crainte

y contribue, sans doute; car le mari punirait à son gré les infidélités de son épouse. Plusieurs causes rendent les mariages peu féconds : l'humidité extrême du pays, la difficulté des subsistances, une vie excessivement dure, et l'habitude qu'ont les femmes de se faire avorter. L'éducation des enfans a pour but de les rendre comme insensibles à la douleur, et même aux coups, aux insultes. Du reste, on ne les frappe jamais pour les corriger; on leur laisse une liberté entière, parce qu'on la croit le plus précieux des biens. Cependant les mères sont presque traitées comme des esclaves.

Idées religieuses.

Il y a peu de sauvages qui n'aient quelque idée confuse d'un être suprême; mais ils ne lui rendent point de culte. Ils ont d'ailleurs beaucoup de superstitions, jusques dans leur médecine. Les esprits, les songes, les présages, la divination et la magie, les occupent beaucoup. Quel peuple civilisé n'a pas donné dans ces folies ? elles semblent être le fruit des premières réflexions de l'homme ignorant, d'autant plus timide et crédule, que tout le frappe, et qu'il ne sait la cause de rien.

Industrie humaine dévelop-

Un des phénomènes de l'Amérique, c'est que l'industrie humaine se soit dé-

pée au Mexique et au Pérou. veloppée au Mexique et au Pérou, sans des secours qu'il est presque impossible de suppléer. L'écriture y était inconnue. L'Inca, prodigieusement étonné de voir les Espagnols lire et écrire, doutait si ce n'était pas quelque don particulier de la nature. Les Mexicains peignaient ce qu'ils voulaient faire entendre de loin. Les *quipos* des Péruviens, par le moyen de nœuds différemment combinés, formaient, dit-on, des espèces d'hiéroglyphes, pour communiquer les pensées et conserver le souvenir des choses : ce qui devait se réduire à fort peu d'objets. L'usage du fer était ignoré. Quelle apparence, que sans fer et sans écriture, des Américains se soient élevés au point d'industrie et de connaissances que supposent des relations évidemment suspectes ? Si la plupart des voyageurs ont débité mille mensonges, les Espagnols de ce temps-là sont-ils bien croyables ?

Les sauvages, plus remarquables. Quoi qu'il en soit, les sauvages méritent peut-être plus d'être étudiés que les autres Américains. Nous les croyons malheureux : cependant aucun n'a pu s'accoutumer à notre manière de vivre ; ils préfèrent leurs forêts et leur liberté. Nous les croyons stupides, ils le sont à beaucoup d'égards : cependant on les a vus, dans l'Amérique septentrionale,

donner des preuves de sagesse et de grandeur d'ame ; haranguer en Spartiates ; former des confédérations comme les anciens Grecs, et suivre un plan de politique raisonnée. Ils élisent un chef dans les besoins : leurs vieillards forment une espèce de sénat ; ils y joignent des assemblées nationales pour l'intérêt commun. Voilà des hommes.

CHAPITRE V.

Louis XII et Ferdinand le Catholique, jusqu'à la ligue de Cambrai. — Alexandre VI.

Reprenons l'histoire de l'Europe à Louis XII, auparavant duc d'Orléans, monarque adoré des Français parce qu'il les aima et qu'il les déchargea d'impôts ; mais dont les entreprises imprudentes, quelquefois même l'économie mal appliquée, exposèrent l'état à de grands malheurs. Dès qu'il fut monté sur le trône, il s'occupa du bien public, il oublia ses ressentimens personnels. Tout le monde admire ces belles paroles, qu'il dit en pardonnant à ses ennemis : *Le roi*

1498. Louis XII monte sur le trône.

de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.

Il veut répudier sa femme, pour épouser l'héritière de Bretagne.

Charles VIII n'ayant point laissé de postérité, la réunion de la Bretagne au royaume n'avait plus lieu. L'ancienne passion de Louis pour la reine Anne, héritière de cette province, fortifia les raisons politiques que lui inspirait le désir de l'épouser. Jeanne, fille de Louis XI, princesse vertueuse, mais extrêmement laide, était sa femme depuis plus de vingt ans. Les motifs de divorce ne manquaient pas : ce mariage avait été forcé et stérile. Il s'agissait d'obtenir une sentence de Rome pour le rompre. Alexandre VI ne pouvait être difficile, pourvu qu'il trouvât son intérêt à se rendre complaisant. Il voulait surtout faire la fortune du cardinal César de Borgia, son fils. Trois commissaires du pontife prononcèrent la sentence de divorce, après les procédures ordinaires, et Borgia, porteur de la bulle, eut le duché de Valentinois avec une pension considérable. Ce cardinal changea volontiers d'habits. Ses mœurs ressemblaient à celles de son père.

Alexandre VI accorde tout, et son fils Borgia est récompensé.

1499. Conquête du Milanès sur Ludovic Sforce.

Un des grands objets de Louis XII fut malheureusement de suivre en Italie les traces de son prédécesseur. La passion des conquêtes l'y entraîna. Ses premiers

succès le précipitèrent dans l'infortune. Valentine Visconti, son aïeule, lui avait transmis des prétentions sur le Milanès, dont Ludovic Sforce s'était mis en possession. Ludovic, sans secours étrangers, avec une armée cependant aussi nombreuse que celle de France, ne tint point contre la valeur française. L'état de Milan et celui de Gènes furent conquis en vingt jours. Mais l'année suivante, le duc était déjà rétabli. Une nouvelle armée française passa les Alpes. Sforce, trahi par les Suisses qu'il soudoyait, tomba entre les mains des ennemis, et fut emmené prisonnier en France. Il y mourut quelques années après. Voilà une de ces conquêtes que l'on peut regarder comme une source de malheurs.

1501.

Ligue avec Ferdinand le Catholique pour la conquête de Naples.

Louis tourne aussitôt ses vues sur le royaume de Naples. Il offre à Ferdinand le Catholique d'en partager la conquête. Celui-ci ne balance point ; quoiqu'un prince de son sang, Frédéric d'Aragon roi de Naples, doive être la victime de leur traité. Alexandre VI entrait dans leurs vues, pour en tirer quelque avantage. Gonsalve de Cordoue, surnommé le Grand capitaine, aussi rusé que son maître, et qui avait pour maxime que *la toile d'honneur doit être tissue grossièrement*, arrive sous prétexte de défen-

Gonsalve de Cordoue.

dre le roi de Naples. Il se joint d'abord aux Français pour l'accabler. Frédéric demande un asyle en France à Louis XII, et y va vivre d'une pension.

La conquête reste aux Espagnols.

Dès qu'il fut question de partager la conquête, on disputa, on se brouilla. Le grand capitaine, digne instrument du roi Catholique, après avoir joué les Français, remporta sur eux deux victoires en 1503. Celle de Cériguole coûta la vie au duc de Nemours, de l'illustre maison d'Armagnac, qu'on fait remonter jusqu'à Caribet, fils de Clotaire II. Le royaume de Naples demeura tout entier aux Espagnols. La ruse triomphait, quand la valeur était sans prudence.

Mort d'Alexandre VI.

Fortune caduque de César Borgia.

Alexandre VI mourut alors, souillé des crimes les plus infâmes, les plus odieux. César de Borgia, son fils, s'était emparé pour lui-même, à force de trahisons ou de meurtres, des fiefs de la Romagne, possédés par divers seigneurs. La vente des indulgences, et d'autres abus de l'autorité pontificale, avaient fourni les moyens de satisfaire son ambition. Quel en sera le fruit? un pape ambitieux et guerrier, Jules II, dépouillera le fils d'Alexandre VI; les conquêtes de Borgia augmenteront les domaines de l'église; ce héros de Machiavel perdra ce qu'on lui avait donné en France, sera envoyé pri-

sonnier en Espagne par Gonsalve de Cordoue. Il se réfugiera auprès du roi de Navarre, son beau-frère, et sera tué dans une guerre excitée par ses intrigues. La chûte des grands scélérats est une leçon que l'histoire devrait souvent rappeler.

1503. Le cardinal d'Amboise veut être pape, ce qui cause un grand malheur.

Les imprudences des rois et des ministres est une autre leçon, dont les gouvernemens pourraient tirer beaucoup de lumières. On ne pensait en France qu'à recouvrer le royaume de Naples. On envoya une forte armée en Italie. Si les opérations avaient été aussi promptes qu'auparavant, le succès en paraissait infaillible. Mais le cardinal d'Amboise, ministre intègre de Louis XII, eut envie de la tiare, qu'Alexandre VI laissait vacante. Il arrêta les troupes devant Rome, pour déterminer le choix du conclave. Les Italiens, plus fins que lui, le trompèrent par de belles paroles; lui persuadant d'éloigner cet appareil de guerre, pour que son élection parût libre. Quand on cessa de craindre, on élut un Italien, Pie III, auquel succéda bientôt le fameux Jules II, Julien de la Rovère. D'Amboise avait perdu le pontificat et le temps. Les pluies empêchèrent d'agir. Gonsalve de Cordoue chassa encore les Français.

Traité de Blois, qui tendait à

Une autre faute inconcevable fut le traité de Blois, en 1504, par lequel

démembrer la France.

Louis promettait sa fille en mariage à Charles d'Autriche, petit-fils de l'empereur Maximilien et de Ferdinand le Catholique, avec la Bretagne, la Bourgogne, le Milanès, Gènes, en cas que le roi mourût sans enfans mâles. On se repentait déjà d'une si honteuse démarche, lorsque les états généraux représentèrent fortement qu'elle était contraire aux lois du royaume. Louis XII donna sa fille au comte d'Angoulême, son héritier présomptif, qui devait régner sous le nom de François I, et faire aussi de grandes fautes.

Fin de la reine Isabelle en Castille.

Nous avons vu le mariage d'Isabelle, reine de Castille, avec le roi d'Aragon, changer la face de l'Espagne. Cette princesse, toujours en garde contre l'ambition de Ferdinand, son époux, était gouvernée par son confesseur Ximénès, illustre cordelier, depuis archevêque de Tolède et cardinal. Elle avait depuis peu donné le choix aux Maures, qui restaient dans le royaume, de recevoir le baptême ou d'être bannis. L'expulsion des Juifs, celle des Maures, les émigrations continuelles en Amérique dépeuplant l'Espagne; cette monarchie devenait plus languissante, à mesure qu'elle acquérait plus de grandeur. Ainsi un gouvernement

si célébré ne doit pas être cité pour modèle.

La mort d'Isabelle, en 1504, fit naître des troubles. Sa fille Jeanne la Folle, mariée à l'archiduc Philippe le Beau, était son unique héritière. Le roi Ferdinand, d'abord en possession de la régence, fut contraint d'y renoncer, et de se retirer en Aragon. Philippe mourut. La folie de Jeanne favorisait les désordres. Charles d'Autriche, son fils, (Charles-Quint) était jeune et éloigné. Ximénès crut que Ferdinand le Catholique pouvait seul rétablir le calme. On lui rendit la régence, et sa fermeté dissipa tous les orages.

Troubles après sa mort.

Ferdinand a la régence.

Alors Ximénès, devenu cardinal, grand-inquisiteur, se vit au comble du pouvoir et de la fortune. Mais il quitta prudemment la cour, parce qu'il connaissait le caractère ombrageux du roi. Il proposa ensuite de tenter à ses propres frais la conquête d'Oran en Afrique. Ferdinand, persuadé qu'on n'y réussirait point, consentit à l'entreprise dans la vue de perdre le cardinal. Il écrivit même à Pierre Navarro, commandant de la flotte sur laquelle Ximénès s'était embarqué : *empêchez le bon homme de repasser si-tôt en Espagne ; il faut lui laisser user sa personne et son ar-*

Le cardinal Ximénès fait la conquête d'Oran.

gent. Le roi se trompait. Les Maures furent battus; Oran succomba. Ce cardinal austère n'imitait point les prélats guerriers. Il se contentait d'invoquer, comme un autre Moïse, le dieu des armées et de la victoire; il inspirait une sorte d'enthousiasme très-utile en de pareilles expéditions.

Il fait des établissemens pour les lettres.

Ximénès, grand homme, qui aurait été plus grand s'il eût surmonté les préjugés de son siècle, fonda ou rétablit l'université d'Alcala; il fit imprimer une fameuse polyglotte; il montra autant de zèle pour les lettres et les sciences que pour la réforme des moines. On cultiva par ses soins les langues savantes. L'Espagne produisit beaucoup de jurisconsultes, encore plus de théologiens. Mais quelles barrières n'opposait pas l'inquisition à toute vérité neuve et utile ? L'Espagne, avec ses universités, n'ouvrira les yeux que long-temps après des peuples beaucoup moins spirituels.

Entreprises ambitieuses de Jules II.

Jules II remuait alors l'Italie. Fier, ambitieux, intrépide, tout occupé de ses projets d'aggrandissement, il avait déjà enlevé la Romagne à Borgia, Pérouse à Baglioni, Bologne à Bentivoglio. Il avait révolté Gènes contre Louis XII, à qui néanmoins il devait de la reconnaissance. Il méditait de le chasser en-

tièrement d'Italie : il lui suscitait des ennemis de toutes parts. Ce prince ayant réduit les Génois à l'obéissance, fut encore joué par le pontife dans la fameuse ligue contre les Vénitiens. Prenons ici quelque idée d'une république, devenue un objet de jalousie pour les principales puissances de l'Europe.

CHAPITRE VI.

Depuis la ligue de Cambrai contre Venise, jusqu'à la fin de Louis XII. — Jules II.

On a vu naître Venise dans le cinquième siècle, lorsque l'Italie était en proie aux inondations des barbares. Les petites îles des lagunes du golfe Adriatique furent l'asyle des peuples voisins, qui subsistèrent d'abord de leur pêche. Chaque île avait son tribun pour la gouverner ; chaque tribun devint un tyran. Sentant la nécessité de se réunir, ces tyrans élurent un duc ou doge, au commencement du huitième siècle. Les doges, par un abus fréquent d'un pouvoir que l'on n'avait pas su restreindre, occa-

Gouvernement de Venise, depuis son origine au cinquième siècle.

Tribuns.

Doge.

sionnèrent souvent des troubles, et en furent souvent les victimes. Un conseil, composé de cent quarante citoyens de tous états, dans lequel résidait l'autorité souveraine, arrêta enfin et les entreprises de ces premiers magistrats, et la violence des émeutes populaires. Mais les riches ambitieux avaient trop de moyens d'altérer la constitution à leur avantage.

Grand-conseil.

Aristocratie héréditaire en 1289.

A cette forme de gouvernement démocratique, succéda, en 1289, l'aristocratie héréditaire, par un règlement qui anéantit l'égalité, en donnant à quelques familles le droit exclusif de former le grand conseil. L'aristocratie annonce toujours des rigueurs; elle en a besoin pour se maintenir.

Conseil des Dix.

Il était impossible qu'un nombre de familles exclues ne formassent des conspirations. Le redoutable conseil des Dix fut établi, afin d'en prévenir les effets. Il peut juger tous les citoyens, et les délations lui paraissent quelquefois des preuves. Le tribunal de trois inquisiteurs d'Etat fut encore un frein plus terrible. Le doge lui-même se trouva soumis à ses procédures secrètes et à ses jugemens arbitraires. Des espions, répandus partout, servirent d'accusateurs. Magistrats, particuliers, citoyens,

Inquisiteurs d'état.

étrangers, toute personne suspecte avait à craindre de perdre la vie, sans aucune formalité de justice. Quiconque est condamné sans le savoir, par les trois inquisiteurs, ne peut éviter la mort. Quelle est la monarchie où l'on voye un tel despotisme ?

Venise gouvernée par la terreur, mais d'une manière invariable.

Ainsi, la terreur est devenue le ressort du gouvernement de Venise : c'est elle surtout qui l'a conservé si longtemps invariable. Tout y est combiné avec tant d'art, soit pour les élections, soit pour la durée ou les fonctions des magistratures, qu'il n'y a presque aucun moyen de troubler l'Etat. Tandis que les nobles tiennent le peuple asservi, ils veillent continuellement les uns sur les autres. Ou l'intérêt les unit, ou l'impuissance de cabaler les enchaîne. De-là ce plan immuable, cette stabilité de principes, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple. Peut-être en est-il de l'inquisition d'Etat comme de l'inquisition ecclésiastique ; elle produit une certaine tranquillité, mais en perpétuant beaucoup d'abus.

Ambition de cette république.

Venise, enrichie par le commerce, s'était livrée à l'ambition des conquêtes, toujours dangereuses pour les républiques commerçantes. Au temps des croisades, elle s'était considérablement éten-

due vers la Grèce. Elle venait d'envahir en Italie plusieurs terres de ses voisins, même dans l'Etat Ecclésiastique. Les succès inspirent l'orgueil, et l'orgueil amène l'imprudence. Environnés d'ennemis puissans, les Vénitiens bravèrent l'orage, ne prévoyant pas qu'on se réunirait pour les accabler.

1508. Elle irrite l'empereur Maximilien, et bat ses troupes.

L'empereur Maximilien, qui voulait se faire couronner à Rome, leur demandait le passage sur leurs terres. Ils l'accordèrent à condition qu'il passerait sans troupes : c'était un refus. Maximilien, irrité, les met au ban de l'empire comme des rebelles. Il prend le titre d'*empereur élu*, que Jules II lui confirme par une bulle. Pourquoi cette bulle ? pourquoi Venise au ban de l'empire ? c'est que des prétentions surannées se réveillaient dans toutes les occasions. Les armes de l'empereur ne soutinrent point sa démarche hautaine contre la république. Deux armées impériales furent défaites. Les Vénitiens avaient vaincu avec le secours des Français, ils conclurent néanmoins une trève sans les consulter.

Ligue de Cambrai.

Alors se forma secrètement la fameuse ligue de Cambrai, dont Venise devait être la victime. Le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Espagne, le duc

de Savoie, s'unirent pour lui arracher ses conquêtes. Chacun revendiquait des domaines considérables : le pape, Rimini et Ravenne; Louis XII, Brescia, Bergame, Crême et Crémone; Maximilien, Vérone, Padoue, Vicence, Trévise et le Frioul; Ferdinand, Brindes, Trano et Otrante; le duc de Savoie, l'île ou le royaume de Chypre. Si l'union avait subsisté entre ces puissances, Venise était perdue sans ressource. Mais Jules II ne voulait que profiter de la circonstance, bien résolu de délivrer ensuite l'Italie, s'il le pouvait, de ces étrangers, qu'il appelait des Barbares. Et pouvait-on compter sur la foi de Ferdinand le Catholique ?

Venise refuse le secours du Turc.

Un masque de religion couvrit cette ligue ambitieuse. Les confédérés feignirent d'attaquer les Vénitiens, pour tourner ensuite leur zèle contre les Turcs. Le Turc offrait des secours à la république. Elle refusa, peut-être moins par la crainte d'avoir un protecteur si dangereux, comme le dit Fra-Paolo, que par la crainte des clameurs qu'exciterait une pareille alliance.

Louis XII force les Vénitiens de s'humilier.

C'était à Louis XII à commencer la guerre en personne. Ses premiers succès accablèrent tellement les Vénitiens, qu'après la bataille d'Agnadel, près de

l'Adda, suivie de conquêtes rapides, le sénat offrit de reconnaître l'empereur pour suzerain, et de lui payer un tribut annuel de cinquante mille ducats. Le refus de Maximilien leur rendit le courage, en les réduisant au désespoir. Ils reprirent sur les Allemands plusieurs places. Ils traitèrent avec Jules II; sa politique intéressée les sauva.

1510. Jules II trahit les alliés, détache de la ligue Ferdinand, et prend d'assaut la Mirandole.

Il les avait foudroyés des plus terribles anathêmes, jusqu'à permettre de s'emparer de leurs biens, de réduire leur personne en servitude. Pour obtenir l'absolution, que les circonstances rendaient nécessaire, il fallait céder les villes de la Romagne, et recevoir la loi du pontife. Le sénat, ne voyant que ce triste moyen de salut, se soumit humblement à tout. Jules, infidèle à ses alliés, détacha de leur ligue le roi d'Espagne, en lui donnant l'investiture pleine et entière du royaume de Naples, et tourna contre le roi de France toute l'activité de sa haine. Louis, par une économie mal entendue, avait refusé d'augmenter les pensions des Suisses; il avait parlé d'eux avec mépris, dans un mouvement de colère. Le pape arma les Suisses contre lui, attaqua le duc de Ferrare, allié de la France; assiégea la Mirandole, y entra par la brèche,

après avoir essuyé les plus grands périls, quoique dans un âge fort avancé.

Scrupules pernicieux en France.

Tandis que Jules agissait ouvertement en ennemi, le roi consulta le clergé de France, pour savoir si on pouvait lui faire la guerre. Sans doute la consultation était superflue; mais du moins la réponse du clergé fut juste et favorable. Cependant les scrupules de la reine, Anne de Bretagne, nuisirent aux affaires; Louis y eut plus d'égard qu'ils n'en méritaient. La bataille de Ravenne, gagnée, en 1512, par Gaston de Foix, duc de Nemours, procura une gloire stérile. Ce jeune héros, neveu du roi par sa mère, fut tué au sein de la victoire, en attaquant presque seul un corps d'Espagnols qui se retiraient en bon ordre. Ce fut pour la France une perte irréparable. Il avait jusqu'alors donné des preuves d'une prudence consommée, jointe à la plus brillante valeur. En quinze jours, il avait sauvé Bologne, battu deux corps d'armée, et repris Brescia aux ennemis. Louis XII lui destinait le royaume de Naples, et pleura sa mort, dont les suites ne furent que trop funestes. On évacua le Milanès. Gênes se révolta aussitôt. Les troupes manquaient d'argent; les généraux ne s'accordaient point. Que pouvait la vail-

On perd le Milanès et Gênes.

lance des héros français? Bayard et ses imitateurs firent des prodiges, dont il ne résulta que de l'admiration.

Concile de Pise contre le pape.

Le roi de France et l'empereur avaient engagé quelques cardinaux à convoquer un concile général à Pise. On y avait cité Jules II. Il avait assemblé à Rome un autre concile, pour anathématiser le premier. C'est ce qui fit perdre le royaume de Navarre à Jean d'Albret, allié et parent de Louis XII. Ferdinand le Catholique cherchait un prétexte de le dépouiller : il en trouva un dans l'excommunication fulminée contre les adhérens du concile de Pise. Le pape, selon plusieurs historiens, lui avait donné ce royaume par une bulle. Quoique la bulle ne se trouve point, elle paraît digne d'un émule de Grégoire VII. Depuis l'usurpation de Ferdinand, la Navarre est restée à la monarchie espagnole. La reine Catherine de Foix, à qui elle appartenait, dit à Jean d'Albret, son mari : *Si nous étions nés, vous Catherine, et moi Don Jean, nous n'aurions pas perdu notre royaume.*

1512. Ferdinand usurpe la Navarre, en vertu d'une excommunication.

Mort de Jules II.

Jules mourut en 1513, plus que septuagénaire, et toujours occupé de son grand dessein de chasser d'Italie tous les étrangers; les Allemands, les Espagnols, comme les Français. Egalement

heureux et hardi dans ses entreprises, il augmenta considérablement l'État du saint siége. Il se fit céder Parme, Plaisance et Reggio par l'empereur. Il sut réunir ou diviser les puissances au gré de ses intérêts. En un mot, il brilla comme prince, comme guerrier, et sembla oublier qu'il était pape. On raconte cette anecdote sur la manière dont il envisageait les affaires ecclésiastiques. Les Allemands, lui demandant la permission de faire gras la fête de Saint Martin, quand elle tomberait un jour maigre, il y consentit, mais à condition que ce jour-là ils ne boiraient pas de vin.

Succès de ses entreprises.

Le cardinal de Médicis, fort décrié par ses mœurs, et recommandable par ses talens, devint pape, sous le nom de Léon X. C'était le fils du fameux Laurent. Il avait les goûts de son père, et non les qualités d'un évêque. Jamais l'Eglise n'eut cependant plus besoin d'un pape vertueux, digne de la gouverner. La littérature et les arts méritaient protection; mais les affaires ecclésiastiques demandaient la plus grande sagesse.

Léon X lui succède.

Pendant vingt-six ans que dura le règne de Henri VII, l'Angleterre fut sans influence au-dehors. Ce prince, avare, ombrageux, craignant la guerre,

HenriVII avait affermi son autorité en Angleterre.

amassa un trésor, et affermit son autorité. Deux aventuriers imposteurs, suscités par ses ennemis, lui disputèrent en vain la couronne. L'un, nommé Simnel, fils d'un boulanger, fut trop heureux, après avoir été couronné en Irlande, d'être employé dans la cuisine du roi. Perkin, (c'est le nom de l'autre) né d'un juif, joua cinq ans le personnage du fils d'Edouard IV, et finit par laisser sa tête sur un échafaud. Délivré de ces inquiétudes, Henri, par un gouvernement dur et vigoureux, joignant l'adresse à la force, encourageant les barons à vendre leurs terres, augmentant ainsi les richesses et le pouvoir de la bourgeoisie, affaiblit la haute noblesse, et rendit l'autorité royale presque absolue.

Simnel et Perkin.

Son fils Henri VIII, qui lui succéda en 1509, va paraître avec éclat. Des talens et des vertus pouvaient lui procurer beaucoup de gloire; mais emporté par ses passions, il sera un exemple de la plus odieuse tyrannie.

Henri VIII.

Il s'était engagé, en 1512, dans la ligue que Jules II avait formée contre la France. Après la mort de Jules, la ligue se ranima sous Léon X. Les Français venaient de reprendre le Milanès; ils en furent de nouveau chassés par les Suisses, qui rétablirent Maximilien

Ligue contre Louis XII.

Sforce. Louis XII, alors allié des Vénitiens, eut contre lui le pape, l'empereur, les Anglais et les Espagnols. D'un côté, Henri VIII fondit sur la Picardie avec l'empereur, dont il payait même la table. Vainqueur à la journée de Guinegate, il prit Térouane et Tournai, tandis que, d'un autre côté, les Suisses assiégeaient Dijon. Cette ville était perdue, si la Trémoille, gouverneur de Bourgogne, n'eut engagé les Suisses à lever le siége, en leur promettant tout ce qu'ils voulurent. Le traité conclu, ils se retirèrent. La cour affecta de blâmer le gouverneur, annulla un traité dont elle avait recueilli les avantages, et se précautionna contre une nouvelle invasion. Ces fiers montagnards, qui se disaient les protecteurs du saint siége, se montrèrent beaucoup moins habiles que vaillans.

Invasion en Picardie et en Bourgogne.

Dijon sauvé.

Cependant Louis avait besoin de la paix : il s'humilia devant le pape; il renonça au concile de Pise, transféré à Lyon; il s'obligea même de poursuivre à main armée, s'il le fallait, les adhérens du concile, et parut ainsi réconcilié avec Rome. Il eut moins de peine à gagner le roi d'Angleterre, que la mauvaise foi de Ferdinand avait irrité. Etant veuf d'Anne de Bretagne, il

1514. Paix de Louis avec le pape et avec l'Angleterre.

épousa Marie, sœur de Henri VIII. Mais il acheta en quelque sorte ce mariage, pour un million d'écus d'or : tant l'état de ses affaires était critique. Louis oublia auprès d'une jeune reine, son âge de cinquante-trois ans ; les plaisirs le consumèrent. Il mourut l'année suivante, encore occupé du dessein de reprendre le Milanès : dessein que nous verrons plus funeste à son successeur.

Sa mort.

Bonté et fautes de Louis XII.

On bénira toujours la mémoire de Louis XII, parce que, malgré ses guerres et ses disgraces, il n'ajouta rien aux impôts, après les avoir diminués de moitié. On applaudira toujours à ce qu'il disait pour justifier son économie : *J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Cependant n'aurait-il pas dû épargner bien des larmes à son peuple, ou en lui sacrifiant la dangereuse ambition des conquêtes d'Italie, ou en levant des subsides, sans lesquels il fallait s'attendre à des revers? Il se procura quelque ressource par la vente des charges. Ce fut un exemple très-dangereux, quoique la vénalité ne s'étendît point jusqu'aux charges de judicature. On n'imaginait point que des charges qui supposent tant de lumières et de vertus, pussent jamais devenir vé-

nales. Elles le deviendront néanmoins, dès le commencement du règne suivant. En fait de finance, surtout, un abus entraîne presque toujours de plus grands abus.

CHAPITRE VII.

Commencement de François I, jusqu'à la naissance du Luthéranisme.

1515.

François I se livre au goût des conquêtes.

FRANÇOIS, comte d'Angoulême, premier prince du sang, fut le successeur de Louis XII. Jeune, vif, vaillant, ambitieux, plein de qualités nobles et aimables, mais sans prudence, il tourna d'abord ses vues sur l'Italie. Les préparatifs déjà faits ne suffisant pas, le besoin d'argent inspira de vendre le droit le plus auguste, le droit de juger les citoyens. Cet expédient, imaginé par le chef de la justice, par le chancelier du Prat, était si contraire à tous les principes, que long-temps après, jusqu'en 1597, on jurait au parlement qu'on n'avait point acheté sa charge. Il fallait donc en quelque sorte un parjure pour exercer la justice dans les tribu-

Odieuse vénalité des charges.

naux ! voilà où peuvent conduire les abus du gouvernement.

Bataille de Marignan contre les Suisses.

Après avoir passé les Alpes, François I trouva une occasion imprévue de signaler sa valeur. Quoiqu'il négociât avec les Suisses, ce peuple guerrier, excité par le cardinal de Sion, c'est-à-dire, par la cour de Rome, avait pris les armes contre lui. Il les défit à la fameuse bataille de Marignan, qui dura deux jours. C'est un fait rapporté dans toutes les histoires, qu'il dormit sur un affut de canon, à cinquante pas d'un bataillon suisse. Il avait combattu en soldat, il voulut ensuite que Bayard l'armât chevalier, et se fit gloire d'honorer ainsi la bravoure, après en avoir donné l'exemple. Les historiens font assez connaître le héros : nous observerons plus souvent les fautes du roi, parce qu'elles instruisent davantage. La conquête du Milanès fut le fruit de sa victoire, et Maximilien Sforce mourut en France, comme son père Ludovic. Le Milanès n'en devint pas moins l'écueil de la France.

1516.
Mort de Ferdinand le Catholique.

L'Espagne, en 1516, perdit Ferdinand le Catholique, que nous verrons remplacé par le redoutable Charles-Quint. Si l'habileté et les succès font le mérite des souverains, il en est peu

qu'on puisse comparer à Ferdinand. La monarchie espagnole lui doit sa grandeur. On lui attribue même un projet de monarchie universelle, et ses successeurs en firent craindre l'exécution. Mais l'art de tromper, qu'il employa autant que celui de vaincre, est-il digne d'un grand homme? Le zèle de religion, dont il colora ses entreprises, ne les rend-il pas plus odieuses? Sa mémoire n'est-elle pas souillée de tout le sang que l'inquisition a répandu?

Reproches qu'il mérite.

Il s'efforça d'établir dans le royaume de Naples ce tribunal tyrannique, aussi contraire à l'esprit de la religion, qu'aux principes d'un bon gouvernement. Les Napolitains, quoique très-superstitieux, ne voulurent jamais s'y soumettre. Le zèle du roi se borna pour lors à chasser les Juifs. N'aimant point Charles d'Autriche, son petit-fils, il avait destiné l'Espagne à Ferdinand, frère cadet de Charles. Mais il changea de résolution, par le conseil de ses sujets, et fit passer toutes ses couronnes sur la même tête. Charles était certainement digne de les porter.

Les Napolitains refusèrent malgré lui l'inquisition.

Il laisse toutes ses couronnes à Charles, qu'il n'aimait pas.

Le cardinal de Ximénès, nommé régent de Castille, jusqu'à l'arrivée de l'archiduc, haï des grands, qu'il maîtrisait avec hauteur, aurait essuyé une

Régence de Ximénès. Il abaisse les grands.

révolte, s'il avait eu moins d'habileté et de courage. Les factieux lui demandèrent un jour de quel droit il gouvernait la Castille ; et lui dirent que Ferdinand, qui n'était qu'administrateur du royaume, n'avait pu lui en donner la régence. Pour toute réponse, il fit jouer devant eux une batterie de canons. *Voilà mes droits*, ajouta-t-il, *osez-vous les contester?* Ce ministre abaissa de plus en plus la noblesse, en armant la bourgeoisie. Des mœurs austères et irréprochables, un génie profond et élevé, une magnanimité à toute épreuve, sa réputation, ses services, balançaient à peine l'aversion qu'inspirait l'altière sévérité de son caractère. Il mourut dans la disgrace, en 1517, âgé de quatre-vingts ans, avant d'avoir vu le nouveau maître de l'Espagne.

Mort de l'empereur Maximilien, qui avait voulu être pape.

Maximilien laissa l'empire vacant par sa mort, en 1519. Ce prince inquiet avait toujours été en guerre, sans forces et sans argent. Il avait porté ses vues jusqu'à la tiare, pendant une maladie de Jules II. L'évêque de Gurck devait distribuer aux cardinaux trois cent mille ducats, pour acheter leurs voix ; et des marchands d'Ausbourg prêtèrent la somme. Quel rôle aurait pu jouer un empereur pape, s'il avait réuni les deux

puissances! Mais l'aurait-on souffert dans un temps où la politique remuait et liguait tous les Etats? Maximilien savait que les empereurs avaient été maîtres de Rome: il formait peut-être pour sa race des projets sur cette ville, si capable de tenter l'ambition.

Sous ce règne, l'Allemagne fut divisée en cercles. Il y en eut d'abord six, qui furent les cercles de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe et de Westphalie. On y ajouta, peu de temps après, ceux d'Autriche, de Bourgogne (pour les Pays-Bas), du Bas-Rhin et de la Haute-Saxe. Par-là, on facilitait surtout la perception des deniers publics. On voulait aussi établir l'ordre et la tranquillité; mais les abus de l'anarchie, en un mot, le gouvernement féodal devait faire encore longtemps, de cette partie de l'Europe, un théâtre de troubles, de discordes et de guerres civiles. Cercles d'Allemagne.

En 1495, une diète de Worms créa la *chambre impériale*, aujourd'hui fixée à Wetzlar; tribunal suprême, qui juge en dernier ressort les causes civiles des états. Le conseil aulique, dont l'empereur nomme tous les membres, peut les juger de même: le demandeur a le choix de ces tribunaux. Mais les causes Chambre impériale. Conseil aulique.

féodales, et celles qui regardent l'Italie, appartiennent au dernier uniquement. Du reste, la constitution germanique, flottante et incertaine jusqu'au traité de Westphalie, n'a pu acquérir, par ce traité même, qu'une consistance imparfaite. Un corps divisé en tant de souverainetés indépendantes, où tant d'intérêts particuliers heurtent l'intérêt général, est peu susceptible d'une bonne constitution.

Exactions de la cour de Rome en Allemagne.

La cour de Rome exerçait toujours sa tyrannie sur l'Allemagne. Quelque avantageux que fut aux papes le concordat de 1448 (sous Frédéric III), il n'était exécuté que dans les points qui tournaient à leur profit. Les anciens abus étaient agravés par de nouvelles exactions. Selon Maximilien lui-même, le saint siége tirait de l'empire plus de cinq cent mille ducats de revenu. Cet empereur aima mieux souffrir le mal, dont il se plaignait, que de se brouiller avec une cour dont les forces invisibles étaient si à craindre.

Circonstances critiques pour le pape.

Cependant l'orage se formait; les esprits étaient échauffés, une étincelle de fanatisme pouvait produire un embrâsement. Léon X. avec toute son habileté, attisa en quelque sorte le feu qu'il fallait

éteindre. Nous verrons bientôt des brèches irréparables faites au saint siége.

Concordat de Léon X et de François I en 1516.

Le pontife avait en l'adresse, en 1516, après la bataille de Marignan, d'amener François I, contre lequel il s'était ligué, à un accommodement le plus avantageux pour la cour de Rome. La pragmatique de Charles VII, si souvent anathématisée, fut abolie par le célèbre concordat, qui donne au roi la nomination des grands bénéfices, et assure au pape les annates, sans en faire mention expresse. Le roi présente les sujets qu'il a nommés; le pape les institue, et perçoit l'annate. De quel droit celui-ci accordait-il une nomination qui ne lui appartenait point? et pourquoi l'autre l'achetait-il, en rendant l'église de France tributaire? On reconnaît le fruit des anciens abus. L'université, le clergé et le parlement défendirent la pragmatique avec une extrême chaleur, mais autant par préjugé que par zèle. Ils voulaient surtout maintenir les élections, sujettes elles-mêmes à tant d'abus. Le concordat, enregistré forcément en 1518, s'observe encore aujourd'hui.

CHAPITRE VIII.

Le luthéranisme s'établit sous le pontificat de Léon X.

Léon X fait vendre des indulgences.

Triomphant, pour ainsi dire, d'un grand royaume, Léon X devait être vaincu et dépouillé par un moine. Ses imprudences firent naître le luthéranisme. La superbe église de Saint-Pierre que Jules II avait commencée, la magnificence et les plaisirs de la cour romaine, les bienfaits prodigués aux gens de lettres et aux artistes, mille dépenses fastueuses épuisant les trésors du pape, il ne se fit point scrupule d'employer une ressource que la superstition rendait, depuis long-temps, également facile et fructueuse. Sous le prétexte, cent fois renouvelé, d'une guerre contre les Turcs, il publia des indulgences pour ceux qui donneraient de l'argent; et ces indulgences furent vendues avec scandale en Allemagne, même dans les cabarets. Le dominicain Tetzel se rendit surtout célèbre par des excès impardonnables.

On était si fort accoutumé aux abus, et la crédulité populaire est si stupide, que tout réussissait au gré de la cour de Rome, lorsqu'une querelle monastique, s'il faut en croire la plupart des historiens, devint l'origine d'une terrible révolution. Les dominicains avaient reçu du pape la commission de prêcher l'indulgence : ils s'en acquittaient selon l'usage, en exagérant d'une manière absurde la vertu de ces graces spirituelles. Les Augustins, jaloux de n'avoir pas eu la préférence, qu'ils se croyaient due, étaient animés contre les prédicateurs. Martin Luther, savant et fougueux théologien de cet ordre, déjà imbu d'opinions hardies, saisit ardemment l'occasion de se signaler. Il décria, en Saxe, les maximes des dominicains sur l'indulgence; il en démontra les inconvéniens; il déclama contre les vices, les fraudes, les exactions de la cour pontificale : il se fit écouter, et fut soutenu, parce qu'on était las de payer le luxe de Rome.

Luther s'élève avec audace contre l'abus.

Luther n'attaquait au commencement que des choses condamnables. Il témoignait beaucoup de respect, de soumission pour le saint siége. Avec des ménagemens, on aurait pu le gagner; et c'était le meilleur parti à prendre, quoiqu'un inquisiteur dominicain exhortât Leon X

On l'irrite imprudemment, au lieu de le calmer.

à employer contre lui le fer et le feu. Loin de le ménager, on méprisa, on irrita ce dangereux adversaire. Le ressentiment et le désespoir enflammèrent son audace. Entraîné d'un objet à l'autre, des abus qu'il attaquait il passa aux dogmes.

Il ne ménage plus rien.

Sous sa plume, les indulgences furent des folies, le purgatoire une fable, la puissance pontificale une usurpation, les vœux monastiques, la plupart des cérémonies et des sacremens, autant de superstitions monstrueuses. Il prodigua les injures, qu'on prenait encore pour des raisons : il inculqua la morale la plus rigide, qui fut toujours la plus imposante; il présenta l'écriture comme la seule règle de foi, malgré les sens contraires qu'on lui a souvent donnés ; il invita les chrétiens à un examen flatteur pour l'amour-propre, mais dont si peu d'hommes sont capables ; en un mot, s'érigeant en réformateur, il fit par le fanatisme ce que la raison ne pouvait faire. La *consubstantation* qu'il mettait dans l'eucharistie, à la place de la *transubstantiation*, prouverait seule combien il s'égarait en raisonnant.

Le pape le condamne avec rigueur.

En 1518, il appela au concile général d'un décret en faveur des indulgences, par lequel le pape se disait le dispensateur du trésor spirituel, provenant de la

surabondance des mérites de Jésus-Christ et des saints. Léon publia en 1520 une bulle pour condamner quarante articles de sa doctrine. Un des articles condamnés porte que brûler les hérétiques, c'est agir contre la volonté de l'Esprit saint; et un autre, que les princes et les prélats ne feraient point mal de supprimer toutes les besaces des mendians. Était-il prudent de confondre ces propositions avec des hérésies? La bulle non-seulement condamnait au feu les ouvrages de Luther, mais ordonnait de lui courir sus et à ses adhérens, s'il ne rétractait ses erreurs dans soixante jours. L'effet de cette bulle fut que Luther la fit brûler avec les décrétales, par un décret de l'université de Wittemberg.

Sa bulle et les décrétales brûlées.

Progrès rapides du luthéranisme.

Deux choses contribuèrent infiniment au succès de la réforme : l'intérêt des princes et des peuples, qui cherchaient à secouer le joug de Rome; et la facilité de répandre les nouvelles opinions par le moyen de la presse. L'église romaine perdit en peu d'années la Saxe, la Hesse, l'état de Brunswick, le Danemarck, la Suède. Zurick, Berne, et une grande partie de la Suisse, adoptèrent la doctrine de Zuingle, curé de Zurich, plus hardi que Luther contre le dogme de l'eucharistie. Genève suivit bientôt cet exemple,

et devint libre en changeant de religion. On verra l'Angleterre, l'Écosse, les Pays-Bas, une partie de la France, suivre le torrent de la nouveauté. Nulle révolution ne mérite plus d'être examinée, soit dans ses principes, soit dans ses effets.

La science de ses théologiens y contribua beaucoup.

Un des grands avantages de la secte luthérienne fut d'être soutenue par des théologiens lettrés, qui possédaient les langues savantes, qui fouillaient dans l'antiquité ecclésiastique, et qui s'attiraient l'estime et la confiance des gens d'esprit, en même temps que les enthousiastes échauffaient le peuple. Il leur était facile de décrier les abus qu'une longue et grossière ignorance avait introduits dans l'église, et que malheureusement on s'obstinait à défendre quelquefois avec autant d'ardeur que les dogmes. Il leur était plus facile encore de décrier la théologie dominante, qui ne les combattait ordinairement qu'avec des subtilités et une morgue pédantesque.

Erasme n'avait pas tort dans ses jugemens.

Erasme lui-même, constamment attaché à l'église, tourna en ridicule et les docteurs de Paris et quelques anciennes superstitions. Aussi n'a-t-on pas manqué de rendre sa foi suspecte. Mais pourrions-nous douter aujourd'hui, que l'on n'eût beaucoup gagné à suivre les principes d'un écrivain si judicieux? Les nova-

teurs n'auraient eu aucun prétexte de révolte.

Du reste, il faut l'avouer, plus une grande réforme était nécessaire, plus elle était difficile. Parmi tant d'exemples qui le démontrent, je n'en rapporterai qu'un. Le cardinal d'Ambroise, comme légat d'Alexandre VI, entreprit de réformer les religieux. Des évêques se transportent pour cet objet chez les jacobins en 1503. Les jacobins prennent les armes; douze ou treize cents écoliers viennent à leur secours; on chasse les réformateurs. Ceux-ci trouvent la même indocilité chez les cordeliers, mais sans cet appareil de guerre. Les obstacles devaient être bien plus terribles du côté de Rome. Cependant la politique même exigeait des sacrifices et des efforts : on ne voulut se plier à rien.

Il est vrai qu'une réforme était extrêmement difficile.

Léon X, plein d'esprit et de connaissances, dont les principaux secrétaires, Bembo et Sadolet, tenaient un rang distingué dans la littérature, qui enfin était un des plus habiles politiques de son temps, ne devait-il pas sentir qu'un despotisme fondé sur l'opinion menaçait ruine, dès que l'opinion était ébranlée par de violentes secousses? ne devait-il pas voir que, pour maintenir la foi, il fallait modérer les abus de l'autorité? Comment la cour de Rome s'imaginait-elle qu'en ac-

Mais le pape s'aveuglait étrangement.

quérant des lumières, les hommes se conduiraient toujours en aveugles ?

On fournissait matière de mépriser les bulles et les excommunications.

On peut dire qu'elle fournissait des armes contre elle-même. Léon approuva le poëme de l'Arioste par une bulle, avec menace d'excommunication, si l'on nuisait à l'imprimeur. Clément VII donna une bulle semblable en faveur des ouvrages licencieux de Machiavel. Et les papes voulaient que de rigides enthousiastes, qui avaient sans cesse à la bouche le *pur évangile*, respectassent leurs bulles et leurs censures? Une des plus insignes imprudences, jusqu'à nos jours, a été d'agir souvent comme dans les siècles où l'on ne raisonnait point, où du moins on ne cessait de déraisonner.

La raison seule aurait produit peu de changement.

Il fallait bien que la raison, en sortant d'un abîme de ténèbres, ouvrît les yeux sur des choses révoltantes. Mais froide, circonspecte, ennemie des excès, peu capable d'ébranler la multitude, elle ne pouvait que faire gémir un petit nombre de sages; ou, tout au plus, frayer les voies à une lente révolution. Jamais les philosophes d'Athènes et de Rome changèrent-ils le culte national, en dévoilant les extravagances du polythéisme? D'autres causes produisirent donc ce changement. La théologie en fit naître la pre-

Véritables causes de la révolution.

mière idée; la politique y trouva son intérêt : le fanatisme en procura l'exécution. Or le fanatisme est un volcan, dont le foyer ne s'éteint qu'après des éruptions épouvantables.

De là vint l'enthousiasme invincible des prédicans et celui de leurs sectateurs. De là ensuite les guerres de religion, cent fois pires que tous les désordres qui excitaient tant de plaintes. Le fanatisme arma bientôt les cantons catholiques de Lucerne, de Zug, de Schwitz, d'Ury et d'Underwalden, contre les autres Suisses rebelles à l'église romaine. Zuingle ayant été tué dans un combat, on fit écarteler, on fit brûler son cadavre, comme pour enflammer la haine atroce des deux partis. Le fanatisme changea en bêtes féroces une grande partie des paysans d'Allemagne, en leur inspirant la passion d'une indépendance ou d'un égalité chimériques. Muncer, leur chef le plus dangereux, périt sur un échafaud, après le massacre de ses partisans. Cet exemple ne découragea point la nouvelle secte des anabaptistes, ainsi nommés, parce qu'ils voulaient un second baptême, regardant celui des enfans comme nul. Point de supérieurs, point de dignités parmi eux; tous les biens devaient être communs. Un

Le fanatisme arma bientôt les Suisses et les paysans d'Allemagne.

Anabaptistes.

de leurs chefs, Jean Boccold, * garçon tailleur de Leyde, ne laissa pas, en parlant au nom de dieu, de se faire couronner roi à Munster. Il défendit opiniâtrement cette ville contre l'évêque et contre les troupes de l'empire. Il fut pris enfin, et tenaillé avec des tenailles ardentes. Presque tous ces furieux enthousiastes furent égorgés, parce qu'ils n'avaient ni général ni discipline. Enfin le fanatisme, ou persécuté ou persécuteur, va faire de l'Europe une boucherie, et la remplira de carnage, sous prétexte de zèle pour cette religion de charité, qui commande d'aimer tous les hommes, et de leur faire du bien.

* Boccold avait épousé quatorze femmes. Une d'elles ayant témoigné quelque doute sur sa prétendue mission divine, il lui coupa la tête, après lui avoir reproché ce blasphême. Les treize autres dansèrent avec des transports de joie autour du cadavre. On voit que le fanatisme conduisait en même temps à la débauche et à l'inhumanité.

CHAPITRE IX.

Révolutions dans le Nord, surtout en Suède et en Danemark.

JETONS un coup d'œil sur le nord, toujours plongé dans la barbarie, mais qui offre ici le spectacle d'une révolution importante, dont les suites intéresseront bientôt toute l'Europe.

Les Suédois, peuple belliqueux, endurci aux fatigues par l'âpreté du climat et par l'exercice des armes, presque sans agriculture et sans arts, étaient naturellement aussi inquiets pour la liberté que hardis pour la défendre. Les paysans, loin d'être, comme ailleurs, dans une honteuse servitude, formaient un ordre dans les états de la nation. Les nobles, ayant peu de richesses, parce que les biens se partageaient également entre leurs enfans, n'avaient pu porter atteinte à l'indépendance nationale. Le clergé seul s'était rendu redoutable, soit par son empire sur des esprits ignorans et superstitieux, soit par une opulence qui croissait toujours sans pouvoir jamais diminuer. État de la Suède.

La couronne, extrêmement pauvre, ne donnait aux rois qu'un faible pouvoir, dont ils n'abusaient pas impunément. Vers la fin du 13.ᵉ siècle, Magnus Ladulas, plus respecté et plus habile que ses prédécesseurs, obtint des concessions inouies, les mines et les grands lacs, qui augmentèrent considérablement sa puissance avec ses revenus. Mais il mourut jeune en 1290. Ses trois fils ne l'imitèrent point : divisés entre eux, détrônés l'un par l'autre, oppresseurs de ce peuple libre que leur père avait su gagner, ils se disposèrent à une révolution d'autant plus étrange, qu'elle tendait à unir sous un même souverain, des nations divisées par la haine et par des guerres continuelles. Albert de Mecklenbourg, qu'ils avaient appelé au trône et dont ils éprouvèrent la tyrannie, fut cause qu'ils se précipitèrent dans un abîme pour se tirer d'un état violent.

Marguerite de Waldemar unit la Suède, le Danemarck et la Norwège.

Toutes les couronnes du nord étaient électives, selon l'ancienne coutume des barbares. Les Suédois offrirent la leur à Marguerite de Waldemar, reine de Danemarck et de Norwège, digne par son ambition et ses talens du surnom de Sémiramis. Les trois peuples convinrent dans une diète de Calmar, en 1397 que le roi serait élu tour-à-tour dans les trois

royaumes ; que chaque nation conserverait ses lois et ses usages, ses priviléges et ses dignités. Mais cette union entre des peuples rivaux et guerriers ne pouvait subsister que sous un gouvernement plein de sagesse.

Pendant la vie de Marguerite, tout fut tranquille. Sa prudence, son courage avaient fait oublier qu'on obéissait à une femme. Après sa mort, les antipathies nationales se réveillèrent. Les rois, contre l'ordre établi, fixèrent leur résidence en Danemarck ; la Suède et la Norwège furent traitées en provinces. La première se souleva ; elle élut pour roi Canutson, grand-oncle du fameux Gustave-Vasa. Deux fois détrôné comme un oppresseur, il l'aurait été probablement une troisième, si la mort n'eût abrégé sa carrière. Les Suédois s'étaient donné un administrateur, au lieu de roi, lorsque Christian II monta sur le trône de Danemarck en 1513. Tyran capable de tout immoler à ses passions, il éprouva du moins qu'on ne peut être le fléau des peuples, sans s'exposer à être la victime de leur vengeance.

Après sa mort, l'union fut rompue.

Christian II.

Troll, archevêque d'Upsal, primat de Suède, trop puissant par sa dignité, et plus dangereux par son caractère, convaincu d'intelligence avec Christian, fut

Troll, primat de Suède, cabale pour le tyran.

déposé par le sénat. Il recourut au pape Léon X, obtint une bulle contre sa patrie, et fortifia de cette bulle la cause du tyran. Celui-ci n'en fut pas moins vaincu

Perfidie de Christian.

dans la première expédition. Mais couvrant ses desseins cruels du voile de la perfidie, il feignit de vouloir s'accommoder ; il promit de se rendre à Stockholm, pourvu qu'on lui amenât sept otages, entre autres le jeune Gustave-Vasa dont le mérite et la valeur se faisaient déjà connaître. Les otages conduits sur sa flotte, il les emmena prisonniers, se jouant de la foi des traités, comme il se jouait de la vie des hommes.

1520.

Le sénat de Suède massacré.

Cette noirceur était le prélude des plus horribles barbaries. La Suède fut réduite à se soumettre. Christian, couronné dans la capitale, prit le masque de la bonté pour déployer toute sa rage impunément. Il donna des fêtes. Les chefs du sénat et de la noblesse se trouvent rassemblés pour un festin. Tout-à-coup le primat Troll demande satisfaction, au nom du pape. Des satellites se jettent sur les conviés. On les arrête, on les condamne comme hérétiques. Eric Vasa, père de Gustave, quatre-vingt-quatorze sénateurs, etc, sont massacrés après une lecture publique de la bulle de Léon. Toute la ville de Stockholm est ensuite inondée

de sang. Enfin la tyrannie paraît cimentée par le carnage. Quel triomphe pour un roi, et surtout pour un évêque!

Gustave-Vasa délivre la Suède.

Cependant il s'élevait un vengeur du crime. Gustave, échappé de sa prison, réfugié dans les montagnes de la Dalécarlie, confondu avec les paysans, travaillant aux mines, n'ayant de ressources qu'en son courage, méditait une révolution et pouvait l'exécuter. Il se fit connaître: il eut bientôt des partisans, il leur procura des armes, il triompha rapidement de tous les obstacles. Une partie de la Suède était déjà enlevée aux Danois en 1521. Christian se vengea d'une manière digne de lui, en faisant noyer la mère et la sœur de ce héros. Aussi insensé que barbare, le Néron du nord, (on l'a ainsi nommé avec justice,) ne voyait pas que plus il se rendait odieux, plus il se creusait de précipices.

Vengeance atroce du tyran.

Les Danois détrônent Christian par une sentence du sénat.

Ses propres sujets, opprimés, se crurent en droit de secouer un joug révoltant. Ils le déposèrent en 1523. Munce, chef de justice du Jutland, vint hardiment lui signifier l'acte qui le privait de la couronne. Ce magistrat, s'applaudissant d'une action si courageuse, disait: *Mon nom devrait être écrit sur la porte de tous les méchans princes.* Christian ne put jamais être rétabli par Charles-

Quint, son beau-frère: Frédéric, duc de Holstein, son oncle, fut élu roi de Danemarck; et Gustave-Vasa, roi de Suède.

Changement de religion dans le nord, exécuté facilement.

On vit bientôt dans ces royaumes un changement de religion, d'autant plus remarquable, qu'il s'exécuta presque sans troubles et sans contrainte. La bulle de Léon X, qui avait servi de prétexte à tant d'horreurs; le trafic que le nonce Arcemboldi avait fait des indulgences, dont le produit montait, dit-on, à près de deux millions de florins, malgré la pauvreté du pays; les richesses extrêmes du clergé, et l'empire qu'il exerçait sur les peuples; les usurpations des évêques, qui s'étaient même emparés de la plupart des forteresses du royaume: tout faisait désirer la réforme à quiconque ouvrait les yeux sur les abus. Gustave et Frédéric favorisèrent adroitement le luthéranisme, sans paraître d'abord décidés en sa faveur. Le clergé remua: ce fut une raison de plus pour consommer le changement. Enfin les états de Danemarck, l'église même de Suède, embrassèrent solennellement la doctrine de Luther. Bientôt le peuple changea de croyance au gré de ses chefs, à-peu-près comme dans le temps où le christianisme s'était introduit chez les barbares. Gustave

mourut en 1560. Son gouvernement avait été absolu; mais la Suède n'en fut pas moins heureuse de lui obéir.

Moscovie et Pologne.

Il serait inutile de s'étendre sur la Moscovie et la Pologne. La première, presque inconnue alors, quoique le czar Jean Basilowitz I eût conquis les royaumes de Casan et d'Astracan, ne sortira de l'obscurité que lorsqu'un grand prince, doué d'un génie créateur, y fera naître la police et les arts au commencement du dix-huitième siècle. La seconde, aussi peu éclairée, était le théâtre de l'anarchie. Ladislas, le premier des Jagellons, élu roi en 1382, eut pour successeurs plusieurs princes de sa race. Mais ne disposant ni des troupes ni des finances, ils ne furent jamais que les chefs d'une république, où le défaut de lois et de subordination rendait impossible un gouvernement raisonnable. Comment la Pologne aurait-elle eu quelque ombre de gouvernement, tandis que le *veto* de chaque noble pouvait l'emporter sur tous les suffrages, comme on le voit encore aujourd'hui; tandis que le peuple entier, esclave des nobles, n'avait que le sentiment de sa bassesse et de ses peines; tandis qu'un seigneur, qui tuait un de ses serfs, en était quitte pour mettre quelques écus sur la fosse? De tels

Les Jagellons.

Gouvernement polonais plein de vices.

abus, enracinés par les siècles, doivent perpétuer les malheurs d'une nation, jusqu'à ce que des événemens extraordinaires y renversent tout, pour tout renouveler.

La Prusse sous l'ordre Teutonique.

L'ordre Teutonique avait subjugué la Prusse, sous prétexte d'y détruire le paganisme, et l'opprimait par ses injustices. Elle s'était révoltée au milieu du quinzième siècle, pour se donner au roi de Pologne. De-là naquirent des guerres sanglantes. Albert, margrave de Brandebourg, grand-maître de l'ordre, ayant embrassé le luthéranisme, et voulant s'agrandir aux dépens de ces religieux militaires, partagea la Prusse avec Sigismond, roi de Pologne, son oncle, sous condition de l'hommage à cette couronne. (1525.) C'est ce qui a fait distinguer la Prusse royale et la Prusse ducale. Les descendans d'Albert ont conservé la dernière, affranchie du vasselage en 1657, et érigée en royaume au commencement de notre siècle. Quelle origine d'un état, que nous voyons si puissant sous un grand roi! On peut dire que Luther en a jeté les fondemens.

Albert de Brandebourg la partage avec le roi de Pologne.

DIXIÈME ÉPOQUE.

CHARLES-QUINT, EMPEREUR.

PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE.
— CONCILE DE TRENTE.

Depuis l'an 1519, jusques vers 1560.

CHAPITRE PREMIER.

Élection de Charles-Quint. Ses guerres jusqu'à la bataille de Pavie.

De grands systèmes de politique et d'ambition; des guerres continuelles, qui enfanteront d'autres guerres; des princes absolus, dont les caprices font la destinée des peuples; une puissance énorme, prêt à subjuguer l'Europe et l'Amérique; une religion nouvelle, déchirant l'église et brisant avec effort le joug de la papauté; la soif des richesses, irritée par l'or du nouveau monde; la culture de

Idée de cette époque.

l'esprit produisant d'abord plus de poisons que de biens réels : c'est ce qui rend surtout cette époque si intéressante. La grandeur de la maison d'Autriche, sous Charles-Quint, est la source des principaux événemens que nous offre l'histoire des derniers siècles.

Qualités de Charles-Quint.

Ce prince, né à Gand, en 1500, de l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien, et de Jeanne d'Espagne, fille de Ferdinand le Catholique, possédait toutes les qualités propres à soutenir le premier rôle. Il avait du courage, de l'activité, de l'application, de la prudence, et un vaste génie cultivé par l'étude et le travail. Malheureusement il y joignait une ambition sans bornes, et cette artificieuse politique réduite en système par Ferdinand, son aïeul.

Il est roi d'Espagne en 1516.

Etant monté sur le trône d'Espagne en 1516, il essuya d'abord les orages presque inséparables des nouveaux gouvernemens. Un Flamand, archevêque de Tolède, des ministres Flamands, dépositaires de l'autorité, devinrent un objet de haine pour les Espagnols. Il se forma des associations dans les provinces. Le cardinal Adrien, précepteur du roi, nommé à la régence de Castille, homme vertueux, mais d'un génie trop au-dessous de sa place, augmenta la fermentation,

loin de l'éteindre. La sainte *ligue* (c'est le nom que prirent les Castillans rebelles) envoya au roi, en 1520, des demandes presque aussi fortes et aussi hardies, que celles des communes d'Angleterre sous les Stuarts. L'esprit de liberté alluma une violente guerre civile. Padilla, général de la ligue, ayant été défait, pris et exécuté; Marie Pachéco, sa veuve, défendit Tolède en héroïne, jusqu'à ce que le clergé, furieux de ce qu'elle avait dépouillé les églises pour soutenir la guerre, souleva le peuple contre elle, en la peignant comme sorcière. Ces troubles durèrent jusqu'en 1522, que la présence de Charles les dissipa. *C'est trop de sang répandu*, dit-il, après avoir fait quelques exemples. Une amnistie accordée aux rebelles fut plus efficace que les rigueurs; et le roi affermit son autorité par sa clémence. Quelqu'un de sa cour lui découvrant la retraite d'un de principaux factieux, il répondit avec humanité: *Vous auriez dû l'avertir que je suis ici, plutôt que de m'apprendre où il est.*

Révolte sagement apaisée.

L'Espagne, les deux Siciles, les Pays-Bas et la Franche-Comté, étaient déjà sous la domination de Charles, quand la mort de Maximilien, qui venait de le faire élire roi des Romains, lui fraya la route de l'empire. François I, plus âgé que lui

1519. Charles est élu empereur malgré François I.

de six ans, plus célèbre par ses exploits, briguait aussi la couronne impériale. La puissance de l'un et de l'autre inspirait une juste inquiétude aux Allemands: ils craignaient pour la liberté germanique; mais on achetait les suffrages. L'ambassadeur d'Espagne avait deux mille marcs d'or à répandre. D'ailleurs, le sultan des Turcs, Sélim I, conquérant de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Egypte, menaçait l'Europe, et ne pouvait être arrêté que par un puissant empereur. Cependant l'électeur de Saxe fut élu. C'était Frédéric le Sage, ce fameux protecteur de Luther. Il refusa; il fixa les voix sur Charles-Quint. François I, comme étranger, comme plus voisin de l'Allemagne, lui paraissait moins digne et plus à craindre.

Capitulation qu'on lui fait signer.

On eut soin de faire signer à Charles une capitulation, pour maintenir la liberté et les droits du corps germanique. Elle portait expressément que l'empire ne serait point héréditaire. La maison d'Autriche n'a pas laissé d'en jouir toujours. Sous un chef trop redoutable, l'empire serait devenu, sans doute, une simple monarchie, si le reste de l'Europe avait eu moins d'intérêt à s'y opposer.

Il n'envoie point à Rome

C'était la coutume depuis Otton IV, que les nouveaux empereurs envoyassent à

Rome une ambassade pour annoncer leur élection et prêter l'*obédience* au pape. Charles-Quint s'en dispensa. Son exemple a prévalu sur les prétentions romaines; car il ne faut souvent qu'un exemple pour abolir de longs usages, établis par un exemple contraire. Ce fier souverain, maître de tant d'états, et qui le premier se fit donner le titre de *majesté*, tint néanmoins la bride et l'étrier du pape, lorsqu'Adrien VI le couronna à Bologne, en 1530; et le même jour il fut reçu chanoine des deux principales églises de Rome. Presque tout est contradiction dans le monde.

L'ambassade d'obédience.

Il tint cependant ensuite la bride et l'étrier du pape.

Quoique les Rois de France et d'Espagne eussent brigué l'empire, avec tous les dehors d'une amitié mutuelle, la préférence donnée à l'un devait infailliblement aigrir l'autre; d'autant plus que leur rivalité ne se bornait point à cet objet. Le roi d'Angleterre, Henri VIII, aurait pu tenir entre eux la balance; la politique semblait l'exiger. Ses passions et celles de son ministre l'éloignèrent d'un système si glorieux.

Rivalité de Charles et de François.

Wolsey le gouvernait alors. C'était un fils de boucher, devenu archevêque d'York, évêque de plusieurs siéges, cardinal, légat, chancelier, ministre absolu; flattant les goût du monarque,

Wolsey, ministre d'Angleterre.

et partageant ses plaisirs, pour le maîtriser en l'amusant; presque aussi riche que la couronne, insatiable néanmoins autant que prodigue; un de ces hommes enfin, dont les talens supérieurs remuent les états, au gré de leur propre ambition. L'intérêt de Wolsey était le mobile de l'Angleterre.

Le roi de France et l'empereur le gagnent tour-à-tour.

Le roi de France l'avait gagné à force de flatteries; il avait même obtenu de lui la restitution de Tournai, comme dot de la princesse Marie, promise au dauphin. (Le dauphin et la princesse étaient enfans; des mariages si incertains faisaient souvent la base des traités.) François, méditant la guerre contre l'empereur, voulant avoir pour allié Henri VIII, lui propose une entrevue à Calais. Charles-Quint, encore plus habile, va visiter Henri à Douvres, caresse Wolsey, lui promet la tiare, l'engage dans son parti. La célèbre entrevue de Calais, qu'on appelle *champ de drap d'or*, aboutit à une ostentation ruineuse de magnificence. On y donne des fêtes, on ne conclut rien. L'empereur reçoit ensuite à Gravelines une visite de Henri; et là il achève son ouvrage, en assurant au cardinal Wolsey les revenus de deux évêchés d'Espagne.

Varia-

Entre ces deux rivaux, Léon X, de

son côté, tenait une conduite artificieuse, où l'intérêt du Pontificat prévalait sur le bien public. Son grand objet était de recouvrer Parme et Plaisance, de s'emparer de Ferrare, de chasser d'Italie les étrangers, après les avoir employés à son agrandissement. Il s'était opposé à l'élection de Charles-Quint, sous prétexte d'une loi de Clément IV, qui excluait de l'empire les rois de Naples. Il promit ensuite à l'empereur l'investiture de ce royaume. Peu après, il entra dans les vues de François I. Ensuite il l'abandonna pour Charles-Quint. En un mot, le parti le plus avantageux pour lui devenait dès-lors le plus juste ; et l'art de semer la division, ainsi que d'amasser de l'argent, faisait la politique de Rome.

tions politiques de Léon X.

1521.

La Navarre prise et reprise.

Bientôt la guerre s'allume. Henri d'Albret, profitant des troubles de l'Espagne, et de l'éloignement de l'Autrichien, reprend avec les troupes de France la Navarre enlevée à sa maison. Charles, par le traité de Noyon, en 1516, avait promis de la rendre, et n'exécutait point sa promesse. Les Français auraient dû s'en tenir là : ils pénètrent imprudemment dans la Castille. Alors les Espagnols se réunissent contre eux ; et on les chasse de la Navarre, presque au moment de leur conquête. Le duc de Bouillon,

Robert de la Marck, ayant osé déclarer la guerre à l'empereur, celui-ci la déclare au roi de France, qu'il croit avec raison le moteur de cette entreprise. François perd le Milanès et Gènes, par la faute de Lautrec, gouverneur du pays, détesté des Italiens, battu à la Bicoque, et ensuite abandonné des Suisses, qui, mécontens, ne recevant point leur paye, impatiens néanmoins de combattre, l'avaient contraint d'attaquer ce poste inexpugnable : leur témérité leur coûta plus de trois mille hommes; le reste abandonna l'armée; la valeur française ne put rien contre les forces trop supérieures de l'ennemi. Il faut avouer qu'on pouvait surtout attribuer ce désastre au roi lui-même, et à la duchesse d'Angoulême sa mère, dont les dissipations ne laissaient point d'argent pour les troupes.

Le Milanès et Gènes perdus pour la France.

C'est la principale cause des malheurs de François I, d'avoir aimé les plaisirs autant que la guerre, sans jamais connaître l'économie, si nécessaire même dans la paix. Il en coûta la vie à Samblançai, surintendant des finances, qu'on fit pendre, comme s'il avait été obligé de faire des miracles.

Les plairs et les dissipations de la cour, causes de malheurs.

Sur ces entrefaites mourut Léon X, âgé de quarante-quatre ans. Charles-

Adrien VI succède à Léon X.

Quint, qui voulait un pape à sa disposition, fit élire son précepteur, Adrien VI. Le ressentiment de Wolsey était à craindre; mais Adrien étant vieux, l'empereur consola le ministre anglais, par l'espérance de lui succéder. Enfin, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, il engagea Henri VIII à prendre les armes. Vigilant, infatigable, il était son propre négociateur, et négociateur habile. Quel avantage n'avait-il pas sur un ennemi tout occupé d'amusemens? François semblait ne pouvoir se réveiller qu'au bruit des armes.

Charles regagne Wolsey.

Le nouveau pape témoigna sa reconnaissance à Charles-Quint, soit par l'abolition du tribut de huit mille onces d'or, que payait le royaume de Naples, soit en accordant à la couronne d'Espagne le droit de présentation aux évêchés, et l'administration perpétuelle des grandes maîtrises militaires. Il devait sa fortune aux lettres, comme Léon X leur devait sa gloire. On lui reproche de les avoir oubliées sur le saint siége. Mais au fond, qu'était-ce que sa littérature? la philosophie, la théologie de l'école; tout au plus une érudition pédantesque. Sans goût, sans génie, austère, dur, extrêmement économe, doit-on s'étonner que les gens de lettres n'aient pas trouvé en

Conduite du nouveau pape.

lui un Médicis ? Du reste, ses sentimens, comme théologien, peuvent être cités sur un grand objet de controverse. Il avait soutenu à Louvain, dans un ouvrage imprimé, que *le pape peut errer, même en matière de foi*. Il fit réimprimer ce livre étant pape.

Grande ligue contre la France. Déjà François Sforce était rétabli à Milan, parce que la défection des Suisses, faute de paye, avait été sans remède. Le roi de France devait craindre de plus grands malheurs. Une ligue terrible se forma pour l'accabler. Le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc Ferdinand, à qui Charles-Quint, son frère, avait cédé les états de la maison d'Autriche, en Allemagne; les Milanais, les Vénitiens, les Florentins, les Génois, s'unirent contre une seule puissance. Il est beau de voir le courage de François I braver la tempête. La prudence eût cependant mieux valu que le courage. Une nouvelle faute mit le comble au danger de l'état.

1523. Le connétable de Bourbon persécuté. Personne n'était plus digne de ménagement que le connétable de Bourbon, aussi distingué par son mérite que par sa naissance. La victoire de Marignan était en grande partie son ouvrage. Mais la duchesse d'Angoulême le haïssait depuis un refus qu'il avait fait de l'épouser.

Elle chercha toutes les occasions de lui nuire, et le chancelier Duprat ne servit que trop la haine de cette princesse. On disputa au connétable les biens de sa maison, sous prétexte de réversion au domaine. Une grande partie de ces biens (et c'étaient plusieurs provinces) lui était venue de son mariage avec la fille du duc de Bourbon-Beaujeu, morte sans enfans; mais il les possédait d'ailleurs à titre d'hérédité masculine. Il perdit son procès. Désespéré, il traita aussitôt avec l'empereur. Le roi, qui en eut avis, qui pouvait s'assurer de sa personne, se laissa tromper, et Bourbon s'évada. On sait le mot d'un seigneur espagnol, dont le palais lui fut destiné : *Si le connétable loge dans ma maison, je la brûlerai après son départ, comme un lieu infecté de la perfidie.* Ces nobles sentimens, qui imprimeraient au crime une honte salutaire, sont rarement la règle des cours. On honore la perfidie quand on y trouve son avantage.

Il embrasse le parti de Charles-Quint.

Aux grands généraux de Charles-Quint, Bourbon, Pesquaire, et Jean de Médicis, le roi de France n'opposa en Italie, qu'un homme de faveur, l'amiral de Bonnivet, avec des forces trop inférieures à celles des ennemis. L'événement fut tel qu'il devait être : aucun

Bonnivet battu en Italie.

1524.

Mort

du célèbre chevalier Bayard.

succès solide, et des pertes considérables. Bayard, détaché malgré lui à Rebec, entre Milan et Pavie, y est attaqué et battu, parce qu'on tarde trop à le secourir. On se voit bientôt sans espérance. La retraite de Biagrasso ou de Romagnano est célèbre par la mort de ce héros vertueux, le modèle des chevaliers. Il répondit en mourant, aux témoignages de pitié que lui donnait le duc de Bourbon: *C'est vous qui êtes à plaindre, vous qui combattez contre votre roi, votre patrie et vos sermens.* Jules II avait tenté sous le dernier règne de l'attirer à son service, en lui offrant le commandement de ses troupes: *J'ai un seigneur au ciel et un en terre*, dit alors Bayard, *et autre ne servirai en ce monde.*

Siége de Marseille levé.

Du moins les Français se défendirent glorieusement chez eux, quoique attaqués de toutes parts. Bourbon, que l'empereur et Henri VIII voulait établir roi de Provence, échoua lui-même au siége de Marseille. Charles-Quint avait ordonné ce siége, pour avoir un port en France. Pesquaire commandait, mais devait se diriger par les avis de Bourbon. Mécontens l'un de l'autre, peut-être leur rivalité fut-elle un obstacle au succès de l'entreprise.

La confiance de François I semble croître avec les dangers; et ses fautes avec sa confiance. Il vole en Italie, il rentre dans le Milanès *; il reprend sans peine la capitale. Mais l'imprudent Bonnivet est seul écouté. On s'obstine au siége de Pavie; on envoie un détachement considérable attaquer le royaume de Naples, on s'affaiblit en divisant ses forces. Les ennemis s'avancent: on a honte de reculer, on risque une bataille où l'on ne peut vaincre. François est attaqué le 24 février; il combat en héros, mais inutilement; il est blessé, fait prisonnier, et ses troupes taillées en pièces. Le vieux maréchal de Chabannes, (la Palice) un des plus grands hommes de guerre, périt dans cette journée. Henri d'Albret, roi de Navarre, y tomba entre les mains des ennemis. On ne peut trop le remarquer, le désastre fut le fruit de l'imprudence. L'artillerie,

Nouvelles fautes de François I

1525.

Bataille de Pavie, où il est pris.

* On dit que la principale cause de cette expédition fut l'amour de Bonnivet pour une belle milanaise, et le désir qu'il inspira au roi de la voir lui-même. *Ainsi la moitié du monde ne sait comme l'autre vit*, ajoute Brantôme; *car nous cuidons la chose d'une façon qui est de l'autre. Ainsi Dieu, qui sait tout, se moque bien de nous.* (Brant. art. de *Bonnivet.*)

dirigée par Genouillac, avait mis le désordre parmi les impériaux ; la bataille semblait gagnée ; l'ardeur martiale du roi ne put se contenir ; il s'avança en aveugle ; il masqua l'artillerie ; il la rendit inutile ; et bientôt les vainqueurs furent en déroute. Bourbon, qui venait de lever à ses propres frais douze mille Allemands, (car l'empereur n'avait pas de quoi payer, n'étant point assez absolu pour exiger de nouveaux impôts,) Bourbon, dis-je, jouit des satisfactions amères de la vengeance. Bonnivet, l'auteur de ce désastre, s'était fait tuer dans le combat. François I écrivit à la duchesse d'Angoulême, sa mère : *Tout est perdu, hormis l'honneur.* L'honneur d'un roi se borne-t-il donc à se battre ?

C'était le fruit d'une témérité inexcusable.

Sa témérité paraîtra plus inexcusable encore par les circonstances. Toutes les ressources pécuniaires étaient épuisées. Il avait fallu vendre jusqu'à une grille d'argent massif, dont Louis XI avait enrichi le tombeau de Saint-Martin. C'était beaucoup de défendre le royaume : la guerre portée au dehors ne faisait que l'exposer davantage : une bataille perdue pouvait entraîner des suites affreuses. D'autre part, les ennemis, manquant eux-mêmes d'argent, devaient s'affaiblir et se dégoûter : leur ligue devait natu-

rellement se dissoudre. Plusieurs voyaient avec peine l'énorme puissance de l'empereur. Wolsey en particulier, deux fois dupe de ses promesses, puisque Clément VII, de la maison de Médicis, était le successeur d'Adrien, Wolsey désirait sans doute un changement. Il fallait donc se défendre et négocier, au lieu de courir après un fantôme de gloire et de conquêtes. Le roi s'était comme précipité dans le malheur. Sans le courage, l'habileté, les bonnes mesures de sa mère, devenue régente, l'état devait naturellement succomber. Elle pourvut à tout; elle négocia pour diviser les ennemis.

Ligue contre l'empereur.

Les sentimens des confédérés envers Charles-Quint, se firent bientôt connaître. Clément VII, les Vénitiens et le duc de Milan formèrent une ligue, pour lui enlever Naples, qu'ils destinaient au marquis de Pesquaire. Celui-ci entra dans le complot, après que des casuistes eurent décidé qu'un sujet pouvait prendre les armes contre son prince, pour obéir au suzerain dont relevait le royaume. Mais, soit inconstance, ou remords, ou désespoir de réussir, il révéla tout à l'empereur. Sforce fut déclaré rebelle, et en cette qualité, dépouillé du Milanès.

L'alliance de l'Angleterre

Dans le cours de ces intrigues, l'alliance de l'Angleterre se rompit. Enflé

est rompue. de ses succès, Charles blessa l'amour propre de Henri VIII, en ne lui écrivant plus de sa main, et ne signant plus, *votre affectionné fils et cousin.* Wolsey n'avait pas moins à cœur sa vengeance personnelle. Ce que la politique aurait dû faire d'abord, de petites vues y déterminèrent la cour de Londres: elle allait tenir la balance, que les caprices des passions abandonnaient au hasard.

CHAPITRE II.

Traité de Madrid, sans exécution. — Traité de Cambrai. — Divorce de Henri VIII, et schisme d'Angleterre.

Conditions prescrites par Charles-Quint à François I

CHARLES-QUINT n'attaqua point la France après la victoire de Pavie. Il affectait une modération hypocrite, et voulait néanmoins prescrire au roi prisonnier des conditions intolérables. Il exigeait pour lui-même la Bourgogne; pour le duc de Bourbon, la Provence et le Dauphiné à titre de royaume; pour Henri VIII, les provinces anciennement reprises aux Anglais; enfin une renoncia-

tion absolue aux droits sur l'Italie. François répondit qu'il aimerait mieux mourir en prison que de démembrer son royaume; que d'ailleurs, fût-il assez lâche pour y consentir, ses sujets n'y consentiraient point. Mais ennuyé d'une rigoureuse prison, où le chagrin lui avait causé une maladie mortelle, il plia aux conjonctures sa fierté et sa conscience. Il se persuada que des promesses forcées n'étaient rien, qu'il pourrait du moins en éluder l'exécution; il s'engagea le 14 janvier par le traité de Madrid à céder, non-seulement ses droits sur l'Italie, mais la Bourgogne, et à se remettre entre les mains de l'empereur, si elle ne lui était pas livrée dans six semaines. Les deux fils aînés du roi servirent d'otages.

1526. Traité de Madrid.

A peine libre, on le voit se liguer avec le pape, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, pour la liberté de l'Italie, et pour assurer le Milanès à François Sforce qu'il avait voulu en chasser. Le pape le délie de ses sermens; nul article du traité de Madrid ne s'exécute. Les états de Bourgogne, de concert avec la cour, déclarent que le roi ne peut aliéner son domaine, et que leur province ne passera point sous une domination étrangère. François I refuse de retourner en

Ce traité ne s'exécute point du tout.

Espagne, se plaignant des injustices de son ennemi. Il offre la rançon de ses enfans; mais il brûle de venger ses injures et de réparer ses malheurs. L'empereur dut se reprocher d'avoir manqué tout-à-la-fois de générosité et de politique.

1527. Bourbon assiége Rome. Son général, le duc de Bourbon, à qui il avait promis l'investiture du Milanès, n'ayant point d'argent pour en finir la conquête, voyant la mutinerie parm ses soldats qui manquaient de tout, les mène à Rome, où les trésors du pape l'attiraient. Clément VII, irrésolu, timide, avait négocié, et ne s'attendait point à un siége. Il excommunie le général avec ses troupes, traitant les Espagnols de Maures, et les Allemands de Luthériens. En dépit de l'anathème, Elle est saccagée. Bourbon donne l'assaut. Il est tué d'un coup d'arquebuse, à l'âge de 38 ans; mais les impériaux prennent la ville, et y commettent des excès affreux. Non contens de piller, de massacrer, de violer, ils tournent en dérision le chef de l'église et les cardinaux, par une espèce de mascarade impie, et proclament pape Hypocrisie de l'empereur. Martin Luther. L'empereur donne une autre comédie en Espagne. Il apprend que Clément VII est prisonnier : il ordonne des processions pour sa délivrance,

au lieu d'envoyer des ordres pour le délivrer; et il exige ensuite une rançon. A quoi bon feindre, lorsque l'on n'y gagne qu'une réputation de fourberie?

Cartels et démentis entre deux grands monarques.

Comme Charles-Quint se montrait inflexible sur le traité de Madrid, le roi de France et Henri VIII lui firent une déclaration de guerre. Les démentis et les cartels, donnés et rendus entre ce prince et François I, étaient des bravades indécentes. Le duel n'eut pas lieu, parce que le héros qui apportait *l'assurance du champ*, refusa de la remettre au roi avant d'avoir été entendu, et que le roi impatienté refusa d'entendre ce qu'il voulait dire. Mais cet exemple n'en servit pas moins à exciter le faux point d'honneur, qui multiplia les duels plus que dans les siècles de barbarie. Cependant l'Italie était en proie aux hostilités. Les Français y eurent d'abord l'avantage, et Pavie fut cruellement saccagée en mémoire de la bataille qu'on y avait perdue.

Défection funeste d'André Doria.

André Doria illustre Génois, servait utilement la France avec les galères de Gènes. On assiégeait Naples, lorsque Doria, mécontent de la cour, prend tout-à-coup le parti de l'empereur. La fortune change alors. Les anciennes fautes se renouvellent; les maladies consument

l'armée ; Lautrec, qui la commandait, est au nombre des victimes ; on lève le siége. Cette expédition, ainsi que tant d'autres, ne servit qu'à perdre le sang humain. Doria rendit la liberté à sa patrie. Il aurait pu y régner, après avoir chassé les Français, il se contenta de l'autorité que lui donnait son mérite. On ne changea presque rien à l'ancien gouvernement qui avait grand besoin de réforme.

1529. Traité de Cambrai.

Enfin le traité de Cambrai suspendit le cours de tant de calamités. Deux femmes le conclurent pour les deux monarques, la duchesse d'Angoulême, et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. François I abandonna ses alliés, sacrifia ses droits sur Milan, sa suzeraineté sur l'Artois et la Flandre, et s'obligea de payer deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfans. Charles-Quint, outre ces avantages, se réserva de poursuivre en justice ses prétentions sur la Bourgogne. Il exigea de plus que le procès du connétable de Bourbon fût annulé. Sforce eut le Milanès : c'était la condition d'un traité déjà conclu entre le pape et l'empereur, par lequel les Médicis devaient recouvrer leur autorité à Florence. Les Florentins avaient rétabli la république.

Une armée impériale les força en 1530 de reconnaître pour souverain Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II.

Henri VIII se prépare au divorce.

Dans l'état où se trouvait la France, les deux millions d'écus d'or ne pouvaient être payés sans le secours de l'Angleterre. Henri VIII donna de l'argent. Résolu de répudier sa femme, Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, il prévoyait les orages auxquels ce divorce l'exposerait : il s'unissait étroitement avec une puissance dont il aurait bientôt besoin. Catherine était veuve d'Arthur, frère de Henri, mort six mois après le mariage, même sans l'avoir consommé, s'il faut en croire le bruit public. Henri VII, voulant conserver au royaume les avantages d'une pareille alliance, avait obtenu la dispense de Jules II, pour marier la princesse avec le jeune Henri. Leur union subsistait depuis vingt ans. Plusieurs enfans, dont il ne restait que Marie destinée au trône, la rendaient d'autant plus respectable, que la reine se distinguait par sa vertu et sa douceur. Mais Henri aimait une autre femme, et ne savait point modérer sa passion.

Sa passion pour Anne Boleyn.

Anne Boleyn, fille d'un gentilhomme, belle, aimable, pleine d'esprit, avait captivé ce cœur violent. Elle irrita ses

désirs par la résistance. L'amour persuada au roi que son mariage était nul; saint Thomas d'Aquin, son oracle, (car il se piquait de Théologie) lui en fournit des preuves par ses écrits. Dès-lors il employa tous les moyens de rompre une chaîne sacrée qui l'empêchait de satisfaire son penchant. Le pape Clément VII, en guerre avec l'empereur, se montra quelque temps très-favorable aux vues de Henri VIII. Wolsey devait juger cette affaire en qualité de légat; la bulle de divorce était toute prête. Clément changea de système, en changeant de situation. Le crédit de Charles-Quint l'emporta; de sorte qu'après des lenteurs affectées, le pape évoqua la cause à Rome.

Clément VII trompe.

Indigné, impatient, mais n'osant encore franchir les obstacles, Henri se venge sur Wolsey, qu'il soupçonne de lui avoir été contraire. Il renvoye ce ministre si puissant, et mendie ensuite des avis de théologiens contre le mariage qu'il veut rompre. Les universités d'Angleterre, de France et d'Italie décident qu'aucune dispense ne peut autoriser le mariage d'un frère avec la veuve de son frère, puisque la loi divine le défend dans le Lévitique. Mais le Deutéronome l'ordonne, lorsque le premier époux est

Disgrace de Wolsey.

Les théologiens approuvent le divorce par une mauvaise raison.

mort sans enfans. Ce fut trop souvent la coutume des docteurs, de fonder leurs décisions sur une autorité, sans se mettre en peine des autorités contraires. Henri crut ce qu'il voulait croire. Sa conscience ou plutôt sa passion lui fit un devoir pressant du divorce. Il refusa de comparaître à Rome, où le citait Clément VII; il répudia Catherine; il épousa Anne Boleyn, dont il eut bientôt la célèbre Elisabeth. Catherine d'Aragon répudiée.

Déjà le clergé avait été contraint de le reconnaître pour *protecteur et chef de l'église d'Angleterre*. Déjà le parlement, dont il fut toujours le maître absolu, avait retranché une grande partie de ce que l'on payait au pape. L'idée seule de rompre avec l'église romaine effrayait cependant le roi, aussi attaché à ses principes de théologie qu'à l'objet de son amour. Il avait écrit contre Luther, qu'il haïssait, surtout comme un contempteur de saint Thomas. Luther l'avait réfuté avec des injures, jusqu'à dire qu'*il était plus fou que la folie même, etc.* Autant Henri était choqué de cette insolence, autant le titre de *défenseur de la foi*, qu'il avait reçu de Léon X, flattait son amour-propre. Il abhorrait le nom d'hérétique; il ambitionnait la gloire de catholique zélé; il consentit enfin à subir Innovations religieuses. Cependant Henri craignait de tomber avec Rome.

le jugement du consistoire, pourvu que les impériaux ne fussent pas du nombre des juges. Avec de la prudence, Rome eût triomphé de ce prince altier, mais la politique romaine se reposait toujours sur les anciens préjugés.

1534. La précipitation du pape cause le schisme.

Trop de précipitation fit un mal irréparable. Le courrier qui devait apporter une réponse positive de Henri, n'arrivant point au jour marqué, le pape confirma la validité de son premier mariage, et l'excommunia, s'il persistait dans son divorce. Deux jours après, le courrier présente la lettre. On ne se rétracte point à Rome : il n'y a donc plus de remède. En effet le schisme est aussitôt consommé. Le roi rappelle au concile général, selon la coutume. Le clergé d'Angleterre déclare que l'évêque de Rome n'a aucune autorité dans le royaume. Le parlement donne au souverain le titre de chef suprême de l'église. En cette qualité, Henri VIII abolit les monastères, s'empara de leurs revenus, décida sur le dogme, persécuta tout-à-la-fois et les catholiques fidèles au pape, et les hérétiques infectés du luthéranisme. Tout dépendait de ses opinions, de ses fantaisies.

Progrès des Turcs sous Soliman II.

Charles-Quint, outragé dans la personne de sa tante, se trouvait d'ailleurs

environné d'embarras et de soucis. Les Turcs et les luthériens l'inquiétaient également. D'un côté, Soliman II, fils de Sélim I, encore plus redoutable que son père, avait pris Belgrade en 1521, et ensuite Rhodes, d'où les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem passèrent à Malte que leur donna l'empereur. Le même conquérant s'était emparé d'une grande partie de la Hongrie en 1526. Louis, roi de Hongrie et de Bohême, avait péri dans la bataille de Mohacz contre les Turcs. L'archiduc Ferdinand, héritier de ces deux royaumes, du chef de sa femme, avait eu un compétiteur, Zapoli, palatin de Transilvanie, qui, s'étant mis sous la protection des Ottomans, leur avait procuré l'occasion d'étendre leurs conquêtes. Cette puissance devenait tous les jours plus terrible, soit par ses propres forces, soit par les divisions des chrétiens. Soliman assiégea Vienne en 1529; mais l'hiver le força de se retirer, après avoir perdu environ soixante mille hommes.

Prise de Rhodes.

Hongrie et Bhême disputées à l'archiduc Ferdinand.

D'un autre côté, les progrès des sectes ennemies de l'église romaine, tenait l'empereur en suspens. Quoique la religion ne parût pas influer beaucoup dans sa conduite, dont les premiers mobiles furent toujours l'ambition et l'intérêt; il

Progrès des sectes ennemies de l'église romaine.

se montrait le défenseur de la catholicité, et l'on conjecture qu'il espérait se rendre par-là maître absolu de l'Allemagne. Voyons d'un coup-d'œil ce qui s'était passé de plus important au sujet de la réforme. Il importe d'en suivre les progrès, puisqu'elle a produit une des plus grandes révolutions de l'Europe. Si la doctrine de l'église devint malheureusement le jouet de la politique des princes, comme des passions ou des préjugés de tant de particuliers, ne perdons pas de vue le premier principe de ce malheur : déplorons les abus qui avaient offusqué la vérité même; apprenons combien il est essentiel de maintenir la religion par les mœurs et par la sagesse.

CHAPITRE III.

Affaires du luthéranisme depuis la diète de Worms. — Charles-Quint vainqueur des Turcs.

Diète de Worms, où Luther comparut.

EN 1521, la diète de Worms, après avoir établi un conseil de régence en l'absence de l'empereur, cita Luther que Léon X avait déjà excommunié. Avec un

sauf-conduit, il n'hésita point de comparaître. Il refusa hautement de se rétracter jusqu'à ce qu'on lui eût démontré ses erreurs. Si le conseil de quelques ecclésiastiques avait prévalu, ce novateur subissait le sort de Jean Huss. On le laissa partir, mais peu de jours après, on publia une sentence rigoureuse qui ordonnait de l'arrêter, dès que le sauf-conduit n'aurait plus lieu. L'électeur de Saxe prévint le coup, en le faisant lui-même enlever dans une forêt, et enfermer dans un château, où il demeura neuf mois inconnu à tout le monde. C'est là qu'il commença à traduire l'écriture sainte. Peu d'ouvrages ont été aussi utiles aux sectaires; parce que donnant au texte sacré un sens favorable à leur système, ils en tiraient des preuves auxquelles on ne savait pas encore bien répondre.

Comment il échappa aux catholiques.

Comme la sentence de Worms ne s'exécutait point, et que le luthéranisme s'étendait de jour en jour; Adrien VI, sévère dans ses mœurs, inflexible théologien, adressa un bref à la diète de Nuremberg en 1524, par lequel il exhortait aux dernières extrémités contre Luther. Chose remarquable : ce pontife reconnaissait d'ailleurs que la corruption de la cour romaine était la source du mal; il promettait de remédier aux abus,

Adrien VI exhorte à le poursuivre, et fait des aveux singuliers.

et demandait même l'avis de la diète sur les moyens de déraciner l'hérésie. Mais le zèle des Allemands ne répondit pas cette fois aux vues d'Adrien. Ils représentèrent que Luther avait trop de sectateurs, pour qu'on pût le poursuivre avec violence; ils proposèrent un concile général, comme le remède le plus efficace et le plus nécessaire; ils envoyèrent une liste de cent griefs contre la cour de Rome, contenant tout ce qui lui avait été reproché tant de fois, exactions, usurpations, injustices, scandales de toute espèce; ils conclurent enfin que si le saint siége n'y mettait ordre promptement, ils employeraient leur propre autorité à se délivrer de ces fardeaux intolérables. Les aveux du pape, les cent griefs de la diète, furent un triomphe pour le luthéranisme. Si Charles-Quint s'était déclaré en sa faveur, toute l'Allemagne eût vraisemblablement changé bientôt de religion.

Opérations remarquables de la diète de Nuremberg.

Le mariage de Luther avec Catherine de Bore, religieuse qu'il avait tirée du cloître, excita de nouvelles clameurs contre lui, et parut indécent à ses amis même, quoique conforme aux principes de la secte. Cet exemple eut beaucoup d'imitateurs; ce qui donna lieu au bon mot d'Erasme : *On a beau dire que le*

Mariage de Luther avec Catherine de Bore.

luthéranisme est quelque chose de tragique ; pour moi, je ne trouve rien de plus comique, car le dénouement est toujours un mariage. Sensible aux reproches, mais inébranlable dans ses desseins, Luther continua d'écrire, de prêcher, d'augmenter le nombre de ses partisans, et de repousser les traits de ses adversaires. Son courage était excité par le grand rôle qu'il jouait dans le monde.

Progrès de la réforme pendant la guerre de l'empereur avec Clément VII.

La guerre de l'empereur avec le pape Clément VII, ne pouvait être que favorable à la réforme. Tout ce que Charles demanda de la diète de Spire, en 1526, fut d'attendre patiemment le concile général, sans donner d'encouragement aux nouveautés. La diète vit néanmoins les prêtres luthériens de l'électeur de Saxe et du landgrave de Hesse-Cassel, prêcher publiquement leur doctrine, administrer les sacremens selon leurs rites. Un violent manifeste de l'empereur contre le pape enhardit encore les luthériens. Plus d'un tiers de l'Allemagne avait déjà secoué le joug de Rome. Les catholiques, ébranlés par l'exemple et par le raisonnement, perdaient beaucoup de cette profonde vénération pour le saint siége, si propre à maintenir les dogmes au milieu des plus grands abus.

Diète de Spire, d'où vient le nom de *protestans*.

Après son accommodement avec le pape, l'empereur demanda seulement à une seconde diète de Spire, en 1529, qu'on défendît, jusqu'au concile général, d'ajouter aux innovations, surtout par rapport à la messe, déjà abolie dans plusieurs états. Quelque modéré que dût paraître à cet égard le décret de la diète, l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, d'autres princes, quatorze villes impériales ou libres protestèrent. De là le nom de *protestans,* qui devient commun à tous les religionnaires.

Confession d'Augsbourg.

L'année suivante, Charles-Quint assiste en personne à la diète d'Augsbourg. Les protestans y présentèrent leur confession de foi, composée par Mélancton, le plus sage des disciples de Luther. On l'examine. Les théologiens disputent à l'ordinaire, sans autre fruit que de s'opiniâtrer davantage, chacun dans leurs sentimens. Un décret sévère condamne plusieurs articles de la doctrine luthérienne, défend de tolérer ceux qui les enseignent, ordonne d'observer exactement les anciens rites; avec promesse de solliciter le pape à convoquer dans six mois un concile général, où les disputes seraient terminées. Quelle apparence que les deux partis se soumissent jamais au jugement de ce concile!

Décret sévère contre les réformés.

Alors, ne doutant plus qu'on ne méditât leur ruine, les protestans s'assemblèrent à Smalkalde, et formèrent une ligue pour leur défense. François I y accéda secrètement bientôt après. Henri VIII, trop occupé de son divorce, ne donna que des espérances vagues. Charles venait de faire élire Ferdinand, son frère, roi des Romains, sous prétexte qu'en son absence, l'empire avait besoin d'un chef puissant, capable de repousser les Turcs. La maison d'Autriche menaçait évidemment la liberté germanique.

Ils se liguent à Smalkalde

Ferdinand élu roi des Romains.

Cependant les conjonctures ne permettaient point à l'empereur d'abattre un parti, formidable par lui-même, et animé par l'enthousiasme du zèle de religion. Il voyait Soliman prêt à fondre sur la Hongrie avec toutes ses forces, pour venger l'affront que ses armes avaient reçu devant Vienne. Il sentait le besoin de lui opposer le corps de l'empire. Il craignait que les luthériens irrités n'oubliassent l'intérêt général des chrétiens .La politique fit tomber le masque du zèle. Par un traité conclu à Nuremberg avec les protestans, et ratifié à Ratisbonne en 1531, Charles leur accorda la liberté de conscience jusqu'à la tenue du concile, annullant toutes les

Liberté de conscience, accordée à cause des Turcs.

sentences portées contre eux par la chambre impériale. Ils s'engagèrent à le secourir puissamment contre le Turc.

1532. Elle procure un grand avantage sur Soliman.

En effet, l'armée impériale fut la plus forte qu'on eût jamais vue. L'empereur, qui n'avait point encore paru à la tête de ses troupes, (ce qui étonne dans un siècle d'héroïsme;) prit cette fois le commandement. Il eut la gloire de déconcerter les projets d'un ennemi terrible, dont les forces montaient à trois cent mille hommes. Soliman se retira, sans que la campagne eût produit rien de mémorable. Tel fut le fruit d'une concorde malheureusement trop fragile, que l'intérêt public aurait dû fortifier, mais que d'autres motifs devaient bientôt rompre.

Barberousse, usurpateur de Tunis.

Cette expédition est suivie d'une autre plus glorieuse. Le célèbre Barberousse, simple corsaire dans les commencemens de sa fortune, s'était emparé du royaume d'Alger; il s'était mis, pour le conserver, sous la protection de Soliman; et, devenu son amiral, il avait détrôné, autant par trahison que par violence, Muley Hascen, roi de Tunis. Ce dernier, ne trouvant aucun secours en Afrique, implora celui de Charles-Quint, qui saisit avidement l'occasion de se signaler, dans l'espérance de dissiper les terreurs dont Barberousse remplissait l'Espagne et l'Italie.

L'empereur s'embarque sur une flotte de près de cinq cents voiles, avec une armée d'environ trente mille hommes; il prend d'assaut la Goulette, ville maritime bien fortifiée, munie de trois cents pièces de canon; il marche vers Tunis, rencontre Barberousse à la tête de cinquante mille combattans, et le défait dans une bataille. Pendant l'action, dix mille esclaves chrétiens, renfermés dans le château de Tunis, brisent leurs chaînes, s'emparent de cette forteresse. Les habitans de la ville, hors d'état de se défendre, envoient leurs clefs au vainqueur. Sans attendre les ordres de Charles, qui délibère sur le traitement qu'on leur fera, le soldat furieux court au pillage, inonde la ville, y commet les plus horribles violences, y massacre plus de trente mille personnes.

1535. Charles-Quint le défait.

Sac de Tunis.

Muley-Hascen fut rétabli, à condition qu'il se reconnaîtrait vassal de la couronne d'Espagne; qu'il lui abandonnerait tous les ports fortifiés; qu'il paierait douze mille écus par an pour l'entretien de la garnison de la Goulette, etc. Barberousse s'était retiré à Bone (l'ancienne Hippone.) On prétend que Doria pouvant l'y forcer ne le fit point, pour que l'empereur eût toujours besoin de ses services. Ce fier musulman fera en-

Traité avec Muley-Hascen.

core trembler les chrétiens, dont les discordes lui seront avantageuses.

Négociations de François I manquées.

Tandis qu'enivré de sa fortune, l'empereur triomphait fastueusement en Italie, et y étalait le spectacle de sa grandeur, le roi de France se livrait aux sentimens de haine, de vengeance et d'ambition, qui avaient déjà produit tant de funestes événemens. Depuis le traité humiliant de Cambrai, il méditait de nouveaux projets de guerre; il s'efforçait de remuer toutes les puissances de l'Europe. Ses mesures ne réussirent point. Clément VII, qu'il avait gagné en faisant épouser au duc d'Orléans (depuis Henri II) Catherine de Médicis, nièce du pape, mourut avant que d'accomplir ses promesses. Henri VIII, occupé des suites de son divorce, ne voulut pas s'engager dans une entreprise hasardeuse. La ligue de Smalkalde, irritée de la conduite du roi à l'égard des protestans de France, lui refusa toute espèce de secours.

Zèle qu'il affecte contre les religionnaires, auxquels ils s'était montré favorable.

Ce prince venait de faire un éclat propre à soulever les religionnaires. Quelques fanatiques ayant affiché des placards contre le clergé et contre l'eucharistie, il ordonna une procession solennelle pour réparer le scandale; il y assista, un flambeau à la main; ses enfans portèrent le dais; lui-même, il harangua

chez l'évêque de Paris, avec chaleur; il assura même que *si un de ses membres était infecté d'hérésie, il le donnerait à couper, et qu'il sacrifierait son propre fils, s'il le trouvait coupable de ce crime.* Six luthériens furent ensuite brûlés de la manière la plus cruelle : une machine les descendait dans les flammes, et les en retirait pour les y faire tomber encore, jusqu'à ce qu'il eussent expiré.

Il cherche les moyens de réunir les esprits.

François avait cependant invité Mélancton à venir lui donner conseil sur les moyens de réunir les esprits. Il avait montré aux Allemands de la ligue une modération singulière sur les points de la controverse. Il n'ignorait pas que sa sœur Marguerite, reine de Navarre, goûtait et favorisait les nouveautés. Mais sans doute la fermentation des esprits était si grande, qu'il crut ne pouvoir la calmer que par ces apparences de zèle dont il ne prévit point assez les effets.

Il reprend ses desseins sur le Milanès.

Quoique privé du secours de ses alliés, il entreprend d'envahir le Milanès, sous prétexte d'une insulte que lui a faite Sforce dans la personne d'un de ses ministres. Il commence par s'emparer des états de Charles, duc de Savoie, dont il avait à se plaindre et à se défier.

Genève profita de la circonstance, pour se rendre absolument libre. Fran-

çois Sforce étant mort sur ces entrefaites, et ne laissant point d'enfant, l'empereur se saisit du Milanès. Le roi prétend rentrer dans ses droits sur ce duché. On négocie. Charles-Quint traîne adroitement l'affaire en longueur, promet l'investiture, tantôt au puîné, tantôt au cadet des enfans de France, amuse de la sorte son rival, autrement si impétueux; et se dispose à l'accabler par les armes. Enfin, arrivé à Rome, il invective contre lui en plein consistoire, avec autant d'indécence que d'animosité et d'aigreur. Après cette insulte, François négocie encore, tandis que l'orage va fondre sur sa tête.

Il se laisse amuser quand il faut agir.

CHAPITRE IV.

Invasion en France par Charles-Quint. — Alliance de François I avec les Turcs. — Trève de Nice. — Révolte des Gantois.

1536. Charles-Quint veut conquérir la France.

Si le malheur avait rendu le roi de France trop circonspect, la prospérité avait inspiré à l'empereur une présomption altière, qui réalisait dans son

esprit les chimères de l'orgueil. Il se flattait de conquérir aisément la France. On répandait partout je ne sais quelles prédictions magnifiques, qu'il croyait peut-être par amour-propre, ou dont il était charmé que la crédulité vulgaire fût imbue. A la tête de cinquante mille hommes, contre l'avis de ses meilleurs généraux, il marche en Piémont; il profite de la perfidie du marquis de Saluces, comblé des faveurs de François, et assez ingrat pour ouvrir le royaume à l'ennemi. La Provence est inondée d'Impériaux.

La Provence envahie et délivrée.

Le maréchal Anne de Montmorenci, depuis connétable, avait heureusement concerté avec le roi les moyens de se défendre sans risque. Sacrifiant les intérêts particuliers au bien général, il avait ravagé toutes les campagnes, abandonné toutes les villes, excepté Arles et Marseille, où étaient de bonnes garnisons : il se tenait retranché près d'Avignon, dans un camp que l'ennemi ne pouvait forcer. La vivacité française murmurait d'une conduite si opposée au génie national; mais Charles-Quint en connut par expérience toute la sagesse. La faim, les maladies, consumèrent bientôt ses troupes. Il ne put ni assiéger Arles et Marseille, ni attaquer Montmorenci, ni

l'attirer à une bataille. Il fit une retraite précipitée, et les paysans Provençaux lui tuèrent encore une partie de ses soldats. Une invasion des ennemis en Picardie ne fut pas plus glorieuse : ils levèrent le siége de Péronne, siége fameux par la belle défense du maréchal de Fleurange, et par le zèle de la noblesse du pays. Le roi, du camp d'Avignon où il s'était rendu, volait au secours de la place. C'est ce qui l'avait empêché de poursuivre l'empereur. Il eut le plaisir d'apprendre en chemin que Péronne était sauvé. On ne vit jamais mieux combien la France a de ressources dans une guerre défensive. Pourquoi prodiguer au-dehors le sang d'une nation, qui peut trouver au-dedans son bonheur et celui de ses princes ?

Invasion aussi inutile en Picardie.

Depuis le commencement de leurs querelles, les deux illustres rivaux s'étaient souvent emportés à des bravades, à des injures très-indignes de leur rang. La haine de François se signala encore avec indécence. Il assembla le parlement contre l'empereur. On prétendit que *Charles d'Autriche*, ayant violé le traité de Cambrai, qui par conséquent ne subsistait plus, devait être censé vassal du roi pour les comtés d'Artois et de Flandre ; qu'il était coupable de félonie ; qu'il devait

L'empereur cité au parlement.

subir le jugement de la cour des pairs. On le somma d'y comparaître; et au terme de la sommation, les deux fiefs furent confisqués par un arrêt.

Soupçons téméraires, jetés sur lui au sujet de la mort du dauphin.

Cette vaine insulte avait été précédée de soupçons cruels au sujet de la mort du dauphin. Montecuculli, son échanson, gentilhomme italien, mis à la torture, s'avoua coupable de l'avoir empoisonné; et accusa deux généraux de l'empereur, qui fut lui-même accusé indirectement. Mais un aveu arraché par les supplices est trop suspect. La mort du dauphin était vraisemblablement naturelle; d'ailleurs Charles-Quint n'avait nul intérêt à un crime si atroce, puisqu'il restait deux fils de France. Catherine de Médicis, épouse du duc d'Orléans, ambitieuse, méchante, méritait plutôt d'être soupçonnée, puisqu'elle devenait dauphine. Charles l'insinua, et sa conjecture paraît fondée sur le caractère de cette fameuse princesse, qu'on connaîtra dans la suite.

Alliance de François I avec les Turcs.

Pour soutenir la guerre contre un ennemi toujours formidable, le roi de France s'allie avec Soliman, et s'expose ainsi à de nouvelles invectives. De pareils traités semblaient encore déshonorer le nom chrétien. On ne rougissait point de s'acharner à la ruine les uns des autres : on rougissait cependant de s'unir au

Turc, même dans le besoin de secours. Quelle barrière les haines de religion

Elle ne réussit point.

élèvent entre les hommes! Les Turcs devaient attaquer la Hongrie et le royaume de Naples, tandis qu'une armée française envahirait le Milanès. Barberousse débarque près de Tarente, répand au loin la terreur; mais les Français n'arrivent point, parce que le roi n'avait pu prendre des mesures assez promptes. Cet inconvénient fait avorter une entreprise qui devait changer la face des affaires: le Turc se retire prudemment à l'arrivée d'une flotte commandée par Doria. Une campagne du nouveau dauphin, dans le Piémont, fut signalée par la prise de plusieurs places. Ce n'étaient au fond que des avantages médiocres, propres à entretenir des espérances si souvent trompeuses.

1538.

Entrevue et trève de Nice.

Paul III (Farnèse), pontife d'un âge avancé, joignant au désir de pacifier l'Europe, celui de procurer de l'agrandissement à sa famille, proposa enfin aux deux monarques une entrevue à Nice, pour mettre fin à la guerre. Ils y conclurent une trève de dix ans, sans avoir voulu se voir ni se parler, le pape allait et venait de l'un à l'autre. On convint que tout resterait dans la situation actuelle jusqu'à la paix. Les deux rivaux

se virent ensuite à Aigues-mortes, et se donnèrent mutuellement des marques d'une parfaite cordialité. Ces contrastes perpétuels s'expliquent par les mœurs de l'ancienne chevalerie, quoique au fond l'ancienne franchise ne subsistât guère qu'en apparence.

Mariage d'Ottavio Farnèse.

Le pontife parvint à son but, en obtenant pour son neveu, Ottavio Farnèse, la fille naturelle de l'empereur, Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Laurent de Médicis, parent et faux ami d'Alexandre, l'avait assassiné par la plus noire des trahisons. Mais ce meurtrier ne sut pas tirer avantage de son crime. L'empereur fit passer Florence sous la domination de Côme II, fils dAlexandre.

Assassinat d'Alexandre de Médicis.

1539.

Charles-Quint ne peut obtenir de l'argent des *Cortès*.

Une preuve frappante des inconvéniens de la guerre, même pour les plus grands potentats, c'est que les ressources de Charles-Quint étaient épuisées; qu'il devait à ses troupes des arrérages considérables; et que l'impuissance de les payer excita partout des séditions. Il assemble à Tolède les *cortès*, ou les états généraux de Castille. Il représente ses besoins, il demande des subsides. Les Espagnols avaient murmuré souvent des taxes nouvelles qu'on leur imposait pour une guerre qui ne les intéressait point.

Il en exclut le clergé et la noblesse.

La noblesse, exempte d'impôts par ses priviléges, s'échauffe, se récrie, et ne veut rien accorder. Charles renvoie l'assemblée avec indignation; mais il en exclut pour jamais les nobles et les prélats; il dit que ceux qui ne payaient aucune taxe, ne devaient point délibérer dans les assemblées nationales.

Hauteur et indépendance des grands d'Espagne

On peut juger du pouvoir et de la hauteur des grands d'Espagne, par un trait particulier dont la ville de Tolède fut alors témoin. L'empereur sortait d'un tournoi avec sa cour. Un huissier, pour lui faire passage, frappe de sa baguette le cheval du duc d'Infantado. Le duc met l'épée à la main, et blesse l'huissier. Charles ordonne au grand prévôt d'arrêter sur-le-champ ce seigneur. Mais le connétable de Castille s'avance, fait retirer le prévôt, réclame le droit qu'il a de juger un grand, et emmène le duc chez lui, accompagné de tous les autres seigneurs qui applaudissent à son courage. Un cardinal reste seul avec le souverain. Celui-ci eut la prudence de dissimuler, car la rigueur n'aurait fait qu'aigrir le mal, et qu'inspirer la révolte. Il envoya le lendemain offrir à Infantado de punir l'huissier comme il le voudrait. Le duc, touché de cette réparation, loin d'exiger rien de plus, fit un présent con-

sidérable à cet homme, et les grands revinrent à la cour.

Les Gantois se soulevèrent avec plus de violence, au sujet d'un impôt qu'ils jugeaient contraire à leurs priviléges. Condamnés par le conseil de Malines, ils offrent à François I de le reconnaître pour souverain, de lui remettre leur ville, de l'aider à conquérir la Flandre et l'Artois. La situation, le commerce, l'opulence du pays, devaient rendre cette conquête aussi précieuse qu'elle paraissait facile. Mais le monarque ne respirait que pour Milan. Il en espérait toujours l'investiture. Non content de rejeter l'offre flatteuse des Gantois, il instruisit l'empereur de toute la négociation.

Révolte des Gantois, dont François I ne profite pas.

Charles, qui connaissait parfaitement son caractère, lui demande passage dans le royaume pour aller soumettre les rebelles, promettant l'investiture du Milanès, si désirée et tant de fois promise en vain. Une telle démarche avait l'apparence d'une folle témérité. Tout le conseil d'Espagne la désapprouvait ; le succès la justifia. Les idées d'honneur, un peu romanesques, dont le roi de France était rempli, favorisèrent les desseins de l'empereur. Il obtint tout ce qu'il souhaitait. Avec une suite de cent personnes, il traverse les états de son

Charles obtient le passage en France.

rival ; il est reçu partout magnifiquement ; il reste six jours à Paris, comblé de caresses et de marques de confiance ; il part, sans même laisser aucune preuve authentique de ses promesses. Les Gantois consternés lui ouvrent leurs portes. Le jour où il était né à Gand, il y entre, selon ses propres expressions, *en souverain et en juge, avec le sceptre et l'épée.* Vingt-six des principaux citoyens sont mis à mort ; un plus grand nombre, bannis ; la ville, dépouillée de ses priviléges, et condamnée à une grosse amende pour la construction d'une citadelle, c'est-à-dire, pour se fabriquer un joug.

1540. Il dompte et punit les Gantois.

Il manque de parole au roi.

Ce que François aurait pu prévoir, il le connut bientôt par l'événement. Charles-Quint éluda, nia même ses promesses, et donna le Milanès à son fils (Philippe II). La duplicité de l'un étonne moins que la crédulité de l'autre. Voilà une nouvelle semence de guerre ; les peuples seront encore les victimes des passions de leurs princes.

CHAPITRE V.

Concile général convoqué par le pape Paul III. — Suite de troubles et de guerres. — Traité de Crépi. — Tyrannie de Henri VIII.

On cherchait toujours inutilement les moyens de terminer les querelles de religion, plus opiniâtres que toutes les autres. Le projet d'un concile général, sans cesse renouvelé, donnait sans cesse de l'inquiétude à la cour de Rome. Elle temporisait, selon sa politique ordinaire. Quand elle se rendait aux instances des catholiques, c'était avec des mesures qui ne pouvaient convenir aux protestans. Ceux-ci voulaient la liberté, l'égalité. Ils demandaient un concile en Allemagne. Paul III en avait convoqué un à Mantoue, ensuite à Vicenze; et cette convocation n'avait rien produit, non plus que les apparences d'une réforme ordonnée par le pontife. *On s'amuse à guérir des verrues*, disait Luther, *et l'on néglige ou l'on entretient les ulcères.*

Conduite de Paul III, à l'égard des affaires de religion.

Projet de concile.

Conférence infructueuse de Ratisbonne.

Au lieu d'un concile, les protestans demandaient à l'empereur une conférence de théologiens, qui discuteraient entre eux les matières de la controverse. Cette conférence, malgré l'opposition du pape, se tint dans la diète de Ratisbonne en 1541. Charles y présenta lui-même un ouvrage intitulé *Concorde*, écrit avec une modération dont les deux partis furent mécontens. On s'accorda néanmoins sur plusieurs articles de théologie spéculative; mais quant au culte, à la juridiction, et à toutes les choses de pratique, les intérêts étaient trop différens, et les disputes trop vives, pour que l'on pût se concilier.

Recès condamné par le pape, et désagréable aux protestans.

Désespérant d'y réussir, l'empereur engagea la diète à publier un *recès* (un édit), portant que les points convenus entre les docteurs seraient observés inviolablement; qu'on renverrait les autres points à la décision d'un concile général, ou, faute de concile, à celle d'un synode national; ou en cas que le synode n'eût point lieu, au jugement d'une diète, qui s'assemblerait dans dix-huit mois, et qu'en attendant, on ne ferait aucune innovation. Le pape fut indigné de cet acte, et le condamna, parce que des laïques s'établissaient juges d'une controverse ecclésiastique.

Les protestans se plaignirent aussi des entraves que l'édit mettait à leur liberté. Charles dissipa leurs murmures par une déclaration particulière, favorable à leurs désirs : la politique l'obligeait encore de les ménager.

1541. Ferdinand perd une partie de la Hongrie.

Son frère Ferdinand avait perdu une partie du royaume de Hongrie. Jean de Zapoli, pour l'en dépouiller, avait attiré les armes de Soliman, dont il s'était rendu tributaire. Zapoli meurt, laissant un fils au berceau. Ferdinand veut s'approprier l'héritage de cet enfant. L'évêque Martinuzzi *, qui partageait la régence avec la reine mère, implore le secours du Turc. En vain, Ferdinand s'efforce de prévenir le succès de la négociation, et s'abaisse jusqu'à offrir de payer lui-même le tribut qu'exigeait la Porte. Les Turcs marchent contre lui, font lever à son armée le siége de Bude, et remportent une victoire décisive. Mais Soliman garde pour lui-même les états du jeune roi, et l'envoie avec sa mère en Transilvanie. L'empereur reçut cette nouvelle pendant la diète de Ratisbonne,

* Ce Martinuzzi, cardinal, grand homme d'état, fut assassiné dans la suite par ordre de Ferdinand.

Ce fut le principal motif de sa complaisance pour les protestans.

Entreprises de Charles-Quint sur Alger.

Il méditait d'ailleurs une grande entreprise contre Alger, où il espérait triompher comme à Tunis. En l'absence de Barberousse, le royaume d'Alger était gouverné par Hascem Aga, originaire de Sardaigne, renégat, eunuque, grand capitaine, dont les pirateries faisaient à l'Espagne des maux incroyables. Charles, résolu d'en tirer vengeance, s'obstine dans son dessein, et ferme les yeux sur le danger, malgré les remontrances et les prières du célèbre Doria; il s'embarque en automne avec ses meilleures troupes, il paraît devant Alger, le 20 octobre. A peine a-t-il pris terre, qu'un orage affreux inonde le terrain, sans que l'armée ait ni tentes, ni asyle, ni secours. La nuit se passe dans la boue. La flotte est en grande partie fracassée. Les Algériens fondent sur des troupes languissantes, accablées sous le poids des armes. Charles-Quint était perdu, s'il ne se retirait promptement. Par bonheur, Doria, ayant surmonté la tempête, l'attendait au cap de Métafuz, à environ trois journées de marche. Il y arrive à travers mille dangers; il en essuie de nouveaux sur mer, avant que d'aborder en Espagne. Cette

malheureuse expédition dut lui apprendre à quoi l'on s'expose en rejetant les sages conseils. Mais si elle humilia sa présomption altière, elle lui procura la gloire de signaler son courage, sa constance, sa générosité, sa douceur; vertus moins brillantes dans le cours de ses prospérités. Peut-être ne fut-il jamais aussi grand qu'au milieu de l'infortune.

Nouveau sujet de guerre pour François I.

François I voulait rompre la trève de Nice; la mauvaise foi de son rival l'excitait à la vengeance. On lui donna un sujet de plainte, plus digne de lui faire prendre les armes. Deux ambassadeurs qu'il envoyait négocier, l'un à la Porte, l'autre à Venise, furent assassinés en chemin, par ordre du marquis de Guasto, gouverneur de Milan, tandis que Charles-Quint se préparait à l'expédition d'Alger. Ne recevant aucune réparation de cette injure, il s'efforça d'intéresser l'Europe à sa vengeance. Mais il n'eut pour alliés que les rois de Suède et de Danemarck, (premier exemple de confédération avec le Nord), et que Soliman, avec lequel il renouvela son alliance malgré les intrigues de Charles-Quint.

Ses alliances.

Il avait aliéné les protestans et Henri VIII.

Comme il traitait rigoureusement les luthériens, afin d'effacer en quelque sorte, par des dehors de zèle, le crime qu'on

lui faisait de l'alliance du Turc, les protestans d'Allemagne refusèrent de se joindre à lui. Il avait trop peu ménagé le caractère violent de Henri VIII; il l'avait même irrité, en traversant le mariage de son fils Edouard avec Marie, reine d'Ecosse, encore au berceau : mariage projeté dans la vue de réunir les deux royaumes. L'empereur profita des dispositions du monarque anglais, oublia l'injure qu'il avait faite à Catherine d'Aragon, (elle était morte) et conclut avec lui une ligue offensive et défensive contre la France. Il allégua des prétextes de religion contre l'allié de Soliman, sans avoir le moindre scrupule de s'allier avec le plus grand ennemi de l'église romaine.

Henri se ligue avec l'empereur.

1542.

Cinq armées françaises.

Dès que la guerre fut déclarée, François mit cinq armées en campagne. C'est une preuve de l'avantage qu'il trouvait dans la constitution de sa monarchie, où les subsides étaient plus abondans, plus prompts, et les levées de troupes plus faciles; l'autorité royale y étant moins limitée. La première campagne ne répondit point à ces immenses préparatifs. Le duc d'Orléans, qui réussissait parfaitement dans les Pays-bas, eut l'imprudence d'abandonner ses conquêtes, pour aller dans le Roussillon, où le

Première campagne sans succès.

dauphin, son frère, assiégeait Perpignan. Il se flattait de partager avec lui l'honneur d'une victoire; et il ne partagea que la honte de lever le siége.

Siége de Nice, levé par les Français et les Turcs.

L'année suivante, François s'empara de Landrecie, et Charles tenta en vain de le reprendre. Mais le comte d'Enguien et Barberousse échouèrent au siége du château de Nice. Ce fut un étrange scandale pour l'Europe, de voir les Français et les Turcs réunis dans cette expédition. Un heureux succès eût confondu les censeurs. Soliman réussit mieux en Hongrie : il s'y rendit maître encore de plusieurs places.

1544. Hardiesse des protestans d'Allemagne.

Plus Charles-Quint était embarrassé par la guerre, plus la fameuse ligue de Smalkalde prenait de consistance et de hardiesse. Elle venait de protester solennellement contre la chambre impériale; elle exigeait qu'on réformât un tribunal dont elle avait à se plaindre; elle refusait de contribuer pour la défense de la Hongrie. Il importait beaucoup à l'empereur, et de prévenir une rupture totale avec les protestans, et surtout de les engager à le servir contre la France. Se pliant avec adresse aux conjonctures, il obtint d'eux ce qu'il souhaitait. La diète de Spire, où il présida, suspendit tous les décrets contraires

L'empereur les gagne, en

leur laissant la liberté de religion. à la liberté de conscience, et accorda l'exercice public de la religion protestante, jusqu'au concile général ou national, qu'elle déclara nécessaire. Alors les protestans, avec les autres membres de l'empire, se déclarèrent ennemis d'un roi allié des Turcs.

Victoire inutile de la France à Cérizoles. La France, exposée à de terribles invasions, goûta néanmoins encore les plaisirs de la victoire. Le comte d'Enguien, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et du premier prince de Condé, jeune héros de vingt-trois ans, assiégeait Carignan dans le Piémont. Il avait ordre d'éviter les risques d'une bataille. Guasto venait l'attaquer : les Français brûlaient de combattre. Montluc, officier gascon, plein d'esprit et de bravoure, fut dépêché au roi pour en obtenir la permission. Il l'emporta avec son enthousiasme militaire sur les raisons du conseil. Enguien gagna une victoire complette à Cérizoles, après avoir été sur le point de se tuer de désespoir, par une méprise qui lui fit croire légèrement que la bataille était perdue. Plus de dix mille Impériaux restèrent sur la place, et l'on ne perdit qu'environ deux cents Français. Malheureusement le royaume était en danger. Le roi rappela une partie

des troupes victorieuses : par-là une si grande victoire fut inutile. *

Si Charles-Quint et Henri VIII avaient exécuté leur plan de concert, François I était menacé d'une catastrophe presque inévitable. Ils devaient l'un et l'autre, chacun à la tête d'une armée nombreuse, pénétrer dans l'intérieur des provinces, sans faire de siéges, pour joindre leurs forces près de Paris. Mais l'envie de prendre des places rompit leurs mesures. L'empereur perdit cinq semaines devant Saint-Dizier, ville dépourvue de tout, que le comte de Sancerre défendit avec une constance admirable : il fallut contrefaire une permission du roi pour le déterminer à se rendre. Henri, de son côté, assiégeait Boulogne et Montreuil. La saison avançait. La Champagne avait été ravagée, comme autrefois la Provence, afin que l'ennemi se consumât de disette. Quoique Charles se fût emparé

Les ennemis perdent le temps à faire des siéges.

* Le vainqueur de Cérizoles, ce comte d'Enguien qui semblait né pour la carrière la plus brillante, fut tué deux ans après par un coffre qu'on lui jeta sur la tête, en s'amusant avec le dauphin et quelques seigneurs au siége d'une maison. Un tournois eût été un amusement plus noble, mais non moins funeste, s'il eût coûté une vie si précieuse.

de Château-Thierri, quoique la terreur fût répandue dans la capitale, il craignait déjà les suites de cette expédition. Il conclut la paix à Crépi en Laonois, sans le consentement du roi d'Angleterre.

Traité de Crépi entre Charles et François.

Ce traité porte que l'empereur donnera en mariage au duc d'Orléans, ou sa fille aînée, avec les Pays-bas; ou la seconde fille de Ferdinand son frère, avec l'investiture du Milanès; qu'il renoncera à ses prétentions sur la Bourgogne, et François I aux siennes sur Naples, sur la Flandre et l'Artois; que tous deux s'uniront pour faire la guerre aux Turcs. Par un article secret, ils s'engagèrent à prendre les mesures les plus efficaces, soit pour procurer un concile, soit pour exterminer l'hérésie dans leurs états. Toutes les conquêtes, faites depuis la trève de Nice, devaient se restituer. Le duc de Savoie devait être remis en possession de ses domaines, excepté Pignerol et Montmelian, aussitôt que le duc d'Orléans aurait le partage qu'on lui destinait.

Mort du jeune duc d'Orléans, qui déconcerte les mesures prises pour la guerre.

Le duc d'Orléans mourut avant que son mariage fût consommé. Charles gagnait infiniment à cette mort imprévue. Il rejeta les propositions de François, qui demandait quelque dédommagement, et

qui dès-lors pouvait réclamer ses anciennes prétentions. François, malade et las de la guerre, dévora son juste dépit.

Henri VIII continua les hostilités, sans événemens remarquables, jusqu'en 1546 qu'il fit la paix. La campagne navale de 1545 mérite seulement d'être indiquée, parce que la flotte de France, sous les ordres de l'amiral d'Annebaut, était de cent cinquante vaisseaux de guerre, auxquels se joignirent vingt-cinq galères, sorties de la Méditerranée. On s'approcha de Porstmouth, on fit une descente, on tâcha en vain d'attirer les Anglais à une bataille, on revint sans fruit de cette expédition. Par le traité, l'Angleterre conserva Boulogne, à condition de le restituer dans huit ans pour huit cent mille écus d'or. La guerre lui avait coûté un million trois cent quarante mille livres sterling. C'est ainsi qu'on se ruine par des entreprises ambitieuses, dont on se flattait de retirer tant d'avantages. Henri avait espéré de conquérir la Normandie, la Guienne, peut-être la couronne de France : car de quelles chimères ne repaissait-il pas son orgueil ? Henri VIII fait la paix, n'ayant presque rien gagné.

Arrêtons-nous ici un moment à considérer les passions de ce monarque. Il en fut toujours l'esclave, comme le tyran Ce prince, esclave de ses passions;

Ses six mariages. de son peuple ; et les vices qui l'entraînèrent d'excès en excès, corrompirent les excellentes qualités qu'il tenait de la nature. Il devint un monstre, pouvant devenir un grand homme. Cette Anne Boleyn, mise sur le trône à la place de Catherine d'Aragon, éprouva bientôt ses dégoûts et sa barbarie. Un autre amour effaça des charmes auxquels on avait tout sacrifié. Sur de simples soupçons, la nouvelle reine subit le jugement et le supplice. Jeanne Seymour, sa rivale, lui succéda le lendemain ; et le roi fit déclarer nul l'autre mariage. Jeanne Seymour étant morte en 1537, après lui avoir donné un fils (le prince Édouard), il épousa Anne de Clèves : il la répudia presque aussitôt, sur des raisons frivoles que le clergé et le parlement jugèrent très-bonnes. Catherine Howard reçut ensuite sa main, pour passer de son lit à l'échafaud : elle avait eu des galanteries dans sa jeunesse ; ce fut le crime qui la fit décapiter. Catherine Par, sixième femme de Henri, se vit au moment d'essuyer le même sort, parce que dans la conversation elle avait paru ne pas penser comme lui sur la théologie. L'arrêt de mort était porté. Elle l'apprit par un heureux hasard ; elle désarma le tyran par son adresse à flatter.

Le parlement, humble, lâche, sans force et sans honneur, n'était qu'un vil instrument de la tyrannie. Les lois absurdes et sanguinaires que dictait le prince, ne trouvaient aucune opposition. Ainsi, au sujet de l'infortunée Catherine Howard, on déclara digne de mort, une reine qui, passant pour vierge au temps de son mariage, n'aurait pas elle-même détrompé le roi, si elle ne l'était point; on décerna la même peine contre toute personne qui, soupçonnant les désordres de la reine, n'en aurait pas averti le roi ou le conseil. Ainsi, des statuts contradictoires défendirent, sous peine de haute trahison, et de soutenir que les deux premiers mariages du roi fussent légitimes, et de rien dire d'offensant contre les princesses Marie et Elizabeth, nées de ces mariages, par conséquent déclarées bâtardes l'une et l'autre.

Il dictait au parlement des lois absurdes et sanguinaires.

Dans les affaires de religion, plus que dans tout le reste, Henri VIII se montra également bizarre et atroce. La puissance spirituelle qu'il s'était fait attribuer, il l'exerçait en théologien despotique, armé du glaive pour établir ses opinions. Il sévissait avec fureur contre quiconque osait penser autrement que lui, et lui-même variait dans sa façon de penser. Ses articles de foi dépendaient

Ses caprices tyranniques en fait de religion.

Ce qu'il voulait qu'on retint de l'église romaine.

d'un instant de caprice. Ennemi fougueux de l'église romaine et de son chef, il était aussi fougueux zélateur de la plupart des dogmes établis par l'autorité de cette église. La présence réelle, les messes privées, la confession auriculaire, le célibat ecclésiastique, l'obligation de garder le vœu de chasteté, furent des lois de l'état, qu'on ne pouvait enfreindre sans s'exposer aux supplices. Le parlement fit sur ces objets un fameux statut, digne d'être appelé *statut de sang*. Mais le plus grand crime était de nier ou de révoquer en doute la suprématie du roi, en un mot, de ne pas prêter serment de la reconnaître.

Morus et Fisher exécutés.

C'est ce qui conduisit à l'échafaud l'illustre chancelier Thomas More ou Morus, et Jean Fisher, prélat d'un rare mérite. Réformer de cette manière la religion, et ouvrir la porte au fanatisme, paraissent à-peu-près la même chose.

CHAPITRE VI.

Commencement du concile de Trente. — Guerre contre les protestans d'Allemagne. — Fin de François I et de Henri VIII.

Tous les projets de concile général avaient été infructueux depuis l'établissement du luthéranisme. Quoiqu'une longue expérience donnât lieu de croire que ces grandes assemblées, où les passions humaines se mêlent nécessairement avec les choses divines, peuvent définir les dogmes sans terminer les disputes, et que leurs plus sages décrets ne guérissent point des plaies invétérées ; les catholiques ne voyaient nul autre moyen d'arrêter le cours de l'hérésie ni de remédier aux désordres de l'église. Leurs princes pressaient le pape sur cet important objet, peut-être moins dans l'espérance d'un bien solide, que dans la vue de paraître zélés pour la bonne cause. **Les catholiques demandaient toujours un concile**

Paul III avait surtout à cœur d'assurer Parme et Plaisance à Pierre-Louis Farnèse, son fils, et souffrait impatiem- **Paul III, occupé de sa famille, convoque**

néanmoins le concile de Trente.

ment le refus que faisait l'empereur, de consentir à un démembrement si scandaleux de l'état ecclésiastique. Ce pontife intéressé ne pouvait être un véritable réformateur. Il se prêtait cependant aux vœux de la catholicité, autant que le permettait son intérêt particulier. Il convoqua le concile de Trente, pour l'an 1545. L'empereur s'efforça, dans la diète de Worms, d'engager les protestans à s'y soumettre. Leur réponse fut qu'ils ne daigneraient pas même entreprendre l'apologie de leur doctrine, dans une assemblée soumise à l'influence du pape; que le pape ne pouvait être leur juge, puisqu'il s'était rendu suspect en les anathématisant, et puisqu'il assemblait ce concile, dans la vue seulement de les condamner. Leurs raisons étaient specieuses, quoique faibles; leur opiniâtreté était invincible.

Les protestans refusent de s'y soumettre.

L'empereur cesse de les ménager.

Ils se défiaient déjà des intentions de Charles, qui en effet méditait leur ruine. N'ayant plus les mêmes raisons politiques de les ménager, on le vit dévoiler ses sentimens en diverses conjonctures. L'archevêque électeur de Cologne voulait établir le luthéranisme. Ses chanoines appelèrent au pape et à l'empereur: celui-ci reçut leur appel, et les prit sous sa protection. Pendant la diète de Worms,

il imposa silence aux prédicateurs luthériens, il laissa prêcher contre eux un moine d'Italie. Mais leur parti était formidable par le nombre. Frédéric, électeur Palatin, s'y joignit encore avec son électorat. Luther jouit de ce nouveau triomphe avant sa mort. Jamais homme peut-être n'avait eu de succès si flatteurs pour l'amour-propre. Aussi en dédaignant la fortune, fut-il très-susceptible de vanité. Il mourut en 1546. On lui doit cet éloge, que, malgré la fougue de son caractère, il empêcha toujours ses partisans de commencer la guerre civile. Mais combien de maux à lui reprocher d'ailleurs ! Mais leur parti grossissait.

Déjà le concile était ouvert. Quarante prélats formaient seuls, au commencement, une assemblée qui devait représenter toute l'église. Ils réglèrent d'abord qu'on traiterait en même temps de la foi et de la réforme. Le pape voulait que le dogme passât le premier. L'empereur avait demandé que la réforme, dont l'idée effrayait toujours la cour romaine, fût établie avant le dogme. Paul III était d'autant moins disposé à seconder ses vues, que ce prince n'avait pas voulu confirmer l'investiture de Parme et Plaisance, en faveur de son fils; alléguant pour motif du refus, que ces deux du- 1545. Commencement du concile. Investiture de Parme.

chés étaient des fiefs de l'empire, dont le pape ne pouvait disposer. La maison de Farnèse les conservera cependant jusqu'à son extinction.

Premiers décrets sur l'écriture et la tradition.

Les premiers décrets du concile attaquèrent directement les principes du protestantisme. On déclara livres canoniques de l'écriture sainte, ceux qui se nommaient auparavant *apocryphes*; on décida que la tradition de l'église n'avait pas moins d'autorité que la révélation, on consacra la *vulgate*, comme traduction authentique. Le pape se plaignit que l'assemblée, encore peu nombreuse, prononçât trop vite sur des objets si importans. Mais tandis que ces décrets, accompagnés d'anathèmes, annonçaient aux protestans une condamnation totale, il augmenta leur dépit et leurs inquiétudes, en déposant par une bulle l'archevêque de Cologne, comme convaincu d'hérésie, et déliant ses sujets de leur serment de fidélité. Preuve assez claire qu'il s'entendait avec l'empereur.

Le pape les irrite, en déposant l'archevêque de Cologne.

1546.

Charles-Quint se ligue contre eux avec Paul III.

Charles faisait depuis long-temps ses préparatifs, en dissimulant ses desseins. Il conclut avec le Turc une trêve de cinq ans, et avec le pape une ligue; il sema ou fomenta la division parmi les princes luthériens, dont les intérêts particuliers devaient nuire à l'intérêt géné-

ral de leur église ; il affecta principalement de ne point attaquer leur religion, parce que le zèle pour sa défense les eût infailliblement réunis. Enfin les bruits de guerre, la marche des troupes, trahissant sa politique artificieuse, il avoua dans la diète de Ratisbonne qu'il prenait les armes, et protesta de nouveau que, sans prétendre gêner la religion des sujets de l'empire, il se proposait uniquement de soutenir les droits de la dignité impériale, et de punir quelques membres factieux.

Son traité avec Paul III portait néanmoins que le pontife et lui uniraient leurs armes, pour réprimer les hérétiques d'Allemagne, pour les forcer de se soumettre au concile de Trente et au saint siége. Il s'obligeait par ce traité à partager avec le pape les conquêtes qui se feraient sur eux ; et le pape lui accordait pour un an la moitié des revenus ecclésiastiques de l'Espagne, outre la permission d'y aliéner une certaine quantité de terres, appartenante aux maisons religieuses. Voilà comme Charles-Quint, à l'exemple de Ferdinand le Catholique, se jouait de la vérité, et tendait à son but en trompant les hommes. Conditions du traité contraires à ses protestations publiques.

Tôt ou tard la vérité se découvre, la fraude est démasquée. Ce fut Paul lui- Le pape révèle imprudem-

ment le secret. même qui dévoila le manège. Fier d'une ligue formée contre les ennemis du saint siége, il en publia les articles dans une bulle, exhortant les fidèles à y concourir pour gagner les indulgences. Cette indiscrétion fâcheuse ne déconcerta point l'empereur. Non-seulement il persista dans ses fausses déclarations, il eut encore l'adresse de persuader une partie des protestans.

Forces redoutables des protestans. Le plus grand nombre sentit mieux que jamais combien leur religion et la liberté de l'empire étaient menacées. Résolus de repousser la force par la force, ils se préparèrent vigoureusement à la guerre. Ils sollicitèrent les Vénitiens, les Suisses, Henri VIII, François I, de les soutenir contre un despotisme, qui, après avoir opprimé l'Allemagne, s'étendrait sur le reste de l'Europe. Aucune de ces négociations ne réussit. Ils pouvaient se passer de secours. En peu de mois, ils mirent sur pied une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, fournie abondamment des provisions nécessaires.

Plusieurs cependant s'étaient détachés de la ligue. Les électeurs de Cologne et de Brandebourg restèrent neutres, ainsi que l'électeur Palatin. Maurice de Saxe, margrave de Misnie, se déclara pour l'empereur, avec deux princes de Brandebourg. Tous étaient protestans. L'é-

lecteur de Saxe, le landgrave de Hesse, le duc de Wurtemberg, les princes d'Anhalt, les villes d'Augsbourg, d'Ulm et de Strasbourg, contribuèrent seuls à un armement si redoutable. Tant l'Allamagne était féconde en guerriers, tant le zèle religieux et politique était enflammé dans ce petit nombre d'états !

Ils écrivent, au lieu d'attaquer promptement.

Charles se trouvait à Ratisbonne avec peu de troupes. Les confédérés, en l'attaquant tout-à-coup, auraient sans doute fini la guerre. Soit respect pour les usages, soit crainte de se rendre odieux, soit lenteur naturelle aux Allemands, ils écrivirent au lieu d'agir. L'empereur eut le courage de ne répondre à leur manifeste, qu'en mettant au ban de l'empire l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, les chefs de la ligue ; démarche d'autant plus hardie, qu'elle aurait dû régulièrement être autorisée par une diète. Cette sentence les soumettait aux peines de la rébellion, livrait leurs états à qui pourrait les envahir. Alors ils envoyèrent un héraut déclarer la guerre, et ils commencèrent la campagne.

Fermeté hardie de l'empereur.

Il prévoit leurs divisions.

L'armée du pape et d'autres secours eurent le temps d'arriver. L'empereur, campé près d'Ingolstadt, évitait prudemment une bataille. Les ennemis ne l'at-

taquèrent point, quoiqu'ils le pussent avec avantage. Leurs deux chefs, d'un caractère tout différent, avaient une égale autorité ; par conséquent les opérations se faisaient mal. Rien n'échappait à la sagacité de l'empereur. Il prévoyait que les membres de ce grand corps ne demeureraient pas unis ; et qu'une fois séparés, ils perdraient leur force : c'est ce qui arriva.

Maurice de Saxe envahit l'électorat de son cousin.

Maurice de Saxe, prince rusé et ambitieux, sans égard ni pour sa religion ni pour son sang, qu'il affectait néanmoins de chérir, s'empare des états de l'électeur son cousin, sous prétexte de prévenir l'invasion de quelque étranger. Les confédérés permettent à l'électeur de conduire ses troupes contre le perfide. A peine s'est-il éloigné, qu'ils se séparent tous. Ils sentent alors leur faiblesse ; ils tremblent : Charles saisit l'occasion, se met en mouvement au cœur de l'hiver, prend des villes. Ulm se soumet, et entraîne, par son exemple, presque tous les membres de la ligue. On les voit demander grace à genoux, essuyer les hauteurs d'un prince altier, qui les condamne à des amendes rigoureuses, comme s'il avait déjà été sûr de la fortune.

Les confédérés se divisent, et demandent grace.

Cependant l'électeur de Saxe avait recouvré ses états. Il avait même enlevé au perfide Maurice la Misnie, excepté Leipsick et Dresde. Mais l'empereur se proposait de l'écraser, ainsi que le landgrave de Hesse. Les circonstances suspendirent ce dessein. Paul III, se repentant déjà d'avoir contribué à l'accroissement d'une puissance, dont l'Italie pourrait devenir la victime; choqué d'ailleurs de ce qu'on ne lui donnait aucune part aux conquêtes, ni aux contributions; et de ce que le vainqueur, loin de manifester son zèle pour la foi, tolérait dans son propre camp l'exercice du luthéranisme; Paul, dis-je, rappela bientôt ses troupes, de sorte que l'armée impériale fut considérablement affaiblie.

La Saxe reprise par l'électeur.

Paul III, jaloux, retire ses troupes.

En même temps on reçut avis de la conjuration singulière de Fiesco, noble et opulent Génois, qui entreprit d'exterminer les Doria, et de se rendre maître de la république. Cette conjuration dirigée avec autant d'habileté que d'audace, n'échoua que par un accident. Fiesco se noya dans le port, où il venait de se saisir de la flotte. L'empereur soupçonnait qu'une pareille entreprise n'avait pas été faite à l'insçu des cours de France et de Rome, et qu'il se for-

Conjuration de Fiesco à Gênes.

mait contre lui quelque orage : la prudence l'arrêta au milieu de ses exploits.

1537. François I meurt en se préparant à rétablir l'équilibre.

François I effectivement pensait à rétablir l'équilibre, dont toute l'Europe avait besoin pour se soustraire à l'oppression. Il négociait avec Soliman, avec le Pape, avec les Vénitiens, avec les protestans d'Allemagne, avec l'Angleterre et le Danemarck. Il augmentait ses finances, levait des troupes, formait des magasins. L'expérience l'avait rendu sage; les passions ne l'égaraient plus. Charles-Quint avait donc beaucoup à craindre. Mais la fortune, qui lui était toujours si favorable, parut encore servir son ambition. François mourut à l'âge de cinquante-deux ans, de la maladie honteuse que procurait la débauche, et qu'on avait rapportée avec l'or de l'Amérique.

Ses bonnes et mauvaises qualités.

Les belles qualités de ce prince, franchise, bonté, honneur, générosité, courage, n'ont pu couvrir ses défauts; témérité dans les entreprises, négligence dans les affaires, légèreté dans la conduite, excès dans la dépense et dans les plaisirs. Quelque mérite qu'il eût, on lui aurait moins prodigué les éloges, s'il n'avait accueilli et favorisé les gens de lettres, dont les suffrages fixent la réputation des souverains. Il fonda le collége royal et l'imprimerie royale. En excitant

Protection accordée aux lettres et aux arts.

la culture des langues savantes, il eut la sagesse d'ordonner que les actes publics fussent écrits en français. Il anima de même les beaux arts, bâtit Fontainebleau, commença le Louvre. Pour polir les mœurs de la cour, il y attira les femmes les plus respectables et les évêques les plus distingués. Mais les femmes et les évêques y formèrent bientôt des intrigues.

Barbarie, sous prétexte de religion, en Provence.

C'est au cardinal de Tournon, plus zélé sans doute qu'humain, qu'on dut principalement l'exécution d'un arrêt barbare du parlement d'Aix, suspendu quelques années par la cour, et dont les suites furent affreuses. On avait condamné au feu, comme hérétiques, tous les pères de famille de Mérindol, avec ordre de raser toutes les maisons de ce gros bourg, de déraciner même les arbres des forêts voisines. Dès que la cour eut permis l'exécution de cet arrêt, deux magistrats, plus dignes du nom de bourreaux, à la tête d'un corps de troupes, commirent des cruautés qu'on n'avait sûrement pas prévues. Ils massacrèrent trois mille personnes, sans distinction d'âge ou de sexe. La petite ville de Cabrières et Mérindol, et vingt-deux bourgs ou villages furent la proie des flammes. Une barbarie si propre à rendre odieux les catholiques, peut être regardée comme le signal des guer-

res atroces, que le fanatisme allumera dans le royaume.

La Bretagne réunie à la couronne.

Sous ce règne, la Bretagne fut réunie à la couronne en 1532. On engagea les Bretons à le demander eux-mêmes.

Mort de Henri VIII.

Deux mois avant la mort de François I, arriva celle de Henri VIII, despote en tout, excepté pour la perception des subsides. La suppression des monastères lui avait procuré de grandes richesses, dont il ne profita point. Ses courtisans en absorbèrent les revenus. Charles-Quint le blâmait d'avoir *tué la poule qui lui donnait des œufs d'or;* parce qu'en effet il s'était privé des taxes très-fortes, qu'on levait auparavant sur l'église et sur les moines. En vertu de son testament, la couronne appartenait au jeune prince Edouard, né de Jeanne Seymour; au défaut de ce prince, à Marie, fille de Catherine d'Aragon; et ensuite à Elisabeth, fille d'Anne Boleyn. Tous trois régnèrent successivement.

CHAPITRE VII.

Charles-Quint opprime la liberté germanique.—Henri II, roi de France. — Suite du concile de Trente.

Henri II, fils et successeur de François I, prince guerrier, mais imprudent, était plus propre à se laisser gouverner par une maitresse, qu'à suivre un grand système de politique. Les craintes de l'empereur se dissipèrent; il se hâta d'exécuter son dessein contre les chefs de la ligue protestante. Avec seize mille hommes seulement, vieilles troupes qui valaient une armée nombreuse, il s'avance vers la Saxe; il arrive au bord de l'Elbe vis-à-vis de Muhlberg; il entreprend, malgré les représentations de ses capitaines, de passer, en présence de l'ennemi, ce fleuve large de trois cents pas; il donne l'exemple en partageant le péril : le succès couronne sa valeur et justifie ses espérances. Charles-Quint envahit la Saxe.

L'électeur Jean-Frédéric, trop irrésolu, trop circonspect dans les délibérations, quoique très-brave dans l'action L'électeur Jean-Frédéric défait à Mul-

hansen, et prisonnier.

et intrépide dans les tempêtes, n'avait pris que de mauvaises mesures. Il était campé à Mulhausen près de Muhlberg. Tout-à-coup il apprend le passage de l'empereur, qui vient l'attaquer. Recueillant alors toutes les forces de son ame, il se dispose à la bataille; il combat en héros. Vaincu, blessé, prisonnier, il soutient la fierté insultante du vainqueur, sans témoigner ni abattement ni chagrin. Wurtemberg, sa capitale, devait naturellement succomber, dans la consternation que répandit sa défaite. Mais l'électrice de Saxe, Sibille de Clèves, femme digne de l'immortalité, anima les habitans, pourvut à tout, et fit craindre à l'empereur d'échouer devant cette place.

Il est condamné à mort sans être ébranlé.

Dans l'embarras où se trouvait Charles-Quint, la politique lui inspira un trait de despotisme, qui ternit sa gloire en lui assurant le succès. Il fit condamner à mort l'électeur par un tribunal militaire, composé d'Espagnols et d'Italiens, au mépris de toutes les lois de l'empire. Le prisonnier jouait aux échecs, quand on lui notifia la sentence. *Je mourrai volontiers*, dit-il froidement, *pourvu que ma mort sauve la dignité de ma maison et l'héritage de mes enfans.* Il continua sa partie, comme si rien ne l'avait pu émouvoir.

Sa femme, sa famille, plus effrayées de cette nouvelle que des armes impériales, ne pensèrent plus qu'à sauver ses jours. Leurs lettres et leurs instances le déterminèrent à remettre, par un traité, son électorat entre les mains de l'empereur, qui s'obligeait de lui conserver la vie, et de donner à ses enfans la ville de Gotha, avec une pension de cinquante mille florins. Le traître Maurice eut la dépouille de son malheureux parent. Charles, en se l'appropriant à lui-même, aurait trahi l'ambition dont il était dévoré.

Par complaisance pour sa famille, il cède l'électorat.

Sa conduite envers Philippe, landgrave de Hesse, fut plus odieuse encore, parce que la tromperie fraya le chemin à la violence. Intimidé par la chûte du Saxon, le landgrave prend le parti de se soumettre; Maurice de Saxe et l'électeur de Brandebourg lui garantissent que l'empereur le renverrait en liberté. Il signe les articles qu'on lui impose, d'abandonner à Charles et ses domaines et sa personne, d'aller lui demander pardon à genoux, etc. Il dévore l'humiliation d'une cérémonie si affligeante. Lorsqu'ensuite il se dispose à partir, le duc d'Albe l'arrête prisonnier. Les deux princes, avec lesquels il avait négocié, conjurent en vain l'empereur de leur épargner l'opprobre qui devait en rejaillir sur eux. Cette

Le landgrave de Hesse se soumet.

On le retient prisonnier par trahison.

ame superbe, inexorable, dédaigne leurs prières, comme elle méprise les emportemens du landgrave. L'ivresse de la prospérité exhalait tout son venin.

Despotisme révoltant de l'empereur.

On voit le conquérant insulter au corps germanique, en traînant de ville en ville ses principaux membres prisonniers, entre autres l'électeur de Saxe. On le voit accabler d'exactions tout ce qui composait la ligue de Smalkalde, enlever l'artillerie, désarmer les peuples. On le voit exiger arbitrairement des contributions de ses propres alliés, et les traiter en sujets. C'était inspirer un mécontentement général, dont les effets ne pouvaient être que suspendus par une terreur passagère. Ferdinand exerça le même despotisme sur les Bohémiens, et les dépouilla de presque tous leurs priviléges.

Il rétablit le culte romain à Ausbourg, et parle pour le concile.

Une diète s'assemble à Augsbourg, où l'empereur voulait terminer les disputes de religion. Il commence par s'emparer de la cathédrale, il y rétablit le culte romain. Il harangue ensuite pour la soumission au concile de Trente. Mais ce concile sur lequel étaient fondées tant d'espérances, semblait déjà menacer ruine.

Mais le concile allait se dissoudre.

Le pape, voulant y dominer, l'avait transféré à Bologne, sous prétexte d'une maladie contagieuse. Les prélats sujets de Charles-Quint restèrent seuls à Trente.

Des symptômes de schisme se manifestaient; les reproches éclataient de part et d'autre. La mort de Pierre-Louis Farnèse, tyran détesté, que des conspirateurs assassinèrent à Plaisance, aigrit d'autant plus le pape, que les troupes impériales s'emparèrent de cette ville. Paul III fit sa principale affaire, non de remédier aux maux de l'église, mais de susciter des ennemis à l'empereur.

Assassinat de Pierre-Louis Farnèse.

Charles, après avoir demandé inutilement, au nom de la diète, que les membres du concile retournassent de Bologne à Trente; après avoir protesté avec mépris contre une assemblée dépendante de la cour de Rome, voulut lui-même régler la foi, comme il tranchait les affaires de l'empire. Il publia un corps de doctrine en trente-six articles, nommé l'*intérim*, auquel on était obligé de se soumettre jusqu'au jugement d'un vrai concile. Son autorité absolue le fit passer dans la diète sans examen. Les théologiens, auteurs de cet *intérim*, y avaient mis le fond de la doctrine catholique, et conservé la forme de l'ancien culte. Mais on permettait la communion sous les deux espèces; on laissait aux prêtres mariés les fonctions du sacerdoce. C'en était assez pour exciter les clameurs des catholiques, qui ne pouvaient souffrir la moindre in-

1548. L'*intérim* de l'empereur publié dans la diète d'Augsbourg.

Les deux partis devaient en être mécontens.

novation. Les protestans, dont le système était renversé, se plaignirent avec encore plus de véhémence. Jamais les tempéramens en fait de religion ne concilièrent deux partis, que la chaleur des disputes et la nature même des choses rendent inconciliables. Le vieux et habile pape ne se laissa point entraîner au torrent du zèle. Prévoyant bien que l'*intérim* tomberait, il garda un silence politique.

La terreur le fait exécuter.

Mais l'empereur en pressa l'exécution, comme un maître qui veut se faire obéir. Excepté l'électeur de Saxe, inflexible dans sa captivité, les princes plièrent leur conscience. Les villes libres, moins traitables, excitées par le zèle des pasteurs, résistèrent d'abord avec enthousiasme. Charles se servit de ses troupes, avant qu'on eût le temps de faire des ligues. Augsbourg et Ulm perdirent leurs priviléges, leur gouvernement, leur liberté. Cet exemple répandit une terreur sourde qui, sous des apparences de soumission, laissa subsister la haine pour ce qu'on appelait le papisme.

1549. Paul III veut réunir Parme et Plaisance au saint siége.

Cependant le pape, fort inquiet de la perte de Plaisance, cherchait les moyens de la réparer. Il n'en trouva point d'autre que de réunir au saint siége les deux duchés, dont il avait fait le patrimoine de son fils. Il pensa que le patrimoine

de saint Pierre serait plus respecté que celui de sa famille. Ottavio Farnèse, fils et héritier de Pierre-Louis, devait être dédommagé par quelque autre établissement. Mais ce jeune prince, loin de se prêter aux vues du pontife, s'efforça de prendre la ville de Parme; et n'ayant pu y réussir, entama une négociation avec l'empereur, dont il voulait tenir sa fortune. Paul III en fut si irrité, qu'on attribue sa mort à la violence du chagrin. Un vieillard de quatre-vingt-deux ans pouvait mourir par la seule caducité de la vieillesse.

Ottavio Farnèse lui résiste.

Mort du pape.

En 1450, Paul avait approuvé la société naissante des jésuites, parce que le fondateur, saint Ignace, la dévoua entièrement aux ordres du pape. Un vœu particulier d'obéissance, en liant cet ordre plus que tout autre à la cour de Rome, pouvait en faire un des principaux instrumens de ses desseins. Le nombre des profès fut d'abord fixé à soixante. L'ancien et le nouveau monde, les villes et les cours, se remplirent néanmoins bientôt de jésuites. Ce corps, où les talens et les vertus furent souvent réunis à des préjugés, à des systèmes dangereux, devait un jour s'attirer les plus grands orages, par-là même qu'il acquérait trop de pouvoir.

Société naissante des jésuites.

1550. Commencemens de Jules III.

Le nouveau pape, Jules III, créature de Paul, redevable de son élection aux Farnèses, signala sa reconnaissance en remettant Parme à Ottavio. Ce trait de générosité lui fit beaucoup moins d'honneur, qu'il ne se fit tort en donnant le chapeau de cardinal à un jeune homme inconnu, de seize ans, dont tout le mérite était de lui plaire, et d'avoir eu soin d'un singe dans sa maison. Faiblesse inconcevable, dans un temps surtout où le saint siége était exposé à tant de satires.

Il rassemble le concile de Trente.

Jules s'était obligé par serment, comme tous les cardinaux, à rassembler immédiatement après l'élection, le concile que Paul III avait dissous. Il ne se pressa point, sachant par expérience (car il y avait présidé en qualité de légat) combien une telle assemblée était difficile à gouverner. Enfin, pour satisfaire l'empereur Charles-Quint, il convoqua de nouveau le concile à Trente. La diète d'Augsbourg en reconnut l'autorité, parce qu'elle ne pouvait résister à Charles, et ce prince promit sûreté entière aux députés protestans qui s'y rendraient avec les catholiques.

Charles-Quin veut avoir Parme.

Mille projets d'ambition, dont il était occupé, traversaient nécessairement le dessein, plus spécieux que solide, de rétablir l'uniformité de religion. Il possé-

dait Plaisance, il voulait y joindre Parme. Jules III n'osait se déclarer contre lui, en faveur d'Ottavio-Farnèse, auquel il se repentait même d'avoir rendu ce duché. Le duc, menacé d'une invasion, demanda le secours du roi de France.

Henri II se trouvait alors en état d'attaquer la maison d'Autriche. L'Angleterre, depuis la mort de Henri VIII, était agitée de troubles sous un roi mineur. Édouard Seymour, duc de Somerset, oncle maternel d'Édouard VI, maître absolu avec le titre de Protecteur, avait changé tout le système religieux du dernier règne, aboli les cérémonies ecclésiastiques, établi la doctrine rigide et imposante de Calvin. Il avait porté la guerre en Ecosse, où le fanatisme commençait aussi à fermenter; et il espérait de réunir les deux royaumes, par le mariage de la reine Marie Stuart avec le roi d'Angleterre. Mais les secours de la France avaient ranimé le courage des Ecossais : Marie avait été fiancée au dauphin; Somerset, environné de cabales, avait perdu son autorité; enfin, Boulogne avait été rendue à la France, pour quatre cent mille écus.

L'Angleterre sous Édouard VI, n'inquiétait point la France.

1551.

Il était donc naturel que Henri, pénétré des mêmes sentimens que son père contre l'ambitieux Charles-Quint, saisît l'occasion de l'arrêter dans le cours d'une

Henri II prend la défense de Farnèse.

fortune si rapide. Le traité fut bientôt conclu avec Farnèse. Dès que Jules en eut avis, il confisqua le duché de Parme, il s'unit à l'empereur. La guerre se fit sans événement mémorable. Parme soutint un siége que les Impériaux levèrent, et les Français ravagèrent une partie de l'état ecclésiastique.

Décisions importantes du concile quoique peu nombreux.

Le concile recommençait ses opérations. Quoiqu'il n'y eût qu'environ soixante prélats, presque tous Italiens ou Espagnols, avec peu d'Allemands, on décida les points les plus essentiels, concernant l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, sans égard pour une protestation solennelle du roi de France. L'empereur défendit aux luthériens d'enseigner une doctrine contraire; il exila leurs ministres; il poursuivit quiconque ne prenait pas sa volonté pour règle de la croyance.

Nouveaux traits du despotisme de l'empereur.

Pendant la diète d'Augsbourg, il avait donné une preuve de despotisme, dont l'histoire profane ne fournissait aucun exemple. Maurice de Saxe et l'électeur de Brandebourg sollicitant de nouveau la délivrance du landgrave de Hesse; et insistant sur l'acte par lequel ils s'étaient rendus garans, qu'on n'attenterait point sur sa personne, il les avait déliés de leurs engagemens à cet égard, comme si

l'honneur, la bonne foi, la conscience, eussent été asservis à son empire. Les protestans ne manquèrent pas de dire qu'il s'arrogeait même le despotisme spirituel des papes.

CHAPITRE VIII.

Maurice de Saxe humilie Charles-Quint. — Henri II prend et conserve les Trois-Evêchés.

Politique adroite de Maurice de Saxe.

TANT d'atteintes odieuses à la liberté du corps germanique devaient produire une révolution. Maurice, le plus puissant des princes d'Allemagne, depuis que l'électorat de Saxe était joint à ses états héréditaires, formait secrètement le dessein de contre-balancer une puissance si énorme. Aussi rusé qu'ambitieux, il savait entretenir et la confiance de l'empereur, dont il se montrait toujours zélé partisan, et celle des protestans même, dont il avait trahi la cause, mais dont il soutenait encore les opinions. Après avoir soumis ses sujets à l'*intérim*, avec le secours du timide Mélancthon, que la fermeté de Luther

n'excitait plus; il avait étouffé les cris des zélateurs, par une déclaration publique de son zèle pour la réforme, il avait protesté solennellement de rejeter le concile de Trente, à moins qu'on n'examinât de nouveau les points déjà décidés; et que les théologiens du parti n'y eussent droit de suffrage. La diète d'Augsbourg, maîtrisée par l'empereur, lui confia le commandement de la guerre contre la ville de Magdebourg, qu'on avait mise au ban de l'empire, parce qu'elle s'opposait vigoureusement à l'*intérim*.

Il est nommé général contre Magdebourg.

Il force cette ville luthérienne, et regagne la confiance des luthériens.

Magdebourg soutint un siége de douze mois : le zèle de la religion y rendait plus vif l'amour de la liberté. Maurice traîna la guerre en longueur, sans découvrir ses desseins. Les articles de la capitulation furent même conformes aux vues de Charles; mais l'électeur donna des assurances secrètes, que les habitans ne perdraient ni l'exercice du luthéranisme, ni aucun de leurs priviléges. En un mot, il dissipa tellement la haine dont ils étaient transportés contre lui pendant le siége, qu'ils l'élurent burgrave, titre auparavant attaché à l'électorat de Saxe, et qui donnait une grande autorité. Ce prince allait à son but avec une prudence singulière. L'empereur, trop

occupé à Inspruck des affaires du concile, ne se défiait de rien. Ainsi la finesse tombe quelquefois dans le piège qu'elle tend aux autres.

Déjà Maurice était ligué avec la France. Henri II devait, en même temps que lui, déclarer la guerre à l'oppresseur de l'Allemagne. La religion n'entrait pour rien dans ce traité, qui n'en était que plus conforme à l'intérêt politique. Avant de lever le masque, Maurice demande encore la liberté du landgrave, son beau-père. Un refus autorisait davantage son entreprise. Le fameux Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, ministre d'une habileté rare, eut quelque avis des mouvemens de l'électeur, et s'aveugla lui-même par un excès de confiance. *Un ivrogne d'Allemagne, dit-il, n'était point assez fin pour le tromper.* Il fut trompé mieux que personne. Deux ministres saxons étaient corrompus; il se reposait sur leur dévoûment. Le prince, ayant découvert la perfidie, dissimula si finement avec ses deux ministres, qu'il profita de leur correspondance avec Granvelle, pour dissiper les ombrages.

Ligue avec la France; il dissimule toujours.

Il trompe même l'habile Granvelle.

Quand tout fut prêt à l'action, Maurice prit les armes, et publia un manifeste où il exposait ses motifs, capables

1552.

Il se déclare enfin

de lui concilier les divers partis. Il voulait mettre en sûreté la religion protestante, maintenir la constitution et la liberté germaniques, délivrer le landgrave de Hesse d'un injuste emprisonnement. Telles étaient les raisons qu'il alléguait de ses démarches. Un manifeste du roi de France parut aussitôt. Henri II y prenait le titre de *protecteur des libertés de l'Allemagne, et de ses princes prisonniers*; il déclarait son dessein d'assurer l'indépendance de tous les membres de l'empire.

Manifeste de Henri II.

Conquête des Trois-Evêchés.

L'empereur, presque sans troupes à Inspruck, sans argent, infirme, endormi dans la sécurité, est frappé comme d'un coup de foudre, en apprenant cette nouvelle imprévue. L'activité de ses ennemis redouble la consternation. Toul, Verdun et Metz tombent sans résistance entre les mains de Henri. Maurice traverse la haute Allemagne. Il accepte une conférence à Lintz avec le roi des Romains, pour montrer des sentimens pacifiques; mais la conférence finit sans autre fruit que d'en indiquer une autre. Il continue rapidement sa marche vers le Tirol, et force les obstacles qui auraient pu l'arrêter. Il comptait surprendre l'empereur dans Inspruck. Quelques heures avant son arrivée, Charles avait

L'empereur s'enfuit d'Inspruck.

pris la fuite pendant la nuit, par un temps affreux, tourmenté de la goutte, porté en litière au milieu des Alpes. Il eut le bonheur d'arriver à Villach, place forte de la Carinthie.

Conférences de Passaw.

Maurice triomphant se rend à Passaw, comme il en était convenu, pour une seconde entrevue avec Ferdinand. Presque toute l'Allemagne y avait des députés. Il borne ses demandes aux trois articles exposés dans son manifeste : délivrance du landgrave, exercice public de la religion protestante, rétablissement des priviléges et de la liberté germaniques. On les présente à l'empereur, au nom de tous les états de l'empire ; car les catholiques secondaient alors les luthériens. Il répond avec sa hauteur ordinaire, et se flatte de gagner ainsi du temps. L'électeur ayant aussitôt repris les armes, Charles devient plus traitable. On renoue la négociation. Chacun désirait la paix, ou par besoin, ou par crainte de l'avenir. Elle se conclut bientôt.

Conditions imposées à Charles-Quint.

Les principales conditions furent que le landgrave serait mis en liberté ; que l'*intérim* n'aurait plus lieu ; qu'on tiendrait, dans six mois, une diète pour terminer les querelles de religion ; qu'en attendant, la liberté de conscience serait

entière; que les protestans pourraient même entrer dans la chambre impériale; que, si la diète ne finissait point les disputes ecclésiastiques, le traité actuel serait perpétuellement en vigueur à cet égard; enfin, qu'on renvoyait à la prochaine diète l'examen des griefs concernant les libertés de l'empire.

Le roi de France abandonné de ses alliés.

Quoique les confédérés dussent beaucoup au roi de France, et se fussent engagés à ne faire ni paix ni trève sans son agrément, à peine le nomma-t-on dans le traité. « Ceux qui secourent les » auteurs des guerres civiles, peuvent » s'attendre à être ainsi négligés, comme » l'observe M. Robertson. Dès que la » rage de parti commence à s'éteindre, » on oublie leurs services; on se fait un » mérite, près du souverain, de l'ingra- » titude avec laquelle on abandonne le » protecteur. » Henri dissimula son chagrin, et résolut de défendre ses conquêtes. C'est une singularité bien remarquable, que ce prince, oppresseur des sectaires dans son royaume, ait affermi l'établissement de leur secte en Allemagne.

Le concile encore rompu.

Les entreprises de Charles-Quint pour forcer les consciences, aboutirent au même effet. Il ne vit pas seulement la fin du concile, dont il se flattait en vain

que les décisions réuniraient les deux églises. Dès que l'expédition de Maurice eut porté la terreur à Trente, les évêques allemands se retirèrent, et le légat qui présidait, fut charmé de congédier les autres.

Quelles avaient été les demandes des protestans.

Il y avait eu de grandes disputes au sujet du sauf-conduit que demandaient les protestans pour leurs théologiens. Ils voulaient qu'on leur donnât voix délibérative et décisive; que l'on décidât tout d'après l'écriture sainte; que le pape se soumît aux décrets de l'assemblée. Comment de telles prétentions auraient-elles pu être admises? Quand elles l'auraient été, comment les deux partis auraient-ils pu agir de concert, s'entendre, s'accorder? Toute l'histoire ecclésiastique, depuis l'arianisme, démontre que l'esprit de secte est également opiniâtre dans la dispute, et inflexible après le jugement. Les conciles ont décidé les dogmes, mais non soumis ou persuadé les hérétiques.

Grands préparatifs pour reprendre les Trois-Evêchés.

Jean-Frédéric, ancien électeur de Saxe, et le landgrave de Hesse, sortis de prison après la transaction de Passaw, ne respiraient plus que les douceurs de la paix. Le seul Albert, margrave de Brandebourg-Anspach, avait refusé de souscrire à la pacification, et ravageait

encore la haute Allemagne. L'empereur, moins inquiet de ces ravages, qu'ardent à se venger du roi de France, fait de grands préparatifs pour recouvrer ce qu'il a perdu en Lorraine. Par la conquête des Trois-Evêchés, la Champagne se trouvait munie d'une frontière, et l'empire exposé aux armes françaises. Il importait donc infiniment de les reprendre. Charles y destina toutes ses forces. Il vint assiéger Metz avec une armée de soixante mille hommes, à laquelle se joignit Albert de Brandebourg, après avoir balancé à qui il vendrait ses services.

Le duc de Guise se prépare à défendre Metz.

On avait prévu le danger, on avait pris de sages mesures. François de Lorraine, duc de Guise, s'était chargé de défendre Metz, ville d'une vaste étendue, mal fortifiée, et hors d'état de soutenir par elle-même un long siége. La première noblesse du royaume, qu'excitaient son exemple et sa réputation, courut partager la gloire de cette entreprise. En peu de temps, il rétablit les fortifications, il en ajouta de nouvelles; travaillant avec les soldats, animant tout, rendant la fatigue même agréable par son talent de gagner les cœurs. Le renvoi des bouches inutiles, la destruction des faubourgs et des moulins, la dévastation

des campagnes d'alentour, les ordres sévères dictés par la prévoyance, rien n'occasionna de murmures : il faisait sentir qu'on devait ces sacrifices à la patrie.

Toujours obstiné dans ses résolutions, malgré les meilleurs conseils, l'empereur commence le siége vers la fin d'octobre, et se croit supérieur aux obstacles que ses généraux lui mettent devant les yeux. Mais il est puni de sa présomptueuse confiance. Après soixante-cinq jours d'efforts inutiles, la valeur des assiégés, les rigueurs de la saison et les maladies lui ayant fait perdre trente mille hommes, il lève précipitamment le siége. *Je m'aperçois*, dit-il, *que la fortune ressemble aux autres femmes : elle abandonne les vieillards, pour accorder ses faveurs aux jeunes gens.* Ce revers méritait des réflexions plus sérieuses. L'empereur lève le siége.

En Italie, la fortune lui donnait d'autres sujets de chagrin. Il perdit la principauté de Piombino, qu'il fut obligé de céder à Côme de Médicis, pour une somme peu considérable, dont il avait besoin. Il perdit Sienne, qui chassa une garnison espagnole, et se mit sous la protection de la France. Les côtes de Calabre furent ravagées par Dragut, élève de Barberousse, que Soliman avait en- Ses pertes en Italie.

voyé avec une flotte. Les Turcs attendirent devant Naples la flotte française. On ne sait quels obstacles l'arrêtèrent. N'en recevant aucune nouvelle, ils retournèrent à Constantinople.

1553. Mort du fameux Maurice de Saxe.

Le terrible Albert de Brandebourg, ayant été mis au ban de l'empire pour de nouvelles violences, désola encore une partie de l'Allemagne. Maurice de Saxe le défit à Sivershausen, dans le duché de Dunebourg, et périt au sein de la victoire. Si quelque chose pouvait effacer les perfidies de cet électeur, on ne pourrait trop admirer ses grands succès, produits par des miracles de politique. Comme il ne laissait qu'une fille (mariée depuis au fameux Guillaume, prince d'Orange), Jean-Frédéric, qu'il avait indignement dépouillé, réclama la dignité électorale. Auguste, frère de Maurice, l'emporta sur lui, au jugement même des états de Saxe. La branche cadette, nommée Albertine, a toujours conservé l'électorat, qui, dans l'ordre naturel, appartenait à la branche Ernestine. On ajouta seulement Altenbourg au partage de Jean-Frédéric. Il mourut l'année suivante, plus respectable dans l'adversité par ses vertus, que son oppresseur ne l'avait été dans une brillante, mais criminelle fortune.

Sa branche (Albertine) demeure en possession de l'électorat.

Mort de Jean-Frédéric.

Parcourons d'un coup-d'œil les suites de la guerre entre la France et l'empereur. Elles furent cruelles pour les peuples, victimes de la vengeance stérile des princes. Charles, ayant pris d'assaut Térouane, rasa cette ville, dont il ne reste plus que le nom. Hesdin succomba aussi. Mais ce fut tout le fruit d'une campagne qui avait absorbé des trésors. L'année suivante, on vit encore les deux monarques ennemis, à la tête de leurs troupes, dans les Pays-Bas, et nul événement digne de leurs préparatifs. Côme de Médicis prend les armes en Italie, pour chasser de Sienne les Français. Strozzi, Florentin, général de l'armée de France, perd la bataille de Marciano, qu'il n'aurait pas dû hasarder. Le brave Montluc défend Sienne dix mois entiers, l'amour de la liberté faisant soutenir aux citoyens toutes les rigueurs de la disette. Il capitule enfin, à condition que la république conservera sa liberté et ses droits, sous la protection de l'empire. (1555.) Capitulation presque aussitôt violée que faite.

Evénémens de guerre.

Strozzi et Montluc.

Un complot de religieux fut sur le point de procurer à l'empereur la conquête qu'il ambitionnait davantage, et qu'il avait inutilement tentée avec toutes ses forces. Le gardien des cordeliers de

Complot des cordeliers de Metz.

Metz, homme intrigant et hardi, avait gagné la confiance du gouverneur. Ce traître forma le dessein de livrer la ville aux ennemis. Il séduisit les religieux de son couvent; il y reçut des soldats déguisés en cordeliers, qui devaient ouvrir les portes à la garnison de Thionville. On découvrit le complot le jour même marqué pour l'exécution. Le gardien fut condamné à mort avec vingt de ses inférieurs. Furieux contre lui, ils le tuèrent de leurs propres mains, dans une chambre où on les avait rassemblés, et où ils devaient se confesser l'un l'autre. Ils assommèrent de coups quatre des anciens, qui étaient, comme lui, les auteurs de la séduction. On eût épargné les criminels en considération de leur habit, si l'exemple eût paru moins nécessaire. On fit grace seulement à six des plus jeunes.

Punition des coupables.

CHAPITRE IX.

Règne de Marie en Angleterre. — Paul IV remue l'Europe par ambition. — Abdication de Charles-Quint.

Marie avait succédé à Edouard VI en Angleterre.

Tandis qu'on se battait pour le malheur de l'humanité, l'insatiable ambition de Charles-Quint s'ouvrit avec succès une nouvelle carrière. Edouard VI était mort en 1553, âgé de quinze ans. Marie, sa sœur, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, lui succéda. Une conspiration de Dudley, duc de Northumberland, qui voulait procurer la couronne à Jeanne Gray, sa belle-fille, ne servit qu'à le perdre, lui, son fils, et cette femme aimable, vertueuse, éclairée, qu'il avait entraînée malgré elle dans le complot : elle était nièce de Henri VIII. Tous furent exécutés.

Son mariage avec Philippe II, désagréable aux Anglais.

Le mariage de Marie devant faire un roi d'Angleterre, Charles conçut d'abord l'idée de mettre sur le trône son propre fils, l'héritier de tant de royaumes. Philippe, non moins ambitieux que son

père, consentit sans peine à épouser une reine de trente-huit ans, quoiqu'il n'en eût que vingt-sept. La reine, extrêmement attachée à la maison d'où elle tirait son origine, encore plus zélée pour la religion romaine, et résolue de la rétablir, ou par les lois ou par les supplices, souhaitait un époux tel que Philippe, dont le zèle violent se faisait déjà connaître, et dont la puissance lui faciliterait les moyens d'exécuter ses desseins. La nation anglaise, craignant au contraire pour sa religion, pour sa liberté, avait ce mariage en horreur. Mais les intrigues et l'argent de l'empereur surmontèrent tous les obstacles. Il fut réglé que Philippe aurait le titre de roi; que l'autorité royale demeurerait entre les mains de Marie; que la constitution, les lois et les coutumes nationales ne recevraient aucune atteinte, etc.

1554. Le catholicisme rétabli.

Dès que Philippe arriva en Angleterre, son air froid et impérieux, sa bigotterie, son penchant au despotisme, confirmèrent les soupçons et les alarmes. Un parlement venait de rejeter des bills contre l'hérésie, et avait été dissous. Un autre parlement se livre aux volontés de la cour. Le cardinal Pole, du sang royal, proscrit depuis plusieurs années, est reçu en qualité de légat du pape. Les

deux chambres cassent les actes qui avaient établi le protestantisme, demandent l'absolution, sollicitent la grace d'être réconciliées avec l'église romaine. Elles n'eurent pas de peine à l'obtenir. Jules III fut agréablement surpris quand les Anglais le remercièrent *d'avoir laissé faire ce qu'il devait*, dit-il, *les remercier lui-même d'avoir fait.* Rome triompha, mais elle devait craindre pour sa conquête.

Persécution de Marie et de Philippe.

Voilà trois changemens de religion sous trois règnes consécutifs. On pouvait en prévoir un quatrième, puisque la façon de penser du prince faisait la règle du parlement. Le fer et le feu furent employés contre les hétérodoxes : c'était le moyen de rendre odieuse, et par conséquent fragile, la loi que l'on devait inspirer. Marie et Philippe ne consultaient, dans leur zèle, que leurs inclinations tyranniques. Une inquisition cruelle fut établie chez ces peuples jaloux de la liberté. Cinq évêques, entre autres le célèbre primat Cranmer, qui avait eu la confiance de Henri VIII, expirèrent courageusement dans les flammes. L'hérésie compta, en trois ans, deux cent soixante dix-sept martyrs, dont le fanatisme inébranlable ne pouvait qu'enflammer les enthousiastes, qu'ir-

riter leur haine contre l'église. Ces atrocités produisirent un mécontentement presque universel.

D'où venait cet esprit de persécution parmi les chrétiens.

C'est à la barbarie des mœurs, à une rage de superstition, aux anciens exemples trop communs et quelquefois préconisés dans l'histoire, à l'absurde manie de commander aux opinions humaines, qu'il faut attribuer cet esprit persécuteur évidemment contraire à l'esprit du christianisme, et si contagieux néanmoins, qu'il se communiquait aux chefs même de la réforme. En changeant les dogmes, ils faisaient un crime capital de ne pas croire comme eux. Sous Edouard VI, prince naturellement bon, les bûchers furent plus d'une fois allumés pour l'hérésie. Signant un jour, les larmes aux yeux, la condamnation d'une femme : *Si je fais mal*, dit-il à Cranmer, *vous en serez responsable.* Ainsi Cranmer, dont la modération était connue, suivait le torrent de la coutume. Luther avait été un modèle d'intolérance. Calvin fit brûler à Genève le savant Servet, médecin espagnol, qu'il accusa d'être ennemi de la Trinité. Le fanatisme régnait partout.

Des hétérodoxes le prirent comme les autres.

Maux qui en résultent nécessairement.

On n'avait pas assez de raison pour se convaincre, qu'autant qu'il importe de réprimer les perturbateurs du repos

public, surtout en matière de religion, autant il est injuste de punir des opinions et des erreurs, par des supplices réservés aux plus insignes scélérats. Mais ne devait-on pas voir du moins que le parti persécuté, s'il prenait enfin le dessus, serait infailliblement persécuteur? que la persécution était une semence de guerres civiles? et qu'avec le beau prétexte de venger la cause de Dieu (qui commande aux hommes la charité fraternelle, sans exception, sans distinction de culte), on introduisait dans la société chrétienne, une animosité, des haines et des fureurs, dont il n'y a presque aucun exemple dans le paganisme?

1555. Diète d'Augsbourg où se fait la paix de religion.

L'incendie, allumé d'abord en Allemagne, y fut heureusement éteint, tandis que ses ravages allaient s'étendre sur d'autres contrées. L'empereur avait abandonné ses vains projets de despotisme. Ferdinand, roi des Romains, qui tint une nouvelle diète d'Augsbourg, avait besoin de se concilier les cœurs. Le fameux recès de la diète établit une paix de religion, très-avantageuse aux deux partis, quoique imparfaite à certains égards. On accorde liberté entière de conscience aux états qui suivent la confession d'Augsbourg : (les calvinistes ne jouissaient point de cet avantage,

Articles du recès.

non plus que les Zuingliens; et ils ne l'ont obtenu que par le traité de Westphalie.) On ordonne que les voies pacifiques de conférence et de persuasion seront désormais les seules en usage pour terminer les disputes religieuses : (excellente loi, qui aurait dû prévenir les guerres civiles.) On laisse aux protestans les biens ecclésiastiques dont ils se sont emparés; on convient aussi que tout bénéficier qui abandonnera la religion romaine, perdra aussitôt son bénéfice, auquel les collateurs nommeront comme s'il était vacant. (C'est le *reservat ecclésiastique*, aussi équitable dans le fond, que propre à retenir le clergé au sein de l'église.)

Il devait offenser la cour de Rome, qui voulait décider seule.

Un tel acte ne pouvait que déplaire à la cour de Rome, soit parce qu'il émanait d'une assemblée en grande partie laïque, soit parce que les papes s'arrogeaient le droit exclusif de juger les affaires de religion. On n'examina point jusqu'où pouvait s'étendre, en certaines circonstances, le droit des princes et des peuples pour ce qui regarde essentiellement la tranquillité publique; on ne pensa point qu'autrefois les règlemens ecclésiastiques se faisaient souvent dans des assemblées nationales, où les seigneurs et les évêques étaient réunis : on crut le

saint siége offensé, et on alluma, à cette occasion, une guerre sanglante.

Jules III, livré aux plaisirs plus qu'aux soins du gouvernement, était mort avec une mauvaise réputation. Marcel II, son successeur, avait possédé seulement vingt et un jours la tiare, dont il était digne. (Il tint sa famille éloignée de Rome.) Le cardinal Caraffa le remplaça sous le nom de Paul IV, et prit un système tout différent. Ce pontife, âgé de quatre-vingts ans, qui s'était fait dominicain dans sa jeunesse, qui s'était ensuite dépouillé de grands bénéfices pour fonder l'ordre des Théatins, dont l'institut prescrivait la pauvreté la plus rigide, avec défense de rien demander; qui, tiré encore du cloître et décoré de la pourpre, avait conservé jusqu'à l'excès toute l'âpreté de ses mœurs; ce pontife parut un autre homme en montant sur le trône pontifical : il affecta une magnificence extraordinaire. Son maître d'hôtel lui demandant de quelle manière il voulait être servi : *En grand prince*, répondit-il avec hauteur. Ses neveux, revêtus des premières charges, dévorés d'ambition et maîtres de son esprit, lui persuadèrent d'entreprendre une conquête, pour leur faire des états, et pour agrandir les siens.

Paul IV (Caraffa) d'abord religieux austère.

Il change de mœurs, à quatre-vingts ans

Son caractère et ses maximes leur offraient les moyens de le pousser aux démarches les plus hardies. Ennemi mortel des hérétiques, il avait établi contre eux l'inquisition en Italie; il frémissait de l'indulgence qu'on leur accordait en Allemagne. Imbu de tous les anciens préjugés sur la puissance du pontificat, il y joignait cette fierté arrogante, tant de fois employée pour les soutenir. Ses neveux le déterminent à proposer au roi de France de conquérir et de partager le royaume de Naples. Le recès d'Augsbourg le confirme dans sa résolution. Il menace de sa colère et Charles-Quint et Ferdinand, s'ils ne l'annullent aussitôt. On lui représente les risques, l'impossibilité d'une pareille violence. Il répond que, dans la cause de Dieu et de l'église, la prudence mondaine ne doit pas être consultée. Après quoi, il conclut secrétement son traité avec la France, comme pour la cause de Dieu et de l'église.

Sa dureté et sa hauteur.

Il menace l'empereur et se ligue avec la France.

1556.

Abdication de Charles-Quint en faveur de son fils.

L'empereur, sur ces entrefaites, donne à l'Europe le spectacle d'une abdication imprévue, qui confond toutes les idées de la politique. Depuis quelques années, il soupirait pour la retraite. Les maladies, les dégoûts, le déclin de sa fortune, émoussaient les sentimens ambi-

tieux dont il était sans cesse agité. Pliant sous le poids des travaux, et craignant de s'en décharger sur autrui, parce qu'il faisait dépendre de lui-même les succès, il voulait conserver sa gloire entière; il se flattait même de l'augmenter, en se dévouant à la solitude, où d'ailleurs les sentimens de religion l'invitaient à s'occuper de son salut. Il avait déjà cédé le Milanès et le royaume de Naples à Philippe, son fils. Il le voyait âgé de vingt-huit ans, exercé aux affaires, capable de les bien conduire. Dans une grande assemblée des états, tenue à Bruxelles, il lui remit solennellement les Pays-Bas. Il y ajouta, peu de mois après, les couronnes d'Espagne et d'Amérique.

Discours qu'il lui tient à Bruxelles.

Respectez inviolablement la religion; maintenez la foi catholique dans toute sa pureté. Que les lois de la nation soient toujours sacrées à vos yeux. Ne donnez jamais atteinte aux droits et aux priviléges de votre peuple. Et s'il vous arrive un jour de vouloir jouir des douceurs de la vie privée, puissiez-vous avoir un fils digne que vous lui résigniez le sceptre, avec autant de satisfaction que j'en ai en vous le résignant! Ce discours qu'il prononça dans l'assemblée de Bruxelles, fit fondre en larmes les auditeurs. Philippe II sui-

vit les conseils de son père sur quelques articles, conformes à ses propres sentimens. Mais on le verra sacrifier les droits du peuple au zèle superstitieux dont il était animé; et la religion en souffrira autant que le peuple.

CHAPITRE X.

Guerre de Henri II avec Philippe II, excitée par Paul IV. — Mort de Charles-Quint.

Charles-Quint conclut une trève avec la France.

FINIR la guerre avec la France, pacifier toute l'Europe après l'avoir inondée de sang, c'est ce qui pouvait couronner la gloire de Charles-Quint. Il l'entreprit avant son abdication. On conclut une trève de cinq ans, pendant laquelle chacun devait rester en possession de ses conquêtes. Le connétable de Montmorenci, sagement opposé à la ligue de Rome, détermina Henri II à cette trève, qui, outre les Trois évêchés, lui conservait presque tous les états de la maison de Savoie. Mais le duc de Guise et son frère, le cardinal de Lorraine, étaient trop ambitieux pour souffrir patiemment la tranquillité publique.

Auteurs du traité fait avec les Caraffa, ils en poursuivirent avec adresse l'exécution. Paul IV mit en usage sa politique artificieuse. En témoignant ces désirs de paix, qu'exigeait la qualité de père commun; en se portant pour médiateur, il pressait la cour de France de renouer les premiers engagemens; il représentait la conquête de Naples comme facile. Les Guises, la fameuse Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri, firent valoir des raisons que la bonne foi et le bien public devaient condamner. Le monarque avait juré la trève. Mais il en coûta peu au cardinal Caraffa, nonce du pontife, de le délier de son serment. Mais l'ambition de Paul IV et des Guises rallume la guerre.

Dès que Paul apprit le succès de la négociation, méprisant même les règles de la bienséance, il emprisonna un ministre espagnol; il excommunia et dépouilla les Colonnes, attachés à la maison impériale; il supposa Philippe coupable de félonie pour les avoir soutenus, et privé de ses droits sur le royaume de Naples. Ce prince, également superstitieux et politique, n'osa prendre les armes sans consulter les théologiens. Leur avis ayant été favorable, le duc d'Albe qui commandait en Italie, porta la terreur jusques aux portes de Rome. Le Démarches violentes du pape. Scrupules de Philippe II.

pape, malgré son indomptable hauteur, fut contraint de lui demander une suspension d'armes, et il l'obtint, parce que le roi d'Espagne avait toujours les mêmes scrupules.

1557. Le duc de Guise échoue dans la guerre de Naples.

A l'arrivée du duc de Guise, qui était chargé du commandement des troupes, Paul se montre plus audacieux que jamais. Il lance des anathèmes; il se croit maître de Naples. Cependant il ne peut donner ni les troupes ni l'argent qu'il avait promis. La brillante réputation de Guise est ternie par une campagne infructueuse; tandis que la France, engagée dans une guerre fatale, se trouve exposée aux plus grands périls.

Siége de St-Quentin.

La Reine d'Angleterre, que Philippe gouvernait et n'aimait point, odieuse à la nation comme son époux, s'était liguée avec lui contre Henri II, malgré la répugnance des Anglais. Bientôt une armée formidable pénètre dans la Picardie, et assiége Saint-Quentin. Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, excellent général, la commandait; Philippe, nullement jaloux de la gloire militaire, se tenait à portée de veiller sur les événemens. On n'avait pas prévu ce siége : la place était dégarnie. L'amiral de Coligni, un des plus grands capitaines du siècle, eut le courage de s'y jeter avec quelques

troupes. Mais, pour le secourir, le connétable de Montmorenci, son oncle, courut les risques d'une bataille, avec des forces très-inférieures à celles de l'ennemi. Le duc de Savoie, profitant de cette faute, l'attaqua, le fit prisonnier, tailla en pièces les Français, et ne perdit pas cent hommes.

Le duc de Savoie défait Montmorenci.

Si Philippe II avait été moins timide ou moins circonspect; s'il avait osé, suivant le conseil du général, marcher droit à Paris, où la bataille de Saint-Quentin répandait une extrême consternation, il n'aurait probablement trouvé presque aucune résistance. Il s'obstine au siége de Saint-Quentin. La terreur des Français se dissipe; de tous côtés, la noblesse prend les armes; les villes signalent leur zèle par des contributions volontaires; le roi est bientôt en état de se défendre. Saint-Quentin, le Catelet, Ham, Noyon, furent les seuls fruits d'une victoire, qui semblait devoir ébranler cette puissante monarchie.

Philippe profite peu de la victoire.

Un trait caractérise ici la dévotion de Philippe. En mémoire de la bataille, gagnée le jour de saint Laurent, il fit vœu de bâtir une église, un monastère et un palais, qui seraient consacrés au saint martyr. Il voulut que ces édifices eussent la forme d'un gril, parce que

L'Escurial bâti par vœu.

saint Laurent avait été brûlé sur un gril, au rapport des légendaires. Il continua les travaux vingt-deux ans avec des frais immenses. Telle est l'origine de l'Escurial près de Madrid, devenu la résidence des rois d'Espagne.

Paul IV fait la paix avec l'Espagne, et l'humilie.

On avait rappelé d'Italie le duc de Guise, pour la défense du royaume. Paul IV s'en plaignit comme d'une trahison. La paix lui devenait nécessaire; et il profita si bien des inquiétudes superstitieuses de Philippe, qu'en la faisant, il exigea que le duc d'Albe vînt à Rome lui demander pardon d'avoir attaqué le patrimoine de l'église. Le fier Espagnol subit au nom du roi cette loi humiliante. Philippe rendit Plaisance au duc de Parme, qu'il souhaitait d'attacher à son parti. Le duc de Toscane, Côme, eut l'adresse d'obtenir Sienne, pour les sommes que lui devait le monarque. Alors les états d'Italie prirent de la consistance; la balance y fut moins inégale, et les grands efforts de la guerre se tournèrent d'un autre côté.

1558. Le duc de Guise prend Calais.

Cependant le duc de Guise, reçu en France comme un sauveur, nommé lieutenant-général du royaume, méditait une expédition digne de son génie et de sa gloire. Au cœur de l'hiver, il se met en mouvement; il trompe l'ennemi par

de fausses marches; il va brusquement assiéger Calais. Cette place, qui depuis plus de deux cents ans ouvrait la France aux ennemis, qu'Edouard III n'avait prise qu'après onze mois de siége, qui passait pour imprenable, fut forcée au bout de huit jours. Les Anglais avaient coutume d'en retirer presque toute la garnison à la fin de l'automne. Le conseil de Marie s'était aveuglé, au point de négliger même les avis de Philippe, qui voulait y jeter des troupes. Quelques-uns portaient la confiance jusqu'à dire que, si Calais était attaqué pendant l'hiver, ils se chargeaient de le défendre avec des baguettes. C'est ainsi qu'on s'attire les malheurs, en ne prévoyant pas les dangers. Guines fut emportée d'assaut, et il ne resta plus rien aux Anglais dans le royaume.

Prise de Thionville.

Après une conquête si glorieuse, le prince Lorrain jouit du repos de l'hiver, en se préparant à de nouvelles entreprises. Il s'empara ensuite de Thionville, qui soutint un siége de trois semaines. Mais une armée française, sous les ordres du maréchal de Termes, fut défaite par le comte d'Egmond à Gravelines. Le hasard, comme il arrive souvent, décida cette fois du sort des armes. Les Français, quoique fort inférieurs en nombre,

Bataille de Gravelines.

rendaient la victoire indécise, quand une escadre anglaise s'avança au bruit du canon, et les foudroya de son artillerie. Environ deux mille restèrent sur la place. Le général fut fait prisonnier avec beaucoup d'officiers de marque.

Tout se dispose à la paix.

Les deux monarques désiraient également la paix : Philippe, parce qu'il n'aimait point la guerre, et qu'il soupirait pour l'Espagne, ne pouvant souffrir tout autre séjour ; Henri, parce qu'il avait surtout à cœur d'arrêter les progrès de l'hérésie dans son royaume, et que la duchesse de Valentinois, mécontente des Guises dont la guerre augmentait le crédit, lui inspirait les sentimens qu'elle croyait les plus utiles pour elle-même ; Montmorenci, encore prisonnier des Espagnols, fut autorisé à entamer les négociations. Nous en verrons le succès dans la suite.

Charles-Quint laisse, malgré lui, l'empire à son frère Ferdinand

Si Charles-Quint avait pu disposer de l'empire, comme de ses états héréditaires, il eût laissé toute sa puissance entre les mains de son fils. C'était pour lui un grand sujet de douleur, d'avoir procuré à son frère le titre de roi des Romains. Il avait tenté deux fois de l'y faire renoncer, lui offrant des fiefs en échange. Sur le refus de Ferdinand, il s'était même efforcé, avec aussi peu de fruit,

de gagner une diète. Le corps germanique sentait par expérience combien un chef trop redoutable était dangereux pour sa liberté. Charles fit encore une tentative avant de s'enfermer dans la solitude; et n'ayant pu vaincre l'opposition de son frère, il abdiqua en sa faveur la couronne impériale. L'acte, fait en 1556, ne fut présenté aux électeurs qu'au commencement de 1558.

Opposition de Paul IV aux actes de la diète

La diète de Francfort reconnut sans peine Ferdinand I; mais il trouva d'étranges difficultés à Rome, où son ambassadeur donnait au pape les témoignages ordinaires de respect. Paul IV, aussi infatué des prérogatives de son siége, que s'il avait vécu deux siècles plutôt, déclara nuls les actes de la diète. Il soutint que c'était à lui de nommer un empereur, en cas de résignation; que Ferdinand s'était rendu indigne de l'empire, en favorisant les hérétiques; que les électeurs protestans avaient perdu leur droit de suffrage, en abandonnant l'église romaine. Il voulait que l'empereur témoignât son repentir du passé; qu'il renonçât au titre dont il avait été irrégulièrement revêtu à Francfort, et qu'il s'en rapportât à l'autorité et à la clémence du pape. En vain le roi d'Espagne fit les plus vives instances pour

Ce qu'il exigeait de l'empereur.

que Paul se désistât de prétentions si insoutenables. La cour de Rome, jusqu'à la fin de ce pontificat, ne reconnut point l'empereur.

Retraite de Charles-Quint dans un monastère

Charles-Quint s'était retiré dans le monastère de Saint-Just en Estramadoure. Là, solitaire, tranquille, sans le moindre appareil de grandeur, cultivant son jardin, s'amusant de la mécanique, faisant des horloges, conversant avec un petit nombre de particuliers, il goûtait les douceurs du repos, il méditait le néant du monde, et cherchait dans la religion des biens plus solides que ceux qu'il avait abandonnés. Il vécut ainsi un an, assez heureux pour jouir de lui-même, après avoir été si long-temps le jouet d'une ambition inquiète et insatiable.

Il meurt dans la mélancolie et dans la dévotion, âgé de quarante-neuf ans.

Quelques mois avant sa mort, la goutte redoublant ses accès, il tomba dans une sombre mélancolie; sa tête s'affaiblit; la société des moines, leurs exercices, leurs pénitences, remplirent tous ses momens. Il imagina de faire célébrer ses obsèques, et d'en être le triste spectateur. On le porta dans une bière à l'église; on chanta l'office des morts; on fit les cérémonies funèbres. Le lendemain il fut saisi de la fièvre, qui l'enleva dans sa quarante-neuvième année.

Jamais prince n'avait possédé un si vaste empire. Ses talens et sa prodigieuse activité répondaient à cette vaste domination, autant que peut le permettre la faiblesse humaine. Neuf voyages en Allemagne, dix aux Pays-Bas, sept en Italie, six en Espagne, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, prouvent l'ardeur de son génie pour tout ce qui excitait sa politique ambitieuse. Il connut les hommes; et le choix de ceux qu'il employa, fut une des principales causes du succès de ses entreprises. Quelle gloire n'aurait-il pas méritée, si au lieu d'allumer partout les dissensions et la guerre, il avait consacré ses soins au bonheur de ses sujets! *Les gens de qualité me dépouillent*, disait-il un jour; *les gens de lettres m'instruisent*, *les marchands m'enrichissent*. En réfléchissant ainsi sur les différens objets, il aurait dû voir qu'un souverain se rend heureux, non par les conquêtes ou le despotisme, mais par la sagesse du gouvernement, par l'équité des lois, par tout ce qui fait fleurir ses états.

Son activité et ses talens.

Il aurait dû suivre une autre route.

On dit que dans sa retraite, ne pouvant faire aller deux horloges parfaitement d'accord, il se reprocha comme une folie d'avoir voulu assujettir les hommes

Ses sentimens sur la persécution.

à l'uniformité de croyance. Son fils n'en fut pas moins despotique et impitoyable, à l'égard de ceux dont la croyance n'était pas la sienne. Philippe semblait disputer avec Paul IV, à qui rendrait l'inquisition plus barbare. Constantin Ponce, prédicateur et confesseur de Charles-Quint, fut brûlé en effigie comme hérétique : peu s'en fallut qu'on ne flétrît la mémoire de cet empereur lui-même. Pour comble d'horreur, le roi, apprenant un jour que trente personnes, au moins, venaient de périr dans un *auto-da-fé*, demanda qu'on fît en sa présence une semblable exécution. Il vit avec joie quarante victimes dévouées au supplice par le faux zèle. Un d'eux, homme distingué, lui demandant grace : *Non*, répondit-il sèchement : *quand ce serait mon propre fils, je le livrerais aux flammes, s'il était obstiné dans l'hérésie.* On peut juger d'avance quels maux produira cette superstition atroce, et combien elle révoltera les religionnaires fanatiques et les partisans de la liberté.

Zèle violent de Philippe II pour la catholicité

CHAPITRE XI.

Elisabeth règne en Angleterre, et change la religion. — Paix de Cateau-Cambresis. — Fin de Henri II et de Paul IV.

La reine d'Angleterre, Marie, dont les cruautés avaient fait haïr sa religion, dont le gouvernement était encore avili par la perte de Calais; négligée de son époux, dévorée de chagrins, mourut sans enfans, en 1558. Sa sœur Elisabeth, fille d'Anne Boleyn, monta sur le trône, selon l'ordre de succession établi par Henri VIII, et confirmé par le parlement. Cette princesse, toujours en danger de mort sous le dernier règne, s'était instruite à l'école de l'adversité. Pleine de génie, de connaissances, de courage et de politique; quoique jeune et n'ayant pas vingt-six ans, elle pouvait soutenir avec gloire le fardeau du gouvernement, dans les conjonctures les plus orageuses. Ses premières démarches la feront bientôt connaître.

1558. Elisabeth succède à Marie en Angleterre.

Paul IV la traite indignement.

Malgré son aversion secrète pour la religion romaine, qu'elle souhaitait d'abolir, elle conserve un ministre à Rome, et le charge de notifier au pape son avénement. L'orgueilleuse imprudence de Paul IV se montre ici toute entière. Il traite Elisabeth de bâtarde; il s'étonne qu'elle ait eu l'audace de prendre possession, sans son aveu, d'un royaume feudataire du saint siége; (on s'imagine être au siècle du roi Jean et d'Innocent III:) il daigne seulement lui faire espérer de l'indulgence, si elle veut se soumettre et demander grace. Clément VII, qui avait perdu l'Angleterre par sa faute, ne s'était pas conduit si imprudemment à l'égard de Henri VIII.

Elle change la religion avec prudence.

La reine profita bientôt de l'avantage que lui donnait une insulte dont la nation était indignée. Elle ne précipita rien, parce que les changemens de religion dans un état exigent une prudence infinie. Elle gagna les cœurs, elle prépara les esprits. Le parlement consomma l'ouvrage, en lui assurant la suprématie, et en lui donnant, avec le titre de *gouvernante de l'église*, l'autorité spirituelle que son père et son frère avaient exercée. On abolit sans opposition la messe et la liturgie romaine; mais on en retint assez de cérémonies, pour que le culte exté-

rieur fit passer les grandes innovations. Aussi presque tout les curés et les bénéficiers du second ordre se soumirent-ils au changement. Un seul évêque prêta le serment de suprématie ; les autres furent déposés. Qu'avait donc gagné la foi catholique par les violences de Marie et de son époux ? Les supplices ne réglèrent jamais la croyance : ils éloignent plutôt de la persuasion ; et ne pouvant faire que des hypocrites, tout change dès qu'on cesse de les craindre.

Avantages politiques de la réforme.

Si l'Angleterre eut le malheur de s'égarer dans la route du salut, la réforme lui fut avantageuse à plusieurs égards, dans l'ordre civil et politique. La population augmenta, dès que le célibat religieux fut aboli. Un grand nombre de fêtes, mal sanctifiées par la fainéantise, ne suspendit plus les travaux nécessaires à la société. Les disputes de juridiction, entre le sacerdoce et la puissance temporelle, ne rompirent plus l'harmonie intérieure du gouvernement. L'industrie cessa d'être resserrée et étouffée par les possessions immenses du clergé et des moines. On fut à couvert des entreprises et des exactions ruineuses de la cour de Rome. Plusieurs abus qui faisaient perdre l'argent, le temps, les sujets, se dissipèrent d'eux-mêmes.

Combien le pélerinage seul de Saint-Jacques nuisait au royaume.

Les actes de Rymer prouvent combien le seul pélerinage de Saint-Jacques de Compostelle était nuisible à l'Angleterre. Neuf cent seize personnes obtinrent la permission d'y aller en 1428 ; deux mille quatre cent soixante, en 1334 ; deux mille cent, en 1445. Cette particularité suffit pour juger du reste.

Conduite de Philippe II avec Elisabeth.

Aussitôt qu'Elisabeth fut sur le trône, les rois de France et d'Espagne briguèrent à l'envi son amitié. Le second, dans l'espérance de régner en Angleterre, lui offrit sa main, et sollicita une dispense de Rome pour l'épouser. L'habile princesse n'avait garde d'accepter cette offre, aussi contraire à ses propres inclinations qu'aux vœux des Anglais. Elle dissimula cependant. Philippe soutint d'abord avec chaleur les intérêts d'Elisabeth, dans les négociations qui continuaient à Cateau-Cambresis ; mais il se refroidit en la voyant ruiner le catholicisme : c'était ruiner l'ouvrage de Philippe même, ainsi que de Marie. Les deux puissances traitèrent séparément avec Henri II. Il n'y eut cependant qu'un jour d'intervalle entre les deux traités.

Négociations de Cateau-Cambresis.

1559.

Traité avec Elisabeth, qui abandonne Calais.

Celui de l'Angleterre ne contient de remarquable que l'article de Calais. Elisabeth ne pouvant recouvrer cette place, ne pouvant la céder sans compromettre

son honneur, la laisse pour huit ans au roi de France, à condition de la rendre ensuite, ou de payer cinq cent mille écus; pourvu néanmoins que l'Angleterre ne rompe la paix ni avec la France ni avec l'Ecosse. Elisabeth sauva les apparences; et c'était beaucoup. On ne peut croire qu'elle espérât de rentrer en possession de Calais. Il fallait en faire le sacrifice, ou le reprendre par force. Les circonstances rendaient le sacrifice nécessaire; la politique sut le couvrir aux yeux du peuple, de manière qu'il n'excita point de murmures. Un ministère prudent ménage l'opinion, et semble quelquefois la gouverner. Nous verrons les inquiétudes que donnaient à la reine d'Angleterre les prétentions de Marie Stuart, épouse du dauphin.

Par le traité avec l'Espagne, Henri restitua un très-grand nombre de places, pour Saint-Quentin, Ham et Catelet; le duc de Savoie fut rétabli dans ses états, excepté Turin, Pignerol, Chivas et Villeneuve; le Montferrat fut rendu au duc de Mantoue; et les villes conquises dans la Corse, à la république de Gênes. Le pape, l'empereur, le Danemarck, la Suède, la Pologne, le Portugal, l'Ecosse, etc. furent compris dans ce traité, comme alliés de l'un ou de l'autre roi. La France

Traité avec Philippe II.

garda Metz, Toul et Verdun, parce que Philippe avait médiocrement à cœur les intérêts de son oncle Ferdinand. Les deux branches de la maison d'Autriche furent quelque temps moins amies que rivales. Philippe n'oubliait pas le refus de Ferdinand, de lui céder l'empire.

La France cède beaucoup; on colore ces cessions par deux mariages.

La nation française murmura hautement d'un traité si contraire à ses espérances. Elle était indignée de la cession que l'on faisait de cent quatre-vingt-neuf places fortes, conquises, dans les Pays-Bas ou en Italie. Le connétable de Montmorenci, auteur de la paix, impatient de la conclure, avait trouvé un expédient pour y faire consentir la cour. C'était un double mariage; celui de la sœur de Henri avec le duc de Savoie, et celui de Philippe avec la fille aînée de Henri. Les mariages de princes, qui sont rarement les nœuds d'une sincère union, ont été souvent des moyens honnêtes de colorer ce que l'on aurait eu honte de faire autrement.

1559. Mort de Henri II.

Enfin les fêtes succédèrent aux combats. Elles coûtèrent la vie à Henri II, qui fut blessé mortellement dans un tournoi, après y avoir rompu plusieurs lances.

Son zèle outré et funeste.

Le zèle sanguinaire de ce prince contre les novateurs jeta les semences des guerres du calvinisme. Il le poussa jusqu'à vou-

loir persécuter la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, dont la cour était l'asyle des gens de lettres imbus de la doctrine hétérodoxe. Il ordonna aux juges de faire arrêter, comme hérétiques tous ceux qui les solliciteraient en faveur des religionnaires, condamnés à des supplices inhumains. Quelques membres du parlement furent mis en prison, pour avoir été d'avis qu'on modérât la rigueur des ordonnances. On eût dit que le zèle commandait des barbaries. Mais le fruit qu'elles produiront, sera d'entraîner la religion et l'état sur le penchant de leur ruine.

Mort de Paul IV, détesté à Rome.

Paul IV, un de ces pontifes ardens qui semblaient nés pour mettre le feu à l'Europe, mourut la même année 1559, emportant les malédictions du peuple romain. Sa statue fut mise en pièces, et jetée dans le Tibre. Les prisonniers de l'inquisition furent délivrés; la prison qu'il avait fait construire, fut abattue comme un monument d'horreur. Peu s'en fallut qu'on ne réduisît en cendres le couvent des dominicains qui présidaient à ce tribunal. Les Caraffa, que Paul avait chassés de Rome, après avoir tout sacrifié à leur fortune, contribuèrent à l'élection de Pie IV (Médichino), dont la reconnaissance dura peu; car il les fit mourir l'année suivante. Ce nouveau pape

Pie IV.

reconnut Ferdinand pour empereur ; et rendit son pontificat célèbre, en terminant le concile de Trente, interrompu depuis 1552.

CHAPITRE XII.

Fin du concile de Trente. — Sa discipline rejetée en France. — Socinianisme, littérature, etc.

On demandait en France un concile national.

Les troubles de la religion, qui agitaient déjà la France, comme on le verra bientôt, faisaient désirer un concile national où vraisemblablement il y aurait eu beaucoup de disputes infructueuses. De pareilles assemblées alarmaient encore plus la cour de Rome qu'un concile général dont elle pouvait diriger ou suspendre les opérations. D'ailleurs, la reine mère Catherine de Médicis, arbitre du gouvernement sous le jeune François II, proposait au pape des tempéramens fort suspects pour le saint siége. C'était d'ôter les images qu'on adorait, de retrancher quelques cérémonies du baptême, d'accorder la communion sous les deux espèces, de célébrer l'office divin, et sur-

Propositions faites au pape par Catherine de Médicis.

tout la messe en langue vulgaire, d'abolir la fête-dieu et les procession du saint-sacrement; articles qui semblaient donner aux protestans l'avantage sur les catholiques. Craignant donc que la cour et le clergé de France ne tranchassent les difficultés, il se hâta de rassembler le concile. L'ouverture s'en fit de nouveau pour la dernière fois au mois de janvier 1562.

Pie IV rassemble le concile de Trente.

On essaya d'y attirer les protestans d'Allemagne; mais ils voulaient que les anciennes décisions du concile fussent examinées; ils voulaient être juges avec les autres; ils prévoyaient que le jugement serait contre eux. L'empereur Ferdinand, loin de gêner leur liberté, n'accepta point la bulle de convocation. Pie IV fit bientôt connaître ses dispositions à l'égard des religionnaires, en proposant une ligue qui tendait à les accabler de toutes parts. La voie des armes lui paraissait plus efficace que celle des canons et des censures ecclésiastiques. C'était le moyen d'armer ceux qu'il importait de convaincre et de convertir.

Ne pouvant y attirer les protestans, il propose d'armer contr'eux.

Parmi les catholiques même, s'élevaient des nuages de mauvais augure pour le concile de Trente. La cour de Rome y avait une influence trop cer-

Plaintes des Français contre le concile.

taine. *Elle envoyait le Saint-Esprit dans la valise du courrier*, disaient quelques personnes distinguées. Ce bon mot indécent est attribué surtout à Lansac, un des ambassadeurs de France. Le savant Pibrac, autre ambassadeur français, dit sans détour, en haranguant l'assemblée, que les conciles tenus sous Paul III et Jules III, n'avaient rien fait de bon. Il soutint que celui-ci ne devait pas être une continuation des deux premiers.

Influence des légats et des Italiens.

Certainement les légats et les évêques italiens employaient toute leur adresse à tourner les choses au gré du pape. Lainez, général des jésuites, s'efforça de prouver par un long discours, que du pape seul émanait toute autorité spirituelle, qu'en lui seul était renfermée toute la hiérarchie. Non-seulement on ne put faire décider que l'institution des évêques est *de droit divin*, mais un des principaux canons insinue qu'ils tiennent du pape leurs pouvoirs. Il est conçu en ces termes : *Si quelqu'un dit que les évêques qui sont choisis par l'autorité du pape, ne sont pas vrais et légitimes évêques, mais que c'est une invention humaine, qu'il soit anathème.* Les disputes avaient été si violentes à ce sujet, qu'on s'était vu au

moment d'une rupture éclatante et sans remède.

Fra-Paolo et même Pallavicini, dans leurs histoires du concile, développent le tissu des intrigues, des contestations, des subterfuges, des vaines subtilités qui ne se mêlèrent que trop aux matières les plus respectables. Sans nous arrêter aux points de foi, reçus dans l'église, et qu'on ne doit plus examiner, observons seulement quelques décrets de discipline, où respire l'ancien esprit de domination et d'indépendance.

Beaucoup d'intrigues et de disputes.

Tandis que le grand objet de cette assemblée devait être de réformer l'église, et de couper la racine de tant d'abus que lui reprochaient les novateurs; on projeta un décret de réformation pour les princes, composé de treize articles tendans à établir les immunités cléricales, telles que les siècles d'ignorance les avaient produites, soit par rapport aux personnes, ou aux biens même patrimoniaux. Du Ferrier, un des ambassadeurs français, s'éleva contre cette entreprise téméraire, avec autant de raison que d'éloquence. Quelques-uns taxèrent son discours d'hérésie; la plupart le jugèrent au moins scandaleux. Il se retira, selon les ordres de la cour, comme ses collègues avaient déjà fait. Le décret fut

Décret proposé pour la réformation des princes.

Opposition des Français, à laquelle on a peu d'égard.

réduit à une simple exhortation aux princes, de protéger la liberté de l'église, et de maintenir les immunités et la juridiction des ecclésiastiques. Mais on ordonna l'exécution de toutes les constitutions des papes sur cet objet.

Toutes les constitutions sur les immunités ecclésiastiques, confirmées.

Ainsi une foule de bulles évidemment contraires aux lois civiles, à l'autorité des princes et des magistrats, au bien général de la société, devinrent autant d'ordonnances du concile. Et ce qui est plus étonnant, la France seule, ou plutôt une partie de la nation, a constamment rejeté une pareille discipline. On s'est contenté ailleurs de termes généraux, pour mettre à couvert les droits de la souveraineté.

Autres décrets contraires au droit commun ou au droit civil.

Par d'autres décrets, les causes des évêques, en matière criminelle, sont attribuées au pape ; on lui attribue le droit de commettre ou d'évoquer à lui les causes dont le jugement appartient aux évêques. On assigne à ceux-ci, *comme délégués du saint siége*, des fonctions essentiellement attachées à leur ministère. D'un autre côté, on leur attribue des droits que la puissance civile peut revendiquer. On les établit juges des livres, administrateurs des hôpitaux, exécuteurs de legs pieux, etc. On ordonne, en certains cas, des amendes, des confi-

cations, des contraintes par corps, et même des peines capitales pour le duel.

Le décret de doctrine sur le mariage, non-seulement fixe des empêchemens d'affinité spirituelle, dont il faut absolument avoir dispense ; mais déclare légitimes les mariages des enfans de famille, sans le consentement de leurs parens, avec anathème contre ceux qui soutiendront le contraire. (Le contraire a été maintenu en France pour de très-bonnes raisons.) Enfin on autorise la profession religieuse à seize ans pour les deux sexes. L'ordonnance d'Orléans en 1560, l'avait défendue pour les hommes avant vingt-cinq ans et avant vingt pour les filles. Il est singulier que la discipline du concile n'ayant pas été admise sur d'autres points, l'ait été sur celui-là, malgré les inconvéniens visibles qui en résultaient.

Sur le mariage.

Sur la profession religieuse.

Nous perdrions le temps à raconter les vives disputes, qui s'élevèrent entre les ambassadeurs de France et d'Espagne, au sujet de la préséance, dans une assemblée où il s'agissait de la foi chrétienne et de la tranquillité des peuples. Il suffit de savoir qu'après de longues difficultés, le pape, d'abord favorable aux Espagnols, décida en faveur des Français.

Disputes sur la préséance.

Établissement des séminaires, utile, mais imparfait.

De tout ce que l'on fit à Trente, dans la vue de réformer l'église, l'établissement des séminaires semble avoir produit le plus d'effet, parce qu'il a le plus influé sur les principes et sur les mœurs. L'éducation décide ordinairement de la conduite des hommes, et le sacerdoce exigeant des lumières, des vertus rares, on ne pouvait trop former la jeunesse à en remplir dignement les fonctions. Mais au milieu des préjugés, de la superstition et du fanatisme, il était à craindre qu'on n'inspirât la bigoterie avec la piété, l'enthousiasme avec le zèle, de faux principes avec la discipline, l'esprit de chicane et de dispute avec la théologie ordinaire, moins de solide morale que de pratiques extérieures. En effet, l'éducation des séminaires eut long-temps plusieurs abus, mêlés à des avantages réels ; et si l'on examine bien les choses, c'est une des principales raisons pourquoi le ministère ecclésiastique s'est vu encore exposé à tant de reproches. Pie IV fonda le séminaire romain, et le confia aux jésuites. Leur système servit de modèle aux autres.

Pie IV confirme le concile avec précipitation.

Ce fameux concile, que l'on compte pour le vingtième général, ne finit qu'en 1563. Quelques cardinaux étaient d'avis de ne point le confirmer si vîte ; parce

que, disaient-ils, plusieurs canons ne pouvant guère s'observer, les scandales ou les dispenses se multiplieraient à l'infini. Quelle apparence que la pluralité des bénéfices, par exemple, fût abolie par la seul force d'un décret ? Pie ne laissa pas de publier la bulle de confirmation, défendant toute glose, ou commentaire, ou interprétation de la doctrine du concile; et réservant au saint siége le droit d'éclaircir ou décider ce qui en aurait besoin. Jamais le pape n'aurait été plus puissant, si la bulle avait eu son plein effet.

Comment il fut reçu dans les états.

Le Portugal, Venise, le duc de Savoie, reçurent tout sans difficulté. Le roi d'Espagne montra en public la même soumission, en donnant des ordres secrets pour le maintien de l'autorité royale. En France on refusa de publier le concile; et le cardinal de Lorraine, qui venait d'y jouer le plus grand rôle, opposa vainement son crédit aux raisons du chancelier de l'Hôpital et du parlement. Nous verrons les ligueurs insister toujours sur cet objet.

Maximilien II demande le mariage des prêtres.

L'empereur Ferdinand I travaillait à réunir les deux églises, par des voies de conciliation, préférables aux anathèmes et aux violences. Il obtint du pape la communion sous les deux espèces, pour

ses sujets. La mort l'ayant enlevé trop tôt, son fils et son successeur, Maximilien II, demanda un autre point plus important, le mariage des prêtres. On trouve dans les historiens les motifs qu'il chargea son ambassadeur de faire valoir. La cour de Rome avait de fortes raisons pour s'y opposer : Pie fut inflexible à cet égard.

Le concile et l'*index* ne font que hoquer les protestans.

Alors s'évanouit l'espérance de ramener les protestans. Ils méprisaient un concile, dont on avait attendu des miracles. L'*index* des livres défendus, que le pontife publia bientôt, augmenta leur indignation. Les catholiques éclairés ne pouvaient que gémir eux-mêmes, en voyant cet *index* flétrir des auteurs et des ouvrages dignes d'éloges.

Origine du socianisme, qui rejette les mystères.

Comme les protestans ne s'accordaient pas entre eux, non plus qu'avec les catholiques, sur le sens des écritures, qu'ils soumettaient à l'examen de la raison ; comme les mystères ne font que s'obscurcir par les disputes ; comme l'esprit humain, s'agitant dans de profondes ténèbres, tombe de précipice en précipice : il devait naître tôt ou tard quelque nouveau système dangereux, où la foi se réduirait presque à des idées philosophiques. Lélio Socin, natif de Sienne, en jeta les premières semences. L'inqui-

Lélio et Fauste Socin.

sition l'avait éloigné de sa patrie, et sans doute aigri contre la religion. Fauste Socin, son neveu, développa les principes de Lélio. Craignant les persécutions de Calvin à Genève, il alla dogmatiser en Pologne, et y fonda, ainsi qu'en Transilvanie, la secte des sociniens. Elle n'admet aucun mystère ; elle honore Jésus-Christ comme un sage, destiné par la providence à conduire les hommes dans la route des devoirs et de la vertu. Catholiques et protestans, tous eurent également en horreur une doctrine qui sappait la foi chrétienne. Proscrite de Pologne, elle s'est glissée parmi les sectes de Hollande et d'Angleterre ; faisant peu de bruit, parce qu'elle était peu propre à enflammer le fanatisme et occasionner des troubles, Fauste Socin mourut en 1604.

Gens de lettres de ce temps.

Si les lettres pouvaient consoler le genre humain des malheurs causés par les troubles de religion, les commencemens du seizième siècle fixeraient agréablement nos regards. L'Italie eut son Arioste, son Machiavel, son Guichardin, Bembo, Sadolet, Annibal Caro, Paul Jove, Sannazar, etc. ; la France, Budée, Ramus, du Moulin, les Etienne, les Scaliger, et d'autres savans. Parmi eux se distinguèrent trois du Bellai-

Langei, hommes de qualité, dont les lumières ajoutaient beaucoup à l'éclat de la naissance : deux de ses frères furent d'habiles généraux, d'habiles négociateurs ; le troisième, étant cardinal, ne put les égaler que dans la carrière des ambassades et dans celle de la littérature. Erasme illustra la Hollande et mérita l'admiration universelle : le roi désira en vain de le fixer à Paris, où il n'aurait pu échapper au déchaîrement d'un Noël Béda et d'autres fougueux Scolastiques. Copernic découvrit dans le nord le vrai système du monde, que Galilée mit ensuite au grand jour, et que l'inquisition condamna. Sleidan fut en Allemagne un historien respectable. En même temps Raphaël et Michel-Ange faisaient leurs chefs-d'œuvre. Mais les fureurs de la superstition, qui vont ouvrir des scènes toujours plus sanglantes, permettaient à peine aux meilleurs esprits d'apprécier les avantages de la littérature, des sciences, des arts qui polissent l'humanité. D'ailleurs le *Prince* de Machiavel, malgré le mérite des autres ouvrages de cet écrivain, contenait le germe d'une politique détestable, propre encore à enfanter de nouveaux crimes.

Raphaël et Michel-Ange.

Ramus persécuté par les docteurs.

La persécution que Ramus essuya en France, suffit pour connaître à quel point

on était absurde et barbare, dans les écoles même d'où il semble que la raison devait sortir, et répandre les vrais principes de la vie humaine. Philosophe, mathématicien, savant littérateur, Ramus fut d'abord exposé à la censure des docteurs, parce qu'il n'imitait point leur mauvaise prononciation de Q : il enseignait à prononcer *quanquam*, et non *kankam ;* c'était un crime. C'en fut un autre plus énorme d'attaquer le péripatétisme ou la doctrine d'Aristote. On le taxa d'hérésie, on le força de se réfugier auprès du prince de Condé. Après quelques années d'absence et de voyages, il revint malheureusement à Paris en 1571. Un de ses lâches rivaux le fit tuer à la Saint-Barthélemi, dont nous parlerons bientôt ; et les écoliers outragèrent son cadavre. Combien d'exemples pareils démontrent la tyrannie des préjugés, surtout de ceux que l'esprit de corps consacre et éternise, autant qu'il peut ?

Imprudence des zélateurs passionnés.

C'était et ce fut long-temps pour la religion un malheur insigne, qu'on attaquât comme ses ennemis des hommes éclairés, vertueux, soumis à la foi, indociles seulement aux erreurs vulgaires, pleins d'un noble zèle pour la vérité et le bien public. Quelle extravagance, de

vouloir décorer de leurs noms la liste des hérétiques et des incrédules ! Les libelles et les accusations contre Erasme, par exemple, lui faisaient peut-être moins de tort qu'au catholicisme.

ONZIÈME ÉPOQUE.

GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

SOULÈVEMENT DES PROVINCES-UNIES CONTRE PHILIPPE II. — L'ANGLETERRE FLORISSANTE SOUS ÉLISABETH.

Depuis l'an 1559, *jusqu'au règne de Henri IV.*

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François II. — Commencement des troubles de religion en France.

Devoir pénible et dangereux d'un historien.

« Il ne s'agit plus maintenant, dit » l'illustre historien de Thou, des belles » maximes ni des grandes actions de nos » pères : je dois exposer les désastres » de l'Etat, c'est-à-dire, nos erreurs et » nos vices, qui désolent depuis qua- » rante années ce royaume autrefois si

» florissant. C'est malgré nous, et pour
» nous prêter à la vérité de l'histoire,
» que nous parlerons de l'ambition, de
» l'avarice, de la mauvaise foi, des
» pernicieux conseils de quelques per-
» sonnes; car les historiens amis de la
» vérité sont obligés de tout dire,
» pourvu que ce soit avec candeur, sans
» passion et sans fiel. Il y a si loin de
» ce temps-là au temps où j'écris, qu'on
» ne doit pas me soupçonner de pré-
» vention ou de haine. » (*L. 22, à la fin.*) Je cite volontiers ces paroles d'un grand homme, parce que même dans notre siècle la vérité historique trouve des censeurs, toujours prêts à condamner ce qu'ils ignorent, ou ce qu'une fausse politique leur fait cacher.

Factions à la cour de France. Catherine de Médicis.

Depuis la mort de Henri II, la cour de France était pleine de factions orageuses. Catherine de Médicis, mère d'un roi infirme et incapable de tout, joignait à une extrême envie de dominer, l'esprit de souplesse, de dissimulation, de perfidie et de noirceur. Ne se faisant scrupule de rien pour parvenir à son but, elle respirait en quelque sorte le pur machiavélisme. La jeune reine, Marie Stuart, prodige d'esprit comme de beauté, possédant six langues, réussissant même dans la poésie française, joi-

gnant à ces avantages les charmes d'un beau caractère, régnait sur le cœur de son époux. Les Guises étaient ses oncles. Trop habiles pour ne pas profiter des circonstances, ils avaient en main l'autorité du gouvernement ; et dévorés d'ambition, leur mérite même devenait une source de maux pour la patrie. Deux princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Louis, prince de Condé, s'indignaient d'être sans crédit, et n'étaient que trop disposés à troubler l'Etat par des intérêts personnels. Enfin le conétable de Montmorenci et sa famille puissante avaient aussi des prétentions et des vues, incompatibles avec la tranquillité du royaume. Malheureusement les uns et les autres se servirent de la religion, comme d'un instrument le plus utile à des factieux. Par elle, ils allumèrent les guerres civiles, où l'ambition et le fanatisme s'acharnèrent à l'envi, pour ainsi dire, sur les citoyens, sur l'État, et même sur les rois.

Les Guises.

Les Bourbons.

Montmorenci.

Sous François I, la nouvelle doctrine s'était fort répandue à la cour, ainsi que dans la capitale et les provinces. Le goût de la nouveauté aurait suffi pour lui faire des prosélytes, quand même les raisons spécieuses des protestans, et

Progrès du protestantisme sous le règne de François I.

surtout les abus qu'ils attaquaient, eussent été moins propres à ébranler les esprits. Calvin, ecclésiastique de Noyon, avait surpassé Luther en adoptant le fond de sa doctrine. Il était devenu l'apôtre et comme le législateur de Genève, le fondateur d'un culte plus spiritualisé ; un chef de secte qui, en montrant moins de passion, n'en était peut-être que plus capable de se faire des prosélytes. Son livre de l'*Institution chrétienne* était dédié au roi. Quoiqu'il eût déjà cherché, quand il le publia, un asyle hors du royaume, on ne peut douter qu'il n'eut autour du trône un grand nombre de partisans. Aussi le calvinisme fit-il bientôt des progrès. La sévérité des édits venait certainement moins du zèle de François I, que de l'influence des conjonctures. Sa sœur, la reine de Navarre, protégeait les religionnaires, tandis qu'ils essuyaient les poursuites du clergé et du parlement.

Sous Henri II, le mal s'était augmenté.

L'exécution des Cabrières et de Mérindol, les supplices que Henri II multiplia sans prévoyance, irritèrent l'esprit de secte au lieu de l'abattre, comme on doit toujours s'y attendre, lorsque l'enthousiasme est en fermentation. Les uns aspiraient au martyre : car ils ne doutaient pas que ce n'en fût un, de mourir

pour leur doctrine ; les autres, en plus grand nombre, mêlaient à leur zèle l'ardeur de la liberté et de la vengeance. Ils savaient que l'amiral de Coligni, que d'Andelot et le cardinal de Châtillon, ses frères, neveux du connétable, étaient décidés pour la réforme ; que le prince de Condé penchait à prendre ce parti ; de tels protecteurs soutenaient l'audace qu'inspire la persuasion religieuse.

1559. Supplice d'Anne du Bourg, sous François II.

D'un autre côté, les Guises, qui gouvernaient sous François II, se montrant zélés catholiques, de nouveaux exemples de rigueur augmentèrent l'animosité des protestans. Anne du Bourg, conseiller-clerc au parlement, recommandable par ses mœurs, par son intégrité, encore plus que par sa noblesse, fut pendu comme hérétique. Il dit au peuple avant l'exécution, qu'il mourait *pour l'évangile de Dieu.* On ne saurait exprimer combien le supplice de ce magistrat échauffa la multitude. De ses cendres, selon de Thou, sortit une moisson funeste de conspirations et de révoltes.

On inquiétait et irritait les calvinistes

D'ailleurs le gouvernement inquiétait sans cesse les calvinistes. On leur tendait des pièges pour avoir occasion de les punir. Loin de corriger ce qui s'était glissé de superstitieux dans le culte, on y ajoutait des pratiques plus supersti-

tieuses encore. Au coin des rues furent placées des notre-dames, des images de saints, devant lesquelles on allumait des chandelles ou des cierges : la populace s'assemblait à l'entour, chantait des cantiques, forçait les passans à mettre de l'argent dans de petits troncs pour le luminaire. Qu'un homme ne saluât point ces images, et ne s'arrêtât point avec respect, lorsque le peuple fanatique leur rendait ce culte, il était ou assommé de coups, ou traîné en prison, ou du moins chargé d'insultes. Ne pas réprimer de pareils désordres, c'était les autoriser. Les protestans furieux n'attendaient qu'un chef pour tout entreprendre

1560. Conjuration d'Amboise.

Bientôt se forma la célèbre conjuration d'Amboise, dont le prince de Condé fut l'ame invisible; et que la Renaudie, gentilhomme protestant, conduisit avec autant d'adresse que d'activité. On se proposait surtout d'ôter le gouvernement aux Guises, haïs comme étrangers et comme persécuteurs. On devait les enlever à Amboise où était la cour, mettre Condé à la tête des affaires, s'assurer par un édit la liberté de conscience. Le jour était pris pour l'exécution de ce dessein, et les mesures si bien concertées, que le succès en paraissait infaillible. Mais tandis que des milliers de conspi-

rateurs gardaient inviolablement le secret, il fut trahi par un avocat, assez bon citoyen, quoique calviniste, pour avoir horreur d'une révolte. Aussitôt le duc de Guise, nommé lieutenant-général du royaume, déploie sa prudence et son courage ordinaires. Les huguenots, (on donna ensuite ce nom par injure aux calvinistes,) arrivant de toutes les provinces au rendez-vous, sont surpris, massacrés, ou meurent par la main des bourreaux.

Un parti si nombreux et si ardent ne pouvait que s'échauffer davantage dans le malheur. Il fallait ou le calmer, ou s'attendre à de nouvelles entreprises. On tient une grande assemblée à Fontainebleau, pour délibérer sur les besoins de l'Etat. L'amiral de Coligni y présente au roi une requête, par laquelle les réformés demandent l'exercice public de leur culte, afin qu'on ne puisse désormais leur faire un crime des assemblées particulières: il déclare que cinquante mille hommes sont prêts à signer cette requête. **Assemblée où Coligni présente une requête des sectaires.**

Montluc, évêque de Valence, et Marillac, archevêque de Vienne, parlent avec force contre les abus qui occasionnaient tant de troubles et de désordres. Ils exposent les vices de la cour romaine, **Discours de deux évêques modérés.**

l'ignorance et la corruption du clergé national ; l'avarice des Italiens, qui possédaient un tiers des bénéfices du royaume sans y résider ; l'injustice de la persécution, qui confondait les innocens avec les coupables : ils exposent, en un mot, les scandales et les préjugés, comme la source des calamités publiques. Ils condamnent les religionnaires séditieux, qu'il importe de réprimer et de punir : mais ils observent qu'on ne doit pas traiter en criminels des hommes paisibles, attachés de bonne foi à l'erreur ; que leurs supplices avaient accrédité leurs opinions que les spectateurs ont eu envie de connaître, ont souvent embrassé une doctrine qu'ils voyaient soutenue au milieu des flammes par d'honnêtes gens, de mœurs irréprochables. Ils insistent sur la nécessité d'une réforme. Ils concluent à tenir un concile de la nation, si le pape refusait un concile général, et à n'employer la sévérité des lois que pour les véritables crimes. Telle était la substance des deux discours.

Plaintes et demandes de Coligni.

Coligni parla ensuite sans détour. Il se plaignit de la garde qu'on avait mise autour du roi. Il dit que l'essentiel pour un souverain était de se faire aimer ; que rien ne lui était plus funeste que de craindre ses peuples, et d'en être craint,

Il conclut qu'il fallait supprimer la garde, assembler les états généraux, chercher les moyens d'extirper l'erreur dans l'église. Les princes Lorrains soutinrent leur caractère. Le duc de Guise protesta qu'aucun concile ne pourrait lui faire changer de religion; le cardinal s'éleva contre la requête de Coligni, qu'il traita de séditieuse. Cependant les Etats furent convoqués; les supplices furent suspendus; et une ombre de tolérance laissa respirer les sectaires. Ils ne laissèrent pas de se soulever dans quelques provinces, tant le ressentiment ou le fanatisme était déjà contagieux.

Opposition des Guises.

Après la conjuration d'Amboise, le prince de Condé avait été mis aux arrêts, sans preuves pour le convaincre. S'étant justifié hardiment en plein conseil, ayant même réduit le duc de Guise à dissimuler et à le défendre, il n'avait pas plutôt été libre, qu'il s'était déclaré protestant. On l'accusait d'une nouvelle conjuration. On voulait le perdre, et s'assurer de son frère, le roi de Navarre, qui, malgré son irrésolution et sa lenteur, inquiétait vivement les princes Lorrains. Tous deux sont mandés à Orléans, où les états devaient se tenir. Ils y viennent avec trop de confiance; ils y éprouvent la perfidie que leurs amis avaient bien prévue. On

Le roi de Navarre et le prince de Condé, mandés aux états d'Orléans.

Procès de Condé.

arrête Condé, on le fait juger par des commissaires. Il refuse de leur répondre, et réclame les droits de la pairie. On le condamne néanmoins à mort. Probablement l'arrêt ne fut pas signé. Le roi de Navarre était gardé à vue pendant ce procès.

CHAPITRE II.

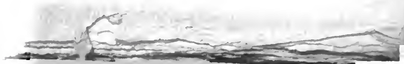
Commencemens de Charles IX. — Première guerre civile de religion.

1560.

Charles IX succède à François II.

Politique de la reine-mère.

Sur ces entrefaites, François II meurt après un règne de dix-sept mois; et Charles IX, son frère, monte sur le trône, n'ayant encore que dix ans. Alors la scène change à la cour. Catherine de Médicis, dont toutes les vues se portaient à la domination, dont l'ame artificieuse se pliait à toutes les circonstances, dont la maxime favorite était de *diviser pour régner;* qui, par conséquent, devait tour-à-tour favoriser ou combattre les partis contraires; ne regardant la religion que comme un ressort de politique, ne considérant l'état que du côté de son intérêt personnel; cette dange-



reuse princesse devait, par ses variations, augmenter les troubles qu'elle semblait vouloir apaiser. Elle oppose un contre-poids à l'énorme puissance des Guises. Le prince de Condé est élargi, le roi de Navarre est nommé lieutenant général du royaume; le connétable de Montmorenci, disgracié dès le commencement du dernier règne, est rappelé avec honneur. Des apparences de concorde succèdent aux plus vives inimitiés; mais la haine reste enracinée dans les ames.

Changemens à la cour.

L'homme le plus capable de guérir les maux publics, si les lois avaient de la force contre la rage des factions, c'était Michel de l'Hôpital, chancelier vertueux, supérieur aux préjugés, ainsi qu'aux vices dominans, magistrat qui eût été digne du sénat romain dans les beaux siècles de la république. Il avait ôté la connaissance du crime d'hérésie au parlement, pour l'attribuer aux évêques, par l'édit de Romorantin, quoique ce crime entraînât peine de mort. Mais il n'avait pas eu d'autre moyen d'empêcher l'établissement de l'inquisition, que le cardinal de Lorraine voulait ajouter aux fléaux dont la France gémissait. Du moins parmi les prélats, il se trouvait quelques hommes modérés; et les plus sévères pouvaient-ils être aussi à craindre que d'im-

Le chancelier de l'Hôpital.

Edit de Romorantin.

pitoyables inquisiteurs? Entre deux maux, on ne pouvait alors que choisir le moindre.

Discours du chancelier aux états.

Aux états d'Orléans, le chancelier soutint sa réputation par un discours éloquent, où il exposa d'abord le but des assemblées de la nation, et leur utilité pour instruire les souverains de leurs devoirs : « Devoirs aujourd'hui négligés, » dit-il, parce que les rois ne voient, » n'entendent que par les yeux et les » oreilles d'autrui, parce qu'ils ne vivent, » ne gouvernent, et ne décident sur les » affaires les plus importantes, que d'a- » près le sentiment ou le caprice de leurs » ministres ; parce qu'entourés des pié- » ges qu'on leur tend de toutes parts, » les princes, destinés à conduire les » autres, sont eux-mêmes conduits par » ceux qui les environnent. » Il peignit ensuite les abus introduits dans tous les ordres. Il blâma les excès en matière de religion. Il ajouta qu'on devait retrancher ces noms odieux de luthériens, huguenots, papistes, qui sentaient les anciennes factions guelfe et gibeline ; et qu'il fallait ne retenir que le beau nom de chrétien. Il exhorta les membres de l'assemblée à se dépouiller de toute vue, de toute affection particulière, pour ex-

poser librement ce qu'ils jugeraient avantageux au royaume.

Point d'harmonie dans les états. Ordonnances qu'on fit alors.

Cependant le défaut d'harmonie dans les états, la rivalité des trois ordres, la force des préjugés et les intérêts de parti, étaient un obstacle invincible au zèle du chancelier. D'une part, on invectiva contre l'ignorance et les désordres du clergé; on demanda même qu'une grande partie des biens ecclésiastiques fût destinée à payer les dettes de l'état. D'autre part, l'orateur du clergé s'emporta jusqu'à demander qu'on punît comme hérétique quiconque aurait présenté ou présenterait des requêtes pour les protestans. Mais il fut contraint de faire à Coligni réparation de cette insulte. On défendit, sous peine de mort, de s'attaquer mutuellement pour cause de religion. On ordonna de rendre la liberté et les biens à ceux qui en avaient été privés pour la même cause. Malheureusement les ordonnances étaient trop faibles contre tant de passions déchaînées. Le seul changement durable que produisirent les états d'Orléans, fut que l'administration de la justice allât toute entière aux gens de robe: les baillis et les sénéchaux, gens d'épée, furent remplacés par leurs lieutenans.

1561. Colloque dangereux de Poissi.

Ni les catholiques, ni les protestans ne voulaient céder. Catherine de Médicis, alors maîtresse du gouvernement, propose des conférences publiques ; voie dangereuse, propre à compromettre la bonne doctrine, sans jamais finir les disputes. Malgré la cour de Rome, le cardinal de Lorraine fit embrasser ce parti, pour avoir occasion de satisfaire sa vanité, en étalant son éloquence et son savoir. Il disputa donc, dans le fameux colloque de Poissi, contre Théodore de Beze, disciple de Calvin. Mais chacun s'attribua l'honneur de la victoire : chacun conserva opiniâtrément ses opinions ; et le colloque ne servit qu'à envenimer les cœurs. Lainez, général des Jésuistes, y traita les calvinistes de singes, de renards, de monstres ; et blâma hautement la reine de se mêler des affaires ecclésiastiques. Il obtint néanmoins, par le crédit des cardinaux de Lorraine et de Tournon, le premier établissement de sa société, en forme de collége. Elle n'était que tolérée à Paris, quoique Henri II eût ordonné de l'admettre.

Audace de Lainez.

L'évêque de Paris et l'université contre les jésuites.

Eustache du Bellai, évêque de la capitale du royaume, consulté sur les jésuites, déclara que cette société, comme tous les nouveaux ordres, était infiniment dangereuse ; qu'elle paraissait instituée

plutôt pour exciter des troubles, que pour rétablir la paix dans l'église. L'université leur intenta un fameux procès, où Etienne Pasquier plaidant contre eux, apostropha les juges en ces termes : « Vous vous reprocherez quelque jour, » mais trop tard, d'avoir été trop cré» dules, lorsque vous verrez le renverse» ment de l'ordre et de la tranquillité » publique, non-seulement dans ce » royaume, mais dans tout le monde » chrétien, par les ruses, les superche» ries, la superstition, la dissimulation, » les feintes, les prestiges et artifices » détestables de la nouvelle société. » Il est singulier que toutes les raisons, alléguées alors contre l'établissement des Jésuites, l'aient été de nos jours pour leur anéantissement. Leurs réponses aussi ont toujours été les mêmes.

Le roi de Navarre se joint au triumvirat.

Le roi de Navarre avait soutenu les protestans, sans se déclarer pour leur secte. La cour de Rome et le roi d'Espagne s'efforcaient de l'attirer, au parti contraire. On lui promettait, ou de restituer la Navarre, ou de donner en échange la Sardaigne. Dupe de ces vaines promesses, il se jeta dans la faction qu'il avait toujours inquiétée, et s'unit au triumvirat, composé du duc de Guise, du vieux connétable, et du

maréchal de Saint-André, ardens catholiques, du moins à l'extérieur. Quoi qu'en dise le P. Daniel, le colloque de Poissi contribua peu sans doute au changement de ce prince : il lui fallait autre chose que des argumens.

Assemblée de magistrats, pour rétablir l'ordre et la paix.

Pour contrebalancer une faction si puissante, la reine se montra plus favorable aux calvinistes. L'édit *de juillet* avait défendu les assemblées illégitimes ; mais ils ne l'observaient point ; et souvent on leur faisait un crime, même de ce qui leur était permis. C'étaient continuellement des querelles, des injures, des violences. On assembla les chefs des parlemens, pour chercher avec eux les moyens de rétablir le bon ordre. Le discours que leur fit le chancelier, doit être lu dans de Thou. Il réfuta ceux qui voulaient qu'on se déclarât absolument pour l'un des deux partis. « C'est comme » si on disait (observa-t-il) que le roi » doit armer un parti pour attaquer » l'autre. Ne serait-ce pas opposer les » membres aux membres, pour détruire » le corps entier ? Ne serait-ce pas une » chose indigne, non-seulement du » christianisme, mais de l'humanité ?.. » Il s'agit de régler l'état, non d'établir » la foi. Plusieurs peuvent être citoyens, » qui ne sont nullement chrétiens ; et

Le chancelier y parle en faveur de la tolérance.

» en se séparant de l'église, on ne cesse
» pas d'être bon sujet du roi. Nous pou-
» vons vivre en paix avec ceux qui ont
» des cérémonies, des usages différens
» des nôtres, etc. »

Après les délibérations, parut l'édit *de janvier*, par lequel on accordait aux protestans l'exercice de leur religion, hors des villes, et avec des tempéramens équitables. Il fallut trois lettres de jussion pour le faire enregistrer, même en ajoutant cette clause: *Jusqu'à la décision du concile général sur les points contestés.* Les préjugés de la magistrature n'étaient pas le moindre obstacle aux vues bienfaisantes du chancelier. 1562. Edit modéré en registré par force.

Le calme aurait été enfin rétabli, si les haines de religion connaissaient des lois, dans la chaleur du fanatisme. Un événement imprévu les ranima tout-à-coup, et dissipa toute espérance de paix. Le duc de Guise passant à Vassi en Champagne, plusieurs de ses gens insultèrent les calvinistes, qui assistaient au prêche dans une grange. On commençait à se battre. Il accourt pour apaiser le tumulte; il est frappé d'une pierre: ses gens sont furieux, et tuent soixante personnes. Ce massacre, fort exagéré par le bruit public, décida enfin les sectaires à prendre les armes. Le prince de Le massacre de Vassy arme les calvinistes.

Condé se mit à leur tête sous prétexte que Catherine de Médicis l'appelait au secours du roi; car le roi de Navarre et le triumvirat s'étaient rendus maîtres de sa personne. Telle fut l'origine des guerres civiles. Nous en indiquerons seulement les faits principaux.

Première guerre civile, atroce.

Condé s'empare d'Orléans dont il fait sa place d'armes. Rouen et un grand nombre d'autres villes sont entre ses mains. Il cède le Havre à Elisabeth, reine d'Angleterre, pour obtenir son secours. Ne soyons pas étonnés qu'une guerre civile, où la religion colorait l'esprit de révolte, étouffât les sentimens de citoyen. Il n'y avait, pour ainsi dire, plus de Français, plus de patrie: mais tout était plein, ou de fanatiques acharnés les uns contre les autres, ou de factieux qui sacrifiaient la France et la religion à leur fortune. Le parlement déclare les religionnaires proscrits; ordonne aux catholiques de les poursuivre, de les tuer, sans crainte de la justice. On s'imagine être au temps de Sylla et de Marius. Les surprises, les massacres, se renouvellent continuellement; presque chaque ville du royaume est un théâtre de sang et d'horreurs.

Siége de Rouen.

Rien ne mérite plus d'attention que la catastrophe de ceux qui attiraient tant

de maux. Le roi de Navarre assiégea et reprit Rouen ; mais il y reçut une blessure nouvelle. Le maréchal de Saint-André périt à la bataille de Dreux, que gagna le duc de Guise sous les ordres du connétable. Une singularité de cette bataille, c'est que les deux généraux, le prince de Condé et Montmorenci, y furent faits prisonniers ; le prince coucha dans le même lit que le duc, son vainqueur.

Bataille de Dreux.

1563.

Celui-ci allait s'emparer d'Orléans. Il avait déjà pris d'assaut un des faubourgs, lorsqu'il fut assassiné par Poltrot, gentilhomme calviniste, qui crut servir Dieu en commettant un crime pour venger sa secte. Ainsi mourut François de Guise, *le plus grand homme de son siècle, de l'aveu même de ses ennemis.* (On peut en croire de Thou.) L'ambition du cardinal de Lorraine, plutôt que son propre penchant, l'avait rendu chef de parti ; le torrent des conjectures l'entraîna d'un excès à l'autre, sans obscurcir l'éclat de sa grandeur d'ame et de ses qualités héroïques. Les grands hommes sont les plus à craindre, quand ils s'éloignent du devoir.

François, duc de Guise, assassiné par Poltrot.

Un édit de pacification calma un peu les orages. Il portait amnistie pour le passé ; il déclarait que le prince de

Pacification favorable aux calvinistes.

Condé et ses partisans n'avaient en vue que le service du roi : il confirmait la liberté de conscience, et ordonnait que dans tous les bailliages on assignerait une ville où les protestans auraient l'exercice public de leur religion. Ces avantages furent bientôt restreints. La reine amusa Condé par l'espérance des même honneurs, du même pouvoir qu'avait eus le roi de Navarre. C'était le véritable moyen, si l'on eût exécuté les promesses qu'on lui fit, de le détacher d'un parti toujours dangereux.

Le Havre repris aux Anglais.

La rage des factions et du fanatisme étant suspendue, un zèle patriotique parut animer les Français pour reprendre le Havre à l'Angleterre. Elisabeth refusa de le restituer jusqu'à ce que Calais eût été rendu. On lui déclara aussitôt la guerre : on reprit le Havre ; on ne rendit point Calais, et les hostilités finirent par un accommodement. Il s'était passé en Angleterre et en Ecosse des événemens que je vais réunir en un seul tableau, pour éviter la confusion.

CHAPITRE III.

Marie Stuart, jusqu'à sa prison. — Révolte des Flamands. — Suite des guerres civiles en France.

Progrès du calvinisme en Ecosse.

Les Ecossais, un des peuples de l'Europe le plus ignorant alors et le plus agreste, étaient par-là même un des plus susceptibles de fanatisme. La nouvelle doctrine avait pénétré chez eux sous Jacques V. Marie de Guise, veuve de ce prince, en facilita les progrès par sa modération et par ses ménagemens à l'égard des réformés. Elle se fraya ainsi le chemin à la régence. L'ambition de ses frères, qui avaient en France trop de pouvoir, lui fit prendre des mesures contraires à ses inclinations. Ils méditaient de placer la jeune reine Marie Stuart sur le trône d'Élisabeth. La ruine des protestans paraissait un moyen nécessaire. On cessa de les tolérer, on les irrita en Ecosse. Des seigneurs puissans et indociles étaient à leur tête. Un esprit de liberté ou d'indépendance animait le zèle religieux, et en tirait la plus grande

Congrégation rebelle. force. En 1557, les sectaires firent une ligue contre la *congrégation de satan*; c'est ainsi qu'ils désignaient l'église romaine, et leur ligue était la *congrégation de Jésus*. Ils s'engageaient à une défense mutuelle, pour le maintien et la propagation de la parole divine, *contre les pervers qui voudraient troubler leur sainte ligue; renonçant à toutes les abominations et idolâtries du démon*.

Jean Knox, disciple de Calvin. Jean Knox, Ecossais, fougueux disciple de Calvin, était venu de Genève attiser un feu si violent. Dans une émotion populaire, les images furent brisées, les églises pillées, les prêtres attaqués à l'autel, les monastères détruits. M. Robertson, excellent historien, ne laisse aucun doute que les violences du gouvernement, inspirées par les princes de Lorraine, n'aient été la source des révoltes, et que les chefs n'aient eu principalement en vue de se garantir du joug de la France.

Elizabeth soutient les Ecossais. Marie Stuart, leur reine, épouse du dauphin (François II), avait pris, par le conseil des Guises, ses oncles, les armoiries et le titre de reine d'Angleterre. Elle ne reconnaissait pas la naissance d'Elisabeth pour légitime, ce qui lui donnait des droits à cette couronne dont

elle était l'héritière présomptive. Elisabeth devait donc la regarder comme ennemie ; elle était donc intéressée à entretenir les troubles d'Ecosse. Aussi envoya-t-elle du secours à la congrégation fanatique. Les Anglais assiégèrent Leith, défendu par des troupes françaises. Le ministère de France fut réduit à signer le traité humiliant d'Edimbourg, en 1560, par lequel Marie Stuart et le dauphin devaient renoncer au titre d'Angleterre, et s'obligeaient à ne faire ni paix ni guerre sans l'aveu du parlement, qu'on autorisait de plus à délibérer sur les affaires de religion.

Traité d'Edimbourg.

Le parlement abolit le culte romain, sous des peines très-rigoureuses : car l'esprit d'intolérance était commun aux deux partis. L'épiscopat fut supprimé, comme dans les républiques de Genève et de la Suisse. Knox fit adopter pour l'église ce gouvernement *presbytérien*, où l'on crut retrouver les maximes et les usages des premiers fidèles. Voilà encore un fruit du zèle persécuteur des Guises.

Changement de religion.

Après la mort de François II, Marie Stuart, ayant perdu son crédit, exposée à l'humeur chagrine de la reine mère, quitta la France avec douleur, pour retourner dans un royaume où tout respirait la barbarie. Malgré son esprit, ses

Marie Stuart attaquée par le fanatisme.

graces, sa douceur, ses ménagemens, elle essuya bientôt, en qualité de catholique, la haine et les outrages du fanatisme. Knox, qui prenait toujours le ton de prophète, l'appela publiquement Jézabel : il lui cita à elle-même les exemples de Phinéès, de Samuël, d'Élie, comme des preuves qu'un saint zèle peut inspirer de justes violences. Il donnait à entendre qu'on pouvait renverser le trône au gré de la superstition. Quelque temps après, Marie, en démentant par de grandes fautes la sagesse de sa conduite passée, se livra, pour ainsi dire, à la haine féroce de ses ennemis. Elle avait épousé le lord Henri Darnley, son cousin, né en Angleterre du comte de Lenox. Elisabeth, toujours pleine de jalousie sous les dehors d'une feinte réconciliation, ne pouvait désapprouver sincèrement ce mariage, qui lui épargnait l'inquiétude de voir sa rivale épouser quelque souverain. Elle affecta de s'y opposer, mais en vain. Darnley, décoré du titre de roi sans le concours du parlement, répondit mal aux bienfaits et à l'amour de Marie. Inconstant, débauché, orgueilleux, en perdant son estime, il lui inspira de la froideur; et il s'en vengea d'une manière atroce.

Elle épouse Henri Darnley, et s'en repent.

Meurtre de Rizio.

Rizio, musicien piémontais, devenu

le secrétaire de la reine, fut soupçonné d'être son amant, quoique d'une figure très-désagréable. Il était d'ailleurs trop digne de haine, par l'insolence avec laquelle il abusait de sa faveur. Un jour qu'il mangeait avec cette malheureuse princesse, des seigneurs le poignardèrent à ses yeux, en 1566. Leur crime auquel le roi avait part, était d'autant plus affreux, qu'une grossesse avancée exposait davantage les jours de Marie. Elle accoucha cependant d'un fils nommé Jacques, qui réunira les couronnes d'Ecosse et d'Angleterre.

Meurtre du roi.

Une inclination fatale l'attache ensuite au comte de Bothwel, généralement décrié pour ses vices. Tout-à-coup elle paraît se réconcilier avec le roi; le roi meurt bientôt assassiné. La voix publique accuse Bothwel : on le décharge de l'accusation par un jugement irrégulier. Il enlève la reine, il l'épouse. Alors Marie est détestée comme sa complice. Les Ecossais se révoltent, la mettent en prison, l'obligent de renoncer à la couronne. Elle s'évade promptement et se réfugie en Angleterre (1568). Nous verrons le traitement qu'elle y reçut d'Elisabeth.

La reine épouse Bothwel, et perd la couronne.

Elle se sauve en Angleterre, où Elisabeth la détestait.

Sage gouvernement

Celle-ci gouvernait son royaume avec une prudence admirable, donnant ses

de cette princesse.

soins à la marine, au commerce, à l'agriculture, enfin à tous les objets de l'administration politique; mais elle ne voyait dans Marie qu'une rivale qui l'effaçait en beauté, qui lui causait de l'inquiétude: elle n'était pas assez généreuse pour sacrifier l'intérêt à la vertu; elle était assez faible, malgré ses grandes qualités, pour se livrer avec excès à une petite jalousie de femme.

Philippe II veut en vain soumettre à l'inquisition Naples et Milan.

Revenons aux affaires du continent, où les troubles de religion, que la prudence d'Elisabeth savait prévenir dans son royaume, ne cessaient de bouleverser d'autres états.

Le despotisme superstitieux de Philippe II devait exciter partout des révoltes. Ce prince, insatiable de sang hérétique, voulait que l'inquisition fît en Italie et en Flandre ce qu'elle faisait en Espagne. Les Milanais, les Napolitains, se soulevèrent contre le tribunal, dont il s'efforçait de leur imposer le joug. L'amour de la liberté, plus naturel aux Flamands, produisit de plus terribles convulsions.

Séditions dans les Pays-Bas.

Comme la doctrine protestante était fort répandue dans les Pays-Bas, Philippe portait surtout là son zèle farouche. L'érection de treize nouveaux évêchés dans ces provinces, faite par Paul

IV, tendait évidemment à tourmenter les consciences, et devenait un surcroît de charges pour les peuples. Marguerite, duchesse de Parme, sœur du roi, gouvernante du pays, se réglait sur les avis du cardinal de Granvelle, archevêque de Malines, dont l'inflexibilité altière irritait les cœurs. Les murmures éclataient; les ordres sévères de la cour d'Espagne aigrissaient le mal. On exigeait que les décrets du concile de Trente fussent observés; on employait la violence pour cet effet. Enfin la sédition éclata, d'autant plus dangereuse, qu'elle avait pour chefs deux hommes illustres par leur mérite, ainsi que par leur naissance, Guillaume de Nassau, prince d'Orange et le comte d'Egmond; tous deux habiles à manier ces ressorts de religion, dont la politique des ambitieux tirait tant de force.

1565. Conférence de Bayonne, qui alarme les protestans.

Alors Catherine de Médicis parcourait la France, avec son fils Charles IX, sous des prétextes de bien public. La reine d'Espagne, sœur de Charles, les joint à Bayonne, accompagnée du célèbre duc d'Albe, qui, peu de temps après, devint le fléau des Flamands. L'objet du voyage était une conférence préparée de loin. Adriani, continuateur de Guichardin, dit qu'elle se tint à la sollicitation du pape, qui souhaitait que Philippe

s'y rendit lui-même. Tout y fut secret et mystérieux. Mais les protestans crurent découvrir le mystère : ils crurent, avec assez de vraisemblance, qu'on avait projeté leur ruine. Soupçonneux, mécontens, vexés en France comme ailleurs, malgré l'édit de pacification, il n'en fallait pas davantage pour leur inspirer de nouveaux projets de révolte. Quel était le vertige des gouvernemens ! on voulait exterminer les citoyens pour avoir des catholiques !

Mort de Pie IV.

La cour de Rome fournit encore aux sectaires de nouveaux sujets de haine. Pie IV, pape voluptueux, venait de mourir. Il avait suivi l'exemple de ses prédécesseurs, par la manie du népotisme ; il avait prodigué les graces aux Borromées, fils de sa sœur, l'un desquels était le cardinal Charles Borromée, archevêque de Milan, saint prélat, dont l'église honore la mémoire. Le nouveau pape (Ghisléri) Pie V, d'une naissance obscure, d'une rigidité inexorable, était propre à répandre la terreur plutôt qu'à gouverner avec sagesse. Autrefois dominicain, grand-inquisiteur sous Paul IV, il s'était montré le digne ministre du zèle violent de ce pontife. A peine élevé sur le saint siége, il fit brûler comme hérétiques des hommes distingués, un Car-

Zèle violent de Pie V.

Personnages qu'il fait brûler

nésecchi, que Côme de Médicis eut la faiblesse de lui livrer, quoiqu'il l'honorât de sa faveur : un Zannetti livré de même par le sénat de Venise ; et le savant Paléarius, dont le crime fut d'avoir appelé l'inquisition, *un poignard levé sur les gens de lettres.* Une ordonnance rigoureuse, qu'il publia contre les courtisanes, aurait infailliblement, comme les gens sages le représentaient, occasionné les plus grands désordres parmi les célibataires qui peuplaient Rome, si elle n'eût pas été adoucie. On juge d'abord que ce pape, assez connu par la bulle *In cœna Domini*, publiée en 1568, convenait peu aux besoins pressans de l'église ; et que le culte romain devenait chaque jour plus odieux aux protestans.

commehérétiques.

Ordonnances contre les courtisanes.

Ceux des Pays-Bas, qu'on nommait les *Gueux*, perdirent toute espérance de paix. L'inquisition, les nouveaux évêchés, les lois pour forcer la conscience, les vexations et les supplices, semblaient les provoquer à la révolte. N'obtenant rien par leurs requêtes, ils se livrèrent aux excès du fanatisme. Philippe II délibère dans un grand conseil sur les moyens d'arrêter la sédition. En vain les plus sages proposent les voies de douceur : il suit son penchant et les conseils sangui-

1567. Révolte des *Gueux* en Flandre.

naires du duc d'Albe (Alvarès de Tolède.) Il envoie ce duc avec des troupes, pour venger la cause de Dieu et l'honneur de la couronne. C'était envoyer un tyran, ou qui exterminerait les peuples, ou qui les rendrait furieux et indomptables. Le prince d'Orange s'était prudemment retiré en Allemagne. Les comtes d'Egmond et de Horn n'avaient pas voulu le suivre, comptant trop sur leur crédit et leur pouvoir. Ils furent bientôt arrêtés. Les prisons se remplirent; les gibets, les échafauds, les bûchers, inspirèrent partout l'horreur.

On y envoie le duc d'Albe.

En un mot, l'inquisition d'Espagne, consultée par le roi, décida que tous les peuples des Pays-Bas, excepté un petit nombre, étaient apostats, hérétiques, criminels de lèse-majesté; et en particulier les nobles, qui avaient présenté des requêtes, ou publié des plaintes contre la sainte inquisition. Ce jugement servit de règle. Egmond, auquel on était surtout redevable des victoires de Saint-Quentin et de Gravelines, fut exécuté avec Horn. Leur sang, mêlé à celui d'un nombre infini de victimes, cimenta en quelque sorte les fondemens de la fameuse république de Hollande, que nous verrons bientôt se former.

Jugement de l'inquisition d'Espagne

Les comtes d'Egmond et de Horn exécutés.

La France éprouva aussi de nouveau

Nouvelles

les horreurs des guerres de religion. Un corps de six mille Suisses, que la reine mère avait levé sous un faux prétexte, vraisemblablement pour opprimer les religionnaires, les irrita d'autant plus, qu'ils avaient beaucoup de sujets de plaintes. Ils reprirent les armes. Ils furent battus à Saint-Denis, ou plutôt Condé, très-inférieur en forces, y perdit à peine le champ de bataille. Le connétable de Montmorenci mourut de ses blessures, à l'âge de près de quatre-vingts ans. La paix se fit l'année suivante 1568, et ne dura que six mois. Catherine de Médicis, infidèle à toutes les conventions, ayant résolu de faire arrêter le prince de Condé et l'amiral de Coligni, les protestans se révoltèrent encore. Le duc d'Anjou, frère du roi, dirigé par le maréchal de Tavannes, gagna sur eux la bataille de Jarnac. Là fut tué de sang froid le chef du parti, ce Condé, prince digne des plus grands éloges, s'il n'avait pas été rebelle. Le jeune prince de Béarn (Henri IV), fils du roi de Navarre, fut déclaré chef de la ligue, n'ayant que seize ans. Coligni et Dandelot trouvèrent des ressources dans leur génie, leur activité, et dans les protestans d'Allemagne. Le duc d'Anjou remporta une seconde

guerres de religion en France.

Bataille de Saint-Denis.

1569.

Bataille de Jarnac et de Moncontour.

victoire à Montcontour, sans en tirer presque aucun avantage.

1570. Traité de St-Germain, où ils obtiennent tout ce qu'ils désirent.

Après quatre batailles perdues, les calvinistes paraissent imposer des conditions de paix. Par le traité de Saint-Germain, on leur accorde des villes de sûreté, entre autres la Rochelle; on les déclare capables de toutes les charges; on ajoute ainsi beaucoup à la liberté de conscience, qui d'abord était l'unique objet de leurs vœux. Pour juger de l'aveuglement des cours et de celui des zélateurs du seizième siècle, il ne faut qu'une simple réflexion. Quel mal aurait produit l'indulgence, lorsque le progrès et le fanatisme des sectes semblaient l'exiger? elle aurait amorti le fanatisme; elle aurait prévenu les guerres, épargné le sang des chrétiens; et certainement l'église et les couronnes auraient beaucoup moins perdu, puisque les persécutions furent toujours le motif des révoltes. On verra bientôt le massacre de la Saint-Barthélemi rouvrir les plaies et de la religion et de l'état.

Une sage indulgence eût épargné de grands maux.

CHAPITRE IV.

Guerre fameuse avec les Turcs. — Pie V. — La Saint-Barthélemi. — Fin de Charles IX.

Disgrace du chancelier de l'Hôpital, pour une bulle de Pie V.

CATHERINE de Médicis, autrefois si favorable aux protestans, dont elle avait alors besoin, ne pensait plus qu'à les détruire, parce qu'elle les craignait. Aussi, dès l'an 1568, le chancelier de l'Hôpital était-il disgracié. Ami de la paix par amour de la patrie, on suspecta sa religion, on ne put souffrir ses sages conseils. Pie V avait permis au roi d'aliéner des biens ecclésiastiques, pour cinquante mille écus de rente ; à condition d'employer cette somme à exterminer les hérétiques, ou à les forcer de se soumettre. L'Hôpital fit sentir l'inhumanité de cette bulle ; et selon de Thou, ce fut l'occasion de sa disgrace : sinistre augure pour le royaume !

Bulle *In cœna Domini*.

La bule *In cœna Domini* paraissait alors. Elle excommuniait tout prince qui exigerait des gens d'église quelque contribution que ce pût être ; elle excom-

muniait quiconque croirait le pape soumis au concile général, quiconque appellerait au concile de ses décrets; elle anéantissait les droits de la puissance civile; elle réservait au pontife romain l'absolution des anathèmes sans nombre dont elle était pleine. On eût dit que Pie V, en foulant aux pieds les nations, voulait déterminer les catholiques à secouer, comme les sectaires, le joug de Rome. Philippe II, le plus superstitieux des princes, s'éleva contre la bulle, et défendit, sous de rigoureuses peines, de l'exécuter. Les papes l'ont publiée de nouveau tous les ans jusqu'au pontificat actuel; mais ils se sont blessés eux-mêmes avec cette arme dangereuse.

Guerre avec les Turcs.

Aux dissentions civiles et religieuses, dont l'Europe était déchirée, se joignait depuis long-temps la guerre du Turc; et les chrétiens aimaient mieux s'entre-détruire pour quelques points de leur croyance, que d'unir leurs forces contre l'ennemi de la chrétienté. Les Espagnols venaient de prendre quelques places dans le royaume d'Alger, lorsque Soliman envoya une flotte de trois cents voiles assiéger l'île de Malte en 1565. Ce fameux siége lui coûta environ quarante mille hommes. Le grand-maître de la Valette, français, à l'exemple d'Aubusson et de

Siége de Malte.

Lisle-Adam, qui s'étaient immortalisés à Rhodes, eut la gloire de chasser les musulmans. Mais ils prirent Scio l'année suivante ; ils firent des incursions sur les côtes d'Italie. Soliman emporta d'assaut la ville de Zigeth en Hongrie.

Mort de Soliman.

Il mourut trois jours avant la prise de la citadelle, âgé de soixante et seize ans : héros plus vertueux, plus éclairé même que la plupart des grands potentats de son siècle. Il s'était instruit à l'école de l'histoire ; il étudiait surtout les commentaires de César, qu'il avait fait traduire en sa langue. Il régnait sur des contrées immenses, depuis Alger jusqu'à l'Euphrate. La Hongrie conquise entièrement lui ouvrait les portes de l'Allemagne.

Les Turcs prennent l'île de Chypre.

Son fils Sélim II enleva aux Vénitiens l'île de Chypre en 1571. Le sénateur Bragadino, gouverneur de Famagouste, fut écorché vif par les Turcs, furieux de la perte horrible qu'ils avaient faite au siége de cette place : elle montait, dit-on, jusques à quatre-vingt mille hommes.

1571. Ligue de Pie V contr'eux.

Pie V, qui excitait des soulèvemens en Angleterre, qui excommuniait Elisabeth, et la déclarait privée de sa couronne; qui par sa bulle *In cœna Domini* semblait déclarer la guerre à tous les princes chrétiens; occupé cependant de projets louables, s'était ligué avec le roi

d'Espagne et avec les Vénitiens, pour sauver une île si importante. Marc-Antoine Colonne commandait les galères du pape; le prince Doria, celle de Philippe. La flotte se mit en mer; mais les généraux ne s'accordant point, n'agissant qu'avec lenteur, elle n'eut aucun succès. Pie ranima bientôt la ligue *sacrée*. Un armement formidable de deux cents galères et de plusieurs autres bâtimens, se fit presque tout-à-coup. Le célèbre Don Juan d'Autriche, bâtard de Charles-Quint, fut nommé généralissime : Colonne et le Vénitien Véniéro avaient chacun leur commandement.

Bataille de Lépante gagnée par Don Juan d'Autriche.

Environ deux cent cinquante galères turques gardaient les côtes de la Morée. On les attaque près du golfe de Lépante. On remporte une victoire complette. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante galères; cependant les vainqueurs ne gagnèrent ici que de la gloire. Philippe, avec toute sa dissimulation, laissa entrevoir la jalousie qu'il avait du mérite de son frère. *Don Juan a été heureux*, dit-il, *mais il a beaucoup hasardé*. Le pape, beaucoup plus sensible au succès d'une journée si glorieuse, s'écria : *Il fut un homme envoyé de Dieu*; *et cet homme s'appelait Jean*. Deux ans après Don Juan se rendit maître de Tunis;

conquête dont l'Espagne ne jouit qu'une seule année.

1572. Alliance que le pape propose aux Arabes et aux Persans.

On raconte que la mort de Pie V fut célébrée à Constantinople par trois jours de réjouissances, tant ce pontife s'était rendu redoutable aux Turcs. Il sollicita contre eux l'alliance des Persans et des Arabes. Il écrivit à ces peuples, que la différence de religion ne devait point les empêcher de s'unir avec les chrétiens; que les hommes, qu'un intérêt commun rapprochait, ne devaient être regardés comme séparés, ni par la diversité de sentimens, ni par la distance des lieux : maxime très-remarquable dans la bouche du plus terrible ennemi des hérétiques. L'intérêt commun de la société, de l'humanité et du christianisme, ne pouvait donc pas réunir entre eux les chrétiens, divisés sur quelques points de dogme ou de culte : tandis qu'un intérêt politique pouvait les lier avec des peuples ennemis de la foi chrétienne? Ces contradictions bizarres, si fréquentes dans l'histoire, si propres à découvrir l'influence de la passion et du préjugé, me paraissent une source de lumières pour quiconque veut connaître les ressorts du cœur humain.

Contradiction remarquable.

Pie V fait un grand duc de Toscane.

En vertu de la puissance que Dieu lui avait donnée, et parce qu'*en qualité de*

pasteur, il lui appartenait d'examiner qui méritait des honneurs extraordinaires, par le zèle pour le saint siége, Pie V créa Côme de Médicis *grand-duc* de Toscane, et décida ainsi le différend de ce prince, avec le duc de Ferrare au sujet de la préséance (1569). Malgré la réclamation de l'empereur Maximilien, Côme, avec ce titre nouveau, alla se faire couronner à Rome, et prêter serment entre les mains du pontife.

Fausses raisons pour autoriser cette démarche.

Le cardinal Commendon, habile négociateur, s'efforça de justifier la démarche de Pie V, en citant pour preuves tant de couronnes que les papes avaient données. Il osa même dire que c'était le pape qui avait transféré l'empire d'orient en occident, qui avait établi les électeurs; que le pape Zacharie avait dégradé Chilpéric, et fait Pepin roi de France. L'affaire fut accommodée avec de l'argent en 1574, sous le pontificat de Grégoire XIII (Buoncompagno) successeur de Pie.

On continue de forcer les consciences.

S'il est étrange que la cour de Rome attaquée de toutes parts, soutînt audacieusement ses vieilles prétentions; il l'est encore plus, qu'après tant d'expériences funestes, on s'obstinât à forcer les consciences, et à combattre l'hérésie par les supplices. D'un côté, le duc d'Albe ré-

duisait les Flamands au désespoir, bâtissait la citadelle d'Anvers pour les opprimer; et s'érigeait à lui-même un fastueux monument de bronze, où foulant aux pieds les religionnaires, il se vantait d'avoir assuré le triomphe de la religion et affermi la paix des provinces. D'autre part, la Saint-Barthélemi s'exécuta en France, et fut le comble des horreurs.

Mariage du roi de Navarre avec la sœur de Charles IX.

On caressait les protestans, afin de les étouffer. On avait offert Marguerite, sœur de Charles IX, au jeune Henri roi de Navarre. Ce mariage l'avait fait venir à Paris, avec le prince de Condé, son cousin, et y avait attiré sur leurs pas les principaux chefs du parti. L'amiral de Coligni s'était lui-même laissé éblouir, par l'espérance d'une guerre contre Philippe II, au sujet de la révolte des Pays-Bas. Il désirait ardemment de venger les calvinistes des persécutions de ce monarque. Une illusion flatteuse avait endormi sa prudence. Enfin toutes les haines semblaient étouffées au milieu des fêtes et des plaisirs. Mais la reine Catherine et Charles son fils étaient capables de toutes les noirceurs de la tyrannie.

Lettre à l'amiral de Coligni.

Une lettre rapportée par de Thou, que reçut l'amiral à Paris et dont il fut indigné, fera connaître les soupçons et les craintes de quelques protestans moins cré-

Soupçons.

des protestans. dules. Elle portait en substance : « Souvenez-vous d'une maxime reçue parmi » les papistes, comme un point de religion, qu'*on ne doit pas garder la* » *foi aux hérétiques.* Souvenez-vous » que les protestans sont hérétiques à » leurs yeux; qu'on les haïra éternellement, que la reine veut les exterminer. Souvenez-vous qu'une femme » étrangère, italienne, d'une famille de » papes, naturellement fourbe, doit se » porter aux derniers excès contre ses » ennemis. Voyez quelle éducation le roi » a reçue. Jurer, se parjurer, corrompre les filles et les femmes, déguiser » sa foi, sa religion, ses desseins, composer son visage : voilà ce qu'on lui » a d'abord appris à regarder comme » un jeu. Et pour l'accoutumer au sang » de ses peuples, on lui a fait un plaisir dès son enfance de voir égorger » et mettre en pièces des animaux. Fidèle disciple de Machiavel, persuadé » que les protestans ont résolu de lui » ôter la couronne et la vie, il ne souffrira jamais que des hommes qui ont » pris les armes contre lui, justement » ou injustement, jouissent de la paix » qu'il leur a donnée, etc. » Ces défiances étaient-elles frivoles? on va en juger par le fait.

Le mariage du roi de Navarre est célébré le 17 août 1572. Coligni est blessé d'un coup d'arquebuse le 22, en se retirant chez lui. Charles IX le visite, lui promet de punir cet assassinat, en témoigne la plus vive douleur. Cependant, la nuit du 23 au 24, commence par ordre de la cour un massacre affreux des protestans. Le duc de Guise (Henri le *Balafré*, fils de François) se rend lui-même à la porte de l'amiral; il fait égorger ce grand homme. Les rues, les maisons, ruissèlent de sang. La rage des assassins ne distingue ni âge ni sexe, confond même les catholiques et les huguenots. Le roi a la barbarie de tirer sur ses malheureux sujets; et contemple ensuite avec joie le cadavre de Coligni, outragé par la populace. On commande la même boucherie dans les provinces. En un mot, les historiens comptent au moins soixante mille, quelques-uns cent mille victimes de cette infernale exécution. Il y eut néamoins des commandans de provinces, assez courageux pour refuser d'être les bourreaux des citoyens : leur désobéissance fait aujourd'hui leur éloge.

1572. Massacre de la S.t-Barthélemi.

Pour que rien ne manquât à une pareille atrocité, il restait à y mettre en quelque manière le sceau des lois et de

Cette barbarie autorisée et célébrée.

la religion. Le roi déclare que tout s'est fait par ses ordres, prétextant un complot chimérique des sectaires contre la famille royale. Le parlement ordonne une procession annuelle, pour célébrer la délivrance du royaume. On frappe une médaille, avec cette légende: LA PIÉTÉ ARMA LA JUSTICE; légende que la justice et la piété devaient proscrire comme injurieuse. A Rome, en Espagne, la Saint-Barthélemi fut un sujet de réjouissances publiques. Du moins fallait-il suspendre les fêtes, jusqu'à ce qu'on pût juger des suites de l'événement.

1573.

Les calvinistes deviennent plus redoutables.

Ce que la prudence aurait dû prévoir, arriva. Le calvinisme, au lieu d'être anéanti par le massacre, devint plus redoutable par le désespoir et la vengeance. Une quatrième guerre civile s'alluma. La Rochelle se défendit avec fureur contre le duc d'Anjou, qui perdit presque toute son armée à ce siége. La ville de Sancerre en soutint un plus de sept mois, et les habitans se montrèrent autant de héros du fanatisme. Il fallut leur accorder la liberté de conscience. Les Rochelais non-seulement obtinrent une capitulation avantageuse, mais y firent comprendre les villes de Nîmes et de Montauban. Charles IX, toujours malade depuis la Saint-Barthélemi, mourut au

Mort de Charles IX.

milieu des troubles, en 1574, sans enfans mâles, à l'âge de vingt-quatre ans. Son précepteur Amiot, le traducteur de Plutarque, lui avait donné le goût des lettres, qui inspire naturellement l'humanité; mais sa mère, ses courtisans, et surtout le maréchal de Retz, florentin, l'avaient imbu de maximes détestables, plus propres à lui inspirer tous les crimes de la tyrannie. Muret, célèbre orateur, plus *cicéronien* par les mots et les périodes que par les sentimens et les pensées, prononça l'oraison funèbre de Charles IX en présence de Grégoire XIII. On dirait, en lisant ce discours, que la France avait perdu le meilleur des rois, et la religion une colonne de l'église.

La jeune reine, Isabelle d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, méritait bien plus d'être regretée. Quoique pieuse catholique, et prévenue sans doute contre les protestans, elle avait détesté le massacre comme le fruit d'abominables conseils; elle avait craint que Dieu ne le pardonnât jamais à son époux. La mémoire de ce prince lui fut toujours chère. Elle quitta la France, retourna dans sa patrie, refusa d'épouser un autre roi, et finit ses jours dans la pratique des vertus les plus généreuses.

CHAPITRE V.

Commencemens du règne de Henri III. — Continuation des troubles dans les Pays-Bas.

1574. Henri III perd bientôt sa réputation.

Le duc d'Anjou, qu'on avait élu roi de Pologne, et qui régnait dans cette république orageuse, succède au trône de France, sous le nom de Henri III : c'est le troisième fils de Catherine que nous y voyons monter; et ce ne sera pas le moins malheureux. Craignant que les Polonais ne l'arrêtent, il s'évade comme un prisonnier. L'empereur et les Vénitiens lui conseillent inutilement, à son passage, de traiter avec douceur les calvinistes, pour rétablir le calme dans son royaume. Il était un des auteurs du massacre ; il joignait aux mœurs les plus dépravées les dehors de la plus vile superstition ; ses mignons étaient ses oracles : il suit leurs conseils ; il se gouverne par leurs caprices ; il s'annonce en roi sanguinaire ; il se rend odieux et méprisable à ses sujets ; en un mot, il perd, dès le commencement de son règne, la réputation bril-

lante dont il était redevable aux talens de quelques généraux.

Faction des politiques.

Un frère lui restait encore, le duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou. Ce prince léger et turbulent s'était mis à la tête d'une cabale, appelée des *politiques*, qui avait pour but l'abaissement des princes lorrains, tout-puissans auprès de la reine mère. Le roi de Navarre, que Charles IX avait contraint d'abjurer le calvinisme après la Saint-Barthélemi, s'était engagé dans la même faction. Charles les avait fait arrêter tous deux. Henri les délivra, et ne sut point les gagner. Son frère conspira même contre sa vie, se sauva ensuite de la cour, fut suivi du roi de Navarre, qui se déclara aussitôt bon protestant. Le prince de Condé, fugitif en Allemagne, lui avait donné l'exemple du retour à l'hérésie. Tant il est vrai, que, si la force peut faire dissimuler, elle ne change point, ou plutôt elle enracine les opinions religieuses.

Le roi de Navarre uni au duc d'Alençon.

Mort du cardinal de Lorraine.

Ainsi les protestans se trouvent fortifiés par les *politiques*; le frère du roi est le chef de la révolte; les princes du sang sont les ennemis du monarque. Ainsi un mauvais gouvernement fomente les discordes, les guerres civiles. Le principal auteur des troubles, le cardinal de Lorraine, mourut alors dans un âge peu

Fausseté de son zèle. avancé. Il est facile de juger si l'ambition ou le vrai zèle était l'ame de sa conduite. Ce grand zélateur, négociant avec les protestans d'Allemagne en 1562, leur faisait espérer, comme le duc de Guise son frère, qu'on pourrait établir en France la confession d'Augsbourg. Ce réformateur qui, au concile de Trente, avait insisté fortement contre la pluralité des bénéfices, possédait neuf archevêchés ou évêchés, et neuf abbayes. Un prélat de cour, ambitieux et cruel, n'était propre qu'à irriter le fanatisme. La faction catholique (car on ne voit guère ici que factions) aurait perdu beaucoup à sa mort, si le nouveau duc de Guise n'avait eu toutes les qualités éminentes d'un chef de parti.

1576. Cinquième édit de pacification, le plus favorable aux calvinistes. Dans la situation critique des affaires, une armée allemande étant venue au secours des confédérés, on sentit la nécessité de faire la paix. Les calvinistes obtiennent des conditions beaucoup plus avantageuses que les précédentes : l'exercice public de leur religion, excepté à deux lieues de la cour ; des chambres mi-parties dans les huit parlemens du royaume. Les enfans des prêtres et des moines mariés sont reconnus légitimes. La mémoire de Coligni est lavée de toute flétrissure. On déclare fidèles sujets les chefs

de la confédération. On ajoute à l'apanage du duc d'Alençon l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Berri. On achète même le départ des Allemands. La France éprouvait comme l'Allemagne, que les guerres de religion ne servaient qu'à étendre les vues, les progrès et le pouvoir des religionnaires. Voilà le cinquième édit de pacification en leur faveur.

C'est à Philippe II que l'on doit attribuer en grande partie ces désastres, et ceux qui nous restent à déplorer. Non content de fournir à ses sujets des motifs de révolte, par le despotisme qu'il affectait sur les consciences, il animait la cour de France aux mêmes rigueurs, il excitait de tous côtés les mêmes orages, afin de profiter des malheurs de ses voisins. Triste dédommagement de ceux qu'il causait à ses états! (Philippe II, principale cause de tous les maux.)

Les Maurisques d'Espagne (on appelait ainsi les Maures convertis en apparence par la crainte), étaient tourmentés au sujet de leurs pratiques, de leur habillement, de leur langue même. Un théologien sanguinaire avait prononcé leur sentence en deux mots: *d'ennemis, toujours le moins.* Ils se révoltèrent en 1568; ils appelèrent à leur secours les Algériens et les Turcs; ils soutinrent une furieuse guerre civile; ils auraient (Les Maurisques persécutés et rebelles.)

peut-être embrasé tout le royaume, si leur culte avait été de nature à séduire les Espagnols; enfin ils ne se soumirent que sur la foi d'une amnistie. Les troubles des Pays-Bas, loin du monarque, dans une contrée féconde en hommes libres, ne pouvaient finir que par une révolution.

Le duc d'Albe continue ses cruautés.

Plus le duc d'Albe, avec son tribunal *de sang*, commettait de cruautés; plus il opprimait ce peuple libre par des impositions inouies; plus il colorait ces violences d'un prétexte de religion, plus aussi les secrétaires s'enflammaient de haine contre l'église et contre la monarchie. Le prince d'Orange se montra en

Révolte entière des Hollandais.

1570 à la tête d'une petite armée. Les états de Hollande et de Zélande l'établirent stathouder, et abjurèrent la foi romaine deux ans après. L'amour de la liberté changeait en héros des hommes peu accoutumés aux armes. Ils soutinrent dans Harlem un siége fameux; ils ne se rendirent qu'à des conditions honorables qui furent cruellement violées; les barbaries, les massacres souillèrent la victoire des Espagnols : nouveau motif de haine pour les vaincus. Enfin le duc d'Albe fut rappelé en 1573. Dix-huit mille personnes, livrées au bourreau en cinq ans, pour cause d'hérésie,

criaient vengeance contre ce persécuteur, et il s'en glorifiait.

Réquesens, qui lui succéda, fit abattre la statue où il insultait à l'humanité. Le nouveau gouverneur publia en vain une offre d'abolition; car Philippe commençait à craindre que les remèdes violens n'augmentassent toujours le mal. On aima mieux se battre, que de compter sur la clémence d'un roi perfide. Avec des vertus et de grands talens, Réquesens était capable de rétablir les affaires. Mais il mourut en 1576. Leyde assiégée par ses troupes avait échappé au péril, en perçant les digues et submergeant la contrée. Un corps de Zélandais secourut la place qui était réduite à l'extrémité. Ces intrépides soldats portaient un demi-croissant sur leurs bonnets avec cette inscription : *plutôt turcs que papistes.*

Gouvernement de Réquesens

Le bâtard de Charles-Quint, ce Don Juan d'Autriche, que la victoire de Lépante et la prise de Tunis rendaient si célèbre, fut le successeur de Réquesens. Il partit avec pouvoir de tout accorder aux rebelles, excepté la liberté de conscience. *Jamais je ne la leur donnerai,* dit Philippe, *quand je devrais exposer ma couronne.* Il fallait donc perdre des provinces, et y laisser l'hérésie triomphante, plutôt que de les garder, et d'y

Don Juan d'Autriche lui succède.

convertir les hérétiques, si on pouvait, ou d'en faire de bons citoyens! La superstition raisonne d'une manière inconcevable. Toute la douceur que Don Juan employa d'abord fut inutile, soit parce que l'enthousiasme et la vengeance s'étaient emparés des esprits, soit parce que l'ambition du prince d'Orange cherchait à s'élever dans les troubles. La guerre va recommencer, et Philippe II, avec toutes ses forces, rencontrera une résistance invincible.

Les Flamands se réfugient en Angleterre.

Déjà une multitude de Flamands, qui fuyaient la persécution, avaient porté leurs manufactures en Angleterre. Élisabeth profitait des fautes de Philippe. Les mouvemens excités contre elle en faveur de Marie Stuart, ne lui permirent pas de se déclarer ouvertement pour les Hollandais. Elle attendit des circonstances favorables, que nous la verrons bientôt saisir.

CHAPITRE VI.

Naissance de la Ligue. — Philippe II s'empare du Portugal, et perd les Provinces-unies.

Le dernier édit de pacification, accordé aux calvinistes de France, leur était trop avantageux, pour ne pas irriter violemment les catholiques; et Henri III se conduisait trop mal pour n'être pas en butte à la haine des uns et des autres. Son mariage avec Louise de Lorraine-Vaudemont, princesse de peu d'esprit et superstitieusement dévote, n'avait peut-être que fortifié ses mauvais penchâns. L'hypocrisie même dont il couvrait d'infâmes débauches, devait lui attirer le mépris de ceux dont il affectait de suivre les dévotions. Des confréries de pénitens, bleus, blancs, noirs, inventées en Italie, où l'ancien esprit des Flagellans semblait revivre, se donnèrent en spectacle, non-seulement dans les provinces, mais au centre de la cour. Le monarque prenait leurs livrées, assistait à leurs processions, couvert d'un sac de toile,

Débauches et hypocrisies de Henri III.

Confrérie de pénitens.

tenant un gros chapelet, portant une discipline de corde à sa ceinture. Il s'imaginait en imposer par-là aux catholiques : il ne voyait pas qu'outre la turpitude connue de ses mœurs, le triomphe des protestans était à leurs yeux une espèce de crime ineffaçable.

1576. Naissance de la ligue.

Tout-à-coup se forme la *sainte ligue*, projetée depuis long-temps par le cardinal de Lorraine, et qui porte l'empreinte de son génie arrogant et séditieux. Selon la formule d'association faite en Picardie, on s'engage à une défense mutuelle, *soit par la voie de justice, ou des armes, sans nulle acception de personne ;* on déclare quiconque refusera de s'associer, *ennemi de Dieu, déserteur de la religion, rebelle au roi, traître à la patrie, abandonné à toutes les injures et oppressions possibles.* C'est pour la défense de la catholicité, du roi, de l'état, que s'unissent les Ligueurs ; ne rougissant point de couvrir des dehors même du patriotisme l'esprit de révolte le plus décidé !

Les confédérations des protestans, moins étrangers.

Dans plusieurs pays, les protestans avaient donné l'exemple de confédérations semblables. Ils méritent d'autant plus de reproches, qu'ils avaient attaqué la religion établie. Cependant, il faut l'avouer en les condamnant, leur

doctrine était répandue, quand ils firent ces démarches séditieuses. On voulait les forcer de croire : on attaquait également leur foi, leur liberté et leurs personnes. Ici les catholiques n'ont à se plaindre que des progrès d'une secte, qu'ils ont malheureusement enhardie par leurs violences ; ils conjurent sa ruine ; ils entreprennent de lui arracher le bénéfice de plusieurs édits de paix ; ils se révoltent contre le souverain, et se font un devoir de cette révolte. Nous déplorons la nécessité de peindre l'acharnement du faux zèle ; mais c'est l'unique ou le meilleur moyen d'en guérir les hommes.

États de Blois.

Henri, duc de Guise, l'ame du parti, en allait être le chef. Le roi le craignit d'autant plus, que dans les états généraux tenus à Blois, on hasarda des propositions qui tendaient à l'abaissement de l'autorité royale. Il crut se garantir du danger, en se déclarant lui-même chef de la Ligue ; démarche absurde, par laquelle il encouragea et fortifia un parti dont il avait tout à craindre. Dès-lors la liberté de conscience devait être supprimée. Les états décidèrent qu'on ne souffrirait dans le royaume que la religion catholique. On retrancha même cette clause, qui avait passé d'abord avec beaucoup de raison : *autant que la tranquil-*

Le roi se déclare chef de la ligue.

lité publique n'en souffrira point, et qu'il ne sera pas nécessaire, pour cet effet, d'en venir aux armes. Les prélats sollicitaient l'acceptation du concile de Trente : ils l'auraient obtenue, si les députés de quelques provinces ne s'y étaient opposés.

1577. Encore un édit de pacification.

Ces états et la conduite du roi firent éclore de nouvelles semences de guerre. Il fallut un nouvel édit de pacification, par lequel on rendit aux protestans la tolérance, mais non l'exercice public de leur culte. Que devaient produire tant de variations et d'inconséquences? le mépris des lois, l'inquiétude et l'animosité des partis, un long enchaînement de guerres civiles. L'édit portait, et cela est fort remarquable : « en attendant que, » par le moyen *d'un bon, libre et légi-* » *time concile*, il plût à Dieu de réunir » tous les sujets à l'église catholique. » Le concile de Trente avait produit si peu de bien à cet égard, qu'on croyait apparemment en devoir proposer un autre. Mais il fallait des miracles pour changer les opinions, et pour concilier des esprits que l'animosité attachait à leurs sentimens, non moins que les motifs religieux.

La conduite du roi annon-

Un prince sage et éclairé, en mêlant la fermeté à la douceur, la modération

à la justice, aurait du moins prévenu les troubles. Henri III n'était occupé que de ses plaisirs; il prodiguait à ses mignons les finances de l'état; il s'endormait au milieu des factions: il en fut bientôt la victime. Ce qu'il fit de mieux pendant la paix, fut l'établissement de l'ordre du Saint-Esprit, où les catholiques seuls pouvaient entrer. Mais quelque ambitieux que soient les hommes de tout ce qui distingue à la cour, les seigneurs calvinistes avaient alors une ambition plus séduisante, celle de gouverner un parti, et de se faire respecter du parti contraire. ce de nouveaux troubles.

1578. Quatre princes déchirent les Pays-Bas.

C'était aussi dans les Pays-Bas le mobile du prince d'Orange. Il avait ménagé en 1576 la *pacification de Gand*, qui unissait toutes les provinces, excepté celle de Luxembourg, sans distinction de culte. Après l'arrivée de Don Juan d'Autriche, il avait encore suscité une confédération à Bruxelles. Les états se donnèrent pour gouverneur l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II. Le prince d'Orange comptait gouverner lui-même sous le nom de l'archiduc. Voyant ses espérances trompées, il lui opposa le duc d'Anjou, (auparavant duc d'Alençon,) que les Flamands mirent à leur tête. Catholiques et pro-

testans haïssaient alors le joug espagnol. Si la jalousie et la discorde ne s'étaient pas glissées parmi eux, toutes ces provinces l'auraient secoué. Mais la dissension devint un obstacle à cette liberté civile, pour laquelle on montrait alors tant d'ardeur. Philippe II, jaloux de son frère, se défiant de ses desseins, ne lui donnait pas les secours qu'exigeaient des circonstances si critiques. Don Juan défit néanmoins les confédérés à Gemblours, et leur enleva plusieurs places. Il mourut au milieu de ses trophées, laissant le commandement à son neveu, Alexandre Farnèse, prince de Parme, digne successeur d'un héros.

Sébastien, roi de Portugal, tué dans une expédition d'Afrique.

Tandis que Philippe était menacé de perdre bientôt la Hollande, son ambition saisit une couronne qui ne devait pas lui appartenir. Le Portugal était plus florissant que jamais. Jean III avait suivi les traces du grand Emmanuel, son père, et rendu son peuple heureux par un sage gouvernement, tandis que ses vice-rois l'enrichissaient des trésors de l'Inde et de la Chine. On peut lui reprocher l'établissement de l'inquisition; mais il ne prévit pas sans doute qu'elle deviendrait un fléau terrible pour son royaume. Il mourut en 1557. Sébastien, son fils et son successeur, enivré de cet enthousiasme

de chevalerie, dont les exemples devenaient plus rares de jour en jour, emporté par la fougue imprudente de la jeunesse, voulut absolument se signaler en Afrique contre les Maures. Il accepta les propositions de Muley-Mahamet, que Muley-Moluc, son oncle, avait chassé des royaumes de Fez et de Maroc. Il se livra tout entier, contre l'avis des sages politiques, à une expédition que Philippe II avait prudemment refusée. Il débarqua en Afrique, avec une armée d'environ quinze mille hommes. Les ennemis, infiniment plus nombreux, lui présentèrent la bataille; il affronta le péril; il combattit et fut tué; presque tous les chrétiens périrent ou demeurèrent prisonniers. Les deux rois Maures perdirent la vie, comme le roi de Portugal, en 1577.

1579. Le cardinal Henri lui succède.

Sébastien n'avait point d'enfans. Le cardinal Henri, son grand-oncle, prêtre, archevêque, lui succéda et demanda au pape une dispense pour se marier, comme la nation le désirait. Philippe, qui aspirait à cette couronne, fit si bien que la dispense ne vint point. Grégoire XIII gagna du temps, selon la politique romaine : c'était tout gagner.

Après la mort de Henri.

Le roi-prêtre meurt l'année suivante. Plusieurs prétendans disputent sa succes-

Philippe s'empare de cette couronne.

sion : Philippe, neveu du côté maternel; le duc de Bragance, issu de la maison royale, et mari de la petite-fille du roi Emmanuel; Don Antoine, prieur de Crato, bâtard d'un infant; le duc de Savoie, le duc de Parme, Catherine de Médicis; et même le pape, qui renouvelle l'ancienne chimère de suzeraineté sur cette couronne, et qui de plus se dit en droit de recueillir les dépouilles d'un cardinal. Les droits du duc ou plutôt de la duchesse de Bragance étaient préférables à tous les autres, d'autant plus que les lois de Portugal excluaient de la couronne les étrangers. Mais le roi d'Espagne avait pris ses précautions; une armée pouvait lui tenir lieu de titre. On le reçut à Lisbonne. Le prieur de Crato, avec des troupes et une flotte françaises, que la reine mère lui accorda, fit de vains efforts contre un prince trop puissant. Les îles Açores ou Tercères, devenues le théâtre de la guerre, furent soumises par le marquis de Santa-Cruz. Don Antoine se réfugia en France.

Têtes illustres mises à prix.

Philippe avait mis sa tête à prix. Celle du prince d'Orange fut mise à prix quelque temps après. Celle de l'amiral de Coligni l'avait été en France. Que les guerres civiles renouvelassent les proscriptions romaines, il ne faut pas s'en

étonner. Mais qu'une religion de paix et de charité fût le premier prétexte de ces barbaries; c'est ce qui révolte tout homme sensible, et ce qui devrait inspirer à jamais la plus grande horreur pour le fanatisme, instrument affreux des passions les plus contraires à l'humanité.

Union d'Utrecht qui ne pouvait se soutenir par elle-même.

Contre un despote, maître des trésors du nouveau monde, maître d'une grande partie de l'Europe, implacable dans ses haines, persécuteur obstiné des consciences, les confédérés des Pays-Bas avaient besoin de puissans secours. Epuisés par la guerre, ils semblaient devoir succomber tôt ou tard. Le nouveau gouverneur, Alexandre Farnèse, joignait toutes les qualités d'un général à celles d'un politique. A la vérité, le prince d'Orange, dès l'an 1579, avait formé la fameuse union d'Utrecht, entre les états de Hollande, Zélande, Utrecht, Zutphen et Gueldres, Overyssel, Friesland, Groningue : union qui fut bientôt reçue à Gand, à Anvers, à Bruges, à Bruxelles, en un mot dans la plupart des provinces. Mais on reconnaissait encore pour souverain le roi d'Espagne; et l'on ne se disait uni que pour s'opposer aux injustices du gouvernement. Le prince d'Orange, sentant la nécessité de recourir à une puissance étrangère, inspira aux con-

fédérés de se donner au duc d'Anjou, héritier présomptif du roi de France.

1581. Les états-généraux déclarent Philippe II, déchu de la souveraineté.

Enfin les états-généraux, assemblés à la Haie, déclarèrent solennellement Philippe II déchu de la principauté, pour avoir violé, contre son serment, les priviléges des peuples. L'acte portait en substance : « Que les peuples ne sont pas nés » pour les princes, mais que Dieu a » établi les princes pour les peuples ; » qu'il ne peut y avoir de princes sans » peuple, mais que le peuple peut sub- » sister sans le prince; que le devoir du » prince est d'aimer ses sujets, comme » un père aime ses enfans, et de les gou- » verner avec une parfaite équité; que » s'il en use autrement, ce n'est plus un » prince, mais un tyran, et que le peu- » ple ne lui doit plus obéissance; que » depuis un temps infini, ils se plaignaient » de la cruauté de leurs gouverneurs; » que leurs plaintes et leurs requêtes » avaient été portées jusqu'au roi; que » loin d'en rien obtenir, ils n'avaient pu » le détourner du dessein de leur impo- » ser un joug insupportable, sous pré- » texte de protéger la religion catholi- » que, qu'ils n'attaquaient pas; que les » lois divines et humaines, tant de fois » violées à leur égard, les remettent dans » leur liberté naturelle, et leur donnent

» le droit d'élire un nouveau prince,
» pour les gouverner suivant leurs pri-
» viléges, libertés et franchises, etc. »
(*Voyez de Thou, l. 74.*)

Une chose aussi remarquable peut-être que cet acte des Provinces-Unies, c'est que le roi d'Espagne, dans son édit de proscription contre le prince d'Orange, reconnaît n'avoir pas été fidèle au serment qu'il avait fait en prenant possession des Pays-Bas; et se fonde sur une dispense du pape. Par-là il fournissait aux Flamands un prétexte spécieux pour se croire dispensés eux-mêmes de leur serment; car si le pontife pouvait dispenser le prince de ses obligations envers ses sujets, comment les sujets auraient-ils respecté leur propre serment, qui était lié par des conditions formelles à celui du prince ? Guillaume proscrit avait déjà publié une apologie, où il accusait Philippe avec une fierté que la proscription même semblait lui permettre.

Philippe, se fondant sur une dispense du pape, rendait caduc le serment de ses sujets.

1583.

Fin malheureuse du duc d'Anjou.

L'archiduc Mathias s'était retiré. Si le duc d'Anjou avait eu de la prudence, un gouvernement équitable lui eût sans doute attaché ce peuple, dont le choix libre venait de l'établir souverain Jaloux du prince d'Orange, séduit par l'attrait de l'ambition, il voulut se rendre absolu, s'emparer des villes, aggrandir son auto-

rité par la force : il ne réussit qu'à se perdre. Il fut repoussé d'Anvers ; on fit un grand carnage de ses troupes. Obligé de revenir en France, il y mourut en 1584. La reine d'Angleterre l'avait flatté d'espérances de mariage, et s'était même engagée par des promesses. Mais, quoique amoureuse de ce prince, craignant toujours de se donner un maître avec un mari, et réfléchissant aux inquiétudes légitimes de la nation, (car l'Angleterre aurait pu être annexée à la couronne de France) elle avait rompu avec lui, comme elle avait trompé tant d'autres princes en leur faisant espérer sa main.

Il avait été sur le point d'épouser Elisabeth.

Assassinat du prince d'Orange.

Après avoir échappé à deux conspirations, le prince d'Orange fut la victime d'un francomtois, nommé Gérard, qui, autant par fanatisme que par envie de faire fortune, assassina ce grand homme, âgé de cinquante et un ans. Il déclara dans son interrogatoire, qu'il avait communiqué son projet, d'abord à quatre jésuites, dont les suffrages lui avaient fait espérer le martyre, ensuite au prince de Parme, dont le secrétaire lui avait assuré qu'il obtiendrait la récompense promise par la cour. On assure que le roi d'Espagne dit, à la nouvelle de la mort du prince, que *ce coup aurait dû se faire depuis douze ans, pour l'in-*

térêt de la religion et pour le sien: Aussi fut-il soupçonné d'en être l'auteur. Les Provinces-Unies, ayant besoin plus que jamais de secours, offrirent la souveraineté au roi de France. Quelle occasion pour un prince habile et courageux ! Henri refusa. Ses faibles mains ne pouvaient plus soutenir le sceptre.

CHAPITRE VII.

La ligue éclate contre les Bourbons. — Excès de Sixte-Quint. — Procès de la reine d'Ecosse. — Elisabeth triomphe de l'Espagne.

1584. Les ligueurs se déchaînent contre le roi de Navarre, héritier de la couronne.

Voici le temps où les Ligueurs manifestent ces projets de révolte, qu'un masque de zèle couvrira toujours, et qu'une aveugle superstition rendra si funestes au royaume. Par la mort du duc d'Anjou, le roi de Navarre (que j'appellerai d'avance Henri IV, puisqu'il mérita de bonne heure la gloire attachée à ce nom) devenait l'héritier présomptif de la couronne, en qualité de premier prince du sang. L'ambitieux duc de Guise, qui portait ses vues jusques à la royauté,

saisit habilement l'occasion et d'exclure un prince hérétique, et de renverser un roi faible qui s'attirait autant de haine que de mépris. Il mit en jeu les grands ressorts du fanatisme. Les prêtres, les moines, dans les chaires, dans les écoles et dans les cercles, firent des peintures lamentables du danger imminent dont l'église était menacée; ils représentèrent le Navarrois comme le soutien de l'hérésie, et Henri III comme un fauteur d'hérétiques, malgré toutes ses dévotions; ils amenèrent enfin les esprits au point où le duc les souhaitait.

On consulte le pape Grégoire XIII, avant de se révolter.

Un jésuite Lorrain, nommé Matthieu, ardent émissaire de la Ligue, demanda au pape *si, pour maintenir la religion catholique, on ne pouvait pas se soustraire à l'obéissance du souverain.* La réponse de Grégoire XIII était certainement prévue. Il la fit verbalement. Autorisés par cet oracle, les scrupuleux ne doutèrent plus que la révolte ne fût légitime : les autres n'avaient besoin ni du pape ni de casuistes. On ne raisonnait point assez pour voir que, si le zèle de religion justifiait une pareille démarche des catholiques, il fournissait aux sectaires un moyen d'excuser leurs soulèvemens, puisque ceux-ci se croyaient

obligés de maintenir leur fausse doctrine, comme étant la vraie religion.

Grégoire, naturellement doux et timide, laissa parler en son nom, sans vouloir donner ni bulle ni bref. Il mourut avant la rébellion déclarée. On lui doit la réformation du calendrier, si nécessaire, et néanmoins si mal accueillie par les protestans. Il avait excommunié les infracteurs de la bulle *In cœna Domini*. Ses principes étaient donc ceux des ligueurs. Son fils naturel (Buoncompagno) avait usé de tous les avantages du népotisme. Son successeur, Sixte-Quint, autrefois cordelier, parvenu de la dernière indigence au comble de la fortune, génie vaste, hautain, sévère, inflexible, entêté de toutes les maximes ultramontaines, devait jouer un grand rôle dans ces temps d'orages.

Fin de ce pontificat.

Sixte V.

Comme le duc de Guise n'avait garde de se démasquer trop tôt, il mit à la tête du parti le vieux cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV; après lui avoir persuadé que l'hérésie rendant son neveu incapable de régner, c'était à lui que la couronne appartiendrait. Bientôt parut un manifeste du cardinal, par lequel il se déclarait le chef de la ligue, et nommait le pape, l'empereur, le roi d'Espagne, une foule de princes catholiques,

1585. Le cardinal de Bourbon se déclare chef de la ligue.

qui en étaient les appuis; déclarant de plus qu'on ne s'armait que pour l'honneur de l'église, le maintien de la foi, le soulagement du peuple, l'abolition des nouveaux impôts dont le royaume gémissait, etc. Les hostilités suivirent cette déclaration de guerre.

Traité de Nemours, à l'avantage des ligueurs.

Quoique supérieur en forces, le roi trembla, négocia, et conclut le traité de Nemours, tout à l'avantage des ligueurs. Ils obtinrent des villes de sûreté, des sommes d'argent, une approbation de leurs entreprises; en même temps qu'on priva les calvinistes de tout ce qu'ils avaient obtenu par les édits. Quel moyen plus sûr de révolter ces derniers, de rendre la ligue plus audacieuse, et d'augmenter l'avilissement de la puissance royale? Mais le gouvernement n'était que le jouet des factions et des tempêtes.

Bulle de Sixte-Quint contre les Bourbons.

Sixte-Quint, sans faire cas de la ligue, fulmine alors cette fameuse bulle, une des plus révoltantes que Rome ait produites, par laquelle, après un pompeux éloge du pouvoir pontifical, *infiniment au-dessus de toutes les puissances de la terre, et qui fait descendre du trône les maîtres du monde, pour les précipiter dans l'abîme comme des ministres de Lucifer*; il anathématise le

roi de Navarre et le prince de Condé, *race impie et bâtarde de l'illustre maison de Bourbon, hérétiques, relaps, ennemis de Dieu et de la religion.* Il les déclare privés de tous leurs droits, indignes, eux et leurs descendans, de posséder jamais aucune principauté; il délie du serment de fidélité tous leurs sujets.

Protestation de Henri IV affichée à Rome.

La cour de France, aussi lâche que le souverain, se contente d'empêcher la publication de cette bulle. Mais Henri IV fait afficher dans Rome une protestation, où il en appelle comme d'abus à la cour des pairs; il donne un démenti à Sixte *soi-disant pape*, il l'accuse d'être lui-même hérétique; il s'offre de le prouver dans un concile libre et légitime; il déclare que, si ce pontife refuse de s'y soumettre, il ne le regardera plus que comme un excommunié et un antéchrist, et qu'il espère tirer vengeance de l'outrage fait au roi, à la famille royale, à son sang, à tous les parlemens du royaume.

Sentimens du pape sur ce prince et sur Elisabeth.

Sixte, très-capable de juger les hommes, admira dès-lors le courage de ce prince, comme celui de la reine Elisabeth. En parlant de l'un et de l'autre, il disait souvent qu'il ne connaissait qu'eux, dans le monde, vraiment dignes de régner, à la religion près, et aux-

quels il voulût communiquer ses grands desseins.

La bulle excite une double guerre civile.

Cependant la bulle, qu'un sentiment de patriotisme et de raison aurait dû réduire en poudre, servait d'aliment à la fureur du vulgaire et à la révolte des factieux. Le roi se vit contraint de poursuivre avec plus de rigueur les calvinistes. Il leur ordonna par un édit, ou d'abjurer ou de sortir de France dans l'espace de quinze jours. De son côté, le roi de Navarre publia contre les catholiques une proclamation sévère. Ainsi, presque sans troupes, sans argent et sans pouvoir, Henri III, eut à soutenir une double guerre civile et contre les catholiques ligueurs, et contre les protestans.

Détournons quelque temps les yeux vers l'Angleterre, où le supplice de Marie Stuart fait un événement célèbre. Suivons les traces de la politique d'Elisabeth, jusqu'à cette sanglante tragédie; et voyons ce mélange de grandeur et de faiblesse humaine qui caractérise singulièrement la fille de Henri VIII.

Politique d'Elisabeth, à l'égard de la reine d'Ecosse.

Lorsqu'en 1568, Marie, emprisonnée par ses sujets, prit la fuite et se réfugia sur les terres de sa rivale, Elisabeth balança d'abord entre la générosité et l'intérêt. Elle ne pensa ensuite qu'à profiter adroitement des conjonctures. Sous prétexte

que la bienséance ne lui permettait point de secourir, de voir même cette malheureuse princesse, chargée d'accusations atroces, elle lui persuada de subir une espèce de jugement, et de la prendre pour arbitre. Les Ecossais envoyèrent des accusateurs, produisirent des preuves embarrassantes. Marie se repentit, et refusa de répondre. En vain demanda-t-elle du secours, ou la liberté de passer en France : Elisabeth la retint prisonnière. C'était s'exposer à des complots inévitables ; mais ces complots lui parurent moins dangereux que la liberté d'une rivale qui lui donnait tant d'inquiétude. Elle la retient prisonnière.

Jamais la reine d'Ecosse ne parut plus digne d'amour et de respect que dans sa longue captivité. Le malheur ajoutait du lustre aux charmes de sa personne ; il donnait du ressort à son génie, à sa grandeur d'ame. Le duc de Norfolk, le premier seigneur d'Angleterre, se livra au désir de l'épouser ; s'engagea dans une conspiration, pour forcer le consentement d'Elisabeth ; fut accusé de haute trahison, et exécuté. Le zèle des catholiques devait surtout exciter beaucoup d'orages. La cour de Rome, celle d'Espagne, celle de France, c'est-à-dire, les Mouvemens en faveur de Marie.

Guises, travaillaient à faire une révolution.

Les catholiques font des complots, et en sont punis.

Pie V lança les foudres du Vatican. Un fanatique afficha sa bulle dans Londres, croyant mériter la palme du martyre. (1571.) Le roi d'Espagne, au nom de Grégoire XIII, envoya des troupes en Irlande, pays encore plein de barbarie et de superstition. Mais les Espagnols et les rebelles furent massacrés. (1580.) Toutes ces entreprises attirèrent aux catholiques des traitemens rigoureux. Leurs complots se multipliant toujours en faveur de Marie Stuart, Elisabeth s'aigrit. Le parlement bannit du royaume les prêtres de l'église Romaine, spécialement les Jésuites et les élèves de leurs séminaires, dont le zèle véhément ne respectait point la couronne. On punit de mort ceux qui demeurèrent ou qui rentrèrent. La tolérance, jusqu'alors observée avec sagesse, ne subsista plus; et la cour de *haute-commission*, nouvellement établie pour les affaires ecclésiastiques, parut être l'image de l'inquisition d'Espagne.

La doctrine du tyrannicide réduite en pratique.

On enseignait alors en théologie le tyrannicide; on représentait comme des tyrans les princes rebelles au saint-siége; et par des préjugés abominables, au mépris des saintes maximes de la religion

chrétienne, on consacrait le meurtre, on l'excitait, même contre les têtes couronnées. Un gentilhomme anglais, Guillaume Parry, ayant puisé cette doctrine en Italie, résolut de la mettre en pratique. Il trouva des encouragemens à la cour de Rome et dans la lecture d'un théologien anglais, qui fut depuis cardinal. Accusé par un de ses complices, il avoua son crime, et subit la mort. (1584.)

Parry veut tuer la reine.

Deux ans après, se forma une conjuration de même nature, mais plus à craindre. Ballard, prêtre, sorti du séminaire anglais de Reims, que le cardinal de Lorraine avait fondé, vint souffler son fanatisme à Babington, jeune homme riche, bien élevé, à qui rien ne manquait pour vivre heureux : celui-ci gagna d'autres catholiques. On convint de tuer la reine, de mettre sur le trône Marie Stuart, et de rétablir, par ce moyen, une religion pour laquelle on se faisait un mérite de ces attentats. Babington écrivit à Marie; il reçut une réponse pleine d'approbation et de promesses. Mais Walsingham, ministre d'Élisabeth, aussi vigilant qu'éclairé, découvrit tout, intercepta les lettres, fit arrêter les conspirateurs. Il y en eut

Ballard et Babington suivent ses traces.

quatorze d'exécutés; et, de ce nombre, sept avouèrent le complot.

Procès de Marie Stuart.

Si Marie avait formé des intrigues seulement pour sa délivrance, rien n'était plus excusable. Si elle avait conjuré la mort d'Elisabeth, son ennemie, étant reine d'Ecosse, cette entreprise criminelle ne la rendait point justiciable d'un tribunal étranger. Cependant on nomme quarante commissaires pour instruire son procès. On va l'interroger dans sa prison. Après avoir protesté qu'elle ne reconnaît aucun juge, dans un pays surtout où on lui a refusé la protection des lois, elle se laisse imprudemment persuader de répondre.

Sur quelles preuves on la condamne.

Ses deux secrétaires, sans avoir été mis à la torture, attestaient qu'elle avait reçu des lettres de Babington, qu'elle y avait répondu. L'aveu de Babington appuyait leur témoignage. Elle nie le fait; elle demande cependant d'être confrontée avec les secrétaires. On le refuse, parce que les lois d'Angleterre n'ordonnent pas le confrontation dans les crimes de lèse-majesté. Enfin les juges, de retour à Londres, y prononcent la sentence de mort.

1587. Dissimulation hypocrite d'Elisabeth.

C'est ici qu'Elisabeth se trahit par sa dissimulation même. Impatiente de se défaire de Marie, elle affecte de s'intéresser vivement à son sort. Elle convoque

le parlement, afin de paraître n'agir qu'au gré de la nation. Le parlement confirme la sentence, presse la cour de la faire exécuter. La reine tient les esprits dans l'incertitude. Ses courtisans et ses ministres, avec toutes leurs raisons et leurs instances, semblent ne pouvoir ébranler son cœur généreux. Il faut des motifs extraordinaires, pour lui en arracher un acte de rigueur, qu'elle voudrait avoir déjà fait. Aussi a-t-elle soin de répandre des bruits d'invasions, de conspirations, propres à échauffer les esprits crédules. Enfin elle signe l'ordre fatal; mais à l'entendre, ce n'est que pour s'en servir dans un cas de nécessité plus pressante. Les ministres, pénétrant le fond de son ame, se hâtent de la satisfaire. La reine d'Ecosse meurt sur un échafaud, en héroïne chrétienne. A la nouvelle de cette exécution, Elisabeth se lamente, s'emporte, chasse les ministres de sa présence, en un mot pousse l'hypocrisie à l'excès. Vaine et odieuse finesse! Son siècle et la postérité n'ont eu qu'une voix pour condamner ces procédés tyranniques, d'autant plus condamnables en effet, qu'aucune raison d'état ne les rendait nécessaires.

Marie est exécutée.

Elisabeth s'attire, par d'autres endroits, l'admiration générale. Au refus

Elisabeth soutient les Pro-

vigoureuse défense, mais à une guerre implacable contre le saint-siége. L'armement de Philippe II parut néanmoins assurer l'effet de la bulle. Il consistait en cent trente gros vaisseaux montés de vingt mille hommes de débarquement, chargés de deux mille six cents gros canons, et de vivres pour six mois. Le duc de Parme, Alexandre, déjà célèbre par ses exploits dans les Pays-Bas, surtout par le siége d'Anvers, en 1585, devait faire une descente, pour seconder la flotte *invincible*. Elle aurait mérité ce nom, que lui donnait l'orgueil de Philippe, si les forces humaines pouvaient être au-dessus des coups de la fortune. Voici encore une importante leçon pour rabattre la confiance présomptueuse des souverains.

Flotte *invincible* pour la conquérir.

La marine d'Angleterre se réduisait à vingt-huit petits vaisseaux, lorsqu'un orage si terrible allait fondre sur le royaume. Le courage, la prudence d'Elisabeth suppléent à tout. Elle excite le zèle de la nation; on s'empresse de lui prodiguer les secours, de construire des vaisseaux. Londres, à qui elle en demandait quinze, en équipe trente; les catholiques même, dont le pape comptait faire des rebelles, se montrent la plupart bons citoyens. Une armée nombreuse est

Prudence et courage de la reine dans le péril.

prête à défendre la patrie. La reine, à cheval, paraît dans le camp, exhorte les troupes, proteste qu'elle mourra au milieu de la mêlée, plutôt que de voir son peuple asservi. *Je n'ai que le bras d'une femme*, dit-elle avec intrépidité, *mais j'ai l'ame d'un roi, et qui plus est, d'un roi d'Angleterre.* Qu'un prince gagne l'estime et l'amour de ses sujets, qu'il donne l'exemple, il les rend capables des efforts les plus héroïques. Les Anglais eussent tout sacrifié pour la reine; ils attachaient le salut public à sa personne.

1588. L'armement espagnol est presque détruit.

Divers accidens servirent encore à leur triomphe. La flotte invincible, partie de Lisbonne, fut retardée par une tempête. Le duc de Medina-Sidonia, qui en avait reçu malgré lui le commandement après la mort du brave marquis de Santa-Cruz, était sans connaissance de la marine. Des pilotes et des matelots peu exercés, peu instruits, gouvernaient mal ces énormes machines flottantes. Les Anglais, beaucoup plus habiles dans la manœuvre, profitaient de la petitesse même et de la légèreté de leurs vaisseaux; ils se battirent plusieurs fois avec avantage. Le duc de Parme, sans vaisseaux de guerre, ne crut pas devoir risquer une descente. Enfin les Espagnols, désespérant du

succès, s'en retournant par les Orcades, furent battus d'une tempête affreuse, qui acheva de ruiner leur flotte. Philippe en perdit plus de la moitié, outre la perte d'environ vingt-cinq mille hommes et de trente-six millions.

Comment cette nouvelle est reçue en Espagne.

Il reçut d'un air tranquille la nouvelle d'un si grand désastre. *J'avais envoyé ma flotte*, dit-il, *pour combattre les Anglais, non les élémens. Dieu soit loué.* Les prêtres espagnols, dont les prophéties étaient confondues, en attribuèrent, dit-on, la cause à ce qu'il restait des infidèles dans le royaume. L'inquisition, sans doute, ne leur paraissait pas encore assez sanguinaire.

CHAPITRE VIII.

Ligue des Seize. — Assassinat des Guises. — Fin de Sixte-Quint.

Ligue des Seize à Paris.

En France, où le fil des événemens nous ramène, le fanatisme, la révolte, l'anarchie, offrent les plus tristes spectacles. Au sein de Paris, s'est formée la ligue des *Seize*, qui tire son nom des seize quartiers de cette ville, et qui surpasse en fureur la grande ligue. Elle projette de détrôner le souverain, de

livrer la couronne au duc de Guise. Vil jouet des séditieux, Henri III non-seulement ne peut s'unir au roi de Navarre, quoique leur intérêt commun le demande, mais il est forcé de lui faire toujours la guerre. Henri IV, déjà connu pour un héros, se signale plus que jamais à la bataille de Coutras en Guienne (1587), qu'il gagne sur le duc de Joyeuse. Ce favori fut tué de sang-froid après l'action. Les haines civiles et religieuses multipliaient les atrocités dans les deux partis. Jamais tant de crimes en France, malgré le penchant de la nation à toutes les vertus sociales.

Henri III obligé de faire la guerre à son héritier.

Une armée allemande venait au secours des calvinistes. Le duc de Guise l'attaque dans le Gâtinois et dans le pays Chartrain ; il la dissipe. On le préconise à Paris comme le sauveur de la France ; et, pour lui frayer la route au trône, on fait décider par la Sorbonne, qu'*on peut ôter le gouvernement à un prince incapable, de même que l'administration à un tuteur suspect.*

Le duc de Guise triomphant.

Chaque pas des princes lorrains présageait la ruine du monarque. Une assemblée, qu'ils tiennent à Nancy avec les principaux ligueurs, adresse au roi un mémoire, où ils le prient d'éloigner de sa cour les perso

Demandes séditieuses des princes lorrains.

mera ; de livrer aux chefs de la ligue telles places qu'ils désigneront ; de faire publier le concile de Trente ; d'établir l'inquisition dans les capitales, et d'en confier l'exercice à des étrangers, préférablement aux Français, etc. Ce dernier article surtout fait horreur : la moitié de la France serait donc devenue un bûcher pour les citoyens ?

Inquisition et concile de Trente.

Observons ici que l'Ordonnance de Blois, en 1579, avait déjà établi plusieurs points de discipline, conformes aux décrets du concile de Trente : elle avait fixé à seize ans la profession religieuse, sagement retardée par l'ordonnance d'Orléans. Abus ou non, tout était égal, pourvu que l'on triomphât de ses adversaires, dans les choses même où la raison était évidemment de leur côté.

Guise, maître de la capitale.

Le roi indigné sort enfin de sa léthargie, rassemble des troupes, se prépare à punir les Seize. Il envoie défense au duc de Guise de se rendre à Paris : le duc y paraît cependant. Bientôt les séditieux, ayant pris les armes, forment des barricades, et enveloppent les soldats. Henri prend la fuite. Guise maître de la capitale, impose les conditions d'accommodement. Les Parisiens donnaient des signes de repentir, mais le roi n'avait pas la force de châtier les rebelles.

Edit de réunion dicté au roi.

Par un édit de réunion, signé à Rouen, ce malheureux prince jure de ne faire jamais ni paix ni trève avec les hérétiques, d'exterminer l'hérésie dans son royaume; et prescrit à ses sujets un serment de ne recevoir pour roi, après sa mort, aucun hérétique, ni fauteur d'hérétiques. Le droit de succession est donc enlevé à Henri IV.

On veut lui imposer des obligations encore plus dures.

On assemble ensuite les états généraux à Blois, on y déclare loi fondamentale cet édit, extorqué au souverain. On lui fait de nouvelles demandes qui respirent toujours la sédition. On le presse d'exclure nommément de la couronne l'héritier présomptif de la couronne. On veut qu'il publie incessamment le concile de Trente. Dans les disputes élevées à ce sujet, l'archevêque de Lyon trahit les libertés de l'église gallicane, jusqu'à les peindre comme des attentats contre le saint-siége, le cardinal de Gondi taxa d'ignorance les défenseurs de ces libertés, qui ne sont qu'un reste du droit commun des églises. L'aveuglement allait même jusqu'à vouloir détruire les lois nationales, pour ramper dans la servitude de la cour romaine.

Il fait assassiner le duc et le cardinal de Guise.

Enfin, le duc de Savoie ayant envahi le marquisat de Saluces, sous prétexte d'opposer une barrière à l'hérésie; le duc

de Guise étant suspect d'intelligence avec lui, et n'ayant plus qu'un pas à faire pour détrôner un fantôme de monarque; Henri, sans ressource du côté des lois, crut trouver son salut dans la violence; il fit assassiner, presque sous ses yeux, le duc et le cardinal de Guise. Ce prélat, aussi emporté que le duc était circonspect, avait souvent parlé de faire une couronne de capucin au roi. Le duc de Mayenne, leur frère, était à Lyon, et ne fut point arrêté. On arrêta le cardinal de Bourbon.

1589. Il retombe dans sa faiblesse.

Après un coup si accablant, il aurait fallu profiter de la consternation des factieux, se rendre maître de Paris, écraser les Seize, déployer avec vigueur une autorité long-temps avilie. Le roi n'en fit rien, ne donna aucun ordre, ne prit aucune précaution, se contenta de faire son apologie dans des manifestes.

Mort de Catherine de Médicis.

Sa mère, la fameuse Catherine de Médicis, mourut alors, négligée depuis quelque temps, après avoir allumé tant de discordes et de guerres, par la plus ardente et la plus perfide ambition qui fût jamais. Les malheurs du prince et de l'état démentaient cruellement sa maxime, qu'*il faut diviser pour régner*. En mourant, elle conseilla au roi de se réconcilier avec Henri IV, et de laisser la liberté

aux consciences. C'était du moins une fois conseiller ce qu'exigeait le bien public. Brantôme, beaucoup mieux instruit des petites anecdotes que des affaires d'état, prodigue les éloges à Catherine de Médicis. Mais que penser du jugement d'un écrivain qui s'extasie sur les avantages de la guerre civile, parce que les gens de guerre s'y enrichissaient de pillage? A l'entendre, la prospérité du royaume vient de *cette bonne guerre civile, tant bien inventée et introduite de ce grand monsieur l'amiral.* (Voyez Brantôme, art. l'*amiral de Chastillon.*)

Fanatisme des Seize.

Déjà le fanatisme des ligueurs avait rompu toutes les barrières. Cette vile faction, composée de quelques prêtres, et en grande partie d'une populace insensée, les Seize, dis-je, enragés du meurtre des Guise, mirent en combustion la capitale. Le préjugé, qui aveuglait la plupart des ecclésiastiques et des religieux, ne favorisait que trop leur furie. De fougueux prédicateurs, des confesseurs encore plus à craindre, firent partout de la révolte un devoir sacré. La Sorbonne l'autorisa par un décret, auquel on voulut forcer le parlement de souscrire.

Le parlement con-

Sur son refus, un procureur nommé Bussy-le-Clerc, que le duc de Guise

avait établi gouverneur de la Bastille, conduit en prison l'illustre Achille de Harlai, premier président : les autres magistrats suivent leur chef. Un nouveau parlement, créé par les Seize, s'empare du temple de la justice, confirme la ligue avec toutes ses conditions, et y ajoute le serment de venger la mort des Guise contre les auteurs et les complices de leur assassinat.

duit en prison.

Ce qu'aurait dû faire Henri III au commencement des troubles, il s'y détermine enfin à l'extrémité : il se réconcilie avec le roi de Navarre. Celui-ci, malgré tant de sujets de défiance, a le courage de venir le joindre. Alors paraît un monitoire de Sixte-Quint, qui ordonne au roi de France de comparaître devant lui en personne ou par procureur, dans soixante jours, pour se justifier du meurtre du cardinal de Guise, et qui le déclare excommunié en vertu de la bulle *In cœna Domini*, s'il n'informe pas le saint-Siége de son obéissance. Le monarque avait sollicité l'absolution à Rome. Frappé de ce nouveau coup de foudre, il tremblait à son ordinaire. *Vainquons*, lui dit Henri IV, *et nous serons absous; mais si nous sommes battus, nous serons excommuniés, aggravés et réaggravés.*

Réconciliation des deux rois.

Monitoire de Sixte V.

Il est publié dans quelques villes.

Il est certain que la cour de Rome voulait prendre conseil de l'événement. Il l'est encore plus, qu'il fallait être ligueur ou quelque chose de semblable, pour ne pas rejeter une citation si odieuse. On publia cependant le monitoire à Meaux : on le publia même à Chartres, malgré l'opposition de l'évêque, qui avait coutume de dire que *les censures du pape n'ont aucune force en-deçà des monts, et se gèlent en passant les Alpes.* (Voyez la Traduct. de Thou. Restitutions et Corrections au liv. 95.)

Siége de Paris. Le roi assassiné par Jacques Clément.

Les deux rois assiégent Paris, et campent à Saint-Cloud. Henri III y est poignardé par Jacques Clément, jeune prêtre dominicain, que les prédicateurs, les casuistes et son prieur avaient poussé à ce crime, en lui montrant le ciel comme la récompense du régicide. Ce traître s'était fait introduire, sous prétexte de commissions importantes. Il périt sur-le-champ, percé de coups ; il échappa au supplice et même à l'interrogatoire. Le fanatisme le canonisa dans Paris, l'éleva au-dessus de Judith, et mit son image sur les autels. Selon un écrit des ligueurs, Sixte-Quint se récria d'admiration au sujet de l'entreprise de Clément ; il ne rougit point de la comparer à l'incarnation du Verbe, à la ré-

surrection du Sauveur. « On ne com-
» prend pas, dit le sage de Thou,
» qu'il ait pu s'exprimer en termes si
» indécens et si indignes du père com-
» mun des fidèles. » S'il le fit, tout peut s'expliquer par le vertige général.

Ce pontife, un des hommes les plus extraordinaires de son siècle, mourut l'année suivante 1590, à l'âge de soixante-neuf ans. Par une justice rigoureuse, il rétablit la sûreté dans l'Etat ecclésiastique, où les vices du gouvernement avaient encouragé le brigandage. Par une grande économie, il se mit en état d'orner Rome d'obélisques, de fontaines aussi utiles que superbes; de construire un palais et la bibliothèque du Vatican; de procurer au peuple une abondance continuelle; d'enrichir sa famille, sans exciter des clameurs; et de laisser, en mourant, plus de cinq millions d'or. Il méditait la conquête du royaume de Naples. *En vérité, un compliment et une haquenée ne valent pas un royaume*, avait-il dit, en recevant de la part de Philippe II l'hommage ordinaire. On voit qu'il n'était point dupe du zèle bigot de ce prince.

Mort de Sixte-Quint.

Traits de son pontificat.

Projet sur Naples.

Plein de mépris pour Henri III, il dit un jour, au rapport de Naudé : *J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me tirer de la*

Mépris pour Henri III.

condition de moine, et il fait tout ce qu'il peut pour y tomber. (Science des princes.) Les éloges qu'il donnait à Henri IV et à Elisabeth, sont une preuve que, s'il abusait de la puissance pontificale contre le droit des couronnes, il avait l'ame et le génie d'un homme fait pour régner. Peut-être eût-il régné ailleurs avec plus de gloire que dans l'état ecclésiastique.

Mot d'Elisabeth sur ce pape.

Elisabeth, avec laquelle il négociait secrétement au sujet de Naples, parla de lui en ces termes, selon Léti : *Ce n'est point un pape prêtre, mais un pape prince.* Par malheur, il ne suivit que trop, dans l'occasion, les maximes des prêtres de son temps. Cependant il n'aimait pas les jésuites, ces grands zélateurs des opinions et des intérêts de Rome : il leur ordonna de sortir d'Angleterre.

Urbain VII et Grégoire XIV.

Urbain VII, son successeur, jouit à peine de la tiare. Grégoire XIV, milanais, attaché par sa naissance et par ses principes à la cour d'Espagne, signala son zèle pour la ligue, comme nous l'allons voir sous l'époque d'un règne éternellement mémorable dans l'histoire.

Fin du tome septième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE SEPTIÈME VOLUME.

HUITIÈME ÉPOQUE.

L'EMPIRE GREC DÉTRUIT PAR LES TURCS.

LES MÉDICIS A FLORENCE. — FERDINAND ET ISABELLE EN ESPAGNE.

Depuis le milieu jusque vers la fin du quinzième siècle.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

Les Maures de Grenade divisés entr'eux. Ferdinand et Isabelle attaquent ce royaume avec succès. Siége de Grenade. Le roi Maure capitule lâchement. Reproches de sa mère. Expulsion des Juifs, pour les dépouiller. Cette violence ruine l'état. Ce que devinrent les Juifs.

CHAPITRE IX.

Révolution générale, qui commence dans le quinzième siècle. Art militaire différent. Décadence de la chevalerie. Politique plus cultivée, mais avec des raffinemens funestes. Les crimes se multiplient; pourquoi. L'imprimerie, très-utile, malgré l'abus qu'on en devait faire. Cette invention admirable fut calomniée. On attribue faussement aux Grecs la renaissance des lettres. Les langues savantes firent d'abord plus de pédans que de gens de goût. On négligea malheureusement les langues vulgaires. Préjugés de l'école. Aristote y règne. Disputes ridiculement sérieuses des Réalistes et des Nominaux. Disputes des Thomistes et des Scotistes, plus sérieuses. Savonarole accusé d'hé-

NEUVIÈME ÉPOQUE.

CHRISTOPHE COLOMB,

OU DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.

LIGUE CONTRE VENISE. — LÉON X ET LUTHER.

Depuis la fin du quinzième siècle, jusqu'à l'an 1519.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

DIXIÈME ÉPOQUE.

CHARLES-QUINT, EMPEREUR.

PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — CONCILE DE TRENTE.

Depuis l'an 1519, *jusque vers l'an* 1560.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

Charles-Quint veut conquérir la France. La Provence envahie et délivrée. Invasion aussi inutile en Picardie. L'empereur cité au parlement. Soupçons téméraires jettés sur lui au sujet de la mort du dauphin. Alliance de François I avec les Turcs. Elle ne réussit point. Entrevue et trève de Nice. Mariage d'Ottavio Farnèse. Assassinat d'Alexandre de Médicis. Charles-Quint ne peut obtenir de l'argent des *cortès*. Il en exclut le clergé et la noblesse. Hauteur et indépendance des grands d'Espagne. Révolte des Gantois, dont François I ne profite pas. Charles obtient le passage en France. Il dompte et punit les Gantois. Il manque de parole au roi.

CHAPITRE V.

Conduite de Paul III, à l'égard des affaires de religion. Projet de concile. Conférence infructueuse de Ratisbonne. Recès condamné par le pape, et désagréable aux protes-

---

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

Charles-Quint conclut une trève avec la France. Mais l'ambition de Paul IV et des Guises rallume la guerre. Démarches violentes du pape. Scrupules de Philippe II. Le duc de Guise échoue dans la guerre de Naples. Siége de Saint-Quentin. Le duc de Savoie défait Montmorenci. Philippe profite peu de la victoire. L'Escurial bâti par vœu. Paul IV fait la paix avec l'Espagne, et l'humilie. Le duc de Guise prend Calais. Prise de Thionville. Bataille de Gravelines. Tout se dispose à la paix. Charles-Quint laisse, malgré lui, l'empire à son frère Ferdinand. Opposition de Paul IV aux actes de la diète. Ce qu'il exigeait de l'empereur. Retraite de Charles-Quint dans un monastère. Il meurt dans la mélancolie et dans la dévotion, âgé de quarante-neuf ans. Son activité et ses talens. Il aurait dû suivre une autre route. Ses sentimens sur la persécution. Zèle violent de Philippe II, pour la catholicité.

CHAPITRE XI.

Élisabeth succède à Marie en Angleterre. Paul IV la traite indignement. Elle change la religion avec prudence. Avantages politiques de la réforme. Combien le pélerinage seul de Saint Jacques nuisait au royaume. Conduite de Philippe II avec Elisabeth. Négociations de Cateau-Cambresis. Traité avec Elisabeth, qui abandonne Calais. Traité avec Philippe II. La France cède beaucoup: oncolore ces unions par deux mariages. Mort de Henri II. Son zèle outré et funeste. Mort de Paul IV, détesté à Rome. Pie IV.

CHAPITRE XII.

On demandait en France un concile national· Propositions faites au pape par Catherine de Médicis. Pie IV rassemble le concile de Trente. Ne pouvant y attirer les protestans, il propose d'armer contre eux. Plaintes des Français contre le concile. Influence des légats et des Italiens. Beaucoup d'intrigues

---

ONZIÈME ÉPOQUE.

GUERRE DE RELIGION EN FRANCE.

SOULÉVEMENT DES PROVINCES-UNIES CONTRE PHILIPPE II. — L'ANGLETERRE FLORISSANTE SOUS ÉLISABETH.

Depuis l'an 1559, *jusqu'au règne de Henri IV.*

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

Les Ligueurs se déchaînent contre le roi de Navarre, héritier de la couronne. On consulte le pape Grégoire XIII, avant de se révolter. Fin de ce pontificat. Sixte V. Le cardinal de Bourbon se déclare chef de la Ligue. Traité de Nemours, à l'avantage des Ligueurs. Bulle de Sixte-Quint contre les Bourbons. Protestation de Henri IV affichée à Rome. Sentimens du pape sur ce prince et sur Elisabeth. La bulle excite une double guerre civile. Politique d'Elisabeth, à l'égard de la reine d'Ecosse. Elle la retient prisonnière. Mouvemens en faveur de Marie. Les catholiques font des complots, et en sont punis. La doctrine du tyrannicide réduite en pratique. Parry veut tuer la reine. Ballard et Babington suivent ses traces. Procès de Marie Stuart. Sur quelles preuves on la condamne. Dissimulation hypocrite d'Elisabeth. Marie est exécutée. Elisabeth soutient les Provinces-unies. Les Anglais deviennent redoutables sur mer. Sixte-quint donne l'Angleterre au roi d'Espagne. Flotte *invincible* pour la conquérir. Prudence et courage de la reine dans le péril. L'armement espagnol est presque détruit. Comment cette nouvelle est reçue en Espagne.

CHAPITRE VII.

Ligue des Seize à Paris. Henri III obligé de faire la guerre à son héritier. Le duc de Guise triomphant. Démarches séditieuses des princes Lorrains, inquisition, et concile de Trente. Guise, maître de la Capitale. Edit de réunion dicté au roi. On veut lui imposer des obligations encore plus dures. Il fait assassiner le duc et le cardinal de Guise. Il retombe dans sa faiblesse. Mort de Catherine de Médicis. Fanatisme des Seize. Le parlement conduit en prison. Réconciliation des deux rois. Monitoire de Sixte V. Il est publié dans quelques villes. Siége de Paris. Le roi assassiné par Jacques Clément. Mort de Sixte-quint. Traits de son pontificat. Projet sur Naples. Mépris pour Henri III. Mot d'Elisabeth sur ce pape. Urbain VII et Grégoire XIV.

Fin de la Table des Matières du septième Volume.


B.N.C. - FIRENZE
B.7.4.221

